THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	10. v.

Coll. Bill. Soc. Jesu Cat. inscrip

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1717.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCC XVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1717.

ARTICLE CXX.

LA VIE DE LA VENERABLE Mere de Chantal, fondatrice, premiere Religieuse & premiere Supérieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie. Par Mr. l'Abbé Marsollier, Chanoine & premier Prevôt de l'Eglise Cathédrale d'Uzès. A Paris, chez François Babuti, ruë St. Jacques à Saint Chrysostome, 1717. Deux Tomes *in* 12. *le premier de* 406. *pag. le second de* 434.

ON a souhaitté, dit Monsieur l'Abbé Marsollier dans l'avertissement, une nouvelle vie de la venerable Mere de Chantal ; parce que

des trois qui avoient été imprimées, la premiere composée par Mr. de Maupas Evêque du Puy, & la seconde par le P. Fichet de la Compagnie de Jesus, sont un peu surannées, & d'un style qui n'est plus du goût d'à present, & que la troisiéme est trop abregée. Il ne dit pas la principale raison; c'est qu'on a souhaitté que la même main qui a excellemment réüssi à écrire la vie de Saint François de Sales, entreprît aussi d'écrire celle de la Mere de Chantal, d'une maniere également édifiante & instructive pour les choses, & avec une pareille élégance pour le style.

Les Religieuses de la Visitation poursuivent à Rome & esperent d'obtenir dans peu de tems la béatification de leur Fondatrice: & il n'est pas possible de lire cette vie, qu'on ne joigne ses vœux aux leurs, & qu'on ne se sente de l'empressement de voir proposée au culte des Fidelles, celle dont les éminentes vertus sont un parfait modéle à proposer à toutes les personnes qui se trouvent dans les différens états par où elle

a passé de fille Chrétienne, de mariage, de viduité, de Religion.

Soit qu'il faille exposer des actions, qui portent, pour ainsi dire, leur recommandation en elles mêmes, & s'attirent l'attention, ou qu'il faille descendre dans des détails qui paroissent petits, la narration de Mr. l'Abbé Marsollier conserve à celles-là leur éclat, & répand sur ceux-ci un agrément naturel; ensorte que par tout il instruit, il édifie, il plait.

Donner ici un abbregé de la vie de la Mere de Chantal, & en marquer les principales époques, bien loin que ce fût presenter à nos Lecteurs l'idée de cet ouvrage, ce seroit aller directement contre celle que l'Auteur s'en est formée, & sur laquelle il a composé. C'est du livre même qu'il faut apprendre ce qu'il est; & la lecture en sera également & utile & agréable. Ainsi la premiere pensée qu'on a eûë, & qui étoit peut-être la meilleure, a été de s'arrêter ici sans s'engager plus avant à faire un Extrait; mais enfin on s'est déterminé à ne pas interrom-

pre la coûtume de repréſenter le plan des ouvrages avec quelques obſervations ; & ce ſera en copiant autant qu'il ſera poſſible les propres paroles de l'Auteur, on n'en ſçauroit trouver de plus belles.

La Mere de Chantal deſcendoit du côté paternel & du côté maternel de deux familles, des plus anciennes & des mieux alliées du Duché de Bourgogne, où depuis quatre ſiécles elles ont rempli les premiéres charges de l'épée & de la Robe. Benigne Fremiot ſon pere étoit Préſident à Mortier au Parlement de Dijon : il eut deux filles & un fils de Marguerite de Berbiſy ſa femme, Marguerite mariée au Baron d'Effran en Poitou, Jeanne Françoiſe, André Archevêque de Bourges. Jeanne Françoiſe naquit à Dijon le 23^e^. de Janvier de l'an 1572. & elle n'avoit que dix huit mois lors qu'elle perdit ſa mere.

L'Auteur raconte les ſoins édifians du Préſident Fremiot pour l'éducation de ſes enfans, ſur tout pour leur inſpirer un conſtant attachement à l'Egliſe Catholique, &

une juste horreur du Calvinisme, qui étoit alors en France une secte séduisante. Jeanne Françoise faisoit dès lors connoître par divers petits traits, & convenables à son âge, qu'elle profitoit des instructions paternelles : & dans la suite ayant accompagné la Baronne d'Effran sa sœur, qui alloit s'établir en Poitou, elle refusa absolument un parti, d'ailleurs très-avantageux, par l'unique raison que c'étoit un Gentilhomme Huguenot : elle eut en cette occasion à essuyer les reproches & les froideurs du Baron & de la Baronne d'Effran, qui dans le dessein de l'arrêter dans la même Province, appuyoient la recherche du Gentilhomme. Les autres circonstances de ce voyage en Poitou, comme elles sont rapportées par l'Auteur, sont autant d'excellentes leçons pour les jeunes personnes qui entrent dans le monde.

Mademoiselle Frémiot s'en remit entiérement au choix de son pere pour un époux, & il lui proposa le Baron de Chantal, aîné de la Maison de Rabutin, & du côté ma-

ternel iſſu de celle de Saint Ber nard, qui par ſon merite & ſon courage, & ſur tout par ſa fidelité, s'étoit acquis l'eſtime, la bien-veillance & les bienfaits du Roi Henri Quatriéme. Les nopces ſe firent à Dijon : la Demoiſelle avoit vingt ans, & le Baron de Chantal vingt-ſept à vingt-huit : ils ſembloient faits l'un pour l'autre, tous deux bienfaits, tous deux aimables, tous deux prévenus d'une longue eſtime l'un pour l'autre ; auſſi leur mariage fut heureux.

Madame de Chantal vécut dans le mariage, comme elle avoit vécu étant fille ; c'eſt à dire, qu'elle fut l'exemple des femmes mariées par ſa ſageſſe, par ſa conduite, & par ſa complaiſance pour ſon mari, comme elle l'avoit été des filles de ſon âge par ſa modeſtie, ſa pieté & ſa douceur. Le Baron de Chantal n'avoit pas une pieté ſi tendre que celle de ſa femme ; mais c'étoit un Gentilhomme plein d'honneur, de droiture & de religion, zelé Catholique, bon ſerviteur du Roi, exact à tous ſes devoirs, ennemi de la débauche & du libertinage, & qui

vivoit dans une profeſſion auſſi licentieuſe que celle des armes avec toute l'exactitude d'un bon Chrétien. Il eſtimoit & aimoit tendrement Madame de Chantal, il reſpectoit ſa vertu, & ne trouvoit point mauvais qu'elle donnât à Dieu cette préférence qui lui eſt ſi dûë, & dont on ne doit jamais ſe diſpenſer.

Peu de jours après ſon mariage il l'emmena à Bourbilli, qui étoit ſa demeure ordinaire : il l'engagea en lui propoſant l'exemple de la défuncte Baronne de Chantal ſa mere, Dame d'une éminente vertu, de ſe charger de l'œconomie de la maiſon, & de la conduite des affaires : & l'on s'apperçut bientôt par le bon ordre qu'elle y mit, qu'il ne s'étoit pas trompé au jugement qu'il avoit fait de ſon bon eſprit & de ſa ſageſſe. Mr. l'Abbé Marſollier entre dans un détail de l'adminiſtration de Madame de Chantal, qui ſoutenu du ſtyle n'eſt pas indigne d'une hiſtoire compoſée pour inſtruire : il ſuffit ici de dire après lui qu'elle acquitta les dettes d'une maiſon obérée, qu'elle en ſoutint la dépenſe avec nobleſ-

ſe, & trouva même de quoi aſſiſter les pauvres dans une très-grande néceſſité. Dans une année de famine, qui arriva vers le commencement du dernier ſiécle, Madame de Chantal épuiſa ſes greniers pour ſoulager les pauvres, & ſe trouva réduite à un ſeul muids de farine de froment, & à quelque peu de ſeigle, qui lui étoit abſolument neceſſaire pour la ſubſiſtance de ſa maiſon: cependant la famine continuoit, & Madame de Chantal continua ſes aumônes pendant ſix mois, & jusqu'à la recolte, le muids de farine de froment & le peu de ſeigle fourniſſant toujours au beſoin de ſa famille, & à ceux des pauvres, ſans qu'ils paruſſent conſiderablement diminuer.

Pendant les abſences de Mr. de Chantal, qui par les engagemens de ſon état étoit ſouvent obligé d'aller à l'armée ou à la Cour, elle ne ſortoit point de chez elle, ſe retranchant toutes les viſites qui n'étoient pas de devoir, ou abſolument de bienſéance: divertiſſemens, jeux, bonne chere, tout ceſſoit. Le voyage qu'il fit à la Cour en 1601, ne lui

fut pas heureux : il tomba malade à Paris d'une dyssenterie, & fut obligé de se faire rapporter chez lui. Pendant le cours de sa maladie, qui fut dangereuse & longue, Madame de Chantal remplit excellemment les devoirs d'une femme fidelle, par son assiduité & son application à lui rendre tous les services.

La convalescence fut lente, & donna au Baron de Chantal le loisir de faire ses réflexions, & d'avoir des entretiens avec Madame de Chantal, sur la brieveté de la vie & sur l'instabilité des choses humaines : il crut même avoir des pressentimens de sa mort prochaine, & que des songes la lui annonceroient. Elle étoit moins éloignée que peut-être il ne pensoit : car un parent son voisin, & son intime ami, l'étant allé voir, & lui ayant proposé une partie de chasse, il s'y laissa engager par pure complaisance. Il avoit pris ce jour-là un habit de couleur de Biche : son parent s'y méprit, & croyant voir au travers des broussailles une bête fauve, le tira, & lui cassa la cuisse. Il mourut le neuviéme jour

de sa blessure, après avoir pardonné sa mort, & ordonné à Madame de Chantal & à son fils de n'en conserver aucun ressentiment, & après avoir reçu les derniers Sacremens. On renvoye au livre pour les circonstances.

Madame de Chantal se vit veuve à l'âge de vingt huit ans, avec quatre enfans, de six qu'elle avoit eûs; ceux qui lui restoient, étoient un fils & trois filles. Mr. Marsollier décrit ses vertus & ses pratiques de dévotion, ses occupations, ses peines intérieures dans son veuvage. Elle souhaitoit & demandoit dans ses plus ferventes prieres d'avoir un Directeur qui lui apprît la volonté de Dieu sur elle; & Dieu sembloit le lui promettre par des visions, sans qu'elle pût encore le démêler. Ce n'étoit pas celui auquel elle s'addressa, par le conseil de quelques Dames dévotes ses amies, qui lui en firent un grand éloge. C'étoit un Religieux demeurant à deux lieües de Dijon, qui lui fit d'abord une proposition qui lui parut suspecte: ce fut qu'il ne s'engageroit point à la con-

duire, qu'elle ne fît quatre vœux ; le premier, de lui obéïr ; le second, de ne le quitter jamais pour un autre ; le troisiéme, de garder un secret inviolable sur tout ce qu'il lui diroit ; le quatriéme, de ne parler qu'à lui seul de ce qui regarderoit sa conscience. Ensuite il la fatigua de pratiques extraordinaires & embarrassantes, l'accabla de priéres & de macérations : elle vécut néanmoins un an & quelques mois dans cet état pénible, toujours dans le doute & dans la contrainte.

Une autre sorte d'épreuve succéda à celle-là : Madame de Chantal fut obligée de condescendre à la volonté du vieux Baron de Chântal son beau-pere, qui menaçoit de se remarier, & de deshériter ses petits enfans, si elle n'alloit avec eux demeurer auprès de lui en sa Maison de Monthelon. Là elle eut moins à souffrir de l'humeur chagrine du Baron, que des maniéres impérieuses d'une maîtresse servante à qui il avoit donné toute autorité chez lui. Cette scéne de Monthelon n'est

pas une des moins travaillées.

Enfin, la providence manifesta qui étoit le Directeur destiné à Madame de Chantal. S. François de Sales accorda aux priéres du Parlement de Dijon d'y prêcher le Carême de l'année 1604, & le Président Fremiot invita sa fille à le venir entendre. Elle reconnut aussitôt celui qu'elle avoit vû dans une vision; & le S. Evêque de son côté la remarqua, & se souvint d'une vision qu'il avoit eûë au Château de Sales, qui la lui fit reconnoître. A la sortie de la Chaire il trouva l'Archevêque de Bourges, son intime ami; & aux marques que le Saint Evêque donna d'une Dame qu'il avoit distinguée entre toutes les autres par sa modestie singuliére & par son attention, l'Archevêque lui dit que c'étoit la Baronne de Chantal sa sœur.

Dans la suite du Carême comme le S. Evêque alloit souvent manger chez le Président Fremiot, ou chez l'Archevêque de Bourges, & qu'il y rencontroit toûjours Madame de Chantal, il eut occasion de l'entretenir. Il la remplit d'admiration par

la ſainteté de ſes entretiens familiers, comme par celle qui éclatoit dans ſes ſermons. Elle avoit une forte envie de lui découvrir ſon intérieur, & le Saint Prélat lui en donnoit toute la confiance qu'elle eût pû ſouhaiter : mais les vœux qu'elle avoit faits à ſon Directeur l'en empêchoient ; ce qui la fit ſouffrir d'une maniere d'autant plus violente, qu'elle ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'en parler. Tels furent les premiers commencemens de la ſainte liaiſon qui ſe forma entre Saint François de Sales & Madame de Chantal : on ne ſçauroit ici en ſuivre le progrès, que l'Auteur raconte avec exactitude.

On remarquera ſeulement, & en peu de mots, la perplexité dont étoit tourmentée Madame de Chantal ; qui ne pouvant douter, en ayant des ſignes manifeſtes, que la volonté de Dieu étoit qu'elle ſe mît ſous la conduite de S. François de Sales, craignoit que ce ne fût contrevenir aux vœux qui l'engageoient à ſon Directeur, & par conſéquent aller contre la volonté de Dieu. Plus le

déſir de ſuivre la volonté de Dieu étoit ardent en elle, plus ſes peines croiſſoient. Dans cette extrémité, elle s'adreſſa au P. Villars, Recteur des Jeſuites de Dijon, homme éclairé dans les voyes intérieures, en qui elle avoit confiance, & à qui elle ſe confeſſoit ſouvent. Comme elle lui eût expoſé les diſpoſitions où elle étoit, le P. Villars jugea qu'il n'étoit pas queſtion de lui donner des conſeils, qu'il falloit décider, & lui parler avec autorité. Il lui dit donc d'un ton aſſûré, „ C'eſt la volonté de Dieu que vous „ vous rangiez ſous la conduite de „ Monſieur de Géneve, elle vous „ eſt convenable, & non celle que „ vous ſuivez maintenant : il a l'eſ„ prit de Dieu & de l'Egliſe, & la „ divine Providence veut de vous „ quelque choſe de grand, vous „ donnant ce ſéraphin terreſtre pour „ vôtre conduite. Ces paroles rendirent à Madame de Chantal un calme qui fut bientôt troublé par le Directeur, & puis rétabli par un Pere Capucin d'une éminente vertu qu'elle conſulta, & encore troublé

par le Directeur : enfin, affermi par une seconde décision du P. Villars. En effet, ces vœux indiscrets étoient absolument nuls.

Au reste, la plus grande consolation de Madame de Chantal étoit de recevoir des lettres de S. François de Sales, qui lui écrivoit avec une admirable sagesse. Elle alla prendre ses conseils au Château de Sales, où elle demeura dix jours, & se mit enfin entierement sous sa conduite. Là il lui dit en général, que Dieu lui avoit communiqué quelque chose pour une maniere de vie, qu'il ne lui diroit que dans un an. L'Auteur fait le récit des entretiens du S. Evêque, & des regles qu'il lui prescrivit pour ses exercices de piété.

Retournée à Monthelon, elle s'occupa de l'éducation de ses enfans, de l'instruction de ses domestiques, du service des pauvres malades. Les singularitez que l'Abbé Marsollier raconte de sa courageuse charité envers un malheureux, pourri de lépre, & d'une femme rongée d'un affreux cancer, donnent de l'admi-

ration. Son aſſiduité à ſoigner les malades en un tems que la diſſenterie cauſoit une grande mortalité, lui attira le même mal qui la réduiſit à l'éxtrémité.

Un extrait ne ſçauroit rapporter dans le détail tout ce qui ſe paſſa dans le tems que S. François de Sales diſpoſoit Madame de Chantal pour commencer l'Inſtitut de la Viſitation : & ce ſeroit affoiblir la narration de l'Auteur, ſi l'on y touchoit, ſur ce qui concerne la maniére dont elle ſe ſépara de ſon pere, de ſon beau pere, de ſon fils, de ſa famille, de ſes amies ; & qu'elle rompit le reſte des engagemens qui la retenoient encore au monde.

Elle arriva à Annecy le jour du Dimanche des Rameaux 1610 : & le jour de la Fête de la ſainte Trinité fut pris pour donner commencement au nouvel Inſtitut de la Viſitation, qui alers conſiſta en trois perſonnes ; ſçavoir, Madame de Chantal, Mademoiſelle Faure, fille du Préſident Faure, & qui avoit été promiſe au Comte Loüis de Sales frere du S. Evêque de Geneve,

& Mademoiſelle de Brechard, d'une bonne maiſon de Nivernois.

Quand Madame de Chantal vit de près ce qu'elle alloit entreprendre, elle en fut effrayée; abandonner un pere & un beau pere dans leur extreme vieilleſſe, laiſſer des enfans à l'âge où ils avoient le plus de beſoin d'elle. Et pourquoi de telles démarches? Pour un deſſein difficile à exécuter, & dont le ſuccès étoit incertain; mais d'ailleurs comment reculer après l'éclat qu'avoit fait ſa retraite? Elle ſurmonta cette tentation, & ſe délivra de ces penſées inquietantes par un acte de réſignation à la volonté de Dieu.

Selon le premier projet que s'étoit formé S. François de Sales de l'inſtitut de la Viſitation, les perſonnes qui le composeroient ne devoient être aſtreintes à la clôture que pendant une année de Noviciat, & engagées ſeulement par des vœux ſimples; & puis vacquer à ſoigner les pauvres malades. La Mere de Chantal & ſes premieres compagnes s'arrêterent là d'abord. Mais à la perſuaſion du Cardinal de Marque-

mont, Archevêque de Lyon, le ſaint Evêque alla plus loin, & changea le nouvel Inſtitut en Ordre Religieux. Alors il ramaſſa les Conſtitutions de divers Ordres, dans le deſſein d'en prendre ce qui conviendroit le plus aux vûës qu'il s'étoit propoſées. Il ſe régla particulierement ſur celles des Peres de la Compagnie de JESUS : il en admiroit l'ordre & le plan, l'équité, la ſageſſe, l'éxactitude, & cette prévoyance admirable, qui n'avoit pas permis à leur ſaint Fondateur d'omettre la moindre choſe qui pût contribuer à maintenir la piété dans un Ordre deſtiné à tant d'emplois différens, & toujours occupé du ſalut du prochain.

L'Abbé Marſollier dit de ſi belles choſes & ſi édifiantes, il s'exprime avec tant d'onction ſur ce qui concerne le plan général de l'Ordre de la Viſitation, & ſes prémiers établiſſemens, qu'en le liſant on ſe ſent ſurpris d'admiration, & l'ame remplie de ſentimens de pieté. Ces établiſſemens ne ſe firent pas ſans qu'il y eût des oppoſitions à ſurmonter,

& à ſouffrir ſouvent juſqu'à manquer du neceſſaire. L'Auteur fait une réflexion judicieuſe, & qui a ſon application à tous les Ordres Religieux. " Sur tout, dit-il, dans „ les tems difficiles il ſeroit bon de „ penſer quelquefois à ce que l'établiſſement de l'Inſtitut a coûté aux „ premieres meres de l'Ordre : ces „ Maiſons aujourd'hui ſi bien bâties „ & ſi bien pourvûës n'ont pas toujours été ſur le pied où on les voit. „ La pauvreté & les ſouffrances leur „ ont ſervi de fondement. On ne „ s'en plaignoit point, on regardoit „ alors la privation des commoditez „ de la vie comme des plus ſûrs „ moyens de conſerver la ferveur, „ & de maintenir l'Ordre dans ſon „ premier état. C'eſt ſans doute une „ réflexion qu'on fait encore aujourd'hui ; & comme l'on n'eſt pas ex- „ poſé aux mêmes peines, on doit „ en remercier Dieu, & en faire un „ bon uſage.

Le progrès fut ſi merveilleux, que pendant le peu d'années que le ſaint Fondateur vécut depuis le changement de la Congrégation en titre

d'Ordre de Religion, il vit jusqu'à treize Monasteres bien établis, à Annecy, à Lyon, à Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Orleans, Dijon, & en plusieurs autres des principales villes du Royaume. Dieu multipliant ses bénédictions depuis sa mort, la vénérable Mere de Chantal, sa fidelle coopératrice, qui ne lui survécut qu'environ dix-neuf ans, en fonda jusqu'à quatre-vingt sept, en y comprenant ceux dont on vient de parler. Depuis ce tems-là le nombre des monasteres est augmenté jusques à plus de cent cinquante. L'Ordre même, renfermé d'abord dans la France & dans la Savoye, s'est étendu dans l'Italie, dans l'Allemagne & dans la Pologne.

L'éminente vertu de la Mere de Chantal n'éteignit point en elle sa sensibilité pour les personnes qui naturellement devoient lui être cheres : mais elle la regla par une parfaite soumission à la volonté de Dieu, & ce fut dans ces dispositions qu'elle reçut & soutint les afflictions les plus vives, la mort lui

ayant enlevé presque toute sa famille avec des circonstances douloureuses. On a dit qu'au tems qu'elle quitta le monde elle y laissa trois filles & un fils. Sa fille aînée fut mariée au Baron de Thorens, frere de S. François de Sales, laquelle étant demeurée veuve, jeune & enceinte, mourut d'une couche précipitée entre les bras de sa mere dans le monastere même d'Annecy. Sa seconde fille épousa le Comte de Toulonjon, qui mourut à Pignerol, dont il étoit Gouverneur. Son fils, le Baron de Chantal, d'un rare merite, fut tué à la descente des Anglois dans l'isle de Rhé, à l'âge de trente & un an; sa femme le suivit d'assez près: il l'avoit laissée enceinte, & elle accoucha d'une fille qui fut depuis la Marquise de Sevigni, Dame des plus spirituelles & des plus accomplies de son tems. La mort d'un pere qui l'avoit aimée tendrement, celle de l'Archevêque de Bourges, son unique & cher frere, & Prélat d'un mérite distingué, lui causerent une extreme douleur: il faut encore ajouter la mort du

Commandeur de Sillery, son intime & généreux ami, & Fondateur du monastere de la Visitation en la ruë S. Antoine à Paris.

Du côté de la Religion elle perdit son Saint Directeur, celui qui avoit succédé à S. François de Sales en la direction de son ame; le frere & le successeur de son Bien-heureux pere; les premiéres & les principales Meres de l'Ordre, ses fidelles coopératrices dans les établissemens & dans le gouvernement. Elle fut elle même sujette à de fréquentes & dangereuses maladies; & au lieu des consolations, ce ne sont que des ariditez, des désolations, des peines intérieures. C'est ainsi que Dieu traite les ames fortes, celles qu'il appelle à une éminente sainteté.

La Mere de Chantal étoit à Bellay, quand elle apprit la mort de S. François de Sales. L'Abbé Marsollier n'entreprend point d'expliquer quels furent alors ses sentimens sur la plus grande perte qu'elle pouvoit faire, il rapporte ce qu'elle en écrivit à une Superieure de l'Ordre.

Elle rendit à sa memoire le témoignage de son attachement inviolable, & de sa sincére vénération ; elle lui fit bâtir un tombeau magnifique, recueillit & fit imprimer les œuvres de cet excellent maître de la vie spirituelle, obtint du Pape des Commissaires pour informer de ses miracles, & pour commencer le procès de sa béatification.

Un des beaux endroits & des plus touchans de la vie de la Mere de Chantal est ce qui se passa entre elle & la Duchesse de Montmorency à Moulins. Ce fut en cette ville qu'au retour d'un voyage de Paris elle termina sa sainte vie, assistée par le P. de Lingendes, alors Recteur du collége de la Compagnie de Jesus, qu'elle avoit demandé. Toutes les circonstances de sa mort sont édifiantes, & rapportées avec une grande exactitude par l'Auteur. Elle mourut le 13^e^ de Decembre 1641, âgée de soixante neuf ans. Elle avoit promis son cœur aux religieuses du monastere de la ruë S. Antoine à Paris ; elle leur avoit même rëïtéré, donné par écrit & signé cette promesse :

mais Madame de Montmorency refusa de le leur rendre, elle le renferma dans un grand Reliquaire d'argent soutenu par des Anges, & le retint à Moulins. Elle retint aussi les yeux, & envoya le corps à Annecy. L'Auteur raconte plusieurs miracles opérez par son intercession, & pendant sa vie, & après sa mort.

Avec les vertus Chrétiennes & religieuses de la Mere de Chantal il falloit qu'elle eût de grands talens naturels. S. François de Sales comptoit si fort sur son bon esprit, qu'il ne regloit rien par rapport à l'Institut de la Visitation sans prendre ses avis. Après la mort du S. Fondateur elle ne s'arrêta pas à maintenir les choses sur le pied où elles étoient, ce qui néanmoins eût déja été considerable: mais elle fit plus de fondations qu'elle n'en avoit faites pendant sa vie. Quelle étenduë d'esprit ne falloit-il pas pour cela, quelle prévoyance, quelle prudence pour le choix des sujets, quelle habileté pour en former un si grand nombre, & pour ne se méprendre pas dans la destination qu'elle en faisoit? En un mot,

quelle grandeur d'ame, quelle fermeté ne falloit il pas pour entreprendre, pour exécuter, pour maintenir tant & de si grandes choses qu'elle a faites, & qui subsistent encore aujourd'hui au même état qu'elle les a mises? Après cela il ne faut pas s'étonner, si elle a été si généralement estimée de tous ceux qui la connoissoient particuliérement; si les Princes même & les Souverains ont eû pour elle de la vénération.

La derniére partie de l'ouvrage est de l'esprit, de la conduite & des maximes de la vénérable Mere de Chantal.

Article CXXI.

L'ART HERALDIQUE, CONTENANT *la maniere d'apprendre facilement le Blaſon; enrichi des figures neceſſaires pour l'intelligence des termes. Nouvelle édition, revûë, corrigée & augmentée, Par A. Playne A.* E. F. A Paris, chez Charles Oſmont, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France, 1717. *In douze, pages 291.*

On ne manque pas de livres pour apprendre le Blaſon; & le Pere Meneſtrier compte environ trois cens Auteurs qui en ont traité: ſi l'on en croit un d'eux *, c'eſt une étude qui a ſes profondeurs & ſes abîmes, où l'eſprit humain trouve toujours à creuſer de plus en plus. S'il l'entend de l'origine des Armoiries, il faut lui avoüer, qu'après les recherches qu'en ont faites pluſieurs ſçavans, elle eſt encore incertaine. Vraiſemblablement les Armoiries ſont nées dans les tems de la Chevalerie, peut-être dans les Tournois, peut-être

* *Scohier Chanoine de Mons.*

dans les armées, lorſque les Seigneurs & les Bannerets y conduiſoient des troupes de Chevaliers ; & de là elles ſont paſſées à l'uſage qu'elles ont preſentement, de diſtinguer les Maiſons & les familles.

Sçavoir parfaitement le Blaſon, ce ſeroit à la vûë des Armoiries qui ſe préſentent, reconnoître & pouvoir dire à qui elles appartiennent. Il eſt moins difficile de les déchiffrer & de les blaſonner par leurs émaux, & pas les piéces dont elles ſont chargées : & c'eſt une eſpece de langage à apprendre, qui hors de là ne ſe parle point. Au reſte, il n'eſt pas bien ſéant de l'ignorer, & il fait une partie d'une belle & honnête éducation.

Ce Livre ſera d'un grand ſecours pour s'en bien inſtruire : tant de pieces qui ont leurs noms particuliers, y ſont arrangées avec ordre, & expliquées avec netteté. Une marque ſûre de la bonté du Livre, dit l'Imprimeur dans un avis au Lecteur, c'eſt le débit des éditions qui ont précedé celle-ci, & qui ne la valoient pas, puiſqu'elle eſt revûë, corrigée

& augmentée. Ces derniers ſoins pour le perfectionner ſont de M. Playne, & le premier Auteur a été M. Baron, comme on l'apprend du même avis au Lecteur.

Le Livre eſt diviſé en trois parties. La premiere traite du champ de l'écu, des piéces, & des autres choſes qui s'y mettent; la ſeconde des ornemens exterieurs de l'écu, tels que ſont les couronnes, les caſques, les lambrequins, les ſupports, les tenants, les marques de dignitez & d'emplois honorables; la troiſiéme des titres & ceintures funebres, des pavillons arborez ſur les vaiſſeaux pour diſtinguer les diverſes nations; enfin, des ſignifications morales des armoiries.

L'Auteur dit que l'invention de différentier les émaux des armoiries par les hachures eſt nouvelle, & n'a commencé d'être en uſage que depuis environ cent ans. Du reſte, elle eſt très commode & très bien trouvée, pat rapport à la gravure ſur la vaiſſelle, & à la ſculpture, où les couleurs ne ſçauroient être appliquées.

Il avertit que quoique les fourrures ſe prennent indifféremment pour

les métaux & pour les couleurs, il faut pourtant dire bezants, & non pas tourteaux d'hermines, ou de vaire. De là naît une queſtion ; ſçavoir, s'il eſt permis d'appliquer ces ſortes de bezants ſur un champ d'or, ou d'argent? Le pourpre, dit-il, a le même privilege d'être pris pour métal, ou pour couleur; mais il eſt fort rare dans les armoiries.

Il remarque qu'il y a deux exceptions de la regle qui ordonne de mettre couleur ſur métal, & métal ſur couleur. Car premierement une briſure de couleur entre dans un champ de couleur, ce qui eſt évident pour celles d'Anjou & de Bourbon; ſecondement, les accompagnemens d'une figure comme ongles, langue, griffes, crêtes, couronnes, peuvent être de métal ſur métal, ou de couleur ſur couleur; parceque les briſures ſont regardées comme étant ajoutées aux armoiries, & n'en faiſant pas une partie; & que les accompagnemens d'une figure portent plus ſur elle que ſur le champ de l'écu.

Les briſures ne ſont pas ſeulement

des lambels, des bordures, des orles, des cotices, des bâtons : ce sont aussi quelquefois des piéces ajoûtées sur l'écu, comme des étoiles, des croissans, des roses, des billettes, des besants, des tourteaux ; quelquefois encore ce sont des changemens dans les émaux : ce qui est d'autant plus remarquable, que cette diversité qui se voit dans les armes cause de l'erreur dans les généalogies, & fait juger que deux familles sont distinguées, qui en effet ne sont que différentes branches sortant du même tronc.

ARTICLE CXXII.

*ANCIENNE ET NOUVELLE Discipline de l'Eglise touchant les Benefices & les Beneficiers, extraite de la Discipline composée par le R. P. Loüis Thomassin, Prétre de l'Oratoire; avec des Observations sur les libertez de l'Eglise Gallicane, & la vie de l'Auteur. Par M*** Avocat au Parlement.* A Paris, chez Jean de Nully, ruë S. Jacques, à l'image S. Pierre, 1717. *In 4°, pages* 631.

DE ce grand nombre d'ouvrages qu'a laissé le P. Thomassin, ce-

lui qui sans comparaison fait le plus d'honneur à la memoire de ce sçavant & laborieux Auteur, est son ample & docte Traité de la Discipline de l'Eglise. Il le composa en François, & le fit imprimer en trois volumes *in folio* l'an 1679. Ensuite pour obéïr au Pape Innocent XI, qui témoigna désirer qu'un ouvrage qui pouvoit être utile à l'Eglise se répandît par tout par une Traduction Latine, le P. Thomassin l'entreprit & l'acheva en dixhuit mois, tems qui semble à peine suffisant pour le décrire : & l'édition Latine parut en 1688. A la verité son stile se sent de cette précipitation ; & en général il ne paroit pas dans ses écrits qu'il se soit arrêté à chercher de l'élegance, ni même à mediter beaucoup sur l'arrangement & sur l'ordre des matieres, que sa grande lecture, son excellente memoire, & ses recueïls lui fournissoient abondamment.

Comme le rang que le Pere Thomassin tient entre les Auteurs excite une juste curiosité de le connoitre ; & que d'ailleurs sa vie composée en Latin par le P. Bordes est, pour ainsi

dire, cachée dans un ouvrage * qui ne se trouve que dans les Bibliotheques les mieux fournies, & qui est le moins recherché, M*. s'est déterminé à la mettre dans un plus grand jour, en l'insérant dans sa préface. Mais le Dictionnaire de Moreri est entre les mains de tout le monde ; & après le bel éloge qu'on y voit du P. Thomassin, on se croit dispensé d'y retoucher, si ce n'est pour suppléer une omission considerable. Le P. Bordes assûre, comme le sçachant de bonne part, que si le P. Thomassin étoit allé à Rome, où le Pape Innocent XI l'invita, il n'auroit pû éviter d'être fait Cardinal ; & que même le Pape délibéra de le comprendre dans la nombreuse promotion de 1686.

C'est le sort des bons Livres, quand ils sont longs, d'être réduits en des abbregez, qui souvent & selon les vûës différentes des Abbreviateurs, ne les font connoitre qu'en partie. Ainsi le P. Loriot de l'Oratoire, dans

* *Glossarium Universale Hebraïcum. Elle est aussi ajoutée à son livre du Négoce & de l'Usure.*

l'abregé qu'il publia de la Diſcipline de l'Egliſe en 1702, n'a touché qu'en ce qui concerne la Morale. Le nouvel Abbreviateur s'eſt propoſé de la renfermer toute dans un volume médiocre ; comme ces miroirs, dit-il, qui raſſemblant tous les traits d'un objet, le font voir en raccourci.

Reſſerrer les raiſonnemens trop diffus & les réflexions trop étendüës d'un Auteur Original, retrancher ſes rédites & ſes diſcours ſuperflus, réduire pluſieurs de ſes pages en peu de lignes, non ſeulement ſans rien ôter de ce qu'il veut faire entendre, mais en lui donnant par là plus de grace & de vivacité ; c'eſt plûtôt refondre & perfectionner ſon ouvrage, que l'abbreger. *Labor hic, quam ſcribere major.* Voilà pourtant ce que M*. a prétendu faire, & ce qu'il promet. Quant aux autoritez & aux preuves tirées de l'hiſtoire Eccleſiaſtique, qui ſont proprement le fonds du livre, il ne ſe contente pas de rapporter les principales ; il indique auſſi les autres : & en le liſant, on ſe ſent comme entraîné rapidement à travers mille objets qui me-

ritent chacun une attention particuliere, & qu'on ſouhaiteroit de pouvoir conſiderer plus à loiſir. Aux endroits enfin qu'il a jugé n'être pas conformes à la Juriſprudence uſitée en France, il a mieux aimé ajouter de courtes obſervations, que de faire des changemens dans le texte de ſon Auteur.

Le ſuccès du grand ouvrage du Pere Thomaſſin en fait augurer un heureux pour celui-ci, qui eſt ſa fidelle expreſſion; & comme c'eſt plûtôt un livre renouvellé que nouveau, on n'entrera pas dans le détail des matieres. Il s'eſt gliſſé quelques fautes d'impreſſion, ou d'inadvertence, *page* 59^{e}. A l'occaſion des nouveaux Evêchez érigez dans le nord par Adalbert Archevêque de Hambourg, il faut mettre Iſlande, au lieu d'Irlande: *page* 232^{e}. *Crypta Ferrata*, au lieu de *Scripta Ferrata*, celebre monaſtere de l'Ordre de S. Baſile proche de Freſcati: *page* 336^{e}. d'Aqs, ou de Dax, au lieu d'Aix: on n'a jamais entendu appeller la Métropole de Nortvege comme à la *page* 44^{e} Frondon, ou Nidron; c'eſt

Drontheim, ou Dronthen, en Latin *Nidrosia.* On en omet d'autres semblables.

Avec toute la fidélité que M*. semble avoir jurée au P. Thomassin, ce n'eût pas été s'en écarter d'user d'un peu de critique hors du texte, & dans ses Observations, qui en seroient devenuës plus utiles. Par exemple, il dit *page* 252[e]. d'après son sçavant Auteur *. » Ingelger Comte » d'Anjou ayant assisté à la Translation du corps de S. Martin, le Chapi- » tre de l'Eglise de Tours donna une » de ses Prébendes à ce Comte & à » ses Héritiers. Foulques le Bon Com- » te d'Anjou assistoit à l'Office à S. » Martin en habit de Chanoine. Nos » Rois ayant succedé à tous les droits » des Seigneurs d'Anjou, ont joüi de » cette Prébende avec le titre d'Ab- » bé. L'Archevêque de Tours prie » le Roi Loüis VII, en qualité d'Ab- » bé de S. Martin, d'obliger le Tré- » sorier & le Chapitre de lever un » interdit qu'ils avoient prononcé ». Il eût été bon d'observer en cet endroit, Que nos Rois sont Abbez, &

* *P.* 1. *l.* 3. *c.* 64. *edit. Lat.*

non pas ſimplement Chanoines de S. Martin de Tours, & que ce titre leur a été tranſmis par Hugues Capet, qui l'avoit reçu de ſes antérieurs Robert le vaillant, Robert Roi de France, & Hugue le Grand. Certainement Loüis VII ne l'a point eû, comme ayant ſuccédé à tous les droits des Seigneurs d'Anjou ; car il ne poſſeda jamais cette province, qui ne fut réünie à la Couronne que par Philippe Auguſte: & les Comtes d'Anjou ne furent jamais Abbez de S. Martin. Ingelger eut le titre de Tréſorier, & de Défenſeur, qui ne paſſa point à ſes ſucceſſeurs, & ceux-ci furent ſeulement Chanoines, comme il paroit par la Chronique d'Anjou ſur le Chapitre de Foulques le Bon.

Pluſieurs autres endroits pourroient donner lieu à de ſemblables obſervations.

ARTICLE CXXIII.

SAGGI DI LETTERATI eſercizi di Filergiti di Forli Racolti da Ottaviano Petrignani Se-

gretario dell'Academia, e dal medesimo dedicati All'Eminentissimo e Reverendissimo sig. Cardinale Girlio Piazza Patrizio Forliveze, Viscovo di Faenza. C'est à-dire, *Essais des exercices de Litterature qui se sont faits à Forli dans l'Academie des Filergites, & qu'Octavien Petrignani, Secretaire de cette Academie, a recueillis, & qu'il a dédiez à l'Eminentissime & Reverendissime Seigneur le Cardinal Piazza Patrice de Forli, & Evêque de Faenza.* A Forli, chez Paolo Selua, en 1714 *In octavo*, 739 *pages.*

L'Academie des Filergites établie à Forli remplit la signification du nom qu'elle s'est donnée. Elle fait paroitre un ouvrage qui doit être un monument éternel de son application au travail. Ses assemblées ne sont pas pour elle un amusement honorable, où l'on vient entretenir la réputation qu'on a d'hommes de Lettres, sans en donner de preuves. Le public a déja profité des exercices littéraires de ces habiles Académiciens. Voici une nouvelle production de leur es-

prit & de leurs recherches, qui nous eſt préſentée par le Seigneur Octavien Petrignani, qui par ſon mérite a été choiſi Secretaire d'une ſi floriſſante compagnie. Par une déférence qu'il eſt toujours bienſéant aux ſubalternes d'avoir pour leurs Chefs, M. Petrignani défére tout l'honneur de cet ouvrage à l'illuſtre Comte Fabrizio Antonio Monſignani, Prince de l'Academie de Forli. Sur le témoignage qu'il en rend nous ne pouvons qu'admirer l'érudition & le goût du digne Préſident d'une ſi ſçavante aſſemblée.

Rien de plus méthodique & de plus précis que l'idée de *l'imitation* que les Filergites ont donnée à la Poëſie conſiderée en général. *L'imitation* eſt l'ame, elle eſt le caractere ſpécifique de tous les genres de Poëmes. En effet, la peinture eſt la ſœur de la Poëſie, dit Horace, *ut Pictura Poëſis erit.* Ainſi comme la Peinture conſiſte toute dans *l'imitation*, la Poëſie ceſſeroit de l'être, ſi elle ceſſoit d'imiter. Non pas que le Poëte doive être le copiſte d'un autre Poëte, & s'aſſervir à ſuivre les

idées, les expreſſions, & les nombres d'autrui ; cette ſtérilité d'invention, ou d'élocution, ſeroit un vice dans l'art poëtique, bien loin d'en être une perfection, qui en conſtitüe l'eſſence, ou du moins qui en ſoit comme le genre, & qui la range parmi les Arts, qui repreſentent par *imitation.* Le point eſt de décider en quoi conſiſte cette *imitation* qui fait le Poëte. Ariſtote, à la verité, convient qu'elle entre comme une partie néceſſaire dans l'eſſence de la Poëſie ; mais qui le croiroit ? il a omis de définir l'imitation Poëtique, du moins dans toute l'étenduë qu'elle doit avoir, par raport à l'ode, à l'idille, & à l'épithalame, comme par raport à la Tragédie, à la Comédie, & à l'Epopée. Eſt-ce que la poëtique d'Ariſtote n'eſt au vrai qu'un recueil de memoires que le Philoſophe avoit raſſemblez pour en compoſer un Traité, & qu'il ne put mettre en œuvre prévenu par la mort ? Eſt-ce que ſon art poëtique n'eſt venu à nous que tronqué, & qu'il ne nous en reſte que des fragmens ? Quoi qu'il en ſoit, nous ne trouvons

point dans Ariſtote la définition de ce genre *d'imitation* qui convient à la Poëſie, priſe dans toute ſon étenduë. Au défaut du diſciple Meſſieurs les Filergites ont eû recours au maître. Platon, dans ſon ſophiſte, définit ainſi *l'imitation* qui convient aux Arts. C'eſt, dit-il, la *repréſentation de l'idée qu'on s'eſt formée d'un objet, ou vrai, ou ſeulement vraiſemblable.* Ainſi l'imagination du Peintre, du Sculpteur, & du Poëte, ſe forge une image, que le Peintre imite à l'aide du pinceau & des couleurs; & le Poëte, par des paroles meſurées & par des mots ſonorez & cadencez. Donnons après les Academiciens de Forli, une deſcription exacte de l'imitation Poëtique. *C'eſt la reſſemblance d'une image de choſes vraiſemblables que le Poëte s'eſt figurées par l'invention, & qu'il exprime par une meſure de paroles harmonieuſes, pour contribuer au plaiſir & à l'utilité publique.* On peut dire que toute l'eſſence de la Poëſie eſt renfermée dans ces courtes paroles: l'invention du Poëte exercée ſur des choſes, du moins vraiſemblables, en eſt la matiere; l'energie du diſ-

cours qui repréſente vivement & par des expreſſions meſurées toute la beauté de ſon idée interieure en eſt la forme ; enfin, l'envie de plaire en inſtruiſant, c'en eſt la fin, c'en eſt le but unique.

De cette définition, qui a échappé aux ſoins d'Ariſtote, & dont Platon a donné la premiere ouverture, Meſſieurs les Filergites tirent toute la matiere des diſſertations qui vont ſuivre. 1°. A l'occaſion de ces paroles, *la Poëſie eſt la reſſemblance d'une image de choſes au moins vraiſemblables*, ils examineront ſi le le ſeul vrai, ou ſi les ſeules fictions ; ſi les ſeuls faits hiſtoriques, ou ſi des évenemens controuvez ; enfin, ſi des choſes incroyables, ou ſi le vraiſemblable ſeulement, peuvent ſervir de matiere à la Poëſie. 2°. Sur cette partie de la définition, *que le Poëte exprime par une meſure de paroles harmonieuſes*, ils diſcuteront ſi les vers ſont abſolument néceſſaires à la poëſie ; & ſi la proſe n'y ſuffit pas. Enfin, au ſujet de ces mots, *pour contribuer au plaiſir & à l'utilité publique*, ils établiront que le plaiſir ſeul, que l'utilité

ſeule, ne doivent pas être la fin du Poëte ; mais le plaiſir inſéparablement uni à l'utilité. Tel eſt le plan de l'important ouvrage que Meſſieurs les Filergites préſentent au public. La diction de leur Secretaire eſt élégante, ſans être affectée, & l'on peut dire qu'il n'y manque rien de la clarté & de l'ordre qui font la perfection du diſcours didactique.

Pour établir ce qui peut rendre l'imitation Poëtique ou bonne, ou défectueuſe, Meſſieurs les Filergites poſent comme un principe inconteſtable, que les ouvrages de poëſie ſont une compoſition ingénieuſe d'actions, plûtôt feintes que veritables, dont les fictions doivent reſſembler à la vérité. Ainſi comme le vraiſemblable eſt la ſeule matiere néceſſaire de la poëſie, après avoir donné une idée du vrai, du faux, & de la fiction, ils inſiſtent ſur le vraiſemblable. Les regles que ces ſçavans Académiciens nous en donnent ſont le morceau le plus fini de leur traité.

Le vraiſemblale donc eſt, diſent-ils, une image ou une reſſemblance

du vrai. Auſſi la fiction poëtique ne doit point aller juſqu'à altérer la nature des choſes, comme à rendre les orebis auſſi formidables que les ſerpens, & les tigres auſſi paiſibles que des agneaux. C'eſt le précepte d'Horace ;

Sed non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes ovibus geminentur, tigribus agni.

Par là les Filergites condamnent e hardieſſe du Favorin & d'Eraſme, dont celui ci loüe la *folie*, & l'autre a *fiévre*. Ce ſont des éloges à pure perte. On eſt dégoûté d'avance d'un encens ſi témérairement prodigué.

Cependant, pourroit-on dire, le ſeul vrai eſt l'objet de l'entendement. C'eſt du vrai qu'il ſe repaît, c'eſt ſon objet, ſon aliment, & dans le ſeul vrai il trouve du repos & du plaiſir. Meſſieurs les Filergites en conviennent. Auſſi le vraiſemblable enferme toujours un genre de vrai, qui ſuffit à l'eſprit pour le contenter. Toute action vraiſemblable, quelque feinte qu'elle ſoit d'ailleurs, eſt

toujours véritablement poſſible. Cette verité tranſcendentelle qui en eſt inſéparable donne une ſatisfaction ſuffiſante à l'eſprit. Le ſeul impoſſible & le ſeul incroyable, qui n'ont pas même la moindre apparence de vrai, rebutent l'eſprit, le révoltent, & lui ôtent tout le plaiſir de ce qu'on lit, ou de ce qu'on récite. C'eſt donc la vérité & la fiction réünies enſemble qui font l'agrément eſſentiel de la Poëſie. Dans la plûpart des ſciences elles s'entredétruiſent, ici elles compatiſſent, & par leur concert elles font l'enchantement de l'eſprit. Le charme eſt complet, lorſque le merveilleux vient au ſecours du vraiſemblable. Un événement nouveau brillant, inattendu, lorsqu'il n'a rien d'incroyable, nous ſaiſit, nous enleve.

Au reſte, on ne peut conteſte que le vraiſemblable eſt la matier néceſſaire de la poëſie. Au ſentimen du Caſtelvetro, la poëſie n'eſt qu'un imitation, ou qu'une reſſemblanc de l'hiſtoire. De même donc qu l'Hiſtorien n'a que le vrai pour objet, de même le Poëte ne s'exerc

que ſur le vraiſemblable. En effet, s'il ne s'attachoit qu'au vrai, il confondroit les objets de ces deux facultez diſtinctes, & il ceſſeroit d'être l'imitateur de l'hiſtoire, pour n'être qu'Hiſtorien. Ce principe des Filergites eſt auſſi vrai dans le Tragique que dans l'épopée. Y faire entrer des Epiſodes ou incroyables, ou impoſſibles, ce ſeroit détruire la fin de la Tragédie. Elle conſiſte à inſpirer de la crainte, ou de la compaſſion, pour les Héros malheureux qu'on y introduit ſur la ſcene. Mais quelle crainte, quelle compaſſion peut naître d'une ſituation, quelque déſaſtreuſe qu'elle ſoit, dès là qu'on ne croit pas poſſible qu'elle tourne à mal pour les intereſſez ? Il en eſt ainſi du Poëme Epique. Comment inſtruira-t-il à la vertu, lorſque des faits héroïques imaginez contre toute créance, ſeront au deſſus des efforts des hommes & des Dieux ?

Il y a plus ; l'impoſſible poëtique ſe tire encore de la diſconvenance des événemens avec le tems, le lieu, & les perſonnes. Avec le tems : les Filergites trouvent peu de vraiſem-

blance au 6^e^ L. de l'Iliade à la conversation de Glaucus & de Diomede. Tandis que dans le parti de l'un, & dans le parti de l'autre, tout ne respire que le carnage, Diomede, de lion qu'il étoit, s'y radoucit comme un mouton. Il interroge Glaucus sur toute sa généalogie. C'est un contretems qui défigure tout à la fois le Poëme, & le caractere de Dioméde. Avec le lieu : Homere au 18^e^ livre de l'Iliade, transporte au ciel la boutique de Vulcain, & fait retentir l'Olimpe des coups qu'il donne sur l'enclume. Virgile corrige en mieux, disent les Filergites, la fiction du Poëte Grec. Il établit en Sicile les forges divines, & il transforme en durs Cyclopes, les belles Nymphes qu'Homere fait servir aux travaux fatigans de Vulcain. Enfin, avec la personne : Ne nous écartons point de la même fiction qu'Homere fait de Vulcain & de ses fourneaux. Il imagine que ce Dieu enfumé donne ses Audiences au ciel, qu'il se débarboüille un peu, pour paroitre avec décence sur son trône, &

qu'il y paroît quelquefois à demi noir & à demi décrassé. Enfin, pour tout ouvrage, il ne lui fait faire que des chaudieres & des trepieds. Les judicieux Filergites ont bien remarqué que le sage Virgile ne fait travailler Vulcain qu'en cachette, & dans un antre séparé de la demeure des Dieux. Enfin, qu'il ne l'occupe qu'à des ouvrages dignes d'un Dieu, à forger des foudres pour Jupiter, ou une Égide pour Pallas.

L'impossible métaphysique, qui renferme toujours une contradiction, ne peut jamais être mis en œuvre. On fait un peu plus de grace à l'impossible physique. Ce qui surpasse les forces de la nature humaine, devient quelquefois praticable par l'intervention des Dieux, ou des genies subalternes. A l'égard de l'impossible moral, il semble qu'Aristote en a voulu parler dans une regle de la Poëtique conçuë en ces termes ; *il faut plûtôt choisir l'impossible, pourvû qu'il soit vraisemblable, que le possible, quand il n'a nulle vraisemblance.* Par là, le Philosophe

ſuppoſe qu'il peut y avoir un genre d'impoſſible, qui pourtant ſoit compatible avec le vraiſemblable. C'eſt ainſi, diſent Meſſieurs les Filergites, que, moralement parlant, il n'eſt guere poſſible qu'Agamemnon ait longtems gardé dans ſa tente Briſeis qu'il aimoit à la paſſion, ſans donner d'atteinte à ſa vertu. Il a beau jurer, au neuviéme & au vingtiéme livre de l'Iliade, qu'il la rend telle qu'elle ſortit des mains de ſon pere, ſes ſermens ne raſſûrent point l'eſprit contre les préjugez. Après tout, l'éxemple de la continence de Scipion peut donner une couleur de vraiſemblance aux juremens d'Agamemnon. D'une autre part mille choſes qui ſont poſſibles & vrayes, n'en ſont pas plus vraiſemblables. La créance d'un objet vient de l'opinion commune des hommes, & de je ne ſçai quelle perſuaſion génerale, & ſa poſſibilité vient de ſa nature. Combien de choſes dont nous ne connoiſſons pas aſſez le fond pour en juger, ſont néanmoins incroyables, parce qu'elles ſont contraire aux préjugez de l'education & de l

coûtume ? Ainsi le Poëte qui doit travailler conformément aux idées publiques, doit éviter de proposer ces fictions d'evenemens possibles, tant qu'il vous plaira, mais pourtant qui heurtent tous les prejugez, & qui revoltent le plus grand nombre des esprits. Sur ce piéd là l'eloge du Mazzoni, quoique tracé par le sçavant Academicien Salviati, paroit reprehensible. *Ce fut un homme*, dit-il, *qui n'oublia rien de tout ce qu'il avoit lû, & qui avoit lû tout ce que son siécle & ce que les siécles antérieurs avoient produit d'ouvrages.* En matiere de Poësie & de vraisemblable, le goût & le préjugé commun doit être consulté, avant la nature même.

Les Filergites supposent avec raison que toute action Poëtique doit representer une action historique: c'est-à-dire, qu'elle en doit être l'imitation & la ressemblance. Il y a donc cette distinction à faire entre l'un & l'autre, que l'histoire retrace les choses comme elles se sont passées; & la Poësie, comme elles ont pû se passer. Lorsque l'Historien & que le Poëte franchissent ces barrie-

res, c'eſt autant d'uſurpations qu'ils ſe font les uns ſur les autres. Un Hiſtorien péche contre ſon art, lorſqu'il raconte des évenemens ſeulement comme ils ont pû être, & le Poëte ſeulement, comme ils ont été. De là Lucain & Silius Italicus ne meritent pas le nom de Poëtes. L'un s'eſt attaché à décrire, non ſeulement la Bataille de Pharſale, mais toute la ſuite de la guerre civile entre Céſar & Pompée; l'autre à retracer les avantures de la ſeconde guerre Punique, avec un ſcrupule hiſtorique, qui rend ſouvent Tite-Live plus Poëte que lui.

Ce n'eſt pas que le ſujet principal d'un Poëme ne puiſſe être vrai, & tiré de l'hiſtoire. La ville de Jeruſalem & le ſepulchre de J. C. furent veritablement delivrez de la ſervitude des Muſulmans. C'eſt le ſujet principal du beau poëme que nous a donné Le Taſſe. La fiction eſt ſur tout neceſſaire au corps de l'ouvrage, pour en former le nœud, l'intrigue, les épiſodes; enfin, pour tou les moyens qui conduiſent le Poëm à ſa fin. Ici Meſſieurs les Filergite

embrassent un sentiment qui pourroit être contesté. Ils veulent que le Poëte choisisse toujours, pour l'epique aussi bien que pour la Tragédie, un sujet principal, qui soit historiquement vrai. Ils n'abandonnent qu'à la seule Comédie le pouvoir d'être toute entiere de l'invention de son Auteur. Aristote n'a pas imposé une servitude si gênante, au moins à tous ceux qui composent des Tragédies. Il loüe un Poëme Tragique d'Agathon, dont le titre étoit ἄνθος, c'est-à-dire, *la fleur*, qui sans devoir rien à l'histoire, étoit sorti tout entier de l'imagination du Poëte, qui l'avoit mis sur la scene. Dans l'épique un sujet & un Héros tiré de la fable, ne pourroit il pas instruire à animer à la vertu, comme un Héros emprunté des monumens historiques? Si l'action de l'Iliade fut la colere d'Achille, comme on a voulu se le persuader, qui pourra nous dire si ce couroux, qui fait, au gré de tant de gens, tout le sujet d'un si beau Poëme, ne fut pas de l'invention d'Homere? Dans quelle tradition historique trouve-t-on ce mas-

ſacre des amans de Penelope qui fait l'action de l'Odiſſée ? Après tout, s'il eſt neceſſaire de s'aſſervir ſur cela au ſentiment du plus grand nombre des modernes, on penchera plus volontiers ſous l'autorité de Meſſieurs les Filergites.

Puiſque la fiction de certaines avantures vraiſemblables compoſe tout le corps du Poëme, il eſt bon de rechercher quelles ſont les qualitez qui rendent une action vraiſemblable. Les Académiciens de Forli les reduiſent à deux ſortes. 1°, à des qualitez qu'ils appellent intrinſéques ; ce ſont celles du principe, de la maniere, & du ſuccès de l'action. 2°, à des qualitez qu'ils nomment extrinſeques, qui ſont celles du tems, du lieu où ſe fait l'action, & des inſtrumens dont on ſe ſert pour l'executer. Pour parler d'abord des qualitez intrinſéques, ce qui donne occaſion de produire, ou plûtôt ce qui produit toutes les actions libres, & ce qui en eſt le principe, c'eſt ou la raiſon, ou la paſſion. Dans les Héros celle-là l'emporte ſur celle-ci, & toute action où la raiſon domine,

devient dès lors vraiſemblable dans eux. Cependant ils ne ſont pas, ces Héros, hors de l'atteinte des paſſions. Il faut donc preparer de loin une action déraiſonnable d'un Héros, & faire ſentir que la violence d'une paſſion bien marquée l'a contraint à oublier la raiſon : ſans cela point de vraiſemblance. Ainſi la reſolution que prend Achille de donner la mort à Agamemnon deviendroit incroyable, ſi l'amour qu'il a conçûë pour Briſeis, & l'injuſte enlevement qu'en a fait Agamemnon, n'avoit diſpoſé les eſprits à croire qu'Achille fût capable d'un ſi furieux emportement. Pour les moyens & le ſuccès d'une action, ils deviennent vraiſemblables par l'aſſemblage & l'enchaînement des circonſtances. Souvent ce qui ſeroit incroyable, s'il étoit deſtitué d'un certain arrangement de faits qui conduiſent l'action à ſa fin, devient croyable par l'ordre des évenemens, qui en diſpoſent l'exécution. Par exemple, qui pourroit ſe perſuader qu'Uliſſe ait pû venir à bout d'aveugler l'epouvantable Polipheme? C'étoit un geant d'une hau-

teur déméſurée, qui d'un cri troubloit les ondes de la mer, & qui d'une main déracinoit une montagne & la lançoit au loin dans les flots. Cependant Homere, par l'heureux arrangement qu'il donne aux circonſtances qui préparent l'accident du Cyclope aveuglé, rend vraiſemblable qu'Uliſſe en fut victorieux. Il le met à même d'un excellent vin dont Evandre lui avoit fait préſent. Polyphême en boit à plein ſceaux. Pendant ſon yvreſſe on ſe ſert d'un tiſon pour lui crever le ſeul œil qu'il a au front. Ces moyens bien ménagez amenent l'avanture à une fin vraiſemblable.

Les qualitez extrinſéques qui concilient la créance à une action ſont le tems, le lieu, & les inſtrumens. Pour le tems, feindre que Troye fut priſe d'emblée, dans l'eſpace d'une heure : pour le lieu, qu'Achille combattit Hector dans le Latium, ſous les murs de Laurence : pour les inſtrumens, ne donner aux Grecs pour toutes armes que des roſeaux pointus, & les en faire vaincre les Troyens armez du fer ; ce ſeroit

révolter les esprits, & se rendre incroyable. Si l'on veut donc donner un air de vraisemblance à ses fictions, on ne doit pas s'écarter plus licentieusement de ce que la tradition fabuleuse nous á transmis, que de ce qui se trouve autorisé par l'histoire.

Messieurs les Filergites n'omettent aucune des sources qui pourroient corrompre la vraisemblance d'une action. Les principales sont de confondre en poësie les rits de la religion, les loix de la nature, les proprietez des animaux; enfin, les regles des sciences & des arts. 1°. L'audace de certains Poëtes va quelquefois jusqu'à mêler ensemble les Dieux d'une religion profane aux événemens les plus respectables de nôtre sainte religion. C'est ainsi que Sannazar, dans son excellent poëme des couches de la Vierge, introduit Prothée, qui comme un autre Isaïe, prophetise la naissance de JESUS-CHRIST. C'est un personnage déplacé, qui gâte les plus beaux vers Latins qu'on ait faits depuis Virgile. 2°. Combien de Poëtes anciens ont ils

fait d'altérations bizarres dans la nature de l'homme? Ils ont donné jusqu'à cent bras à Gerion & à Briarée. Virgile feint qu'Herilus eût deux ames. Les Centaures sont demi-hommes & demi-chevaux, les Syrenes sont moitié femmes & moitié poissons, les harpies sont des filles par la tête, & des oiseaux au reste du corps. Ces monstres cependant ne révoltent plus les esprits en poësie, & la tradition fabuleuse les a mis en quelque sorte sur le piéd du vraisemblable. L'autorité de quelques Historiens n'aura-t elle pas contribué à faire adopter les mélanges incroyables de ces natures differentes? Du moins Pline, Athenée, Hérodote & Pausanias, n'ont peutêtre que trop servi à calmer nos révoltes contre de si prodigieuses fictions. 3°. On n'a pas été plus réservé à altérer la nature des animaux. L'hydre à sept têtes, le Cerbere à qui l'on en donne trois, sont les productions de l'ancienne mythologie. Pour les Hypogryphes de l'Arioste, c'est une invention nouvelle qui n'a pû partir que d'une tête aussi peu saine que

celle de ſon Auteur. On paſſe plus aiſément à Homere l'épiſode du chien d'Uliſſe, qui reconnoit ſon maître, quoi qu'il ne l'eût pas vû depuis vingt ans. Il eſt vrai que les chiens ne rempliſſent guere que la moitié d'une ſi longue vie. Après tout, le Poëte ne donne pas ici d'atteinte à la nature de ces animaux. Il ne péche que dans une légére circonſtance, qui paroit aſſez pardonnable. 4°. Rien de plus ordinaire dans la poëſie que de la trouver défectueuſe ſur les matieres des Sciences & des Arts. La Théologie de l'Antiquité eſt monſtrueuſe. Des Divinitez déréglées juſqu'à l'infamie, mettent en œuvre des Héros beaucoup moins vicieux qu'elles. L'Aſtronomie, la Phyſique & la Géographie, ſont ſouvent défigurées par les Poëtes. A ce propos les ſçavans Académiciens de Forli font une longue diſſertation ſur la ſituation du Timare, telle que Virgile l'a décrite. Sans doute que les notes du P. Catrou ſur le Poëte Latin n'étoient pas encore venuës juſqu'à eux. Une mauvaiſe ponctua-

tion du texte a fait jusqu'ici sur ce[l]
tout l'embarras des Interpretes & d[e]
Critiques. Le P. Catrou l'a réfo[r]
mée, cette ponctuation, & le passa[-]
ge éclairci ôte tout lieu à la disput[e]

Si l'action elle même peut deve[-]
nir incroyable par des fictions in[-]
ventées sans jugement, aussi les ca[-]
racteres des Héros qui figurent dan[s]
un Poëme peuvent manquer de vrai[-]
semblance. C'est sur tout le che[f]
d'une entreprise Poëtique qu'il fau[t]
peindre avec des traits convenable[s]
aux succès qu'on en attend. On doi[t]
faire attention sur tout à quatr[e]
qualitez, dont le défaut pourro[it]
rendre incroyable l'exécution d'u[n]
grand projet, par le ministére d[u]
premier personnage d'un Poëme, 1[°].
Son nom. 2°. Son sçavoir faire. 3°. So[n]
pouvoir. 4°. Sa valeur. 1°. Il fau[t]
donc choisir un Héros d'un no[m]
connu, pour le mettre à la tête
du Poëme épique & du Poëme tr[a-]
gique. Je dis d'un nom connu, so[it]
dans la fable, soit dans l'histoir[e.]
Aristote apporte une raison sensée [de]
cette régle. Le prejugé, dit-il, qu'[on]
a conçu en faveur d'un Héros qu'[on]

connoit, rend plus vraisemblable tout ce que dans la suite on lui voit faire d'héroïque. Homere & Virgile se sont assujettis à cette loi; mais Homere encore plus que Virgile. C'est à Messieurs les Filergites à montrer que les noms des Acteurs de l'Iliade & de l'Odissée furent plus célébres dans la Grece, que les noms des Acteurs de l'Eneïde ne le furent en Italie. Ces noms au reste doivent être conformes au païs où le Poëte établit sa Scene. On ne verra point de Soliman, ou d'Amurat, parmi les Heros François & Espagnols, ou de Godefrois & de Tancrédes dans le parti Sarrazin.

On comprend assez que sans prudence, sans autorité, & sans valeur, un Chef d'entreprise ne la conduira jamais à sa perfection. Ce sont là des qualitez qu'on trouve rassemblées dans les premiers personnages de tous les Poëmes qui sont en crédit. Il plaît à Messieurs les Filergigites de faire Achille le premier Acteur de l'Iliade. En supposant que ce fût Agamemnon, l'on auroit moins de peine à trouver dans lui au-

tant de prudence & d'autorité qu'il en falloit à un Général, obligé de ſoutenir les dégoûts d'un long ſiege. Pour ſa valeur, elle eſt bien ſuppléée par celle d'Achille, qui à ſon tour manque ſouvent de prudence. A dire le vrai, Virgile eſt le ſeul de l'antiquité qui ait raſſemblé les trois vertus héroïques dans la perſonne de ſon Héros dans un degré ſublime. Enée a toute la ſageſſe propre d'un conducteur de Colonie, & s'il en manque une fois chez Didon, elle eſt bientôt reparée par ſa ſoumiſſion aux ordres des Dieux. Son autorité ſur les fugitifs qui lui ont déféré le nom de Roi, n'eſt jamais troublée par la plus legere mutinerie. Enfin, ſa bravoure le fait ſouvent d'un Général devenir un ſoldat. Un ſiege qu'il fait lever, deux batailles rangées qu'il gagne, & Turnus dont il eſt vainqueur dans un duël ne ſont point des preuves équivoques de ſa valeur. Je veux croire qu'il n'entre point d'amour du païs dans la préférence que les Académiciens de Forli donnent au Héros du Taſſe, ſur celui de Virgile. Aux vertus Chrétiennes près, qui furent incon-

nuës au Poëte Latin, & dont le Poëte Italien pare son Godefroy, je ne sçai si celui ci paroîtra plus grand qu'Enée. L'amour de soi même, & de la gloire, ne sont pas les seuls motifs qui l'animent, tout payen qu'il est. Il a pour but de fixer ses Dieux Pénates, & après sa victoire il n'a en vûë que d'établir sa religion en Italie. Il abandonne tous les autres soins à son beau-pere, *Tu regna Latinus habeto, sacra Deosque dabo.* Peut-on pousser plus loin l'héroïsme ?

La Comédie, dont le but ordinaire est de faire rire aux depens d'un ridicule, n'a souvent qu'à prendre le contrepied des premiers Acteurs du poëme héroïque. Représenter un imprudent devenu l'objet du mépris public, & toûjours lâche, c'est avoir livré un bon original aux huées du peuple. Tel fut un des caracteres du *Margite* d'Homere. Aristote propose cette piéce comique comme un modéle. En son genre de Comedie, dit-il, elle va du pair avec l'Iliade & l'Odissée. Quel malheur qu'elle soit perduë !

Une grande partie du vraisem-

blable consiste dans les mœurs, ou dans les coutumes. Parrhasius peignoit autrefois des enfans ; ce qui en faisoit l'excellence, c'est qu'outre la régularité du dessein ; on trouvoit sur leur visage certain air de naïveté & de sécurité tout ensemble, qui convient à leur âge. C'est ainsi que par les mœurs & par les *coutumes* les Héros d'un Poëme se manifestent. Au reste, par le mot de *coutume*, ou de *mœurs*, nous n'entendons parler que des actions déliberées faites par un choix libre. Ainsi le malheur de Thieste, qui, sans le sçavoir, mangea la chair de son fils, n'entre point dans ces *mœurs* ; ou dans ces *coutumes*. A proprement parler, c'est la représentation, ou l'image des vices, ou des vertus d'un personnage, qui figure dans un poëme ; ou bien si l'on veut c'est le caractere que fait le Poëte de ses Héros, sur le piéd de leurs bonnes ou de leurs mauvaises habitudes. Le caractere propre & spécifique peint l'ame de chaque Héros, les distingue entre eux, & les fait reconnoître par des traits singuliers.

Octobre 1717.

On caractériſe les hommes en poëſie, ou par les actions, ou par le langage, ou par de certains indices qui en marquent les affections. 1°. Par des actions : pour connoitre qu'Hercule eſt furieux, on n'a qu'à le voir agité de mille paſſions, tout hors de lui même, donner la mort à ſes fils innocens, & ſâlir la ſcene du ſang de ſa femme. 2°. Par le langage : Tantôt un Acteur lui-même, ſoit dans l'Epique, ſoit dans le Dramatique, exprime ce qu'il ſent, & fait connoître les diſpoſitions de ſon cœur ; tantôt le Poëte par des paroles peint un Héros, & en forme une image reſſemblante à ſes mœurs. Lorſqu'un Acteur parle de lui, ce doit plutôt être d'une maniere oblique, que d'une maniere directe. Ainſi le *ſum pius Æneas* dans la bouche d'Enée ne ſera pas du goût de Meſſieurs les Filergites. Autre inconvénient à éviter, lorſque le Poëte parle de ſes Heros : c'eſt qu'il ne doit pas ſe paſſioner à leur ſujet. Par là il deviendroit moins croyable. Raſſembler des circonſtances & des faits de ſon Héros, les répandre peu

à peu dans le corps de l'ouvrage, c'eſt le plus ſûr moyen de repréſenter l'eſprit & le caractere d'un perſonnage du Poëme. 3°. C'eſt par de certains indices qu'on vient à bout de caracteriſer des Héros. Les geſtes, les larmes, les ſoupirs, l'habillement, l'altération du viſage, ne ſont pas des ſignes équivoques de la paſſion qui domine. Les Pantomimes d'autres fois repréſentoient des actions tragiques, ou comiques, ſeulement par les attitudes du corps. C'étoit un ſpectacle müet, d'où l'on ſortoit auſſi content & auſſi inſtruit que ſi l'on eût emprunté le ſecours de la parole. Cet artifice peut avoir lieu dans l'épique. Didon aux enfers, ſans dire un ſeul mot à Enée, qui s'efforce d'adoucir ſa colere, jette des regards farouches ſur lui; puis elle lui tourne le dos, & va ſe cacher dans la forêt voiſine, & ſe conſoler avec Sichée. Cet exemple d'une éloquence muette qui marque les ſentimens de Didon, ne devoit pas échapper aux ſçavans Académiciens de Forli.

Ariſtote donne quatre qualitez

aux *mœurs* & aux *coutumes* des personnages qu'on introduit dans un poëme. 1°. Il faut qu'elles ſoyent bonnes. 2°. Qu'elles ſoyent convenables. 3°. Qu'elles ſoyent reſſemblantes. 4°. Qu'elles ſoyent égales & ſoutenuës. Meſſieurs les Filergites font ſur cela quatre diſſertations, dont voilà le précis.

1°. Cette bonté de mœurs ne s'entend pas toûjours à la rigueur. On peut quelquefois mettre ſur le Theatre des Phédres & des Médées, comme des Hyppolites & des Antigones. Dans l'Epique une Circé & un Mezence peuvent avoir leur place, du moins dans les perſonnages du ſecond ordre, comme un Neſtor & une chaſte Sybille. Les bonnes mœurs dont parle Ariſtote conſiſtent principalement à n'expoſer point aux yeux & à la lecture du public certains vices ſcandaleux, capables d'inciter à la débauche & à l'impieté, ſur tout les cœurs encore tendres de la jeuneſſe. Qu'on ne produiſe donc point de ſpectacles & d'exemples d'une infamie ſéduiſante, d'une impieté qui aille à dé-

truire la religion, d'une cruauté ſans meſure, ou d'un mépris formel de la Juſtice. Si les vices qu'Homere attribuë à Achille paroiſſent répréhenſibles à Platon, quoiqu'ils n'euſſent leur ſource que dans un excès d'héroïſme, que ſeroit-ce de ces vices honteux qui porteroient avec eux un caractere d'abomination, ſur tout s'ils venoient à n'être pas vangez par les Dieux ? Edipe ne doit pas être compris dans ce nombre. C'eſt ſon malheur, & un défaut de connoiſſance, qui le rend inceſtueux & parricide. Au regard du tragique, on peut dire qu'une vertu ſans défaut n'y eſt pas abſolument néceſſaire. Des Acteurs toujours plus vertueux que ſcélérats, mais qui ne ſoyent pas tout à fait irréprehenſibles, y fourniſſent ſouvent des rolles magnifiques. Leurs vertus, qui contrebalancent leurs vices, ne les rendent pas entiérement indignes de toute compaſſion. Il eſt vrai qu'Ariſtote a laiſſé douter, s'il n'étoit pas permis de produire dans la Comédie des perſonnages tout à fait vicieux. Voici ſes paroles, à les entendre ſe-

lon l'interpretation de Riccoboni. *La Tragédie imite les hommes les plus vertueux, & la Comédie les plus vicieux.* Le Traducteur Pacci rend autrement la pensée & les paroles du Philosophe. *La Tragedie*, lui fait-il dire, *représente des hommes du premier rang, & la Comédie, des hommes d'une condition inférieure.* Aristote d'ailleurs ne veut pas que les défauts des personnages comiques aillent au delà du ridicule. Que seroit-ce donc si on les poussoit jusqu'à produire de la haine, ou de l'indignation, dans le cœur des spectateurs ? Voici les seuls motifs qui servent d'excuse à ceux des Poëtes qui ont attribué des vices aux Acteurs de leurs poëmes. Ils ont prétendu mettre de la varieté dans leurs fictions, & leur donner de la vraisemblance. Seroit-il croyable que dans une grosse armée il ne se trouvât que des hommes reglez sur le piéd de la décence des mœurs la plus exacte, souvent même les caractéres héroïques sont mieux compassez lorsque le vice est rapproché de la vertu. L'impieté de Mezence donne du relief à la

pieté d'Enée. Enfin, la punition qui doit toujours ſuivre ces hommes outrément dereglez, juſtifie la providence des Dieux, & en répandant la terreur dans les eſprits devient auſſi utile, que les plus beaux exemples de vertus.

II. Il faut que les *mœurs*, ou les *coutumes* des Acteurs d'un poëme, ſoyent convenables. Quelle eſt la propre ſignification de cette regle d'Ariſtote? C'eſt à dire, qu'il faut qu'elles ſoyent conformes à l'âge, au ſexe, &c. Pour ſuivre la méthode de Meſſieurs les Filergites, il eſt à propos que les mœurs d'un Héros ſoyent convenables. 1°. Aux habitudes de la volonté. 2°. Aux qualitez naturelles. 3°. A la fortune. Aux habitudes de la volonté, c'eſt à dire, à la nature des vertus & des vices. Ainſi le Poëte doit être ſçavant dans la Philoſophie morale, & connoitre parfaitement les caracteres propres de chaque inclination vertueuſe & de chaque paſſion dereglée: ſans cela il eſt expoſé à faire de fauſſes expoſitions. Tenons nous-en à l'exemple le plus

 marqu

marqué que le Philosophe nous en ait donné. Il trouve à dire aux lamentations indecentes d'Ulisse. C'est sans doute lorsqu'il fut surpris de la tempête proche l'Isle de Calypso. Un guerrier comme lui fait paroitre une bassesse d'ame, & une épouvante, qui n'ont rien de conforme à l'idée qu'on s'est formée du brave Ulisse. Ici les Académiciens de Forli ne ménagent guere plus Virgile qu'Homére. En effet celui là, par contagion, fait pleurer Enée dans une occasion toute semblable. Cependant les larmes d'Enée ont sa valeur même pour principe. Les sentimens que donne Lucain à César dans un péril égal d'être submergé, paroissent à Messieurs les Filergites d'un tout autre héroïsme. Il ne demande aux Dieux que d'être tellement enseveli sous les eaux, qu'on ignore sa mort, qu'il soit longtems attendu avec crainte dans les diverses contrées de l'Empire.

Mihi funere nullo
Est opus, o superi! lacerum retinete cadaver

Fluctibus in mediis : desint mihi busta, rogusque,
Dum metuar semper, terrâque expecter ab omni.

Après tout César n'est-il point ici un peu fanfaron ? Cesse-t-on d'être homme pour être Héros ? Prix pour prix l'Enée de Virgile, avec ses larmes, que la reflexion sur une mort sans gloire fait couler de ses yeux, n'est il pas plus naturellement & plus sensément genereux, que le César de Lucain ? Passons plus avant.

Les mœurs des personnages que l'on représente doivent être convenables aux qualitez naturelles. La frayeur d'Erminie, dans le Tasse, convient à son sexe. Camille est intrépide dans Virgile, il est vrai. C'est le fruit de l'éducation qu'elle a reçûë. L'artifice du Poëte Latin est d'avoir distingué sa valeur par des inclinations propres de son sexe. Elle se laisse éblouïr par l'habit magnifique de Chlorée. Elle périt en le poursuivant.

Le Poëte ne doit pas faire moins d'attention à l'âge de ses Acteurs qu'à leur sexe. Le vieux Anchise &

le jeune Ascagne sont représentez dans Virgile d'après nature. La figure extérieure & les qualitez du corps donnent aussi du vraisemblable à la personne d'un Héros. Ajax chez Homere, est d'une grande taille, & Ulisse d'une taille médiocre. C'est, disent Messieurs les Filergites, pour marquer la difference de leur esprit & de leur sçavoir faire. Ces Académiciens en donnent tout l'avantage aux plus petits, mais en comparaison avec les plus grands; *homo longus raro sapiens.*

Il n'est pas moins important que les Héros mesurent leurs sentimens sur le piéd de leur fortune. Hécube fut Reine, mais elle est esclave. Elle joint dans Euripide un reste de fierté aux supplications les plus soumises en faveur de sa fille Polixene. Les circonstances de la nation où l'on est né, du lieu où l'on reside, de la prosperité, ou de l'adversité presente, doivent encore être observées, pour donner de la vraisemblance aux Acteurs d'un poëme. Les differentes nations ont des vertus ou des défauts differens, du moins dans l'es-

time publique. Les diverſes ſituations donnent des ſentimens divers, & un langage different. Horace a renfermé en peu de vers tous les préceptes des convenances dont nous parlons, & que Meſſieurs les Filergites expoſent en détail.

Intererit multum Davus ne loquatur, Herus ne,
Maturus ne ſenex, an adhuc florentâ juventâ
Fervidus, an matrona potens, an ſedula nutrix,
Mercator ne vagus, cultor ne virentis agelli.
Colchus, an Aſſyrius, Thebis nutritus, an Argis.

III. Les mœurs, ſelon Ariſtote, doivent être reſſemblantes. Comment cela ? C'eſt dommage que le Philoſophe n'aït point expliqué ſa penſée, & qu'il ne l'ait éclaircie par aucun exemple. Horace, ce ſemble, a ſuppléé au défaut d'Ariſtote, & il en eſt devenu l'interprete. Il veut que le caractere d'un Héros reſſemble à l'idée que la

tradition fabuleuſe, ou hiſtorique, nous en a laiſſée. Ainſi faire de Medée une Princeſſe patiente & pleine de douceur, ce ſeroit aujourd'hui contredire tous les préjugez. *Sit Medea ferox.* Je ſçai que l'hiſtoire n'a pas fait Medée auſſi cruelle que les Poëtes la repréſentent ; mais la fiction a prévalu ſur la verité, & la perſuaſion publique doit tenir lieu de loi. Ainſi Euripide paroit repréhenſible dans l'Oreſte. Il fait de Menélas un mechant homme, contre l'eſtime publique. Bientôt aprés il revient à l'idée commune, & le métamorphoſe en galant homme. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des exceptions dans cette loi générale. Quelquefois les Poëtes changent les caracteres anciens, pour ſe rendre plus agreables. Didon entre les mains de Virgile devient une femme galante, elle que l'hiſtoire avoit repréſentée comme un modele de chaſteté. Ennius avoit, ſur cela, frayé le chemin à Virgile, & cet ancien Poëte Latin avoit voulu plaire aux Romains, alors ennemis des Carthaginois. Virgile n'a fait que ſuivre une fiction

déja authoriſée dans ſon païs. Si d'ailleurs un Poëte venoit à introduire pour la premiere fois ſur ſa ſcene des perſonnages nouveaux, dont le caractere original n'eût point encore été peint, il faudroit du moins qu'il y gardât les convenances les plus vraiſemblables de l'âge, du ſexe, de la nation, &c. On peut faire quelque choſe de plus, c'eſt de copier ces Acteurs nouveaux ſur le modele des anciens perſonnages déja connus.

IV. Ariſtote veut enfin que les mœurs des Héros ſoyent egales & ſoutenuës. Horace explique la penſée du Philoſophe en ces termes.

Servetur ad imum
Qualis ab incœpto proceſſerit, & ſibi conſtet.

Le Philoſophe ſe plaint, qu'avant lui on avoit fait bien des Tragedies ſans mœurs, quoi qu'on n'en pût faire ſans perſonnages. Il a prétendu dire qu'on n'y gardoit point cette égalité de mœurs, qui produit un caractere complet de chaque Héros,

& qui le fait connoître par une certaine continuité de vices, ou de vertus, toujours les mêmes, & soûtenuës jusqu'à la fin. Cependant rien ne convient mieux & à la décence des personnages mêmes, & au vraisemblable de la piéce. Sur ce principe Aristote critique l'Iphigenie d'Euripide. Cette Princesse, dit-il, ne s'y ressemble pas par tout. Tantôt elle est timide jusqu'à craindre la mort comme le plus grand des maux ; tantôt elle est courageuse jusqu'à regarder la mort comme le plus grand de tous les biens. N'en déplaise à Aristote, ses sentimens sont naturels, selon les diverses reflexions de l'Héroïne. Elle est fille, & à la fleur de l'âge : qui peut trouver à dire aux retours de son cœur, sur la conservation de sa vie ? Mais elle est Iphygenie, & fille d'Agamemnon. L'Héroïsme succede à un moment de foiblesse, & il reste supérieur aux premiers mouvemens que la nature inspire. Il y a plus à dire à l'inégalité de mœurs qu'Homere donne à Hector. Un moment avant que d'aller combattre Achil-

le, c'est un brave que les larmes de sa famille & que les conseils de ses amis ne peuvent retenir. Achille paroit, Hector s'effraye & prend la fuite. C'est une inégalité dans le caractere des Heros de Troye, qui ne peut être excusée, quoique bien des choses puissent rendre supportables certains défauts d'égalité dans les personnages qu'on introduit; par exemple, la violence d'une passion, la surprise causée par un évenement inopiné, un excès de désespoir, la necessité de changer de resolution & de conduite. Enfin, un ordre du ciel. Messieurs les Filergites entrent sur tout cela dans des détails interessans, que la seule necessité d'être courts nous oblige à supprimer. Quoi-qu'il y ait souvent du vraisemblable & de la grace dans ces sortes d'inégalitez, cependant, à parler en general, il est souvent plus convenable de ne donner qu'un même esprit, & qu'un même genie bien suivi & bien soutenu à chaque Héros en particulier. Ulisse soutient sans interruption un amour tendre pour sa femme, pour Itaque sa pa-

trie, & pour sa famille. Il va les chercher à travers mille périls, & malgré mille obstacles.

Jusqu'ici Messieurs les Académiciens de Forli ont donné des regles sensées pour montrer la necessité du vraisemblable, qui fait comme l'ame de la poësie. La seconde partie de leur ouvrage, où ils examinent la maniere de penser & de s'énoncer qui convient aux Poëtes, sera la matiere d'un second extrait.

ARTICLE CXXIV.

CLARORUM VIRORUM Epistolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere &c. C'est-à-dire, *Cent Lettres d'hommes de reputation sur divers genres d'érudition qui n'avoient point encore été imprimées, & sont tirées du Cabinet de Jean Brant.* Se vendent chez Sebastien Petsold, à Amsterdam, 1702. *in 8°. pages* 300.

LEs Sçavans ne peuvent pas toujours se tenir dans ces regions sublimes du bel esprit & de l'erudi-

tion, ni toujours converser avec ceux qui les habitent.

Sed nil dulcius est, bene quam munita tenere,
Edita doctrina sapientum templa serena.

Ils sont souvent contraints d'en descendre, & de traiter avec d'autres sortes de gens. Car enfin il faut vivre, & penser à ses affaires particulieres & domestiques: & ce ne seroit pas les avancer, de ne vouloir écrire à son Fermier & à son Jardinier que dans le style naturel d'Horace, ou dans le style étudié de D**. M. Brant, qui fait present de ces cent Lettres au public, assure qu'il les a choisies entre plus de mille; parcequ'il n'approuve pas de mettre sans discernement sous les yeux du monde sçavant toutes celles qu'un homme de reputation aura écrites; c'est abuser de son nom, & lui faire une espece de trahison, en le produisant dans un état negligé, & dans lequel il n'auroit pas voulu se montrer. L'Editeur s'est donc, dit-il, arrêté à celles qui peuvent instruire de l'histoi-

re du tems, ou être utiles à éclaircir quelque point d'érudition. Sur ce pied-là il pouvoit encore les reduire à un plus petit nombre, & on y a trouvé peu de choses dignes de quelque attention.

La premiere est de Luther à Charle Quint, dattée de Wittemberg le 30ᵉ d'Août 1520, & telle qu'on pouvoit l'attendre du génie de cet Heresiarque, qui s'élevant contre l'Eglise, s'abbaisse devant l'Empereur.

Dans la 4ᵉ, Gevart qui preparoit une nouvelle édition de Stace avec des notes, mande à Grotius qu'à son avis la vieille hôtesse de Thesée, *anus hospita*, dont parle ce Poëte au livre 12ᵉ, de la Thebaïde vers 581, est Hecalé, laquelle, bien qu'elle fût pauvre, exerçoit l'hospitalité, recevoit Thesée, & lui servoit un repas proportionné à ses facultez. Ce Héros par reconnoissance institua les jeux nommez *Hecalesia*; & le nom d'Hecalé a été celebré par Callimaque, Plutarque, Julien l'Apostat, & par d'autres Auteurs. Gronovius, qui preparoit aussi une édition de Stace, marque aussi à Gro-

tius dans la 47^e^ lettre quelques corrections qu'il avoit faites.

La 11^e^ & la 12^e^ ſont d'un veritable ami & ſçavant, d'André Schottus à Grotius, qu'il felicite de s'être ſauvé des priſons de Hollande, & d'avoir trouvé un azyle honorable en France, l'exhortant de profiter de l'occaſion pour abandonner l'héreſie, & pour ſe procurer une demeure éternelle dans le ciel. Il l'entretient auſſi de quelques points de doctrine. Schottus marque qu'il étoit alors âgé de ſoixante dix ans, dont il en avoit paſſé trente dans la Compagnie de Jeſus. Il finit une de ſes lettres par ces mots, *αυτοχειρὶ γερουτικῶς*, pour ſignifier qu'il écrivoit en bon vieillard.

On lit avec plaiſir un morceau d'une lettre qui eſt la 31^e^ de ce recueil, écrite par Gerard Jean Voſſius à ſon fils, qui faiſoit ſes études à Cambrige. De la maniere tendre & affectueuſe qu'il lui recommande de s'y appliquer, on voit un pere qui aime ſon fils, & veut ſon bien; & un ſçavant qui aime la ſcience, & l'eſtime le plus grand bien. Après

avoir dit que c'eſt une grande & ſolide ſatisfaction, d'entrer, pour ainſi dire, en converſation avec les beaux eſprits des ſiecles paſſez ſur les ſujets qu'ils ont le plus meditez, & qu'ils ont expliquez avec tout l'art dont ils étoient capables, « Vous ſçavez, mon fils, pourſuit-il, que ce „n'eſt pas d'aujourd'hui que je commence à me donner & à goûter „cette ſatisfaction, ç'a été dès mon „enfance. Qu'il m'eſt doux maintenant, quand je repaſſe ſur ma vie, „de voir que je l'ai ainſi paſſée. J'ai „été plus qu'aucun autre avare du „tems ; & l'emploi que j'en ai fait, „me cauſe un extrême plaiſir. Je „puis preſque dire avec un Poëte *, „qu'il n'eſt aucun jour de ma vie, „dont le ſouvenir doive être affligeant pour moi, & qui au contraire „ne me ſoit pas agréable,

Nulla recordanti lux eſt ingrata graviſque,
Nulla mihi cujus non meminiße velim.

„ L'homme de bien, ajoute le mê-

* *Martialis lib.* 10. *Epig.* 23.

„ me Poëte, étend la durée de ſa vie;
„ & c'eſt comme vivre deux fois,
„ d'être content de ſa vie paſſée;

Ampliat ætatis ſpatium ſibi vir bonus : hoc eſt
Vivere bis, vitâ poſſe priore frui.

„ Je n'aurois garde de parler ainſi
„ avec un autre; mais je le puis avec
„ vous, mon fils : car vous voyez que
„ ce n'eſt pas par vanité, mais pour
„ vous exciter à imiter l'exemple de
„ vôtre pere... J'attends, dit-il plus
„ bas, des lettres d'Angleterre, qui
„ m'apprennent que vous repondez
„ & à vos promeſſes & à mes eſpe-
„ rances *, ὐκ ἀνάξιον εἶναι, ἢ τῶν σῶν
„ ὑποσχέσεων, ἢ τῶν ἡμετέρων ελπίδων.

Pluſieurs de ces lettres ſont écri-tes à Grotius, pluſieurs à Barlé, Me-decin & Poëte Hollandois : il y en a treize, partie Latines, partie Fran-çoiſes, de Guy Patin à Utenbogard, & elles ne démentent point la main qui les a écrites.

On trouve dans ce recueil une lettre du Cardinal Sadolet, qui n'eſt pas celle qui lui fera le plus d'hon-

* S. *Greg. Naz. epiſt.* 118.

neur, par laquelle il demande à Melancton son amitié.

ARTICLE CXXV.

SUITE DU TRAITÉ DE Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences, & des Auteurs anciens & modernes, par le P. de Bl. J.

L'Histoire de France nous a long tems occupez dans le Journal du mois de Juin, nous parlerons dans la suite des histoires etrangeres; mais semblables aux voyageurs, qui passent subitement d'un lieu à un autre, & ne considerent que ce qu'ils y trouvent de plus remarquable, nous coulerons avec vîtesse sur ce qui nous paroitra inutile, & nous ne nous attacherons qu'aux choses les plus importantes.

C'est par le voyage d'Italie qu'on commence ordinairement à s'instruire de ce qu'il y a de beau dans le reste du monde, nous commencerons aussi par l'histoire de cette fameuse nation, moins brave à la ve-

rité & moins belliqueuſe que les Romains, dont elle eſt deſcendue, mais auſſi ſage, auſſi prévoyante, & peut-être auſſi capable de gouverner le monde, ſi le monde pour être gouverné n'exigeoit que les rafinemens de la politique.

Cette hiſtoire ſeparée de l'hiſtoire Romaine, ne doit ſe prendre qu'aux ſiecles du bas Empire, quand les barbares s'étant rendus maitres de l'Italie, firent de leur conquête une nouvelle monarchie. Quelques Auteurs Italiens ont néanmoins voulu remonter plus haut, & pour embellir leurs ouvrages, ont mieux aimé être les copiſtes des Ecrivains Romains, que d'être les Auteurs originaux d'une nouvelle hiſtoire. Nous laiſſerons à l'écart ces inutiles imitateurs de parfaits modeles; & à plus forte raiſon, nous en mepriſerons quelques autres à qui le déſir de donner à leur nation une ancienne & magnifique origine, a fait inventer, ou tranſcrire toutes les merveilles que la fable pouvoit leur prêter.

Ainſi verrons-nous de loin ſans y prendre part le credule *Benno* s'eſcri-

mer à ſon aiſe contre *Leo Allatius*, pour la deffenſe de quelques fragmens des antiquitez Eſtruſciennes que le noble *Curtius Inghiramius* ſe vante d'avoir tirez des lieux ſouterrains, où il a publié que *Proſper* de Fieſoli les avoit enſevelis.

Avec la même indifference nous laiſſerons creuſer aux autres les rêveries du bon Chanoine de Liſle *Jacques Huguon*, qui pour faire *l'hiſtoire & la deſcription du païs Latin*, ou *de l'Italie*, prend ſon vol, & va ſe guinder ſur les débris de la Tour de Babel, d'où il voit Japhet metamorphoſé tantôt en chef des Argonautes, & tantôt en Hercule, voyager ſur les mers, aborder en Eſpagne, puis en Italie, bâtir enfin la ville de Rome, qui doit prendre de ce tems de Japhet la premiere époque de ſa fondation: Romulus & Remus, au compte du Chanoine, ne ſont plus que des figures prophétiques de S. Pierre & de S. Paul; Ænée le pieux, Ænée échapé des ruines de Troye, eſt l'image du Chef de l'Egliſe, qui de Jeruſalem vient à Rome fonder une ville Chrétienne; toute la fable

de l'Iliade n'eſt auſſi qu'une peinture de l'hiſtoire de Jeruſalem détruite ; & dans les actions des Héros Grecs ſont repréſentez en détail tous les Actes des Apôtres. Quelles gens goûteroient ces plaiſantes peintures, excepté ceux qui dans les tableaux n'aiment que le ridicule & le groteſque ?

Les autres qui ſe picquent d'étude profond, & ne ſe rendent qu'à la vûë de ce qui a l'air ou la figure antique, ſçauront gré au ſçavant Bozius, Prêtre de l'Oratoire de Rome, d'avoir tranſporté dans ſon *ancien & nouvel état d'Italie* une partie de la doctrine dont il a groſſi ſes *annales, contenant ce qui s'eſt paſſé de remarquable depuis le commencement du monde.* Il entreprend dans ſon état d'Italie de refuter *Machiavel*, & afin de lui prouver ſans replique que jamais cette belle partie de l'Europe n'a été ni plus heureuſe, ni plus floriſſante que ſous le gouvernement Pontifical, il déterre les premiers Héros de l'âge d'or, & remet ſur la ſcene & Saturne & Janus, & tous les autres perſonnages qui joüent les plus beaux

rolies dans l'hiſtoire Poëtique. Je ne dois pas dire que ſon autre Ouvrage contre le même Machiavel ſur la cauſe de la ruine des Empires, ait le même ſort d'être moins agréable à force d'être ſçavant. Quoi qu'il en ſoit, *l'Etat d'Italie* de cet Auteur, dont on eſtime avec raiſon l'étendue des connoiſſances & l'élegance du ſtile, auroit peut-être plus de Lecteurs s'il avoit moins d'érudition.

Les Auteurs que je viens de citer ont écrit en Latin. *Leandre Alberti*, celebre Dominicain, qui fit en 1546 la vie des hommes illuſtres de ſon Ordre, parle Italien dans ſa *deſcription de l'Italie*. Le même déſir de relever la gloire de ſon païs, lui fait auſſi hazarder pluſieurs antiquitez dont la critique ſevere ne s'accommoderoit pas; mais ſi ſes recherches, pouſſées trop loin, l'ont quelquefois engagé dans l'erreur, il revient bientôt à la verité, & pour faire valoir ſon érudition, il ne s'écarte point de ſon ſujet. Il nous apprend l'origine & les Seigneuries des villes d'Italie, les noms anciens & modernes des peuples: leurs coutumes & leurs loix;

la nature & la ſituation du païs ; le caractere & les actions des grands hommes qui ſe ſont diſtinguez dans tous les tems. Avec tout cela, je loüerai la curioſité de ceux qui liront cet ouvrage, mais je n'admirerai pas moins la patience des autres qui le liront exactement depuis le commencement juſqu'à la fin.

On aimera peut-être mieux le livre Latin intitulé *hiſtoria Ticinenſis*, *hiſtoire de Pavie* ; il eſt beaucoup plus court, & nous met au fait de la topographie de l'Italie ; de l'antiquité des Liguriens, de leur changement de maître ; du gouvernement des Lombards, de Charlemagne, & des Souverains Pontifes ; de la liberté des villes, de leurs domaines, & de pluſieurs traits d'hiſtoires que l'Auteur a jugez écrits de maniere que de peur d'en tirer trop de vanité, il a cru ne pouvoir en conſcience mettre ſon nom au titre du livre. Il fait dans la préface cette humble proteſtation d'humilité, & il ajoute avec un charmant oubli de ſa perſonne, que lui, *Bernard Sacons*, a compoſé ſeul cet ouvrage, mais que par modeſtie

il en fait honneur à la ville de Pavie, dont il a l'avantage d'être Patricien.

Jérôme Briani, n'a pas eû la même raiſon de renoncer à ſa propre gloire ; mais il avoit encore la même inclination de coudre à la nouvelle hiſtoire d'Italie de vieux lambeaux de l'hiſtoire Romaine ; il ne s'eſt pas à la verité noyé, comme quelques autres, dans les tenebres de la plus obſcure antiquité ; mais il s'eſt imaginé qu'il ne mettroit pas bien en train ſes Lecteurs, s'il ne picquoit leur curioſité par quelques beaux traits de la vie du grand Annibal & du vainqueur d'Annibal, Scipion l'Africain. Il commence donc là ſon hiſtoire, c'eſt à-dire, vers l'an 3750. de la création du monde, & la finit en 1527 de la naiſſance de Jesus-Christ. Il eſt au reſte fort eſtimable, il nous inſtruit bien, & ſans être long, des diverſes revolutions arrivées en Italie. Son langage Italien eſt intelligible & coulant ; il raconte legerement & avec art les faits conſiderables, & il peint avec grace les Capitaines & les grands perſonnages qui y ont eû part.

warnefroi, qui de Chancelier du dernier Roi des Lombards devint Moine Benedictin, & qu'on connoit ſous le nom de *Paul Diacre*, parce-qu'il fut Diacre de l'Egliſe d'Aquilée ; *Blondus*, qu'on dit avoir été Secretaire du Pape Eugene IV. & *Erycus Puteanus*, Profeſſeur de Rhetorique à Milan & à Louvain, ſe ſont reſtreints aux bornes que les autres devoient ſe preſcrire ; leurs hiſtoires écrites en Latin ne s'etendent point au de là de la décadence de l'Empire, ou de l'invaſion des Barbares ; & ils ne nous fatiguent point d'inutiles récits que les Romains avoient faits avant eux.

Le premier s'attache à l'hiſtoire des Lombards, ſucceſſeurs de la tyrannie des Gots en Italie. Il avoit de ſon tems un merite fort brillant, qui peutêtre aujourd'hui ſeroit aſſez obſcur ; mais l'avantage d'être Auteur contemporain de la plus belle partie de ſon hiſtoire, a dû toujours & doit encore le faire conſulter. Cependant j'oſe aſſurer que ni cet ouvrage, ni les autres de ſa main, depuis plus de 900 ans qu'ils paroiſſent

n'ont jamais eû tant de Lecteurs qu'en ont eû chaque année de simples extraits qu'il fit par l'ordre de Charlemagne : ce sont les leçons du Breviaire qu'il a tirées de l'Ecriture Sainte.

Si *Blondus* eût lui-même abregé ses histoires partagées en trois decades, & n'eût pas laissé ce soin au fameux *Æneas Sylvius*, que son merite éleva à la Papauté, il se seroit fait plus d'honneur, & auroit eû peutêtre dans ses livres une ressource à son indigence : il mourut pauvre, & il y a apparence que sa misere a été depuis le partage de ses Libraires. Qui soufriroit en effet cet Historien, qui paroit n'employer le talent qu'il a de bien parler Latin, qu'à allonger ce qu'il devoit brievement expliquer, & qu'à enfler son volume d'une infinité de choses ou fausses, ou alterées, & uniquement propres à remplir la page, ou à gâter l'ouvrage ? Il ressemble en quelque sorte à l'homme hydropique : ce qu'il prend le gonfle, & ne le nourrit point ; pour guerir son mal & le mettre en bon état, il

a fallu lui ôter son enflure, & le diminuer de beaucoup plus de la moitié. Je ne porte point le même jugement ni de *sa Rome triomphante*, où il parle de la religion, du gouvernement, des mœurs, & de l'art militaire des Romains; ni de *sa Rome reparée*, dont il marque avec soin toute la grandeur & la magnificence; ni de son *Italie illustrée*, dont il fait une ample description. Ces livres sont dans un autre genre, & je suis bien aise d'en dire quelque bien, pour faire plaisir à ceux qui trouveront que j'ai dit trop de mal de ses histoires.

Pour *Erycus Puteanus*, on connoit sa profession à son stile; il anime les fleurs, & sa plume les fait quelquefois agréablement éclorre; il joint encore l'utile à l'agréable; il choisit assez bien les faits qu'il doit narrer, & *son histoire Insubrienne, ou Milanoise*, meriteroit d'être fort estimée, si le désir de paroitre disert ne lui eût fait oublier la necessité d'être court & précis. *Ses harangues & ses lettres* ont fait connoitre son éloquence; & quelques autres ou-

vrages marquent qu'il ne manquoit pas d'érudition ; il devoit montrer dans son *histoire* qu'il avoit de la justesse & de la précision.

Je m'attacherois donc plûtôt à l'histoire du Royaume d'Italie, que Charles *Sigonius* fit aussi dans le penultieme siecle. Il commence, comme il devoit, par la Monarchie des Rois Lombards; il vient ensuite aux Rois François, & finit par les Rois Allemands : c'est un Auteur qui s'énonce ordinairement en des termes si clairs, qui tourne si bien ses pensées, & qui manie sa matiere avec une telle dexterité, que parmi les plus illustres Historiens qui dans les derniers siecles ont écrit en Latin, il y en a beaucoup qu'il surpasse, & très-peu qui paroissent l'égaler. Il ne se contenta pas de cette gloire ; les succès qu'eurent son *histoire du Royaume d'Italie*, ses *Commentaires* sur *les fastes & les triomphes des Romains*, ses *notes sur Severe Sulpice*, sa *Republique des Hébreux*, celle *des Athéniens*, & plusieurs autres excellens ouvrages, lui enflerent tellement le cœur, qu'il ne se mit pas au dessous des

Auteurs les plus celebres de l'antiquité. Il ne leur étoit cependant comparable ni pour la force & l'étenduë du genie, ni pour le feu & la vivacité d'imagination, ni pour le naturel des pensées & l'énérgie des expressions ; mais malgré cette disproportion il osa même se mesurer avec le plus illustre d'entre-eux, & se donner pour un autre Ciceron. Il répandit sous le nom de ce grand Orateur un de ses livres, intitulé *De la Consolation :* son aveugle vanité lui coûta cher, il en fut seul la dupe ; bientôt le faux Ciceron fut reconnu, & le vrai Sigonius en mourut de dépit.

Nous avons dans le recueil des Auteurs Latins de l'histoire d'Italie imprimez en 1600. à Francfort quelques Ecrivains qu'on ne doit pas mépriser : le plus distingué de tous est *Sabellius*, auquel Erasme donne de justes loüanges. Tous ses ouvrages de prose & de vers dans une édition particuliere faite à Bàle remplissent quatre volumes. On peut encore parcourir la description Françoise des *beautez d'Italie* par *Mr. Du Val*;

& le *Journal* aussi François d'un *Voyage en Italie par Mr. de Liverdis*, & quelques autres relations, ou voyages récens, qu'on trouve sans peine, qu'on lit ordinairement sans ennui, & qu'on peut toujours quitter sans regret.

Lors qu'on s'est instruit dans ces differens Auteurs de la Carte & de l'histoire generale d'Italie, il est bon d'en choisir quelques autres qui se bornant aux choses arrivées dans les siecles où ils ont vécu, les racontent avec plus d'agrément & de certitude. Entre ceux-ci les deux freres *Jean* & *Matthieu Villani*, citoyens de Florence, sont recommandables par la candeur & la simplicité avec laquelle ils ont écrit chacun leur tome, que l'un & l'autre appelle *histoire generale* de son tems, mais que Jean Villani ne devoit pas sans doute appeller ainsi : il faudroit qu'il eût vécu plus de trois mille ans, si tout ce qu'il s'est avisé d'écrire se fût passé pendant sa vie ; en effet, il auroit vû la Tour de Babel, & les enfans de Noé ; Atlas, qu'il fait descendre de Ja-

phet au quatrieme degré, & qui selon lui fonda Fiesoli; Italus, Souverain d'Italie, & Dardanus Roi de Phrygie, tous deux fils du même Atlas, auroient été ses contemporains. Il auroit encore été témoin des avantures du bon Roi Priam, & d'un autre Priam Roi de Germanie, qui à l'entendre descendoit aussi de Dardanus, & fut tige de la premiere race de nos Rois par les hommes, & de la seconde par les femmes. La reception que fit à Enée le Roi Latinus; la fondation de Capoüe par Antenor, celle de Rome par Romulus & Remus; les gouvernemens des Consuls, l'établissement des Empereurs Romains, François & Allemans; tout ce qui s'est dit enfin de vrai, tout ce qu'on a inventé de fabuleux depuis le déluge jusqu'à l'an 1338. Jean Villani l'auroit sçu par lui-même, ou l'auroit vû de ses yeux. Mais après les trois ou quatre premiers livres qu'il condamne à faire ces récits peu convenables à son sujet, dans quelle nouvelle & agréable carriere ne nous conduit-il pas? On diroit qu'il

ne nous promene d'abord dans ces sortes de digressions, comme dans une espece de detour, que pour nous faire mieux goûter le plaisir d'entrer dans la route la plus aisée & la plus charmante. Passez en effet ces premieres histoires, qu'il rend plus supportables, parceque chacune est très-courte ; mais qu'il ne sçauroit éclaircir, parce qu'elles sont la plûpart impénetrables ; vous voyez la lumiere qui se dévelope à mesure que vous approchez des siecles moins éloignez du sien ; plus il avance vers son terme, plus il nous présente d'objets capables de plaire : on les voit comme en plein jour : nulle obscurité ne ternit la pureté de son langage, ni la netteté de ses narrations : partout la verité semble se dévoiler à ses yeux ; il la peint dans son naturel, & moins il affecte de la parer d'ornemens étrangers, plus il paroit lui donner de veritables agrémens. Son frere, Matthieu Villani, continuë l'ouvrage avec le même honneur depuis 1338. jusqu'en 1365. cependant la fin du dernier livre est de *Philippe* fils de Matthieu,

lequel dans la ſuite ne dégénera point du merite de ſon pere & de ſon oncle. Ce que j'eſtime le plus dans ces Hiſtoriens eſtimables par mille autres endroits, c'eſt leur exactitude à marquer les dattes qu'on ne trouve point ailleurs, d'une infinité de fautes remarquables.

Il s'étoit paſſé plus d'un ſiecle depuis les Villani, quand deux nouveaux Auteurs preſque du même âge & du même païs, *François Guicciardin* & *Paul Jove*, nous donnerent l'hiſtoire de leur tems, l'un depuis 1490, juſqu'en 1531; & l'autre depuis 1494 juſqu'en 1544. Ils ne pouvoient avoir en main une matiere ni plus belle, ni plus riche en grands évenemens; mais ils avoient auſſi les plus rares talens pour la mettre en œuvre. Ces talens étoient néanmoins bien differens en eux, & la nature en leur partageant ſes dons, ſembloit avoir eû égard à la difference de leur naiſſance & de leurs conditions.

Le premier, d'une maiſon noble de Florence, après s'être diſtingué par ſon érudition & ſon eſprit dans

la Jurisprudence & le Barreau, avoit pris le parti des armes, & s'y étoit avancé aux plus grands emplois par toutes les belles qualitez qu'on peut désirer dans un brave & un galant homme. Mais après avoir eû l'honneur de commander les armées du S. Siege & de gouverner plusieurs villes, s'étoit retiré des affaires, & ne chercha plus dans sa rêtraite qu'à profiter de son loisir, & à composer l'histoire qu'il nous a laissée.

Le second, d'une famille moins connue de Côme en Lombardie, avoit toujous allié l'étude des Belles Lettres à ses autres occupations, & s'étoit produit à la Cour de Côme de Medicis sous le titre de bel esprit, & de Docteur en Medecine ; mais il eut bientôt envie de se frayer le chemin le plus ordinaire & le plus court en Italie pour arriver à une fortune plus élevée & plus gracieuse. Dans ce dessein il changea son habit de Medecin en celui d'Ecclésiastique. Il composa des livres, & il fit si bien valoir son merite, & l'éxcellence de ses ouvrages, qu'il obtint en récompense l'Evêché de Nocere dans la

Duché d'Espolette. Sa nouvelle dignité ne lui fit point interrompre son travail litteraire, ni oublier les avantages qu'il pouvoit encore en retirer. Il voulut que comme le Medecin avoit subsisté des ordonnances de ses remedes, & que comme le Prélat s'entretenoit des revenus de l'Evêché, l'Ecrivain vécût aussi des fruits de sa plume ; ainsi dans son histoire il épousa toujours les interêts des personnes qui avoient soin des siens, & leur liberalité multiplia souvent leurs vertus à ses yeux, de même que leur reserve à cet égard lui dévoila tous leurs défauts. Le Pape Clement VII, qui lui avoit refusé l'Evêché de Côme auquel il aspiroit, & le Connétable de Montmorency, qui lui retrancha la Pension dont François I. l'avoit gratifié, furent regardez dans ce point de vûë. Il ne vit & n'exprima en les peignant, qu'une partie du bien qu'il en devoit dire, & mit dans le plus beau jour le mal qu'il pouvoit leur reprocher : il se plut particulierement à bien caracteriser le génie épargnant du S. Pere, toujours en

garde contre la prodigalité; & à marquer exactement les contre tems & les défaites du Connétable. Suivant cette maxime, les François qu'il n'aimoit pas sont ordinairement exposez à sa satire, & les Italiens sont d'autant mieux traitez, qu'il avois plus de sujet de les ménager; mais pour être son Héros, tel que fut Côme de Medicis, il falloit être ou avoir été son bienfaiteur.

Guicciardin avoit des principes plus nobles & plus équitables; on ne disconvient point qu'il ne se laisse aussi quelquefois séduire par l'amour de la patrie, & qu'il ne lui échappe contre les François quelques traits qui partent encore d'une main ennemie; mais il en avoit peut-être reçu pendant la guerre des coups plus fâcheux, & la plume en ce cas écrit aisément ce que la prévention lui dicte; quoi qu'il en soit, il n'est pas homme à se livrer de plein gré au mensonge, ni à dégrader le merite que le préjugé ne lui a pas déguisé. On peut juger de lui que s'il se trompe, c'est l'erreur qui le surprend sans qu'il s'en aperçoive, &

que s'il ne dit pas toujours la verité, il s'imagine du moins toujours la dire. Quel avantage n'eut-il pas encore ſur Paul Jove, d'avoir été témoin d'une partie des faits qu'il raconte! On a beau lire, écouter, reflèchir, le principal eſt d'avoir vû, & l'étude de l'homme de Lettres n'acquiert jamais l'autorité que donne l'experience à un homme de guerre.

Ils avoient d'ailleurs l'un & l'autre un égal diſcernement pour diſtinguer ce qui convient à leur deſſein. Rien d'inutile dans leurs récits, l'un ſemble naître de l'autre, tout s'y range à ſa place, & la clarté qui y regne ne ſe perd jamais dans aucune obſcurité. Leur ſtile s'accommode au goût de la langue dont ils ſe ſont ſervis. Paul Jove écrit en Latin, & ſa diction eſt noble, ſoutenue, majeſtueuſe ; il me paroît néanmoins trop périodique; Ciceron, qu'il imite, ne devoit pas être dans une hiſtoire ſon unique modele. Guicciardin parle Italien, & le fait avec tant de grace, de délicateſſe, & d'élegance, que quand il auroit ſeul écrit en cette langue, c'en feroit aſſez ou

pour nous dédommager de la peine de l'avoir apprise, ou pour nous faire regretter de ne la pas sçavoir, & nous engager à l'apprendre. On appelle cet Auteur le Tite-Live des Italiens; Tite Live en effet n'a guere eû d'imitateurs plus dignes de lui; mais je voudrois que Guicciardin & Paul Jove ne lui eussent point envié le talent de multiplier les harangues; quelque belles qu'elles soyent, l'éloquence y est ordinairement jettée à pure perte, & l'Orateur ne sert souvent qu'à décréditer l'Historien.

Je ne parle point des traductions Françoises qu'on a faites de l'histoire de ces deux celebres Ecrivains, le langage n'en est plus supportable: on lira plus volontiers Guicciardin dans la version Latine de *Cælius secundus Curio.* J'omets aussi les autres ouvrages de Paul Jove. Tels sont *les éloges des hommes de toutes les nations les plus renommez dans la guerre*, où les Italiens, & sur tout les Princes de la maison de Medicis, ne sont pas oubliez. *La vie* 1°, *des hommes Illustres*, c'est à-dire, des Ducs de Milan, & quelques Capitaines & Prélats d'Ita-

lie. 2°, *des Empereurs des Turcs*, 3°. *des hommes distinguez par leur science.* 4°. *De Leon*, de la maison de Medicis, sous le Pontificat duquel se déclara le funeste schisme de Luther. 5°. *D'Adrien VI*e, que son merite éleva de la plus basse condition à la qualité de Précepteur de Charles V, & ensuite à la dignité de Souverain Pontife. 6°. Du fameux *Cardinal Pompée Colomne*, implacable ennemi de Clement VII, & qui fut une des principales causes du sac de Rome & de la prise du Saint Pere par l'armée Imperiale sous les ordres du Connétable de Bourbon. On reconnoit dans ces livres, & dans quelques autres encore, le même génie de l'Auteur, à qui rien n'a manqué, pour être parfait en son genre, que la sincerité.

Jean Baptiste Adriani, Gentilhomme Florentin, reprit l'histoire de son tems où Guicciardin avoit fini la sienne, & la continua depuis 1530, jusqu'en 1573. Le Docteur *Bokalin*, ferme Apologiste de ses maîtres, Hypocrate & Gallien, traite en quelque endroit Guicciardin de grand par-

leur ; mais au lieu de Guicciardin si le Docteur n'a pas voulu écrire Adriani, il fait tort à son jugement, & à moins qu'il ne décidât mieux en fait de medecine qu'en fait de critique, les malades entre les mains du Medecin étoient en grand danger. En effet, je ne vois pas si l'on excepte les harangues, comment Guicciardin s'est attiré ce reproche ; les détails où il entre ne sont pas courts, mais peuvent-ils être longs, étant toujours ou necessaires, ou agréables ? je conçois au contraire qu'Adriani, quoiqu'il ne manquât ni d'esprit, ni de politesse, mais n'ayant pas le même art d'instruire ou d'amuser ses Lecteurs, devoit pour son honneur & pour leur plaisir abreger son gros volume. On diroit qu'il craint dans le récit d'une action de n'en dire jamais assez. Qu'on lise, par exemple, la ligue d'Henri II. avec le Pape & le Duc de Ferrare, il vous y arrête aux moindres circonstances, & la legere expedition que fit à cette occasion François Duc de Guise rempliroit plus de pages que toute la vie de ce

Prince, que nous donna dans sa jeunesse un Auteur dont le nom à la tête d'un livre suffiroit pour nous engager à en faire l'éloge, & qui par ses écrits & ses grandes & aimables qualitez s'est acquis à juste titre la reputation d'un très-bel esprit, d'un illustre Académicien, & d'un homme également éclairé & judicieux dans les affaires, obligeant & gratieux dans le commerce de la vie. Cependant malgré la longueur d'Adriani, je ne conseillerois point de l'abandonner ; l'exactitude & la clarté suppléent en quelque sorte dans son ouvrage au défaut de brieveté & d'agrément.

J'aurois encore à parler des histoires qu'ont fait de leur tems *Facius & Pontanus*, qui commencent aussi où Guicciardin avoit fini ; *Aretin*, qui s'attache particulierement aux guerres d'Italie, *Pierre Jean Capriata*, qu'on imprima en 1639, *Joseph Riccius*, qui conduit ses 128 narrations jusqu'en 1653 ; Jérôme Brusoni, qui nous mene encor plus loin, & ne finit qu'en 1676, & plusieurs autres ; je conti-

nueroís à marquer le caractere de tous les Auteurs, & je parcourerois de même les Ecrivains des histoires particulieres de chaque Souveraineté d'Italie ; mais on m'a demandé une édition particuliere de ce traité, & j'en interromps ici la suite, pour ne pas prévenir ce que je dirai avec beaucoup plus d'étenduë que n'en souffrent les extraits de nos Journaux.

ARTICLE CXXVI.

QUÆSTIONUM CANONICARUM in quinque Libros Decretalium tomi quinque &c. C'est-à-dire, *Questions de Droit Canon, sur les cinq livres des Decretales. Par le R. P. Ferdinand Krimer d'Autriche, de la Compagnie de Jesus, Docteur & Professeur de Théologie & de Droit-Canon. Cinq tomes in folio.* A Ausbourg, aux frais de George Schluter Libraire, 1706.

CEs cinq tomes du P. Krimer ont été imprimez après sa mort ; & l'Editeur les a, pour ainsi dire, aban-

donnez au jugement du public, ſans les accompagner d'une préface, & ſans faire les moindres avances pour prévenir les Lecteurs. C'eſt ſe confier en la bonté d'un ouvrage, & eſtimer qu'il porte en ſoi ſa propre recommendation : mais c'eſt auſſi manquer en quelque ſorte à rendre les derniers devoirs à un Auteur mort, & la bienſéance ſembloit demander qu'au moins il en fît un brief éloge. Ainſi toute la connoiſſance qu'on a du P. Krimer, ſe tire uniquement de ſon ouvrage, où l'on voit qu'il poſſedoit parfaitement le Droit Canon, & qu'il avoit auparavant fait imprimer une Théologie qu'il cite aſſez ſouvent. De tant d'Interpretes des Decretales on n'en a vû aucun qui entre en un ſi grand détail des matieres, & qui ſoit plus inſtructif, tant pour le choix des ſentimens, que pour la pratique. A la verité il s'attache au Droit-Canon, tel qu'il eſt en ſoi ; & quoique la Juriſprudence de France ne s'y conforme pas en tout, il ne laiſſe pas pourtant d'être utile. C'eſt toujours la regle, quoique ſujette à quan-

tité d'exceptions : & il en eſt comme du Droit Civil Romain à l'égard du Droit Coûtumier.

Article CXXVII.

GRAMMATICA DAMULICA &c. C'eſt-à dire, *Grammaire Damulique, qui par des exemples & par des regles montre la voye la plus courte pour apprendre la langue Damulique, ou Malabare, laquelle a cours aux Indes, & juſqu'à preſent a été inconnuë en Europe. Par Bartelemi Ziegenbulg.* A Hale de Saxe, de l'Imprimerie & aux frais de l'Hôpital des orphelins, 1716. *In* 4°. *pages* 128.

L'Auteur eſt Luthérien, & il fonde le titre qu'il ſe donne de Miſſionnaire dans les Indes & de Paſteur d'une Egliſe d'Indiens, ſur ce qu'en 1706 il fut, dit-il, envoyé avec un autre à Trangabar, qui eſt un Fort & un établiſſement conſiderable des Danois ſur la côte de Coromandel, afin de gagner au Chriſtianiſme autant qu'ils pourroient

d'Indiens ; ils ne perdirent pas, continüe-t-il, leur peine, & ils formerent une nouvelle Eglise d'environ trois cent personnes, pour lesquels ils firent imprimer une partie de l'Ecriture en leur langue. Il parle comme d'une nouveauté qu'ils ayent prêché l'Evangile aux Indes en la langue du païs, & il doit être cru, s'il l'entend par rapport aux gens de sa secte; car ce n'est pas dans l'école de Luther que se donnent des leçons de la vie Apostolique, qu'on apprend à sacrifier tous les attachemens humains à l'amour de JESUS-CHRIST, au zele pour le salut du prochain, à la gloire de l'Eglise.

Il dit que les peuples qui habitent les côtes de la presqu'isle en deçà du Gange, ignorent les noms que nous leur donnons, de Coromandel & de Malabar; qu'ils s'appellent eux-mêmes Damulers; & que la langue qui est le plus en usage parmi eux, se nomme Damulique : plusieurs langues particulieres en dépendent, & tirent d'elle leur origine. Elle a ses caracteres propres, & formez par des traits qui demandent un

grand eſpace ; enſorte qu'il faut beaucoup écrire pour dire peu. Elle s'écrit tout d'une ſuite, ſans laiſſer aucun intervalle entre les mots & les phraſes, ſans points & ſans virgules. Elle diſtingue par des lettres différentes, les voyelles longues & les bréves, & elle a dix lettres pour les cinq voyelles, avec deux autres lettres pour des diphtongues. Ses conſonnes ſont au nombre de dix-huit, qui ſe prononcent d'une maniere que les lettres dont nous uſons ne ſçauroient bien exprimer. Enfin, les combinaiſons des voyelles & des conſonnes contribuent encore à multiplier l'alphabet Damulique, en ce que la plûpart ſe marquent par des lettres particulieres.

Quelque éloge que M. Ziegenbulg faſſe de la langue Damulique, de ſon abondance, de ſon élégance, de ſes expreſſions tantôt emphatiques, & tantôt naturelles & naïves, ſelon les divers ſujets, on préſume que peu de nos Lecteurs ſe laiſſeront toucher de la curioſité de l'apprendre ; mais ils ne ſeront pas fâchez qu'on leur en donne quelque idée.

Cette langue n'admet guere de varieté que dans les noms ſubſtantifs, les pronoms & les verbes.

Les noms ſubſtantifs ſont de trois genres differens, maſculin, féminin, & neutre ; ce dernier eſt ſans comparaiſon le plus ample, & comprend preſque tout ce qui n'a pas un rapport particulier à l'homme, ou à la femme. Ils ont un ſingulier & un pluriel, & ſe déclinent, comme en Latin, par la terminaiſon diverſe des cas : mais au lieu qu'en Latin un ablatif ſuffit à pluſieurs ſignifications, du lieu, du moyen, de l'inſtrument, de la maniere ; dans la langue Damulique ce ſont autant de cas différens. Comme les terminaiſons qui font la varieté des cas ſont les mêmes pour tous les ſubſtantifs, il n'y a proprement qu'une déclinaiſon.

Quant aux adjectifs, ils ſont abſolument indéclinables, & reſſemblent parfaitement aux adverbes, n'ayant ni genre, ni nombre : & dans le diſcours ils ſont toujours placez avant les ſubſtantifs.

Les pronoms ont leurs genres,

leurs nombres & leurs cas, comme dans nôtre langue. Le Prince dit, *nous voulons, nous ordonnons*, au lieu de dire, je veux, j'ordonne. Et comme dans nôtre langue le pronom de la seconde personne *vous* prend la place de *tu* & de *toi*, ainsi dans la Damulique il y a, pour ainsi dire, des pronoms d'honneur & de civilité, non seulement pour la premiere & pour la seconde personne, mais aussi pour la troisiéme.

Tous les verbes, excepté peu d'anomaux ou d'irréguliers, se réduisent à une même conjugaison, laquelle n'a que trois tems, le present, le préterit & le futur : mais d'ailleurs elle est susceptible d'une grande varieté. Car 1°, les troisiémes personnes du singulier & du pluriel s'accordent en genre avec leurs nominatifs. 2°. Les trois personnes, tant au singulier, qu'au pluriel, s'énoncent diversement, selon que les nominatifs ont quelque dignité & quelque excellence ; ainsi une personne de distinction dit autrement *j'aime*, qu'une personne du commun. 3°, les verbes se conjuguent

affirmativement & negativement, *j'aime, je n'aime pas*; & au passif *je suis aimé, je ne suis pas aimé*. Les modes sont multipliez par l'addition de diverses particules, d'interrogation, de souhait, de cause, de condition, de tems.

ARTICLE CXXVIII.

LA VIE DU REVEREND Pere Jérôme d'Etienne, Religieux de l'Ordre des Minimes de la Province de Provence. Par le R. P. Pierre de Rians, Religieux du même Ordre. A Aix, chez Jean Adibert, Imprimeur du Roi & de l'Université, 1716. *In* 12. *pages* 324.

LE R. P. Jérôme d'Etienne est un exemple consolant pour les ames peinées & fidelles, qui ne sentent point, ou qui sentent rarement ces graces de délectation, ou de suavité; mais qui combattent continuellement avec des graces de courage & de force contre un ennemi séduisant & flatteur, qu'ils vainquent effectivement, sans oser s'as-

ſurer de leurs victoires, & ſans le trouver affoibli par ſes défaites.

Il naquit à Aix le 26e Fevrier 1637, d'une Maiſon qui a donné des Préſidens à Mortier au Parlement de Provence, & occupé les autres places honorables de la Magiſtrature, de même que les premieres dignitez de l'Egliſe Metropolitaine : un d'Etienne nommé à l'Archevêché d'Aix mourut avant l'expedition de ſes Bulles. Sa mere Catherine Simeonis, d'une ancienne nobleſſe & d'une rare vertu, s'appliqua à lui inſpirer dès l'enfance l'amour de J. C. la devotion envers la ſainte Vierge, & l'horreur du peché.

Ces premieres ſemences de piété ne tarderent pas à produire leur fruit ; car après avoir donné dans le College des preuves de la beauté de ſon eſprit, & avant l'âge de ſeize ans, il ſe détermina à ſacrifier à ſon ſalut & à ſa perfection tout ce que ſa naiſſance & ſes talens lui promettoient dans le monde, du conſentement de ſon pere & de ſa mere, qui firent auſſi le ſacrifice de leur tendreſſe pour ce cher fils, & des eſpe-

rances qu'ils avoient fondées sur lui, il prit l'habit Religieux dans l'Ordre austere des Minimes ; & à son entrée en Religion il changea le nom de François, qu'il avoit reçu au Baptême, en celui de Jérôme. Il remplit le tems de son noviciat avec ferveur ; & bien loin de se rebuter des pratiques de penitence, de mortification, d'humiliation, par lesquelles on éprouve la vocation & la constance des Novices, il ne sentit que de la douceur & de la joye à s'en acquitter. Ce qu'il avoit de bonnes dispositions pour la vertu, fut cultivé par un excellent maître dans la vie spirituelle : c'étoit le P. Bassouvré, si pénétré de l'amour de Dieu, que lors qu'il en parloit, les larmes lui couloient des yeux ; S. François de Sales en faisoit une estime particuliére, & disoit de lui que c'étoit un des plus grands serviteurs de Dieu qu'il eût jamais connus.

Jérôme d'Etienne fit sa profession le 25^e^ De Novembre 1653 ; ensuite envoyé à Avignon pour ses études de Philosophie & de Théologie, il les entreprit avec une extreme ap-

plication, & avec tant d'attache, que pour y vacquer il retranchoit du tems de ſon ſommeil: ſes progrès furent grands, mais ce fut auſſi le principe des indiſpoſitions & des maladies auxquelles il fut ſujet le reſte de ſa vie. Il eut le bonheur d'avoir pour Profeſſeur le P. Antoine Morel, ſi verſé dans la Théologie Scholaſtique qu'on a dit de lui, *que ſi la Somme de S. Thomas ſe perdoit, elle ſe retrouveroit toute entiére dans ſa tête*, & d'ailleurs très-habile dans la ſcience des Saints: il a donné au Public la vie du R. P. Trouchet, & celle du F. Jacques Martinot, deux Religieux de ſon Ordre; le premier d'une pénitence admirable, & le ſecond d'une humilité très-profonde.

Au lieu des accroiſſemens de ferveur qu'il y avoit à attendre du P. d'Etienne, quand il fut élevé à la Prêtriſe, il tomba dans un relâchement qui alla juſqu'à l'inſenſibilité, & à ne pas même être touché pendant une furieuſe tempête ſur mer allant à Nice, tandis qu'il voyoit les Matelots conſternez recourir à la

priere : Dieu ne le laissa pas longtems dans cet état funeste, & il l'en retira d'une maniere extraordinaire. » Le P. d'Etienne demeuroit dans » le Couvent de Bormes, & s'é» tant un jour après le dîné retiré » dans sa cellule rêveur, inquiet, » & ne pouvant presque souffrir les » reproches que sa conscience lui fai» soit à tous momens, il entendit » une voix qui lui dit d'une manie» re intelligible : *Tu n'as plus que ce » moment pour prendre ton parti, ou il » faut que tu perisse pour toujours, ou » que tu change de vie.* A ces paroles accompagnées de la grace intérieure, les tenébres de son esprit se dissiperent, & son cœur s'attendrit : il demeura le reste du jour dans une espece d'étonnement, & noyé dans ses larmes; ce fut l'état où le trouverent les Religieux, qui ne l'ayant point vû paroitre à l'office, ni au Refectoire, allerent voir s'il n'étoit point incommodé. Il ne leur découvrit pas ce qui s'étoit passé en lui : mais il fit un voyage à Marseille, pour prendre les conseils & la direction du P. Timothée de Reynier,

très-éclairé dans les voyes de Dieu, & Auteur de plusieurs excellens ouvrages de piété.

C'est d'ici proprement que commence la vie du P. d'Etienne, ou pour mieux dire, qu'il faut prendre l'époque de ce qui caracterise sa vie. Etant passé de Bormes à Ciotat, il fut arrêté sur le lit pendant quelques mois par une douleur qui lui survint au pied. Là il fit à loisir ses réflexions sur la conduite de Dieu envers lui, & sur la sienne : les peines interieures suivirent, mais des peines si dures & si affligeantes qu'il n'en pouvoit expliquer la rigueur, tenebres dans l'esprit, amertumes dans le cœur, secheresses, insensibilité bien différente de celle à laquelle auparavant il s'étoit laissé aller, crainte de sa reprobation, qu'il étoit tenté de regarder comme determinée & concluë, pensée de desespoir. Il gémissoit; & son accablement étoit d'autant plus grand, qu'au lieu du secours dont il avoit besoin, & qu'il demandoit à Dieu, à la sainte Vierge, & à son saint Ange & aux Saints, il croyoit ne recevoir que des re-

buts, & que ſe tournant contre lui-même, il ſe jugeoit indigne d'un autre traitement. Pour ſurcroît d'affliction, il étoit violemment tourmenté des tentations les plus humiliantes. Dieu fait aſſez ſouvent paſſer par ces épreuves les ames qu'il deſtine aux plus hauts degrez de la vie myſtique, il purifie ainſi ou il exerce leur vertu. Cependant le P. d'Etienne, privé de conſolations ſenſibles, ſe ſoutenoit par la fermeté de ſa foi & par la vertu de la priere, s'humiliant & ſe proſternant devant Dieu, mortifiant ſa chair par l'auſtérité de la penitence, afin d'obtenir la paix de ſon ame; il prenoit principalement ſes forces de la fréquentation des Sacremens, & célébroit la Meſſe tous les jours; il ſe muniſſoit du ſigne de la croix, le reïtérant continuellement ſur lui pendant pluſieurs heures: il invoquoit les noms ſacrez de Jeſus & de Marie.

Etant au Pont-ſaint Eſprit, environ l'an 1680, Dieu lui fit connoitre qu'il vouloit ſe ſervir de lui pour la converſion des pecheurs, & pour

conduire plusieurs personnes dans les voyes de la perfection : & ce fut dans la suite sa principale occupation, dont il s'acquitta avec une singuliére benediction du ciel, & où quelquefois il sembloit intervenir du merveilleux ; ensorte que des personnes qui s'étoient adressées à lui, demeuroient persuadées qu'il pénétroit le fond des cœurs. Le zélé Directeur avoit le don de toucher, de consoler les autres, de leur inspirer la dévotion : tandis qu'en lui-même il ne trouvoit qu'une affligeante aridité, & un cœur de pierre, ou d'acier. Un vendredi Saint, qu'il étoit resté seul au Couvent, les autres Religieux étant allé à l'Eglise de la parroisse entendre le sermon, & qu'il poussoit ses plaintes vers Dieu avec plus de liberté, tout à coup son cœur fut percé du trait d'une douleur très-vive, ses yeux répandirent un torrent de larmes, il vit en esprit les secrets de la conduite rigoureuse de Dieu sur lui, & il accepta le calice qui lui étoit presenté, dans les sentimens d'obéïssance avec lesquels Jesus-Christ a

accepté celui de ſa paſſion. « La ſuite » de ſa vie, qui n'a été qu'un tiſſu » d'humiliations, de mépris, de ſouf- » frances & de croix, a juſtifié la ve- » rité de l'inſigne faveur qu'il reçut » du ciel en ce grand jour.

Environ ce tems là il eut une maladie des plus extraordinaires, dans laquelle il fut ſaigné juſqu'à vingt-deux fois: c'étoit une fiévre brulante, & par intervalle un froid exceſſif qui lui reſſerroit tous les nerfs, tantôt une faim dévorante, & puis un dégoût general, avec un étouffement preſque continuel: il ne fut jamais bien gueri de cette alternative de faim & de dégoût, ni de cet étouffement qui le reprenoient de tems en tems.

On ne ſuivra pas le P. D'Etienne dans tous les Couvents où il alla ſucceſſivement; mais on s'imagine entrevoir que ſes Superieurs croyoient remarquer en lui une conduite extraordinaire, qui les obligeoit à le faire ſouvent changer, & à le placer en des maiſons écartées; en cela ils ſe conformoient à l'inclination qu'il avoit pour la ſolitude. Etant à

Venaſque, il contracta une ſainte amitié avec un vertueux Ecclésiaſtique, nommé Alexandre Martin, Vicaire de la Parroiſſe de Saint Didier, qui ſe reduiſit à la vie Quadrageſimale des Minimes : & il travailla avec lui à l'établiſſement de la Congregation des Miſſionnaires de Nôtre Dame de Sainte Garde, dont le R. P. de Rians inſere l'hiſtoire dans la vie du P. d'Etienne. Il y fait entrer de même divers autres traits d'hiſtoire de pluſieurs perſonnes, qui ont profité des avis & des inſtructions de ce ſerviteur de Dieu; & cette varieté rend la lecture plus agréable, en même tems qu'elle eſt édifiante.

La derniere demeure du P. d'Etienne fut à Trets, lieu ſolitaire, où après s'être acquitté des devoirs propres de ſon état; il s'exerçoit en des pratiques d'humilité, comme d'aider les Maçons, d'arracher les méchantes herbes du jardin, de ballayer la maiſon. Un riche bourgeois de Marſeille, nommé Mr. Roux, qui avoit à deux lieux de Trets une belle maiſon de campagne, où il paſ-

ſoit une grande partie de l'année avec ſa famille, y invitoit ſouvent le P. d'Etienne. La connoiſſance étoit venuë de ce que ſon épouſe avoit eû un frere Minime, nommé le P. Antoine Bruny, Religieux diſtingué par ſon eſprit, & encore plus par ſa vertu, mais d'une ſanté foible, & mort jeune, qui ayant été un des diſciples du P. d'Etienne dans la vie intérieure, en avoit parlé avec eſtime à ſa ſœur. Mr. & Mademoiſelle Roux, qui étoient perſonnes de pieté, ravis de l'avoir dans leur voiſinage, tâchoient d'en profiter autant qu'il leur étoit poſſible pour leur propre avancement ſpirituel, & pour celui de leur famille : ils étoient affligez de voir qu'un de leur fils qui s'étoit engagé dans l'état Eccléſiaſtique, n'en demeuroit pas moins attaché au monde, le P. d'Etienne rompit ces indignes liens, & le jeune homme afin de les éviter à jamais, ſe fit Minime. Il attira auſſi la benediction temporelle : car après l'hyver de 1709, ſi funeſte à la France, il diſſuada Mr. Roux de faire de nouveau la-

bourer & ensemencer ses terres ; il les parcourut faisant le signe de la croix, & promit une abondante recolte, laquelle suivit effectivement comme il l'avoit fait esperer.

Cette maison a été le théatre de ses combats contre les Demons, & un lieu où il a enduré les plus grandes souffrances. On l'entendoit souvent gémir dans sa chambre, se plaindre, invectiver contre les malins esprits ; & comme il en sortoit pour aller prier dans les endroits les plus cachez des jardins & des bois, on le voyoit passer plusieurs heures de suite à former des signes de croix, tantôt sur le front, tantôt au dessus de la tête, tantôt sur la bouche, ou sur les differentes parties du corps ; & on comprenoit aisément à son air qu'il souffroit une grande violence & au dedans & au dehors.

Il y étoit allé le Samedi avant le Dimanche de la Passion de l'année 1712, afin de disposer toute cette pieuse famille à la communion de Pâques. Le lendemain sur les huit heures du soir, qu'il s'étoit retiré dans

sa chambre, on l'entendit jetter de grands cris, & d'une voix forte implorer la misericorde de Dieu, & l'intercession de la Sainte Vierge, de S. François de Paule, de son Ange Gardien, & des Saints en qui il avoit une confiance particuliere : on accourut à son secours ; & on le trouva dans les plus violentes douleurs, qui le forçoient à changer continuellement de situation, il marchoit à grands pas, il se jettoit sur le lit, il se traînoit par terre, & quelquefois à genoux, il acceptoit avec une genéreuse soumission l'excès du mal qu'il enduroit. Des linges chauds qu'il s'appliqua lui-même, n'ayant pas voulu que personne lui rendît ce service, lui donnerent quelque soulagement ; & ensuite il perdit tant de sang qu'on en étoit effrayé. L'étonnement augmenta, lors qu'après quelques heures qu'on l'avoit laissé reposer, on vit que le sang avoit percé trois matelats, & inondé le pavé de la chambre. Un second accès revint le lendemain à la même heure : & le Pere d'Etienne eut tous les jours des at-

taques de ſon mal mais moins violentes, juſqu'au ſamedi avant Pâques ; de ſorte qu'il étoit dans un épuiſement extreme.

Dès qu'il eut recouvré un peu de force, il voulut être tranſporté au Couvent de Trets, & en arrivant il dit à ſon Supérieur, *Ah mon Pere, que je pourrois vous dire de terrible choſes de l'autre vie que Dieu m'a fait connoitre depuis que je n'ai pas eû l'honneur de vous voir !* Il ne fit plus que languir, il prédit le tems de ſa mort, & il prédit auſſi à un Religieux ſon ami particulier qu'il ne tarderoit pas à le ſuivre. Il mourut le 22^e^. de May 1712, fête de la Sainte Trinité, après avoir demandé & reçu avec les plus vifs ſentimens de pieté les Sacremens de l'Egliſe : & ce qui eſt très-remarquable, c'eſt qu'un moment avant que d'expirer, il s'écria d'une voix forte, Ah mon Dieu ! Ah mon Dieu ! Ah mon Dieu !

Le R. P. de Rians continuë dans une ſeconde partie à expoſer quelles furent les principales vertus de ce grand ſerviteur de Dieu, ſa conduite envers les pecheurs & les per-

sonnes peinées, sa méthode d'oraison, les connoissances surnaturelles dont Dieu le gratifia, son amour pour nôtre Seigneur JÉSUS-CHRIST, la tendresse de sa dévotion envers la Sainte Vierge, sa dévotion aux Anges & aux Saints, son attachement à l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine : tout cela est particularisé par des faits édifiants.

Enfin, il a ajouté quelques-unes de ses lettres spirituelles.

ARTICLE CXXIX.

JOH. JACOBI MANGETI, Medicinæ Doctoris, Serenissimi ac Potentissimi Regis Prussiæ, Archiatri, Theatrum Anatomicum &c. C'est-à-dire, *Théatre d'Anatomie, où non seulement toute la structure du corps humain jusqu'à ses plus petites parties est exposée d'après les observations choisies de tous les Anciens & Modernes, les questions les plus difficiles qui surviennent dans l'art de faire les dissections sont traitées exactement, & princi-*

palement celles sur lesquelles les plus habiles en cet art ne conviennent pas encore; mais tout ce qui peut contribuer à éclaircir l'Anatomie est expliqué par de grandes & belles planches en taille douce. Par Jean-Jacques Manget, Docteur en Medecine, & premier Medecin du Roi de Prusse. A Geneve, aux frais de Cramer & de Perachon, 1716. *Deux tomes* in folio, *le premier de* 434 *pages, le second de* 452. *Se vend à Paris chez Montalant, Quay des Augustins.*

LE monde entier est comme un vaste théatre que Dieu a déployé devant les yeux de tous les hommes, afin de leur apprendre par ce grand & magnifique spectacle à adorer sa puissance & sa sagesse. L'anatomie est un autre théatre, ouvert à moins de personnes, mais autant capable de nous faire reconnoitre la main de nôtre Créateur. Si le Ciel dans son immense étenduë, les astres avec leur éclat & leur mouvement, ont une majesté qui étonne les esprits, la disposition de toutes

les parties du corps humain, & si l'on peut ainsi s'exprimer, l'artifice & l'habileté qu'on y découvre, les ravit d'admiration. Au reste, pour s'en instruire, il n'est pas necessaire d'aller le fer à la main fouiller dans les entrailles des animaux & des hommes, c'est ce que volontiers on laisse faire à ceux qui y sont obligez par leur profession, & l'on aime mieux se fier à ce qu'ils en rapportent; de même qu'on se contente des rélations des voyageurs, sans s'engager à parcourir le monde avec eux. Nous avons plusieurs excellens livres d'Anatomie, & tous contribuent à perfectionner celui-ci. Ce n'est pas assez de dire qu'il comprend les descriptions les plus exactes, avec les usages de toutes les parties du corps humain: mais comme entre les Anatomistes les plus renommez, les uns se sont appliquez plus particulierement à bien connoître une partie, les autres ont la réputation d'avoir mieux réüssi à l'égard d'une autre partie, & que d'ailleurs ils ne sont pas toujours d'accord; Mr. Manget rapporte

leurs obſervations, leurs diſſertations, leurs conteſtations, & preſque toujours dans leurs propres termes. Il ſuit la même méthode pour les planches qu'il choiſit, & qu'il copie d'après celles qui viennent des plus habiles Anatomiſtes; enſorte que ſon ouvrage peut être conſideré comme une ample & ſçavante compilation d'Anatomie. Dans l'impuiſſance d'en rendre un compte entier, on s'eſt arrêté à quelques endroits qu'on a eſtimé dignes de la curioſité de nos Lecteurs.

Quoique les Anatomiſtes trouvent d'abord ſous la peau les muſcles expoſez à leurs premieres recherches, ils n'ont encore pû découvrir le reſſort & le méchaniſme que la nature y a caché. Les muſcles, dit l'Auteur liv. 1. ch. 4[e] après Cowpert, habile Anatomiſte Anglois, ſont enveloppez d'une membrane nerveuſe, dont la ſuperficie intérieure pouſſe d'autres membranes qui ſe diviſent à l'infini dans le corps du muſcle, & deviennent d'autant plus minces, qu'elles s'y enfoncent plus avant: chaque fibre de celles qui ſont appellées charnuës & qui ſe diſtin-

guent à l'œil, a ſon enveloppe particuliere d'une de ces membranes, & eſt un petit muſcle renfermé dans le grand. Cette même fibre conſiderée avec le microſcope, eſt comme un pacquet, & composée d'une multitude innombrable d'autres fibres, qui n'ont pas de groſſeur la centiéme partie de celle d'un cheveu, & qui néanmoins ont auſſi leurs enveloppes, & ſont autant de petits muſcles. Il eſt même vraiſemblable qu'elles ſont encore composées d'autres plus petites à proportion. Toutes ces fibres paroiſſent creuſes, & elles le ſont en effet. Car Mr. Cowper ayant ſeringué de vif-argent par la grande artére du bras, vit que des gouttes s'étoient inſinuées dans les fibres du muſcle ſans couler de l'une dans l'autre ; d'où il inféra qu'elles communiquent aux rameaux des arteres, & non pas entre elles. Il ſe convainquit auſſi que le corps du muſcle n'eſt rouge qu'à cauſe du ſang qui y coule, & qu'en ſoi il eſt blanc, n'étant composé que de ces fibres délicates.

Tous conviennent que le jeu des

muſcles conſiſte, en ce que ſe gonflant ils s'accourciſſent, & en ſe relâchant ils s'allongent. Ce qu'on vient de remarquer touchant leur conformation, fait juger qu'ils ſe gonflent, ou ſe relâchent, ſelon que la cavité des muſcles ſe remplit, ou ſe vuide. Et de quoi ſe remplit elle? M. Manget s'eſt laiſſé perſuader par les obſervations de Mr. Cowper, que c'eſt du ſang qui s'y jette des arteres; & il conjecture que pour donner de la force aux muſcles, le ſang y eſt reſſerré par des rameaux imperceptibles de nerfs qui environnent l'ouverture des fibres, & qui tandis que l'action doit durer, s'enflent par le moyen des eſprits animaux, & ferment le paſſage au ſang qui y eſt entré. Par là, dit-il, il épargne la grande dépenſe & la diſſipation des eſprits animaux, en les retenant dans les nerfs, & leur donnant ſeulement une eſpece d'ondulation d'une extrémité à l'autre. Il s'eſt confirmé dans ſon opinion touchant cette méchanique des muſcles, par une expérience faite premierement par Stenon, & ſouvent réïtérée ſur des

chiens vivans qui perdent abſolument le mouvement de tous les membres poſterieurs, auſſitôt que l'aorte deſcendante ayant été liée, le ſang ceſſe d'y couler.

Cette expérience étonna d'abord Mr. Aſtruc, ſçavant Medecin de Toulouſe, qui d'ailleurs ne pouvoit ſe réſoudre à attribuer au ſang la force des muſcles. Il ſe mit donc à l'examiner par lui-même : & s'étant aviſé d'enfoncer un poinçon dans ces membres deſtituez de mouvement, & puis d'y appliquer le feu, il n'apperçut aucun ſigne de ſentiment dans cette malheureuſe bête : or ce ſeroit une mauvaiſe preuve que le ſang eſt le principe du ſentiment ; & elle n'eſt pas meilleure pour aſſûrer qu'il eſt le principe du mouvement.

Enſuite il varia l'experience en deux autres manieres. 1°. Il commença par lier un tronc de la veine cave au deſſous des reins, & un peu au deſſus de l'endroit où les veines iliaques ſe déchargent : & quand les veines inferieures ſe furent remplies de ſang, il lia l'aorte : alors le

mouvement & le sentiment cesserent tout à coup; & ce ne fut pas manque de sang, puisque la ligature des veines le retenoit. 2°. Il lia l'aorte plus bas; & à l'endroit où elle se partage entre les arteres iliaques & hypogastriques : les membres postérieurs du chien, quoique dépourvûs de sang, conserverent le mouvement & le sentiment. Selon donc que la ligature se fait ou plus haut, ou plus bas, la paralysie s'ensuit, ou ne s'ensuit pas : & Mr. Astruc en assigne une cause qui merite d'être rapportée.

Lier l'aorte immédiatement sous les reins & au dessus des arteres lumbaires, c'est arrêter le sang qui par ces arteres devroit couler vers les dernieres vertebres de l'épine du dos : la lier seulement à la division des iliaques & de l'hypogastrique; ce n'est ôter le sang qu'au bas ventre & aux cuisses. Or il fait remarquer que le battement des arteres se communique au cerveau, au cervelet, & à la moëlle de l'épine du dos : & il dit que c'est par ce battement que les esprits animaux sont poussez dans

les nerfs. De ſorte que le manquement de ſang arterial & de battement dans l'extrémité de la moëlle de l'épine du dos, fait que les eſprits animaux languiſſent, & ne ſont point pouſſez dans les nerfs, qui prennent là leur origine; d'où s'enſuit une paralyſie ſubite & entiere.

Toutefois Mr. Manget replique, avec Mr. Deidier Medecin de Montpellier, que les arteres lumbaires, ſi la ligature eſt faite au deſſous, fourniſſent ſuffiſamment du ſang par quelques-uns de leurs rameaux, pour entretenir le mouvement & le ſentiment dans les membres poſterieurs, qui ne ſont totalement privez de ſang que par la ligature faite plus haut.

Il paſſe à la force étonnante des muſcles, qui neceſſairement ſont expoſez à de grands efforts. Par exemple, le muſcle *Deltoïde* deſtiné à lever le bras eſt d'un côté fermement attaché à la clavicule & au haut de l'omoplate, & de l'autre à la tête, ou au ſommet de l'os de l'épaule, lequel eſt emboité dans une cavité de l'omoplate. De ſorte que ſelon

les regles de la ſtatique, 1°. le point fixe ſur lequel ſe fait le mouvement de l'os du bras, eſt dans cette cavité de l'omoplate, & répond au centre du ſommet de l'os même du bras. 2°. L'éloignement de la force du muſcle, ou de l'endroit où il fait ſon effort, n'eſt proprement que depuis le centre du ſommet de l'os juſqu'à ſa ſuperficie dans la cavité de l'omoplate. Or le bras étendu a du moins trente fois plus de longueur, & ſon centre de gravité eſt vers le milieu.

Suppoſé donc que le bras peſe trois livres & demie, ſi l'on fait que comme l'éloignement de l'effort du muſcle eſt à l'éloignement du centre de gravité du bras, c'eſt-à dire, comme 1 à 15, ainſi 3 livres & demie, qui ſont le poids du bras, ſoyent à 52 livres & demie : ces 52 $\frac{1}{2}$ livres expriment l'effort du muſcle pour tenir le bras étendu : & l'effort des deux muſcles *deltoides* pour tenir les deux bras étendus en croix eſt égal à 105 livres. Si le bras étendu, il falloit ſoutenir de la main un poids de 3 $\frac{1}{2}$ livres, l'effort du

muſcle deltoïde devroit s'exprimer par 105 livres, ſans compter l'effort employé à étendre le bras. Borelli s'eſt fait du renom par ſon Traité Géométrique ſur la force & l'effort des muſcles, & Mr. Manget en copie une partie, ſans profiter à ſes Lecteurs : car lorſqu'il eſt queſtion d'une ſuite de propoſitions géométriques, prétendre en démontrer quelques unes, & ſuppoſer les autres, c'eſt les ſuppoſer toutes.

On ajoutera ici deux reflexions ſur l'admirable artifice des muſcles. 1°. Ils ſont formez de pluſieurs fibres très déliées, paralleles, & non pas de fibres entortillées comme des cordes, & cette conſtruction augmente leur force, Mr. Reaumur * ayant verifié par quantité d'experiences, que pluſieurs fils ſéparez ont plus de force, que s'ils étoient cordez. 2°. S'il eſt vrai que chaque fibre eſt creuſe pour recevoir une goutte de ſang, ou les eſprits animaux, pluſieurs fibres déliées ſont plus en état de ſoutenir l'effort qu'u-

* *Memoires de Trevoux du mois de Mars* 1715. *art.* 39. *p.* 453.

ne seule qui les égaleroit toutes en grosseur : parceque l'épaisseur des membranes ne diminuë qu'en raison des superficies, & que la matiere qui s'y jette, diminuë en raison des solides.

Comme Havers a examiné curieusement tout ce qui concerne les os, M. Manget a crû ne pouvoir pas mieux faire que de transcrire son traité. Havers raconte que considerant les jointures des os, & y voyant toujours une liqueur visqueuse, qu'il nomme *mucilaginem*, il soupçonna qu'elle venoit de quelques glandes qui n'avoient point encore été apperçües ni décrites par les Anatomistes. Il ne se trompa pas dans sa conjecture, & s'étant mis à les chercher, il les découvrit dans la membrane qui enveloppe les jointures, laquelle ne contribuë nullement à les affermir, étant lâche & plissée par intervalles. Ces glandes fournissent la liqueur *mucilagineuse*, laquelle mêlée avec une huile qui coule de la moëlle & qui suinte par les extremitez des os, facilite & adoucit leur frottement. Cette décou-

verte le conduiſit à une autre de ſemblables glandes dans les tendons & dans la membrane qui renferme les muſcles, & qui ſemble n'être qu'un tiſſu de glandes, tant elles y ſont fréquentes : & il ne doute pas que la graiſſe qui s'amaſſe auprès des muſcles, ne fourniſſe auſſi une huile. Il attribuë à cette liqueur *mucilagineuſe*, lorſquelle eſt viciée, la cauſe des rhumatiſmes dans les muſcles, & de la goutte dans les jointures & les articulations des os. Entre pluſieurs expériences qu'il a faites, & qu'il rapporte, il a obſervé que les liqueurs acides & aſtringentes, & ſur tout le vin clairet, la fixent & la coagulent promptement ; d'où il infere que la partie caſeuſe, s'épaiſſiſſant de plus en plus & ſe durciſſant, eſt la craye que la goutte fait ſortir des articulations ſur leſquelles elle ſe jette.

Dans le chap. 5[e] l'Auteur traite des nerfs, & s'étend ſur une queſtion, qui après bien des conteſtations ne ſera peutêtre jamais décidée. Il s'agit de ſçavoir s'il y a des eſprits animaux qui coulent dans les nerfs ?

nerfs? Lister, Cowper, Bidloo, se declarent pour la négative; Malpighi, Verheyen, M. Deidier, pour l'affirmative: & M. Manget, selon sa coutume, emprunte & leurs raisons & leurs paroles. Les premiers, soutiennent qu'il ne paroit aucun indice d'esprits animaux dans les nerfs; qu'ils sont des corps solides & composez de fibres toutes solides; qu'étant liez ils n'enflent ni au dessus, ni au dessous de la ligature, qu'étant coupez il n'en coule point de liqueur. Toutefois il faut reconnoitre que les nerfs ont besoin d'être humectez, & Lister dit que la partie corticale du cerveau est destinée à preparer la liqueur qui les arrose. Bidloo dit plus, & malgré la véhémence de son style contre les esprits animaux, il semble les établir plus fortement: car, selon lui, les fibres des nerfs n'ont de mouvement que de la liqueur qui est renfermée dans le corps des nerfs, & qui coule du cerveau; lors, dit-il, qu'elle est agitée, elle remuë les fibres.

La conformation du cerveau pa-

roit à Malpighi une raiſon évidente d'admettre des eſprits animaux : car ſa partie corticale n'eſt qu'un amas de glandes, c'eſt à dire, de fibres creuſes & compliquées enſemble, qui aboutiſſent à l'autre partie nommée le corps calleux, lequel s'étendant en la moëlle allongée & la moëlle épiniére, eſt l'origine de tous les nerfs; dont par conſéquent les fibres ſont creuſes dans toute leur étenduë, quoique l'œil ne puiſſe l'appercevoir. D'ailleurs, ajoute Verheyen, les nerfs ne communiquent point le mouvement aux muſcles en les tirant, ce qui ſeroit un effet des fibres ſolides; mais en les faiſant gonfler, ce qui ne ſçauroit s'expliquer que par un écoulement d'eſprits animaux, qu'il eſtime être compoſez du nitre de l'air que nous reſpirons, & du ſoufre des alimens dont nous nous nourriſſons. Enfin, dit M. Deidier, ſi un nerf étant lié n'enfle point au deſſus de la ligature, c'eſt qu'il n'en eſt pas des eſprits animaux, comme du ſang arterial qui eſt pouſſé par le cœur; ceux-là coulent du cerveau, & quand leur

cours eſt arrêté d'un côté, ils ſe répandent de l'autre. Mais le nerf au deſſous de la ligature ſe relâche, & eſt ſans action par le ſeul manquement d'eſprits animaux, puiſque la continuité des fibres n'eſt point interrompuë. Il dit encore que les eſprits animaux circulent continuellement; ſéparez du ſang par les glandes du cerveau, ils coulent dans les nerfs, & par les extremitez des nerfs ils retournent dans le ſang: & comme il penſe qu'ils ſont acides, il penſe auſſi que mêlez avec les parties ſulfureuſes & alcalines du ſang, ils contribuent à le faire fermenter.

On ne s'attendoit pas que M. Manget prît le parti des eſprits animaux, lui qui leur ôte & qui attribuë au ſang le reſſort des muſcles, c'eſt-à-dire, un de leurs principaux uſages. Au reſte, ils ſont ſi commodes pour expliquer le ſentiment & le mouvement, que ſi l'on n'eſt pas pleinement convaincu de leur exiſtence, au moins on la ſouhaitte, & on ſe ſent diſpoſé à la croire.

La plus grande difficulté qui ſe rencontre, eſt que le cerveau paſſé

pour être le Laboratoire où ils se forment, & que néanmoins cent exemples font voir que le cerveau peut manquer. M. Du Vernay a montré à l'Académie le cerveau pétrifié d'un bœuf: Messieurs Manget & Vallisnieri présument qu'il étoit plûtôt changé en os, comme il arrive assez souvent de trouver des os dans le cerveau des moutons, des cerfs, des chiens & des bœufs; mais enfin il importe peu que ce fût ou une pierre, ou un os, puisque c'étoit toujours un corps incapable par sa dureté de faire les fonctions du cerveau. Au contraire, dans des personnes mortes d'hydropisie du cerveau, il a été trouvé tout fondu. M. Vallisnieri répond, qu'en ces occasions il n'est pas entierement détruit; & quoique ce qui en reste soit peut être imperceptible, c'est pourtant assez à la nature pour y faire ses opérations; outre que la moëlle de l'épine du dos supplée au défaut du cerveau. Et à ce propos M. Manget raconte, que le 18e de Mars 1695 on lui apporta un fœtus venu à terme, bien nourri, & qui dans le sein de

sa mere avoit plusieurs fois donné des signes de vie : cependant au lieu de la tête ce n'étoit qu'une masse de chair, sans nulle apparence de cerveau, de cervelet, de crâne ; mais en récompense, la moëlle de l'épine du dos étoit beaucoup plus ample qu'à l'ordinaire.

Que penser d'un fœtus qui n'avoit pas même la moëlle de l'épine du dos, & d'un autre en qui elle ne commençoit qu'à la troisiéme vertebre? On a rapporté en ces Memoires au mois de Mars 1715, & au mois de Juin dernier, ce qu'en a dit l'histoire de l'Académie.

La lymphe & les vaisseaux lymphatiques sont la matiere du ch. 9e, & c'est Nuck, exact Anatomiste, qui y parle. Il dit que ces vaisseaux sont d'une construction particuliere, qui ne se decouvre qu'à l'aide du microscope ; qu'ils ne sont pas droits & unis, mais comme une suite de petites vessies. Ç'a été longtems une erreur commune, de croire qu'ils naissent des glandes conglobées ; ils ne font qu'y passer : en y entrant ils se divisent en plusieurs

rameaux, qui ſe réüniſſent à leur ſortie, & quelquefois le principal rameau ne fait que couler par deſſus les glandes. On ne ſçait pas encore ce que la lymphe remporte des glandes, & l'on conjecture que c'eſt peut être quelque matiere ſpiritueuſe pour entretenir ſa liquidité & celle du ſang. Elle s'échappe immédiatement du ſang des arteres & des veines par des canaux imperceptibles & ſi déliez, ſi bien fermez par des valvules, que non ſeulement le vif-argent, mais en la plûpart des endroits, le ſouffle ne ſçauroit les pénétrer. M. Nuck a obſervé dans le peritoine quantité de vaiſſeaux lymphatiques qui venant à ſe rompre répandent la lymphe dans la duplicature de cette membrane, & y cauſent des hydropiſies. Il remarque qu'il y a infiniment plus à eſperer de la ponction dans les hydropiſies du peritoine, que de la cavité du ventre; parce que celles-ci corrompent les boyaux. Il en rapporte beaucoup d'exemples.

M. Manget au ch. 6^e^ du livre ſecond emprunte de M. Valliſnieri

une diſſertation curieuſe touchant la digeſtion des alimens dans l'eſtomac. L'autruche, veu ſa voracité & la force de ſon eſtomac, eſt le ſujet le plus propre à fournir quelques lumieres pour décider la queſtion; ſi la digeſtion ſe fait par une fermentation, ou par la trituration & le broyement des alimens? C'eſt auſſi le ſujet que M. Valliſnieri s'eſt propoſé d'examiner. Ayant ouvert le ventre d'une autruche, deux grands ventricules, ou eſtomacs, ſe préſenterent d'abord, en forme d'un ſac ſerré par le milieu. Le premier étoit rempli juſqu'au haut, d'herbes, de légumes, de pierres, de cloux, de cordes, de morceaux de verre, de plomb, d'étain, de cuivre, de bois; ſur le tout étoit un bâton long de près de neuf pouces, aſſez gros, & ne peſant guére moins qu'une livre. Quand ce premier eſtomac eut été vuidé de toutes ces matieres, il parut parſemé de quantité de glandes juſqu'au nombre d'environ quatre cents, les unes de la groſſeur d'un pois, les autres d'un grain de millet: étant preſſées, elles rendirent

une liqueur gluante, jaunâtre, & insipide ; mais d'une grande efficace pour la digestion, & une seule goutte appliquée legerement sur une lame, y fit aussi-tôt une tache noirâtre. Les membranes sont de même que dans tous les estomacs avec des plis qui aboutissent au second estomac.

Celui-ci est charnu & muni de muscles extrémement forts, couvert au dedans & comme tapissé d'une membrane toute herissée, *villosa* ; en la regardant avec le microscope, ce sont comme autant de petites bouteilles de verre à long-cou, qui contiennent une liqueur d'un verd & jaune obscur : elle fait une infinité de plis, dans lesquels les matieres que l'autruche a dévorées, se macérent & se digerent de plus en plus. Comme M. Vallisnieri sentit de l'amertume dans le suc de la membrane herissée, il pensa à verifier ce que des sçavans ont écrit, que le conduit de la bile se décharge directement dans le second estomac de cet animal vorace : mais il trouva que ce conduit s'insere dans le *duodenum*, six lignes au dessous du

pylore vers lequel il eſt tourné ; de cette diſpoſition il arrive que le pylore eſt teint de bile, qui par cette voye peut facilement ſe repandre dans l'eſtomac. Et il en eſt de même de tous les oiſeaux.

Un évenement ſingulier, c'eſt qu'un an auparavant diſſéquant une autre Autruche, il trouva un clou de fer enfoncé ſi fortement dans le paroi de l'eſtomac, que pour l'arracher il fallut couper ce qui l'environnoit : cependant les membranes, non plus que le muſcle qui étoit percé, ne portoient aucune marque d'altération, ou de pourriture ; mais le clou étoit notablement conſumé.

M. Valliſnieri ne convient pas de ce que dit M. Du Hamel dans l'hiſtoire de l'Academie, que le fer ne ſe digére point dans l'eſtomac de l'autruche, que peut-être quelquefois il s'y uſe ſeulement par le frottement, & qu'ordinairement il eſt rendu comme il a été avalé. Pour lui, il eſtime que le fer eſt effectivement digéré, ou pour mieux dire, diſſout par un puiſſant levain, ou par un diſſolvant qui le réduit en

une poudre très fine & impalpable. Il n'a, dit-il, à croire là-deſſus que ſes propres yeux & le microſcope, ſans avoir pû remarquer aucune différence du fer en cet état, & des herbes, ou de ſemblables alimens, après la digeſtion. Une autre remarque visible de la diſſolution du fer, c'eſt que les excrémens ſont noirs, tels qu'ils le deviennent après l'uſage des médicamens préparez avec le fer. Il ne veut pas pourtant aſſûrer que le fer, le verre, les pierres, ſe changent en nourriture : il ſoupçonne au contraire que l'autruche eſt portée par inſtinct à les avaler, afin d'en tirer un alkali & un abſorbant pour modérer la violence de la faim : ainſi les Medecins ordonnent diverſes préparations de mars, de terre, & de coquillages, pour arrêter une faim déſordonnée. Il ſe peut faire encore que cet animal profite du fer pour augmenter ſes forces, comme l'hiſtoire & les Memoires de l'Academie de 1706. marquent que ce métal contribuë à la végétation.

Enfin, pourſuit-il, il n'y a dans l'eſtomac, ni marbre, ni moulette,

ni mortier, ni pilon, pour broyer les alimens : il eſt compoſé de membranes pliables & ridées, & la membrane intérieure peut facilement ſe déchirer. On a donné dans ces Memoires au mois de Février & de Novembre 1714, deux Extraits touchant la digeſtion par fermentation, le premier d'une theſe ingénieuſe de M. Gaſtaldi ; le ſecond d'un excellent livre de M. Aſtruc. Et M. Manget y ajoute ſon ſuffrage.

Au ch. 7ᵉ. M. Brunner, Medecin de réputation en Alemagne, raconte, qu'étant à Paris en 1673. pour ſe perfectionner dans la ſcience de la Medecine, il arracha le *pancreas*, ou entier, ou en partie, à pluſieurs chiens, qui dans la ſuite ne s'en trouverent pas plus mal : & même un de ces chiens avoit été auparavant déchargé de ſa ratte.

M. Manget ayant à traiter des reins, de leur conformation & de leur uſage, au ch. 11ᵉ, il tranſcrit le célébre Malpighi, qui a découvert que les reins ſont un amas de petites glandes, chacune avec ſon canal, qui aboutit à un reſervoir commun.

C'eſt ce qui maintenant eſt connu de tous, & l'on n'en a dit un mot, que pour paſſer à une lettre d'un Medecin de Rome, nommé Della Sceſa, écrite à Malpighi à l'occaſion d'une obſervation ſinguliere. Le Duc d'Eſtrées, Ambaſſadeur à Rome, étant mort d'apoplexie le 30^e^ de Janvier 1687, Della Sceſa fut appellé à l'ouverture du corps, qu'il falloit embaumer. Il trouva en la place du rein gauche deux bourſes qui lui ſemblerent être faites des membranes du peritoine : la premiere étoit en forme de cone, & remplie d'une pierre noirâtre, de la même figure; deux rameaux de l'artere émulgente s'inſinuoient entre les membranes, & autant de rameaux de la veine émulgente en ſortoient : la ſeconde bourſe étoit plus petite, placée plus bas, pointuë, & chargée de deux petites pierres; l'artere émulgente entroit dans les membranes en un ſeul rameau, & de même la veine émulgente ſortoit en un ſeul rameau. Au reſte, la filtration de l'urine ſe faiſoit entre ces membranes; & cha-

que bourſe avoit ſon canal pour la porter à l'uretére. Ainſi le Duc ne s'étoit jamais plaint d'aucune difficulté d'uriner, ni d'aucune douleur dans la région des reins.

On croit que ce peu de remarques ſuffit pour donner une idée de ce grand ouvrage, & pour le faire eſtimer. Si l'invention ne brille pas, il ne laiſſe pas d'être recommendable par le choix judicieux des Auteurs que M. Manget y fait parler, & qui ſont comme autant d'excellens acteurs qui paroiſſent ſur ſon Theatre, & qui par leurs ſçavans récits nous inſtruiſent des découvertes qu'ils ont faites, & des nouvelles méthodes dont ils ſe ſont ſervis.

Il y a environ cent cinquante ans que Barthelemi Euſtache fleuriſſoit à Rome dans l'exercice de la Medecine; il avoit été Medecin du Duc d'Urbin, & il le fut enſuite de pluſieurs Cardinaux, & entre les autres de S. Charles Borromée. Il eut ſur tout un rare talent pour l'Anatomie, en laquelle il fit des découvertes qui étant après lui retombées

dans l'oubli ont été réssuscitées avec applaudissement. Cet habile homme avoit dessigné des planches d'Anatomie qui pendant un siécle & demi sont demeurées cachées : enfin l'Illustre M. Lancisi, Medecin du Pape, les a recouvrées, & s'en félicite, comme d'avoir trouvé un précieux trésor ; il les a fait graver, y ajoutant d'excellentes notes, & les a communiquées à M. Manget, qui les a aussi fait graver, & les a jointes, comme un grand ornement, à son Theatre Anatomique.

M. Manget s'étoit déja fait de la reputation par un ouvrage intitulé Bibliotheque Anatomique, dont il y a eû deux éditions.

ARTICLE CXXX.

HOMILIA SANCTISSIMI Domini nostri Clementis XI. Pont. max. habita in festo Sanctorum Apostolorum *Petri & Pauli*, inter Missarum solemnia, in sacrosancta Basilica Vaticana, anno Domini MDCCXVII.

MAgnum adeò, ac mirabile potentiæ suæ consortium Principi Apostolorum contulit divina dignatio[a], *cùm primùm ille interroganti Domino Discipulos suos, quem ipsi eum esse dicerent, fideli confessione respondit;* Tu es Christus Filius Dei vivi[b]: *ut satis mirari non possimus soli Petro pro ejusmodi justissimâ, ac prorsus debitâ, imò & ab aliis editâ confessione, amplissimum illud, ac singulare præmium quod nobis Evangelica lectio reseravit, tributum fuisse. Nonne enim etiam Nathanael verè Israëlita, & in quo dolus non erat*[c], *prius quam ipsemet Petrus, vel*

[a] *Ex S. Leone serm. 3. in anniverʃ. die assumptionis suæ, circ. med.* [b] *Matth. cap. 16. v. 16.* [c] *Joan. cap. 1. v. 16.*

alius quisquam Christum Dei Filium pronuntiasset, palàm, & apertè ei dixerat [a]: Rabbi, tu es Filius Dei? *Nonne pariter, cum ascendisset Jesus in naviculam omnes, qui in illâ erant, adoraverunt eum, dicentes* [b]: Verè Filius Dei es? *Nonne & Martha dicenti Domino ad eam* [c]: Omnis, qui vivit & credit in me, non morietur in æternum: credis hoc? *Confestim respondit* [d]: Utique, Domine, ego credidi, quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc Mundum venisti? *Nonne demum etiam Centurio, ubi vidit Christum in Cruce expirantem, libera voce clamavit*: Vere Filius Dei erat iste? *Quare igitur Nathanael, tametsi primus omnium Christi Divinitatem promulgasset, adeòque, ut Augustinus advertit* [e], *primus similiter inter Apostolos recensendus videretur, non solùm primus non fuit, sed nec medius, nec postremus duodenario illorum numero adscriptus invenitur? Quare itidem qui in navicula erant, licet Christum adoraverint, il-*

[a] *Joan. ibid. v.* 49. [b] *Matth. cap.* 14. *v.* 33. [c] *Joan. cap.* 11. *v.* 26. [d] *Ibid. v.* 27. [e] *Ex S. August. In Joan. Evang. c.*1. *tract.* 7. *v.* 17.

lum que Dei Filium confessi fuerint, beati à Domino minimè dicti sunt? Quare demùm nec Marthæ fides laudari meruit, nec Centurionis confessio celebrari, solus que Petrus Christum Dei Filium enuntians, æternæ veritatis testimonio beatus prædicatur [a], *felix ædificandæ Ecclesiæ fundamentum in novi nominis nuncupatione constituitur, cœlestis Regni Claviger declaratur* [b], *ligandorumque ac solvendorum arbiter, mansura etiam in Cœlis judiciorum suorum definitione, præficitur? Scrutemur, venerabiles Fratres, Dilecti Filii, scrutemur sigillatim rationes, ut mysterium agnoscamus. Dixit Christum Nathanael Dei Filium: at simul etiam dixit Regem Israël:* Rabbi, Tu es Filius Dei: Tu es Rex Israël [c], *Humanum aliquid sapere poterat fides illa, quæ Dei Filium agnoscebat eum quem Regem credebat. Agnovit Martha Christi Divinitatem; sed tunc agnovit, cùm ab eo Lazarum fratrem suum ad vitam revocandum postulabat. Adoraverunt Christum qui in navicula erant, eumque confessi sunt Fi-*

[a] *Ex S. Hilar. cap. 16. in Math.* [b] *S. Leo serm. 2. in anniv. die. assumpt. suæ circa med.* [c] *Joan. cap. 1. v. 59.*

lium Dei ; *sed hanc ab eis confessionem naufragii timor extorsit. Hoc ipsum confessus est* Centurio ; *sed in Evangelio legimus*[a], viso terræ motu. *Solus Petrus terrena spernens , cœlestia respiciens , nullâ caducæ felicitatis cupidine illectus, nullâ cujusvis discriminis formidine territus , sublimi illâ confessione quam nec caro nec sanguis ei revelavit, sed Divinus Pater qui in Cœlis est , Apostolico cordi inspiravit , diversa opinantibus aliis , Christum Dei vivi Filium promulgavit & credidit*[b]. *Mirari itaque desinamus , si solus itidem Petrus insigne illud , ac præclarum suæ confessionis præmium meruit, quod illi Dominus largitus fuit , cum dixit :*[c] Beatus es Simon Bar Jona , quia caro , & sanguis non revelavit tibi , sed Pater meus, qui in Cœlis est. Et ego dico tibi , quia Tu es Petrus , & super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam : Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves Regni cœlorum. Et quodcumque ligaveris super terram , erit ligatum & in Cœlis , &

[a] *Matth. cap. 27. v. 55.* [b] *Ex S. Leone dicto serm. 2. in anniversf. die assumpt. suæ.*
[c] *Matth. cap. 16. v. 17. 18. & 19.*

quodcumque solveris super terram, erit solutum & in cœlis. *Meruit hæc, Dilectissimi, meruit hæc Petri fides*[a], *sancta fides, magnanima fides, heroïca fides; quippe quæ omnia humanarum opinionum incerta transcendens, firmitatem petræ quæ nullis impulsionibus quateretur, accepit. At ubi nam hodie intrepidam hanc & verè Apostolicam Fidem invenire poterimus? Procul, & de ultimis finibus pretium ejus*[b]. *Heu quam degenerem adulta nunc, aut veriùs annosa jam fides, ab eâ exhibet indolem, quam tenera adhuc & lactens, in sua spirabat infantiâ! Quam discolor ab illo nunc tempore apparet, quo pro ea fortiter asserenda invicti Christi Pugiles mollia omnia calcabant, aspera omnia tolerabant! Quam alieni sunt hodie trepidi Fidelium gressus ab eorum celeri cursu, qui magisterio Apostolicæ illius vocis imbuti*[c], Tu es Christus Filius Dei vivi, *ibant gaudentes à conspectu Concilii, quoniam digni habiti fuerant, pro nomine Jesu contumeliam pati! Obscuratum est aurum: mutatus est color optimus*[d].

[a] *Ex S. Leone ubi supra.* [b] *Proverb. c.* 31. *v.* 10. [c] *Ex S. Leone supra Act. cap.* 5. *v.*41. [d] *Thren. cap.* 4. *v.* 1.

Sed finem jam dolendi faciamus ; atque uberem semper, & in nos ipsos perennem divinorum munerum largitatem agnoscentes, humiles potius agamus gratias Patri Misericordiarum, & Deo totius consolationis [a]*, qui etiam diebus nostris primævæ Fidei instaurat exempla, donatque nobis, ut coram intueri possimus fortem, ac constantem veræ fidei Deffensorem, qui carnem & sanguinem æterni Patris illustrationibus obluctantem vincere novit, & quidquid Mundus, aut ad dignitatem augustiùs, aut ad claritatem splendidiùs largiri potest, excelso ac verè Regio animi robore contempsit, ut illibatam servaret strenuam illam invictamque fidem, quam Christus in Petro tot præconiis extulit, tot beneficiis cumulavit. Caveamus tamen, Dilectissimi, ne hoc ipsum divinæ bonitatis donum, quod tantam huic nostræ ætati lucem affert, nec ulla unquam seræ posteritatis oblivione delebitur, desidiam nostram aliquando redarguat, ubi scilicet tam illustri exemplo provocati in sacrosanctæ Religionis officiis torpentes inveniremur, fulgidamque eximiæ virtutis imaginem oculis nostris objectam inerti suspiceremus*

a *Ex 2. Corinth. cap. 1. v. 3.*

obtulit. Omni propterea animi fervore ſtudeamus, Petri fidem, Regiam fidem, impavidam fidem, quam dignâ commendatione proſequimur, ſedulâ imitatione complecti; præclarum illud monitum B. Gregorii aſſiduè reputantes, & ob oculos habentes[a]*: Ille vere credit, qui exercet operando quod credit.*

[a] *S. Greg. hom. 26. in Evangel. poſt med.*

ARTICLE CXXXI.

HOMELIE DE NOSTRE S. P. LE *Pape Innocent XI. prononcée le jour de la fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul, à la Meße qu'il célébra en la très ſainte Baſilique du Vatican l'an* 1717.

LOrſque JESUS CHRIST ayant interrogé ſes Diſciples ſur ce qu'ils diſoient de lui, & que le Prince des Apôtres prenant la parole eût répondu avec foi, Qu'il étoit *le Chriſt, le Fils de Dieu vivant*; il plut à la Divine Majeſté de lui communiquer ſa puiſſance, d'une maniere ſi particuliere & ſi merveilleuſe, que nous ne ſçaurions aſſez admirer que S. Pierre ſeul, pour avoir confeſſé une verité qu'il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de confeſſer, & que d'autres ont confeſſée, ait reçu cette ample & ſinguliere recompenſe qui nous eſt marquée dans l'Evangile de ce jour. Avant que Pierre, ou qu'aucun autre eût prononcé que J. C. eſt le Fils de Dieu, Nathanaël, ce

veritable Israëlite, en qui il n'y avoit aucun artifice, ne lui avoit il pas dit publiquement & clairement, *Maitre, vous êtes le Fils de Dieu?* De même quand J. C. monta dans la barque (agitée par la tempête qui cessa en ce moment) tous ceux qui étoient dedans, ne vinrent-ils pas l'adorer, disant, *vous êtes veritable-blement le Fils de Dieu?* Quand le Seigneur dit à Marthe, *Quiconque vit & croit en moi, ne mourra point pour toujours. Croyez-vous cela?* ne répondit-elle pas aussi-tôt: *Oui, Seigneur, je l'ai cru, que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant qui êtes venu en ce monde?* Enfin, le Centurion voyant J. C. expirer sur la Croix, ne s'écria-t-il pas: *Cet homme étoit veritablement le Fils de Dieu?*

Pourquoi donc Nathanaël, qui le premier a fait profession publique de croire la Divinité de J. C. & qui par là meritoit, ce semble, selon la remarque de S. Augustin, d'être le premier des Apôtres, n'en est pas même le dernier, & n'est point de leur nombre? Pourquoi J. C. ne dit-il pas à ceux qui l'adorerent

dans la barque, & le reconnurent pour le Fils de Dieu, qu'ils étoient heureux? Pourquoi la foi de Marthe ne merita-t elle aucune loüange, non plus que la confession que fit le Centurion? Pierre est le seul que la verité éternelle appelle heureux, d'avoir dit, que JESUS CHRIST est le Fils de Dieu: le seul qui est établi, en recevant un nom nouveau, l'heureux fondement de l'Eglise, à qui les clefs du Royaume celeste sont confiées, qui est fait l'arbitre de lier, ou de délier, en sorte que ses décisions soyent ratifiées dans le Ciel.

Cherchons, mes venerables Freres & Chers Fils, cherchons les raisons qui peuvent nous donner la connoissance de ce mystere. A la verité Nathanaël avoüa que J. C. est le fils de Dieu, mais en ajoutant qu'il est le Roi d'Israël: *Maître*, dit-il, *vous êtes le Fils de Dieu, le Roi d'Israël*; il pouvoit en cela mêler quelque chose d'humain, reconnoissant pour fils de Dieu celui qu'il croyoit être le Roi d'Israël. Si Marthe crut sa Divinité, elle lui demanda en même tems de réssusciter son frere La-

 zare,

zare. Les gens qui étoient dans la barque l'adorerent, & confesserent qu'il est le fils de Dieu ; mais la crainte du naufrage les y avoit forcez. Et le Centurion, comme nous lisons dans l'Evangile, ne se rendit qu'à la vûë du tremblement de terre. Pierre est le seul qui dédaignant la terre, & ne regardant que le ciel, ne souhaitant rien de ce qui peut faire la felicité des hommes ici bas, & ne craignant aucun danger, déclara, sans s'arrêter aux diverses opinions des hommes, & crut, que Jesus-Christ est le fils de Dieu vivant, fit cette sublime confession que la chair & le sang ne lui avoient pas revelée ; mais que le Pere qui est dans le ciel, avoit inspirée à ce cœur Apostolique.

Cessons donc d'admirer, que Pierre ait seul merité le prix magnifique que J.C. lui donna en lui disant; *Vous étes heureux Simon fils de Jonas ; car ce n'est point la chair & le sang qui vous l'a revelé, mais mon Pere qui est dans le ciel. Et moi je vous dis, que vous étes Pierre, que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, & que les portes de l'en-*

fer ne prévaudront point contre elle : Je vous donnerai les Clefs du Royaume des cieux : tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le Ciel ; & tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera auſſi délié dans le ciel. C'eſt, mes très-chers, ce que la foi de Pierre a merité ; foi ſainte, foi magnanime, foi heroïque, laquelle s'élevant au deſſus de l'incertitude des opinions des hommes a reçu la fermeté inébranlable de la pierre.

Mais où trouverons-nous aujourd'hui cette foi intrépide & vrayement Apoſtolique ? Il faut aller loin la chercher & aux extrémitez du monde. Maintenant qu'elle eſt, pour ainſi dire, adulte, ou que, pour mieux dire, elle avance vers la vieilleſſe, combien paroit-elle avoir dégeneré de ce qu'elle étoit en ſon berceau & dans ſon enfance ? Quelle extréme différence de ces premiers tems, où d'invincibles Athletes de Jesus-Christ renonçoient à toutes les douceurs de la vie, & s'expoſoient à toutes les rigueurs ! Que les timides démarches des Fidelles d'aujourd'hui répondent mal

à la courſe précipitée de ceux qui animez par cette parole de S. Pierre, *Vous étes le fils de Dieu vivant*, ſortoient du Conſeil (où ils avoient été citez) pleins de joye d'avoir été trouvez dignes de recevoir des outrages pour le nom de Jeſus. L'or s'eſt obſcurci, & il a perdu ſa couleur éclatante.

Mettons pourtant quelque fin à nôtre douleur, & dans les ſentimens d'une ſincere reconnoiſſance pour les faveurs inſignes que Dieu continuë de verſer abondamment ſur nous, rendons d'humbles actions de graces au Pere des Miſericordes, Dieu de toute conſolation, qui de nos jours renouvelle les exemples de la foi primitive, & nous fait voir de nos yeux un génereux & conſtant Défenſeur de la vraye foi, qui ſçait triompher de la chair & du ſang ſi contraires aux illuſtrations divines du Pere celeſte, qui avec une élevation & une fermeté d'ame, veritablement digne d'un Roi, a ſacrifié ce qu'il y a de plus auguſte & de plus brillant dans le monde, à cette foi pure & invincible que J.

C. loüa & recompenſa ſi magnifiquement en S. Pierre.

C'eſt à nous, mes très-chers, de faire en ſorte qu'un exemple ſi illuſtre, que la divine bonté nous préſente, qui fait l'honneur de nôtre ſiécle, & dont la memoire ne s'effacera jamais dans tous ceux qui ſuivront, ne devienne la condamnation de nôtre lâcheté, ſi nous ne nous acquitons encore qu'avec négligence des devoirs de nôtre ſainte religion, ſi nous ne regardons qu'avec indifférence une vertu ſi éclatante; éfforçons nous donc d'imiter avec ferveur, la foi de Pierre, la foi d'un Roi, cette foi intrépide, à laquelle nous avons conſacré ce diſcours. N'oublions jamais l'avertiſſement que nous donne S. Gregoire, & ayons-le toujours preſent: Que celui-là croit veritablement, qui agit comme il croit.

ARTICLE CXXXII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE,

DE VITTEMBERG.

LE recueil des dissertations de feu Monsieur Jean George Neuman en contient quatorze qui avoient déja paru en 1700, & trois qui n'avoient point encore vû le jour. La premiere traite de l'Eponge qu'on présenta à JESUS-CHRIST mourant. La seconde enseigne l'usage du sillogisme dans le discours. dans la troisiéme l'Auteur entreprend de montrer que l'Empereur Philippe n'a jamais été Chrétien. Il a rassemblé dans la quatriéme les retractations de plusieurs Peres de l'Eglise, & d'autres Auteurs du premier ordre. La cinquiéme contient des paralleles historiques, c'est-à-dire, l'histoire de certaines personnes qui dans des tems fort éloignez l'un de l'autre ont eû le

cours de la vie entierement sembla-ble. La sixéme parle de quelques Rois qui se sont rendus tributaires du S. Siege. Il s'agit dans la septieme des paraphrases du nouveau Testa-ment en vers Grecs. La huitiéme prouve la supposition du prétendu Pseautier de Salomon. Dans la neu-viéme il attaque Messieurs de Val-lembourg sur la méthode de former sa foi, qu'ils ont prise de S. Augus-tin. La dixiéme explique la nature & l'art des paraboles. L'onziéme & la douziéme roule sur des questions de belles Lettres. La treiziéme est sur ce que l'Auteur appelle sorts bibliques, c'est-à-dire, sur la Cou-tume superstitieuse d'ouvrir au ha-zard l'Ecriture Sainte, & de tirer du verset qui s'offre le premier des conjectures sur le bon ou mauvais succez des affaires. La quatorziéme compare avec l'Hébreu la Version Grecque des premieres paroles du Pseaume XCVI. *ὁ Κύριος ἐ βασίλευσεν ἀπὸ τοῦ ξύλου*. Des trois dissertations qui n'avoient point encore paru, la premiére traite de l'origine des sur-noms, la seconde de la difference

de ſtature par raport à la morale ; la 3^e^, regarde le ſorcier fameux en Allemagne nommé le Docteur Fauſte. Monſieur Neuman tâche de prouver qu'il a exiſté dans le Virtemberg, on a joint à ces diſſertations la vie de l'Auteur, & un diſcours, où il refute ceux qui aſſurent que le corps de Luther n'eſt pas dans ſon tombeau. *Joannis Georgii Neumanni primitiæ diſſertationum academicarum, cum novo appendice & vita Autoris, in* 8°. *chez Zimmerman*, 1716.

DE HALL

proche MAGDEBOURG.

M. Neuman continue de donner de trois en trois mois *ſon hiſtoire Philoſophique* en Alleman, chaque volume contient en deux articles l'examen de quelques faits qui concernent cette hiſtoire, le troiſiéme article eſt une critique de deux ou trois livres anciens, ou modernes, qui ont raport à l'hiſtoire philoſophique. L'ouvrage eſt plein d'érudition & de critique ; on y releve

beaucoup de fautes des Ecrivains de l'histoire philosophique, & on y découvre plusieurs fables mêlées dans cette histoire. On espere que l'Auteur, ou quelques uns de ses amis, fera connoitre cet utile ouvrage hors de l'Allemagne par une traduction Latine.

D'IENA.

M. Thamer a recherché avec beaucoup de soin en quel tems & pour quelles raisons on a choisi les sections de l'Ecriture Sainte qu'on appelle les Epitres & les Evangiles, pour être lûës pendant les S. mysteres. Les Luthériens ont retenu cette ancienne coutume, l'Auteur ne l'aprouve pas, & il voudroit qu'on fît un nouveau choix.

Joannis Henrici Thameri Aquis-grano Juliaci Schediasma de origine & dignitate pericoparum quæ Evangelia & Epistolæ vulgò vocantur. In 4°. 1716.

DE LIPSIC.

M. Lunig après avoir achevé le

grand recueil d'actes concernant l'hiſtoire de l'Empire d'Allemagne, & les droits de l'Empereur & des membres de l'Empire, en treize tomes *in folio*, ſous le titre *d'archives de l'Empire*, a recueilli en quatre tomes *in folio les actes qui regardent les Egliſes d'Allemagne*; il ſe prépare à donner *un ſupplément des archives de l'Empire*, où il s'attachera à faire connoitre les droits des Comtes & des Barons de l'Empire.

Le ſecond tome des actes publiques de ce ſiecle raſſemblé par M. Thucelius, paroit il y a un an.

D'ITALIE, DE VENISE.

Le traité du quinquina par M. Zendrini, écrit en Italien, eſt peut-être l'ouvrage le plus exact que nous ayions ſur cet excellent febrifuge. M. Zindrini en donne l'hiſtoire, il examine dans quelles maladies on peut s'en ſervir, avec ſuccès, de quelle maniere & ſur quelle partie du corps il opere, quelles ſont les meilleures préparations de ce remede; enfin, il montre qu'il eſt dan-

gereux de s'en ſervir dans les maux auxquels il ne convient pas, & qu'il nuit beaucoup, dès qu'il ne guerit pas.

Trattato della chinachina di Bernardino Zendrini, chez Erts, *in* 8°.

DE TURIN.

M. Bianchi a donné il y a près de deux ans un traité curieux ſur les conduits lacrymaux, il ne parle point de M. Anel, ce ſilence de l'Auteur Italien lui fera plus de tort qu'à M. Anel. Les cures ſurprenantes dûës à l'habileté du Chirurgien François ſont connues de toute l'Europe. Voyez les Mem. de Janvier & de Dec. 1716. *Ductus lacrimales novi eorumque anatome uſus morbi curationes.* A Turin chez Mairesse, *in* 4°.

D'ANGLETERRE,

DE LONDRES.

Les antiquitez Ecclésiaſtiques de M. Bingham ſont eſtimées. L'Auteur a raſſemblé avec beaucoup de ſoin

tout ce qui regarde ſon ſujet. *Le quatriéme tome eſt ſur le baptême.* Il eſt fâcheux que cet ouvrage ſoit écrit en Anglois, on ne devroit écrire des ouvrages d'érudition que dans la langue commune des Sçavans.

DE HOLLANDE, DE LEYDEN.

Vander Aa vend il y a plus d'un an *les œuvres d'architecture de Pierre Proſt, Architecte des Princes d'Orange, & les nouvelles œuvres de Philippes Vingboon.* Ces deux livres avoient déja paru en Flamand. L'édition dont je parle eſt magnifique.

On trouve chez Vaik, Graveur, un inſtrument pour obſerver les mouvemens de Jupiter & de ſes ſatellites, inventé par *M. Lothaire Zumbach de Koesfeld*, Medecin, & Profeſſeur des Mathématiques à Caſſel; il avoit inventé il y a quelques années un inſtrument pour obſerver les planetes; il appelle ce dernier *ſplane tolabe*, & l'autre *Jovi labe.*

DE PARIS.

M. Deniſe, Profeſſeur de Philoſophie au College de Montaigu, a fait imprimer chez Quillau *un traité de la verité de la religion Chrétienne.* Il y a beaucoup d'ordre & de préciſion dans cet ouvrage, on le connoîtra par l'extrait que j'en donnerai.

Les dialogues de feu M. de Cambray ſur l'eloquence paroiſſent ; l'ouvrage eſt digne de ſon Auteur ; il donne une nouvelle idée de l'éloquence en general, & de l'éloquence de la chaire en particulier ; & il condamne beaucoup d'abus dont on a fait des loix aux Orateurs.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Octobre 1717.

ART. CXX. L*A vie de la venerable Mere de Chantal, fondatrice, premiere Religieuse, & Supérieure de la Visitation de Ste Marie. Par M. l'Abbé Marsollier, Chanoine & premier Prevôt de l'Eglise Cathedrale d'Uzès.* Page 1563

ART. CXXI. *L'Art Heraldique, contenant la maniere d'apprendre facilement le Blazon. Par A. Playne A. E. P.* p. 1588

ART. CXXII. *Ancienne & nouvelle discipline de l'Eglise touchant les benefices & les Beneficiers, extraite de la discipline composée par le R. P. Loüis Thomassin, Prêtre de l'Oratoire, avec des observations sur les libertez de l'Eglise Gallicane & la vie de l'Auteur par M*** Avocat au Parlement.* p. 1592

ART. CXXIII. Saggi di Letterati &c. *Essais des exercices de Litterature qui se sont faits à Forli dans l'Academie des Filergites.* p. 1599

ART. CXXIV. Clarorum virorum epiſtolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere. *Cent Lettres d'hommes de reputation ſur divers genres d'érudition qui n'avoient point encore été imprimées, & ſont tirées du Cabinet de Jean Brant.* p. 1639

ART. CXXV. *Suite du traité de Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences, & des Auteurs anciens & modernes, par le P. de Bl. J.* p. 1645

ART. CXXVI. Quæſtionum Canonicarum in quinque libros Decretalium tomi quinque &c. *Queſtions de Droit Canon, ſur les cinq livres des Decretales. Par le R. P. Ferdinand Krimer d'Autriche, de la Compagnie de Jeſus.* p. 1669

ART. CXXVII. Grammatica Damulica &c. *Grammaire Damulique, qui montre la voye la plus courte pour apprendre la langue Damulique, ou Malabare, laquelle a cours aux Indes. Par Bartelemi Ziegenbulg.* pag. 1671

ART. CXXVIII. *La vie du R. P. Jerôme d'Etienne, Religieux de l'Ordre des Minimes. Par le P. De Rians Re-*

ligieux du même Ordre. p. 1677

ART. CXXIX. Joh. Jacobi Mangeti Theatrum Anatomicum, *Théatre d'Anatomie, de Jean Jacques Manget, Docteur en Medecine & premier Medecin du Roi de Prusse.* p. 1690

ART. CXXX. Homilia Sanctissimi Domini nostri Clementis XI. Pont. max. habita in festo SS. Apostolorum Petri & Pauli, inter Missarum solemnia, in sacrosanctâ Basilica Vaticanâ, anno Domini MDCCXVII. p. 1723

ART. CXXXI. *La même Homelie traduite en François.* p. 1730

ART. CXXXII. *Nouvelles Literaires.*

D'Allemagne, De Vittemberg. p. 1741

De Hall, proche de Magdebourg. p. 1743

D'Iena. p. 1744

De Lipsic. ibid.

D'Italie, De Venise. p. 1745

De Turin. p. 1746

D'Angleterre, De Londres. ibid.

De Hollande, De Leyden. p. 1747

De Paris. p. 1748

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	11. v.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Novembre 1717.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1717.

ARTICLE CXXXIII.

NOUVEAUX MEMOIRES DES Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. Tome second. Chez Nicolas le Clerc ruë Saint Jacques 1717. *in* 12. *pages* 413.

LE premier tome de ces memoires nous a fait connoitre les Tartares de la Krimée, le fruit que font les Missionnaires dans les Isles de l'Archipel, & les nouvelles Isles de la mer proche de Santorin : le second, que nous donne le Pere Fleuriau, fera connoitre l'Egypte ; deux Missionnaires sans interrompre leurs travaux pour le salut des ames, ont eû l'attention que ce Pere leur a inspiré pour tout ce qui

peut contenter la curiosité, non seulement de ceux qui aiment l'antiquité, mais plus encor de ceux qui aiment l'Eglise. Le Pere Fleuriau s'est persuadé avec raison que la curiosité seroit fort vive pour le plus ancien & le plus fameux de tous les Royaumes, pour un païs fécond en merveilles, pour un païs si different de tous les autres, pour un païs où les Arts ont été inventez, qui a été successivement le centre de l'Idolatrie la plus superstitieuse, & poussée jusqu'à la magie, le théatre glorieux où la constance des Martyrs & l'austere pieté des Anacoretes a confondu l'Enfer; le champ de bataille où l'hérésie a exercé sa fureur, & où les sectes Mahometanes ont combattu. Les seul noms du Nil, d'Alexandrie, de Memphis, du Caire, de la Thébaïde, raniment la curiosité la plus languissante: & quand on aime l'Eglise on ne peut être indifferent sur l'état d'une de ses parties autrefois si florissante, mere des Antoines, des Macaires, des Athanases & des Cyrilles.

Deux lettres remplissent le volume, la premiere, écrite à Monseigneur le Comte de Toulouse par le Pere Sicard, nous offre dans la relation de trois courses Apostoliques, la description de l'Egypte la plus exacte que nous ayions.

La seconde lettre est du Pere DuBernat: en répondant aux questions du Pere Fleuriau, il nous instruit parfaitement sur l'é-

tat present des Chrétiens Coptes, sur leurs erreurs, leur discipline, sur ce qu'on y doit loüer, & sur ce qu'on y peut reprendre. La forme qu'on a donnée à une matiere si interessante plait, & attache autant qu'elle; on a au commencement du volume une carte de l'Egypte dressée par le Pere Sicard.

Extrait de la lettre du Pere Sicard à Monseigneur le Comte de Toulouse.

Pour juger de la richesse de l'Egypte, il ne faut que considerer sa situation. Nul Royaume du monde n'en a une plus favorable pour s'enrichir de tout ce que les nations, soit voisines, soit éloignées, ont de plus précieux.

L'Egypte a l'Ethiopie à son midi, la mediterranée au Septentrion, la mer rouge à son orient, & toute l'Afrique à son occident : elle a le Nil dans son sein, qui traverse tout le Royaume d'un bout à l'autre, c'est à dire, depuis les fameuses cataractes jusqu'à son embouchure. C'est à plusieurs de ses ports construits sur ce fleuve, & sur la mediterranée, qu'on voit aborder continuellement des vaisseaux chargez des richesses que les nations les plus eloignées lui envoyent.

Les Historiens assurent que l'Egypte seule fournissoit aux Romains plus de trois cens millions. Elle n'en donne pas aujourd'hui plus de douze au Grand Sei-

gneur, mais elle enrichit en une seule année plusieurs autres Seigneurs, qui sçavent bien mettre à profit les richesses de l'Egypte.

Sa fertilité a été connuë dans tous les siécles, son abondance est particulierement en blé. Les terres produiroient aisément deux recoltes chaque année, si elles étoient autant de fois ensemencées. Autrefois une seule recolte fournissoit à Rome, à Constantinople, aux Provinces, & aux Royaumes voisins, toutes les provisions de blé necessaires. Il doit paroitre étonnant que l'Egypte, qui n'a pas plus de deux cens lieuës de longueur sur soixante de largeur, rende une si prodigieuse abondance de grains, & que du sein des mêmes terres sorte sans aucun repos, une pareille quantité de toutes sortes de legumes, qui naissent les uns après les autres.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que dans le tems où la sterilité & la famine se sont fait sentir par tout ailleurs, l'Egypte seule a toujours joüi d'une heureuse fecondité, & a été pour le reste du monde comme au tems de Joseph une ressource publique.

Ce fut les avantages d'une si heureuse situation qui determinerent Alexandre le Grand à rebâtir la ville d'Alexandrie sur une des branches du Nil; je dis rebâtir, parceque, si on en croit quelques Auteurs, les ruines d'une plus ancienne ville, dont

on voit encor les colomnes, & les obelisques, ont servi de fondement à la nouvelle ville d'Alexandrie.

Les richesses de l'Egypte étant aussi grandes que je viens de le dire, il s'ensuit necessairement que ce Royaume est très-peuplé, comme il l'est en effet; mais c'en est aussi une suite necessaire, que les peuples qui l'habitent soyent lâches, paresseux & faineants, comme ils le sont. Ils se fient si fort sur la bonté de leurs terres, qu'ils ne prennent presque pas la peine de les labourer: sitôt que l'eau du Nil est retirée dans sont lit, les païsans sement leurs champs. La seule façon qu'ils ont à faire, est de mêler du sable avec du limon, que le Nil répand sur les terres, en cas que ce limon les ait rendues trop grasses; & alors les terres ensemencées produisent avec usure une abondante moisson.

Les Egyptiens font leur boisson ordinaire de l'eau du Nil. Pour l'éclaircir ils la mettent dans un vase, dont on frotte l'ouverture intérieure d'un peu d'amandes pilées, & un quart d'heure après l'eau devient pure & claire, comme eau de roche. Ils ont un autre secret pour la rafraîchir, malgré le climat, qui la tient toûjours chaude: ils la mettent dans des vases d'une terre subtile & transpirante, & lorsque le vent du nord vient à souffler, ils pendent ces pots en l'air, & les exposent aux rayons du soleil: l'eau ainsi exposée con-

tracte en peu de tems une fraîcheur agréable. Les grandes chaleurs se font sentir pendant les mois de Mars, Avril, May, & la moitié de Juin.

L'Egypte est gouvernée par un Pacha; mais le Grand Seigneur a soin de lui donner un successeur au bout de l'an, pour ne pas lui laisser le tems de devenir trop riche & de se rendre trop puissant. Outre le Pacha qui gouverne l'Egypte, il y a plusieurs Gouverneurs subalternes qui commandent dans differentes parties de l'Egypte.

Le Grand Caire est la ville Capitale du Royaume, elle peut être aussi longue que Paris, mais beaucoup moins large; elle pourroit cependant lui être comparée, si l'on confondoit l'ancien Caire avec le nouveau; quoique l'un soit éloigné de l'autre d'une bonne demi lieuë. Le nouveau Caire, qui est la principale ville, est très-peuplé, mais ce qui la fait paroitre plus peuplée qu'elle ne l'est en effet, c'est que pour donner de la fraîcheur à la ville, les ruës sont fort étroites, & qu'on y est arrêté à tout moment par la foule de ceux qui vont & qui viennent.

Les étages de maisons sont fort bas: on voit sortir des fourmillieres d'hommes qui les habitent; car la coûtume n'est point ici d'avoir de longues enfilades d'appartemens inhabitez, qui ne servent que de parade. Une nombreuse famille qui aura grande quantité d'esclaves, n'occupera qu'une

petite maiſon. Les hommes logent en bas, les femmes ont le lieu le plus élevé.

On compte dans le ſeul Caire juſques à cinq cens moſquées, & vingt-quatre mille dans toute l'Egypte. La preuve qu'on en donne, eſt que le Cadileſquer, qui y eſt envoyé de dix huit mois en dix huit mois de la part du Grand Seigneur, & qui reçoit un ſequin de chaque moſquée du Royaume, retire vingt quatre mille ſequins de ce ſeul droit.

Le Caire étoit autrefois environné de murs, avec des tours de diſtance en diſtance, dont on ne voit plus que des ruines. Les portes qui ſubſiſtent ſont de lames de fer, comme le ſont celles d'Alexandrie, ce qui fait voir que leur fabrique eſt du même tems.

On trouve auſſi au Caire quelques Palais des anciens Rois & des anciens Seigneurs, avec des Salles d'une grandeur & d'un exhauſſement extrême, plafonnées de bois ouvragé, couvert d'or & d'azur. Ces Pláfonds ont une maniere de dôme ouvert exprès, pour recevoir l'air de tous côtez. Les Salles ſont pavées de marbre, avec des compartimens & des deſſeins bizarres. Les murs en ſont pareillement revétus à la hauteur de dix à douze pieds.

Au milieu de ces Salles une fontaine jailliſſante ſort d'un baſſin pavé de marbre. Il faut convenir que ces vaſtes lieux, qui ont l'élevation de nos Egliſes, & preſ-

que leur étenduë, sont tout à fait convenables au climat.

Ils ont des inventions pour introduire le vent dans ces Salles & rafraîchir. Ce sont des manieres de gorges de loup qui répondent à des coulisses fort étroites, où l'air passe avec rapidité, & se mêle à la fraîcheur des eaux. L'élevation de ces Salles, le marbre, les eaux, y entretiennent une si grande fraîcheur, que dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, il est difficile de s'y tenir long tems sans pelisse. Les femmes distinguées ont aussi leurs Salles dans leurs appartemens, & l'on peut dire que c'est là principalement que la magnificence des Turcs éclate. Ces Salles sont toutes brillantes d'or & d'azur, mille peintures à la Turquesque y diversifient les lambris & les murs: des tapis de Perse, & des coussins brodez d'or & d'argent, parent leurs divans.

Le Pacha loge dans le château, qui est à une des extremitez du Caire, à demie côte de la montagne. Ce château, qui étoit autrefois la demeure des Rois d'Egypte, tombe peu à peu en ruine. Le Pacha y tient son Divan, qui est précedé d'une assez belle place longue de trois cens pas, & d'environ cent de large.

Ce que l'Auteur a vû de plus curieux dans ce Château, c'est le puits qu'on appelle le puits de Joseph. On ne peut disconvenir qu'il a fallu un tems infini pour le

construire. Sa profondeur est comme partagée en deux parties. Du sommet jusqu'à la moitié, on y descend par un escalier, qui regne autour du puits, & qui est entaillé dans la pierre. Cet escalier a été pratiqué pour y faire descendre des bœufs. On trouve au fond de cette premiere partie une platteforme répondante à l'ouverture supérieure.

Les bœufs travaillent sur cette platteforme pour élever l'eau par le moyen d'une rouë & de longues cordes, où des pots de terre sont attachez; ces pots se remplissent & se vuident en tournant avec la rouë. L'eau se tire en deux tems differens par le moyen de deux rouës, l'une posée sur l'autre, & à quelque distance de l'une à l'autre. La plus profonde verse l'eau dans un premier réservoir, d'où la seconde l'enleve & la porte au haut du puits. Quatre bœufs & souvent six sont occupez à ce travail.

Cette eau est un peu salée, & ne sert que pour les animaux, & les usages differens des maisons. On voit aussi dans ce château un lieu environné de beaucoup de colomnes de marbre granit, fort belles & fort hautes, qui soutiennent une maniere de dôme lambrissé de bois sur lequel on lit des lettres Arabesques. On appelle cette espece de Sallon, le Divan de Joseph; c'est un terme ordinaire dans le païs, tout ce qui a l'air antique ou qui contient quelque chose d'extraordinaire, porte le nom de Joseph.

Il y a à une extrémité du château un retranchement occupé par les milices. Ce sont quatre ou cinq grosses tours bien bâties, qui font une enceinte de cinq à six cens pas de circuit. Ces tours commandent l'appartement du Pacha. Lors que l'ordre lui vient de la Porte pour se retirer, on braque trois ou quatre petits canons contre sa maison, qui la foudroyeroient, s'il faisoit la moindre resistance.

Le premier voyage du Missionaire a eû pour terme le désert habité autrefois par tant de saint Moines; de près de quatre cent Monasteres, il n'en reste que quatre; la plus nombreuse Communauté est de quatre Prêtres, & de huit ou dix Laïques, qui même ne sont pas tous religieux. Le Pere Sicard les représente comme de bonnes gens ignorans, entêtez des plus ridicules superstitions, mais austeres & reguliers. Il leur parla avec douceur de leurs erreurs & de leur Schisme; le plus estimé du désert, pour sa vertu, nommé Jean, se déclara hautement pour la vraye foi & la soumission à l'Eglise Romaine. Le Missionaire vit dans ces monasteres de grandes marmites, faites d'une pierre nommée *baram*, qui sont aussi communes dans la haute Egypte, elles cuisent bien, & durent des siécles. J'omets à regret mille particularitez curieuses, qu'on lira avec plaisir & avec fruit, sur ces Moines, sur leurs Bibliothéques remplies de legendes

fabuleuſes, ſur les Arabes qui infectent le déſert, ſur le lac de Niſtrie, dont on tire le Natron, ſur cette vaſte plaine creuſée qu'on appelle la mer ſans eau; l'Auteur y vit plus de cinquante mats petrifiez ſur les pierres d'aigles.

Le Pere Sicard a parcouru le *Delta* dans ſon ſecond voyage; il vit à *Deſmayer* faire le ſel armoniac. Ce ſel ſe fabrique dans des fours, dont le deſſus eſt fendu en long, & en pluſieurs endroits. On poſe ſur ces fentes vingt ou trente bouteilles de verre rondes, d'environ un pied & demi de diametre, avec un col d'un demi pied. On ferme bien ces bouteilles, on les remplit de ſuye, avec un peu de ſel marin & d'urine de beſtiaux. Enſuite on éleve un plancher de terre graſſe, & de brique, qui couvre tout, excepté le haut du col des bouteilles, qui eſt à l'air. Alors le feu ſe met dans le four, & y eſt entretenu pendant trois jours & trois nuits. Le flegme des matieres contenuës dans les bouteilles s'exhale, & les ſels acides & alkalis ſe rencontrant, & s'accrochant les uns aux autres proche du col, forme une maſſe blanche & ronde. L'operation étant finie, on caſſe toutes les bouteilles: & on en tire ces maſſes, qu'on nomme ſel armoniac. Il eſt à remarquer que la ſuye dont j'ai parlé eſt produite par la fumée de ces mottes à brûler qu'on nomme *gellée* en Arabe: elles ſont formées de la fiente des animaux.

Toute autre fumée ne ſeroit pas propre à ſe condenſer en sel armoniac.

Hérodote parle d'un temple d'Iſis très magnifique, le Pere Sicard en a vû les reſtes à *Bhabeït* ; & il les décrit.

Le troiſiéme voyage du Miſſionaire a été vers la haute Egypte. Les grottes de la baſſe Thébaide commencent à *Sauadi*. La perſpective que forment les divers rangs, & les bizarres ouvertures de ces grottes, l'immenſe étenduë du Nil, qui unit par une ſeule nappe d'eau les deux chaînes de montagnes qui bordent l'Egypte à ſon levant & à ſon couchant, la multitude des bâtimens à rames & à voiles, dont ce fleuve eſt couvert, le nombre prodigieux des villes, des hameaux ; les forêts d'Acacias, de Sycomores & de Palmiers, qui font briller leur verdure au deſſus des flots : tout cela préſente aux yeux un ſpectacle qui les charme. L'Auteur aſſure qu'après l'avoir vû on n'eſt point ſurpris que les Romains ayent eû la curioſité de faire des voyages en Egypte, pour joüir de tous ces differens tableaux, que la nature, plus habile que tous les Peintres du monde, a voulu peindre elle même en ces lieux. Ces grottes s'étendent juſqu'à *Manfelouth*, du même côté, c'eſt à dire, au levant du Nil. On ne voit qu'une campagne ſabloneuſe, à quelques endroits près, où il y a des habitations ; elle n'a qu'une demie lieuë de largeur, depuis

le pied de la montagne jusqu'au Nil, mais les terres qui sont au couchant de cette riviere sont très fertiles, & s'étendent cinq ou six lieuës vers les montagnes, qui les bornent. Voici en peu de mots le plan de l'Egypte.

Le Nil coupe une plaine de cinq ou six lieuës de largeur, plus ou moins serrée entre deux montagnes. La partie la plus etenduë & la plus abondante, est ordinairement à l'occident. La plus étroite & stérile est à l'orient, au delà les deux rangs de montagnes, ce ne sont que des deserts & des sables, qui aboutissent d'un côté à la mer rouge, & de l'autre au Royaume de *Barca.*

Le Missionaire s'informa en passant à *Akmin* du fameux serpent *Haridy*, dont Mr. Lucas a raconté tant de merveilles: ce qu'il en apprit l'affermit dans la pensée qu'un charlatan, qui demeure sur la montagne où ce serpent habite, étoit le seul auteur des prodiges qui étonnent tout le païs. A l'occasion d'un Copte, nommé Pilate, le Pere Sicard nous apprend que des actes fabuleux qu'on lit la nuit du Vendredy au Samedy Saint dans les l'Eglises Coptes, ont persuadé ce peuple de la conversion & du martyre de ce Juge inique.

A *Beliné* nôtre voyageur fut éveillé de grand matin par le bruit d'un convoy funebre, dont voici quelle étoit la marche & l'appareil. Le corps mort étoit sur une

espece de brancart porté par plusieurs hommes sur leurs épaules. Les parens & les amis du défunt l'environnoient par honneur; suivoit après une longue file de femmes couvertes de grands voiles blancs traînants jusqu'à terre: des troupes de danseuses payées pour cette cerémonie les entrecoupoient. Les Danseuses faisoient claquer leurs doigts sur leurs mains, ou sur des tambours de basques, en sautillant & chantant; les autres soupiroient, pleuroient & se lamentoient, en jettant de grands cris, ou plûtot des hurlemens, comme des femmes qui se déseperent : ce qui formoit un plaisant contraste. Les parentes & les amies, qui vouloient paroître les plus affligées, se jettoient & se rouloient à tout moment par terre, ramassant à pleine main de la poussiere, & la repandant sur leurs têtes. La mere du déffunt, & quelques autres femmes qui l'accompagnoient, descendirent sur le bord du fleuve, & paîtrissant de la boüe avec de la terre & de l'eau, s'en barboüillerent le visage, & s'en couvrirent la tête & leur grand voile blanc, qui est la marque de leur deüil : alors les uns redoublerent leurs hurlemens, & les autres recommencerent leurs danses & leurs chants. On assura l'Auteur que les Pompes funebres des Mahométans dans toute l'Egypte supérieure étoient semblables à celle ci; il en a été en effet témoin dans la suite plus d'une fois.

Je ne puis m'arrêter à la description d'un ancien portique, ouvrage des Pharaons, d'un temple aussi ancien, & que le tems a épargné, des grottes de la Thébaïde : je passe à la description d'Antinoë, ville bâtie par Adrien à l'honneur de l'infame *Antinoüs*, dans le lieu où mourut cet indigne favori : on parle diversement de la situation de cette ville, de l'ordonnance de ses édifices, de sa figure & de sa grandeur ; le Pere Sicard a été long tems au milieu de tout ce qui en reste, il a observé avec attention tout ce qui lui a paru en meriter. Voici ses observations.

La ville est quarrée, elle n'a de diametre qu'environ 2000. pas communs. Deux grandes & longues ruës, qui se croisent par le milieu, & qui vont d'une extremité de la ville à l'autre, en forment la figure. Ces deux ruës croisées ont de largeur dix-huit pas, ou quarante cinq pieds de Roi, & conduisent à quatre grandes portes de la ville. Outre ces grandes ruës qui la partagent en quatre parties egales, il y en a plusieurs autres de traverse moins larges, mais aussi longues, toutes tirées au cordeau, & placées d'espace en espace, pour donner aux maisons des issuës commodes. C'est ce qui est aisé de reconnoître par les vestiges qui en restent.

Les deux grandes ruës, & les autres de traverse, avoient toutes de chaque côté

leur petite gallerie, & de la longueur de leur ruë. Ces petites galleries étoient voutées: leurs voutes étoient appuyées d'un côté sur des colonnes de pierre d'ordre corinthien très-délicatement travaillées, & étoient posées de l'autre sur le toit des maisons que l'art avoit exprès construites.

Les voutes des galleries des deux grandes ruës, plus larges que celles des ruës de traverse, étoient soutenues par plus de mille colonnes rangées sur la même ligne; ce qui devoit faire un spectacle aussi agréable aux yeux que magnifique.

On peut dire que cette ville étoit un continuel peristile, d'où l'on peut juger que l'Empereur Adrien avoit eû autant d'égard à la commodité des Citoyens, qu'à la magnificence d'un monument qu'il vouloit laisser à la posterité. Car par le moyen de ces galleries, qui ornoient toutes les ruës, on alloit dans tous les quartiers de la ville à couvert des ardeurs du soleil & des autres injures de l'air.

De toutes ces voutes & de toutes ces colomnes qui les soutenoient il n'en reste aujourd'hui que des morceaux çà & là, & qui servent seulement de témoins de ce qu'elles étoient autrefois.

Pour ce qui est des quatre grandes portes de la ville, dont j'ai parlé, celles qui étoient au septentrion & au levant sont ruinées à n'être plus reconnoissables par leurs formes. Les deux autres du côté du

midi & du couchant ſont aſſez entieres ; l'Auteur en a dreſſé un plan élevé très-exact, pour mieux faire entendre la deſcription qu'il en fait.

La porte qui eſt au midi, & qui eſt repréſentée par la ſeconde figure, eſt une eſpece d'arc de triomphe qui a trois grands paſſages voûtez. Celui du milieu a environ 23. pieds de Roi de largeur, & 40. de hauteur : il ſe ferme par deux grands battans de bois couverts de fer qui ont été dans la ſuite des tems tranſportées au Caire pour y fermer une voûte, qu'on appelle *bab Ezzouailé*, proche le palais du grand Prévôt. Les deux paſſages qui ſont aux côtez du plus grand, ont environ 24. pieds de hauteur ſur 10. ou 12. de large ; ils ont audeſſus d'eux une ouverture quarrée moins grande que les deux qui ſont au deſſous.

La largeur de tout cet édifice eſt d'environ ſoixante ſix pieds ; l'épaiſſeur de quinze ou vingt, la hauteur de quarante cinq. Les deux façades ſont enrichies de huit pilaſtres Corinthiens en bas relief, canelez depuis le milieu juſqu'à leur baſe. La ſaillie des angles de leurs chapiteaux eſt ſi grande, qu'elle a donné occaſion aux Maures d'appeller cette porte *abou elqueroum* ; c'eſt à dire, le pere des cornes.

Vis à vis de ces huit pilaſtres, & à cinq ou ſix pas de là, huit colomnes Corinthiennes de pierre blanche avoient été éle-

vées de quatre pieds de fust. Chaque fust étoit de cinq pieces égales & canelées depuis le bas jusqu'au milieu, le tems a respecté les deux colomnes posées sur leurs piedestaux qui regardent la ville, les deux autres sont plus de moitié détruites. Pour ce qui est de celles qui regardent la campagne, on n'en voit pas même les ruines.

La porte au couchant, dont l'on voit l'architecture dans la troisiéme figure, est aussi entiere que celle du midi, mais bien plus massive, & d'un goût different. Elle a pareillement trois grands passages voûtez. La voute du milieu est de 16. pieds de large & d'environ vingt pieds de haut. Les deux autres ont moitié moins d'élevation & de largeur. Il y a pareillement au dessus des trois passages voûtez trois grandes ouvertures quarrées, qui font une espece de platteforme. Celle du milieu est beaucoup plus grande que les deux autres; on y monte par deux escaliers d'environ 50. marches, pratiquez dans l'épaisseur des murs des deux côtez. Ce monument entier a environ 50. pieds de façade, trente cinq de hauteur, & 45. de profondeur. Les gens du païs le nomment *Qualaa*; c'est à dire, château, parceque c'est un bâtiment solide.

A quelques pas de cette grande porte de la ville, qui est au couchant, comme je l'ai déja dit, on rensontre un superbe por-

tail, qui fait l'entrée d'une cour de 30. ou 40. pas en carré, fermée de hautes & fortes murailles crenelées, avec un degré taillé dans le mur à côté du portail. Ce portail paroit avoir été construit pour y poser un corps de garde. Les Arabes donnent à ce portique & à cette grande tour le même nom qu'ils donnent au Portique d'*Achemounain*; sçavoir, *Melab Elbenat*; c'est à dire, maison de Plaisance des Princesses.

La magnificence d'Adrien en faveur de son favori Antinoüs ne se borna pas à la construction de ces quatre grandes portes, & de toutes les galleries des ruës dont j'ai parlé; on voit encore en differens quartiers de la ville les décombres de plusieurs palais & temples.

On trouve à cent pas de la grande porte du couchant 14. colomnes de granit qui sont encor debout; & un peu plus loin quatre autres colomnes de porphire. Ce que le tems avoit épargné, a été détruit par les Turcs, pour en enlever de gros morceaux de marbre bien travaillez, & des colomnes, dont ils ont voulu orner leurs Mosquées.

L'Auteur a vû dans plusieurs de leurs Mosquées le mauvais usage qu'ils ont fait de ces richesses, plaçant sans ordre ces marbres & ces colomnes, une grande près d'une petite, la Corinthienne avec la Dorique; particulierement dans un fa-

meux Oratoire de *Dervis* nommé le *Chek Abadé*; c'étoit anciennement une Eglise dédiée à S. *Ammonius* Evêque d'*Assena*, & martyrisé à *Antinoé*. Les Turcs en ont fait une petite Mosquée, & ont cru la bien orner, en la remplissant de differentes colomnes placées les unes sur les autres avec confusion.

Il faut cependant convenir que nous leur sommes très-obligez de n'avoir point touché à une colomne de Severe Alexandre, qu'ils nous ont laissée toute entiere. Dans la grande ruë qui va du sud au nord de la ville d'*Antinoë*, il y a une place à l'endroit méme où cette grande ruë est traversée par une autre moins grande, qui va de l'est à l'ouëst. Aux quatre coins de cette place, ou de ce carrefour, il y avoit quatre grandes colomnes de pierre d'ordre Corinthien; de ces quatre il n'en reste plus qu'une, avec trois piedsd'estaux des autres. Cette colomne qui nous reste, dont je donne la figure, a quatre pieds de diametre: son fust est en cinq pieces. La premiere piece voisine de la base est de trois pieds & demi de hauteur, entourée de feuillages de chêne, ce que lui donne beaucoup de grace. Les quatre autres pieces ont sept pieds chacune: son chapiteau est surmonté d'une pierre quarrée de trois pieds de haut & de deux de large. Cette pierre servoit apparemment d'appui à une statuë qui étoit posée dessus. Le pied-d'estal est de treize

 pieds

pieds de haut, composée de huit assises de pierres. C'est sur la quatrieme, cinquieme, sixieme pierre, qu'on lit l'Inscription Grecque suivante. Elle contient treize lignes, dont le temps, ou les Arabes, ont effacé plus de la moitié. Voici ce que j'en ai pû déchiffrer.

. ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΜΑΡΚΩΙ ΑΥΡΗλΙΩΙ
ΣΕΟΥΗΡΩΙ ΑΛΕΞΑΝΔΡωΙ ΕΥΣΕΒΕΙ ΕΥΤΥΧΕΙ
. . . .
. . . .
. . ΤΙΝΟΕΩΝ ΝΕΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΝΤΟϹ
ΑΥΡΗΛΙΟΥ . . . .
. . . . ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΥ
. . . .
. . . .
ΕΠΙ ΤΩΝ ΣΤΕΜΜΑΤΩΝ ΚΑΙΟϹ ΧΡΗΜΑ
. . . .
. . . .

C'est à dire,

Pour la prosperité. A l'Empereur César Marc Aurele Severe Alexandre Pieux heureux . . . . Aurelius étant Préfet des nou-

veaux Grecques d'Antinoë . . . & Apollonius . . . . . . sur ces monumens. Caius Chrémes.

L'inscription qui étoit sur deux des quatre piédestaux est entierement effacée; celle qui étoit sur les deux autres s'est un peu mieux conservée, à quelques mots prés, qui ne paroissent plus. C'est de l'inscription informe de ces deux prédéstaux que l'Auteur a extrait celle qu'il donne ici.

Sur cette inscription il y quatre remarques à faire. La premiere, est que la même inscription avoit été gravée sur les quatre piédéstaux, d'où il faut conclure que ces quatre colomnes avoient été érigées à l'honneur de Severe Alexandre. Son nom y est distinctement gravé avec un petit *Omega*.

La seconde reflexion est, que selon toutes les apparences ce mot ΤΙΝΟΕΩΝ a été tronqué, & qu'il faut y ajouter les deux lettres initiales ΑΝ, qui feront en entier ce nom ΑΝΤΙΝΟΕΩΝ. Comme rien ne resiste au tems, qui corrompt & détruit tout, il a corrompu l'ancien nom de la ville d'*Antinoë*, que les Arabes appellent aujourd'hui *Ansiné.* J'ai consulté à ce sujet un ancien Dictionaire Copte Arabique, dont les Prêtres Coptes se servent; j'y ai trouvé que la ville ruinée, où est le *Cheik abadé*, c'est à dire, l'Oratoire de *Dervis*, nommée en Arabe *Ansiné*, est traduite en Copte *Antinoë*.

Nov. 1717.

La troisieme remarque à faire est que les quatre colomnes placées dans une des grandes ruës de la ville d'*Antinoë* ont été élevées après une des victoires de Severe Alexandre ; peut être après celle qu'il remporta en personne contre Artaxerxe, Roi de Perses, en l'année 233. de Jesus Christ. Ces branches de chêne qui environnent le bas de la colomne semblent être un symbole de son triomphe.

Les noms d'Aurelius, d'Apollonius, de Caïus Chrémes, exprimez dans l'inscription, sont les noms des Magistrats de la ville, de l'Architécte, ou d'un Officier de l'Empereur, qui tous présiderent à la construction de ce monument en l'honneur de leur maître.

La derniere remarque à faire, est que dans cette inscription les habitans d'*Antinoë* sont appellez les nouveaux Grecs. Je n'en vois point d'autre raison que celle-ci ; Adrien dès l'an 175. s'étant fait initier aux mysteres de Cérès Eléusine à Athenes, avoit peutêtre fait venir de cette ville, ou de quelque autre ville de Grece, des Prêtres & des Ministres pour desservir dans sa nouvelle Colonie d'*Antinoë* les temples qu'il avoit consacrez à la memoire d'Antinoüs.

Ce jeune homme, que l'Empereur avoit voulu diviniser, mourut l'an 132. de Jesus-Christ. La ville qui portoit son nom, se remplit bien-tôt de fideles. Elle devint un

Evêché ſuffragant de Thébes. Euſebe nous a conſervé une lettre écrite aux Antinoïtes par S. Alexandre Evêque de Jéruſalem ſur la fin du troiſieme ſiecle. Pallade nous aſſure que ſur la fin du quatriéme la ville étoit ſi peuplée de Chrétiens, qu'il y avoit douze couvents de filles conſacrées à Dieu.

Je renvoye au livre même pour y lire la deſcription du lac de *meris*; l'origine de la fable de Caron, la deſcription d'un ſacrifice du ſoleil gravé ſur une montagne. Les vrais Chrétiens y verront avec plaiſir que Dieu s'eſt reſervé des ames fidelles au milieu de l'infidelité & de l'hereſie; ils y verront avec douleur que ceux qui reſtent dans l'erreur ignorans, mais dociles, n'y perſiſtent que faute d'inſtruction.

Extrait de la ſeconde Lettre écrite au R. P. Fleuriau, par le Pere du Bernat.

Les Coptes ſe diſent les habitans naturels du Païs, deſcendans des anciens Egyptiens. Leur entêtement pour l'hereſie des Monophyſites les a précipitez dans la plus dure ſervitude; ils ſe livrerent aux Mahométans, pour éviter d'être contraints de recevoir le Concile de Calcedoine: les Chrétiens d'Egypte ſont encor diviſez en Melchites, qui ſont le plus petit nombre, & en Coptes. Il n'eſt pas difficile de re-

connoître l'étymologie du nom des *Melchites* : l'Empereur *Marcien*, & les Empereurs ſuivans, ſi l'on en excepte peu d'entre eux, employoient leur autorité & leur puiſſance à faire recevoir le Concile de Calcedoine; c'étoit la foi des Empereurs, & ceux qui avoient la même foi furent appellez *Melchites*, ou *Royaliſtes*.

Pour le nom de Copte, on eſt preſque réduit à des conjectures : comme il n'a commencé d'être en uſage & qu'il n'eſt connu que depuis que les Mahométans ſe ſont rendus maîtres de l'Egypte, le Pere Du Bernat eſt perſuadé que c'eſt là qu'il faut en chercher l'étymologie. Or les Egyptiens, ou à l'exemple de leurs nouveaux maîtres, ou pour ſe concilier leur bienveillance, prirent la coutume honteuſe de circoncire leurs propres enfans. Les Grecs juſtement ſcandaliſez de cette complaiſance baſſe & criminelle en des Chrétiens, les appellerent par mépris Κόπτοι, *Circoncis*, *Coptes*. Au contraire, les Mahometans ayant appris la ſignification de ce nom, leur en firent honneur, & ainſi il paſſa inſenſiblement dans l'uſage, & devint le nom appellatif de la nation; car ſelon le langage du païs, auquel il faut s'en rapporter, il en eſt de celui-là comme de ceux de Suriens, d'Armeniens, de Grecs : enſorte qu'en Egypte Copte, ou Egyptien naturel, c'eſt la même choſe; & de même *Melchite*, ou *Grec*. J'avoüe

pourtant qu'à ce nom est attachée l'idée d'une certaine créance & d'un certain rit : ainsi ils disent d'un Copte converti qu'il s'est fait *Franc*, d'un autre qui a renoncé au Christianisme, qu'il s'est fait *Turc*, Mahometan.

Le Clergé est composé d'un Patriarche, avec le titre de Patriarche d'Alexandrie, quoi qu'il fasse sa résidence ordinaire au Caire, comme en la Capitale ; de onze ou douze Evêques, ils ont été cinquante ; de plusieurs Prêtres, d'un grand nombre de Diacres, de Clercs inferieurs, des celebres Monasteres de Saint Antoine, de Saint Paul, & de S. Macaire.

Bien que les Coptes soyent sous la domination des Turcs, ils se sont jusqu'à cette heure préservez de la simonie, & chez eux les dignitez Ecclésiastiques ne sont point venales, comme chez les Grecs. Pour y parvenir ils ne s'addressent point au Bacha, & ne lui comptent point d'argent.

Après la mort du Patriarche, les Evêques, les Prêtres, & les principaux de la nation s'assemblent au Caire, pour lui élire un successeur : & comme il faut qu'il soit *Betoul* ; c'est à dire, qu'il ait gardé une perpetuelle chasteté, ils le choisissent d'entre les Moines. Si dans l'élection les suffragans étoient tellement partagez qu'ils ne pûssent s'accorder sur un sujet ; alors ils écrivent en des billets séparez le nom de ceux

qui ont le plus de voix, les mettent sur l'autel, où l'on dit la Messe trois jours de suite, pour demander à Dieu qu'il fasse connoitre qui est le plus digne de remplir la chaire de Saint Marc. Enfin, un enfant qui est Diacre tire un des billets, & le Moine dont le nom s'y trouve écrit, est déclaré Patriarche. On va le chercher dans son Monastere; & après l'avoir instalé au Caire, où il doit résider, il est conduit à Alexandrie, & placé sur la chaire de St. Marc. On m'a assuré que ce n'est pas sans beaucoup de résistance de sa part, qu'un Moine ainsi élû quitte son désert, & accepte la dignité Patriarchale.

Les Evêques sont dans une extreme dépendance du Patriarche, qui les élit à son gré. Ils sont obligez à la continence; mais il y en a qui auparavant ont été mariez. Ils sont dans les Provinces les Receveurs du Patriarche, pour une espece de dixme destinée à son entretien, & chacun sçait ce qu'il doit payer. Celui de Jérusalem est le plus considerable; il est administrateur du Patriarchat pendant la vacance du siége; il fait aussi sa résidence au Caire, parce qu'il y a peu de Coptes à Jérusalem, & il se contente d'y aller une fois l'an pour y celebrer les fêtes de Pâques.

Quoi qu'il n'y ait pas d'obligation aux Prêtres de vivre en continence, il y en a néanmoins qui ne sont point mariez, & qui ne l'ont point été. Au reste, les Coptes

n'ont pas d'empressement pour la Prêtrise ; & il faut souvent les y forcer. On les retient de peur qu'ils n'échappent : & seulement au moment de l'ordination on les laisse s'avancer d'eux mêmes vers l'autel, afin de conserver la liberté requise pour l'ordination. Ce qui leur cause cet éloignement pour la Prêtrise n'est pas tant l'humilité & le respect pour le sacré ministere, que la crainte de la pauvreté. Comme ils sont tirez du peuple, qui ne subsiste que de son travail, ils considerent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie du tems, & les détournera de vaquer à leur metier ; quoi qu'ils soyent chargez de pourvoir par leur travail à l'entretien d'une famille, d'une femme, & des enfans, l'Eglise ne leur fournissant presque rien.

On peut juger par là quelle science peuvent avoir des gens qui sortent très-souvent de la boutique à l'âge de trente ans pour être élevez au sacerdoce. Ont-ils été jusqu'à present tailleurs, tisserans, orfévres, ou graveurs ; sçavent-ils lire en Copte, cela suffit pour les ordonner Prêtres, parceque la Messe se dit & l'office se fait en cette langue, que la plûpart d'entre eux n'entendent pas, de là vient que dans les Missels, l'Arabe est toujours mis vis à vis du Copte, & outre cela, c'est toûjours en Arabe que l'Epitre & l'Evangile se lisent à la Messe.

Novembre 1717.

Il faut ajouter ici que la neceſſité les contraint ſouvent de reprendre leur premier metier, ſur tout quand il n'eſt pas exposé aux yeux du public. Quelques-uns ne laiſſent pas cependant de ſe montrer comme auparavant à la boutique ; ils s'y occupent du travail des mains qui eſt recommandé aux Clercs, & dont S. Paul ne ſe diſpenſoit pas. Mais Saint Paul gardoit des bienſéances dont ceux-ci ne ſe mettent pas beaucoup en peine.

Il y en a cependant parmi eux qui s'appliquent uniquement à l'inſtruction des enfans ; ils leur apprennent à lire en Arabe & en Copte, s'ils le peuvent, ils font réciter le Catechiſme : mais pour ce qui eſt d'annoncer la parole de Dieu publiquement, c'eſt ce qu'ils ne ſçavent pas faire. Soit incapacité, ſoit timidité, on ne les voit jamais monter en chaire. Il n'y a point ici d'autres prédications que celles des Miſſionnaires dans les Egliſes des Francs.

Il faut cependant convenir que les Prêtres Coptes, quelque peu de merite qu'ils ayent, ſont univerſellement reſpectez des peuples. Tout ce qu'il y a de plus conſiderable & de plus diſtingué dans la nation ſe courbe devant eux, leur baiſe la main, les priant de la leur mettre ſur la tête.

Quoique j'aye dit que les Prêtres ſoyent pris d'entre les gens de metier, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'on les ait tirez du nom-

bre des laïcs ; il faut qu'ils ayent reçu le Diaconat, avant que de parvenir à la Prêtrise, ils ont même été souvent Diacres dès l'enfance ; c'est à dire, dès l'âge de six, de sept & de huit ans.

Comme l'assistance d'un Diacre est necessaire pour celebrer la Messe, ces petits Diacres sont toujours prêts & rendent d'autres services à l'Eglise, tandis que les grands sont occupez à gagner leur vie.

Du moins l'Eglise Coptique a cela d'édifiant, que l'ordre Hierarchique s'y est parfaitement conservé. Les Evêques sont soumis au Patriarche, les Prêtres aux Evêques, toute la nation honorant le sacerdoce; l'autorité du Patriarche est si grande qu'il termine presque toutes les affaires.

Les Monasteres se remplissent de sujets qui peutêtre renoncent d'affection aux biens de la terre, mais qui en effet n'en quittent point. On a de la peine à comprendre ici, qu'en Europe de jeunes gens de condition, & qui pourroient se flatter de réüssir dans le monde, s'ils y demeuroient, sacrifient courageusement à JESUS-CHRIST dans la vie religieuse leurs personnes, leurs biens, leurs esperances : cela passe les Coptes, je ne dis pas pour l'imiter, mais pour le concevoir. Ce qu'ils appellent Monasteres de Religieuses ne sont à proprement parler que des Hôpitaux, qui servent de retraites à de pauvres femmes, veuves la plûpart, qui n'ont pas de quoi

ſubſiſter chez elles. Tous ces monaſteres n'ont point d'autre fonds que celui des aumônes, qui ſont aſſez grandes, par rapport à la condition de ceux qui les font. D'ailleurs, la vie eſt fort frugale, & n'eſt pas de dépenſe.

Ces Chrétiens ſont, comme les autres d'Orient, grands obſervateurs du jeûne, faiſant quatre Carêmes dans l'année. Le premier, & qu'ils appellent le grand Carême, leur eſt commun avec nous ; mais plus long & plus rigoureux ; car il eſt de cinquante cinq jours, & commence neuf jours avant le nôtre, c'eſt à-dire, au lundy de la Sexageſime. Comme les ſamedis, excepté celui de la veille de Pâques, ne ſont point jours de jeûne pour les Coptes, non plus que les Dimanches, ces cinquante-cinq jours de leur Carême ſe réduiſent à 40 de jeûnes. Pendant tout ce têms-là les œufs, les laitages & le poiſſon leur ſont défendus ; les legumes font toute leur nourriture : ils demeurent ſans manger, ſans boire, & même ſans fumer, ce qui leur eſt plus difficile, juſqu'après l'Office, qui ne devroit commencer qu'à None, c'eſt-à-dire, à trois heures après midy : mais par condeſcendance il eſt avancé, & finit environ à une heure & demie. Dans la haute Egypte on eſt, diſent-ils, plus régulier ſur ce point. L'Office fini, chacun mange, boit, fume à diſcretion : l'uſage ordinaire eſt de faire auſſi-tôt un repas lé-

ger, comme est nôtre collation, de prendre le caffé, & de se reserver à un autre repas plus ample vers le coucher du soleil. A deux heures de nuit l'obligation du jeûne recommence pour le lendemain. Le second Carême est de 43 jours pour le Clergé, & de 23 seulement pour les autres, avant la Nativité de nôtre Seigneur. Le troisiéme, avant la fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul, est encore inégal pour le Clergé & les autres : à ceux-ci il n'est que de 13 jours, & ceux-là le commencent dès le lendemain d'après la semaine de la Pentecôte ; en sorte qu'il est ou plus long, ou plus court, selon que Pâques est plus ou moins avancé, & quelquefois il va jusqu'à 30 jours.

Le quatriéme Carême avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge est de 15 jours. Ils ont encore un petit Carême de trois jours, qui précede le grand, en mémoire des trois jours que Jonas fut dans le ventre de la baleine.

Ce n'est pas dans ces Carêmes la même régularité que dans celui d'avant Pâques ; car outre que le poisson est permis, il n'y a point d'heures pour le repas : & la coutume ayant prévalu sur la loi du jeûne, tout est réduit à ce que nous appellons abstinence, y comprenant celles des œufs & des laitages. La plûpart cependant jeûnent d'une maniere très-austere le Carême de la sainte Vierge, s'interdisant le pois-

ſon, & ſe contentant de pain, de lentilles, & de quelques mauvais fruits : pluſieurs par dévotion l'anticipent, & le font de 20 jours; de 30, de 35, même beaucoup de femmes Turques, entendant dire aux Chrétiennes qu'elles ont obtenu de grandes graces par l'interceſſion de la ſainte Vierge, les imitent auſſi dans ce jeûne. Toutefois il faut remarquer que ce relâchement du jeûne paſſe pour un abus ; & que le Clergé ſe tient inflexiblement attaché à la rigueur de la loi.

Les Coptes, de même que les Grecs, gardent l'ancienne coûtume de jeûner les mecredis, & les vendredis, c'eſt-à dire, de faire abſtinence comme les petits Carêmes. Au reſte, il n'y a point parmi eux d'âge preſcrit pour commencer à jeûner, & les enfans, dès qu'ils ont quelque force, y ſont ſoumis comme les autres : ils ne s'en diſpenſent pas même dans leurs infirmitez & dans leurs maladies, & l'on auroit bien de la peine à les perſuader de prendre du bouillon de viande.

On ne ſçauroit croire quel merite ils ſe font de leurs Carêmes, & de leurs jeûnes, & comme ils nous traitent de Chrétiens immortifiez. Afin d'éviter en partie ce reproche, & de nous conformer en quelque ſorte à leur inclination pour le jeûne, les Miſſionnaires font maigre pendant l'Avent, & c'eſt jeûner à leur maniere.

Mais l'intervalle de Pâques à la Pente-

côte, lequel ils nomment *Khamſin* en Arabe, c'eſt à-dire, cinquantaine, eſt exempt de tout jeûne, & même de celui du mercredi & du vendredi. A l'exception du ſamedi ſaint, ils ne jeûnent jamais le ſamedi: & ſi les grandes fêtes, comme de Noël, de l'Epiphanie, des Apôtres S. Pierre & S. Paul, de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, viennent le Dimanche, la veille n'eſt point jeûne; mais ils obſervent l'abſtinence des Carêmes. Le ſamedi ſaint, diſent-ils, eſt deſtiné à honorer la ſepulture de JESUS CHRIST: les Grecs, qui ont une ſemblable pratique, l'appellent le jour des lumieres, parce que c'eſt celui de la celebration ſolemnelle du baptême, par lequel nous ſommes éclairez à la lumiere de l'Evangile, & faits enfans de lumiere.

Le Pere Du Bernat entre dans un grand détail ſur ce que les Coptes penſent des ſept Sacremens, & ſur la maniere dont ils les pratiquent; il marque les abus qui ſe ſont gliſſez dans cette pratique, & qui n'empêchent pas qu'ils ne conviennent au fond avec l'Egliſe Catholique.

Il rapporte leurs excuſes ſur la Circonciſion, & ſur l'abſtinence du ſang des animaux; ils prétendent que la Circonciſion n'eſt chez eux qu'un uſage civil, & qui n'a rien de ſacré: pour le ſang des animaux, & la chair des animaux ſuffoquez, les uns s'en abſtiennent, diſent-ils, parce que c'eſt une nourriture mal ſaine; les autres ſoutiennent que le

précepte de s'en abstenir imposé par les Apôtres subsiste encore.

Le Pere Du Bernat passe des usages des Coptes à leur créance. Le point capital, & sur lequel ils sont intraitables, est de ne reconnoître en JESUS-CHRIST qu'une seule nature, une seule volonté, une seule action, comme une seule personne. Ils ne peuvent entendre parler du Concile de Calcedoine, de S. Leon, de l'Empereur Marcien : ils les ont en horreur, & les chargent d'anathemes, en leur reprochant d'avoir fortifié l'hérésie de Nestorius. Quand après cela on vient à examiner quel est dans le fond leur sentiment, soit qu'on cherche à s'en éclaircir par leur profession de foi, ou qu'on consulte leurs Auteurs, ou qu'on les interroge eux-mêmes, on ne peut pas qu'on ne soit affligé de voir le mélange qu'ils font de leurs erreurs avec des veritez Catholiques.

Voici quelle est la profession qu'ils font avant que de communier : *Je crois, je crois, je crois, & je confesse jusqu'au dernier soupir, que c'est ici le Corps vivifiant, que vôtre fils unique nôtre Seigneur & nôtre Dieu, nôtre Sauveur Jesus Christ, a pris de nôtre Dame la Mere de Dieu, pure, & immaculée, sainte Marie : il l'a uni à sa Divinité, sans confusion, sans mélange, sans changement. Il l'a confessé genereusement devant Ponce Pilate ; & il l'a livré pour nous au Saint arbre de la Croix, uniquement par*

sa volonté. Je crois que la Divinité n'a pas abandonné l'humanité un seul moment. Il se donne pour le salut & pour la remission des pechez, & pour la vie eternelle de celui qui le reçoit. Je le crois veritablement. Ainsi soit-il. Ils croyent donc & ils confessent, que la divinité & l'humanité sont en J. C. sans confusion, sans mélange & sans changement.

Dans un livre qu'ils estiment beaucoup, & qui est intitulé *Pierre precieuse*, où toute leur doctrine touchant les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation est expliquée, on lit ces mots au chap. 3. *Le Fils de Dieu a pris un corps & une ame raisonnable, entierement fait semblable à nous, à l'exception du peché: ni la divinité n'a point été changée en l'humanité, ni l'humanité en la divinité; mais chacune a gardé ce qui lui étoit propre. Il n'y a point deux personnes, il n'y a point deux natures séparées après l'union, qui ne souffre point de séparation, comme le disent unanimement les Saints Athanase, Cyrille, Epiphane, Severe.*

Ils ne font point de difficulté de dire dans une oraison à la sainte Vierge que *Jesus-Christ est consubstantiel à son Pere, selon sa divinité pure & incorruptible, & consubstantiel à nous selon son humanité pure & non divisée.* Ainsi on les voit employer les mêmes termes par lesquels le Concile de Calcedoine a crû assurer nettement la distribution des deux natures.

Je reviens, dit le ſçavant Miſſionnaire, au livre de la *Pierre precieuſe*, parce qu'il paroit meriter attention. L'Auteur rapporte un long paſſage de la ſeconde lettre de S. Cyrille à Succeſſus, Evêque d'Iſaurie, & s'attache particulierement à l'expreſſion d'une nature du Verbe incarné. *S. Cyrille*, dit-il, *l'exprimant ainſi, nous apprend tout ce que nous devons croire par ces mots, une nature; il bannit la diviſion, il exclut deux perſonnes, deux natures ſéparées, deux volontez oppoſées, deux actions contraires: & par ces autres mots, du Verbe incarné, il rejette tout mélange, toute confuſion & tout changement.* Enſuite l'Auteur cite dans le même ſens pluſieurs lettres que les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ſe ſont écrites en ſigne de Communion, où ils diſent anathême à Marcion, à Manès, à Apollinaire, à Eutiches, à Neſtorius; & il conclut que leurs Peres les Patriarches ont ordonné de *confeſſer une nature, une volonté, une action de Dieu incarné*, afin d'eviter par le terme *d'une nature*, la diviſion dans laquelle Neſtorius eſt tombé. Enfin, dans leurs livres s'ils rejettent deux natures, deux volontez, deux actions; ils ne manquent gueres d'y ajouter le correctif de deux natures ſéparées, de deux volontez oppoſées, de deux actions contraires.

Dans la converſation ils s'expliquent de même. Un homme habile a avoüé au

Pere Du Bernat qu'il diroit volontiers qu'il *y a deux natures en Jesus-Christ*, en ajoutant incontinent, *en une seule personne, & non separées.* Ceux d'entre nous, continua-t-il, qui ont lû & qui sçavent quelque chose, n'ont pas coutume de dire simplement, qu'il n'y a qu'une nature; ils s'attachent à l'expression de S. Cyrille, *d'une nature de Dieu incarnée*, ou que *Dieu a une nature incarnée* : mais en même tems il me conseilla, dit le Pere, si je ne voulois pas d'abord aigrir les esprits, de ne point parler du Concile de Calcedoine & de S. Léon.

Le Pere ajoute que s'entretenant avec un Moine du monastere de S. Macaire, il lui demanda premierement s'il ne croyoit pas que JESUS-C. est veritablement Dieu, & qu'il a la nature divine? & puis s'il ne croyoit pas que J. C. est veritablement homme, & qu'il a la nature humaine? Il n'hesita pas à lui répondre qu'il le croyoit aussi. De plus, continua le Missionaire, ne voyez-vous pas que la nature divine & la nature humaine ne sont en lui ni confonduës, ni mêlées, ni changées, & qu'elles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mémes? Il en convint encore. Voilà donc, reprit le Pere, une nature & une nature, c'est-à-dire, deux natures en J. C. le Moine nia la conséquence, ne comprenant pas ce que c'est que distinction & separation de deux natures, qu'elles sont distinguées & unies, & non pas une.

Certainement les Coptes ne sont pas Monophysites au sens d'Euriches : ils disent hautement anathême à cet heretique insensé, pour avoir soutenu que les deux natures après l'union se sont confonduës ensemble pour n'en faire plus qu'une, ou que la divinité a absorbé l'humanité. Mais leur entêtement à soutenir qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une nature, une volonté, une operation, est une heresie réelle, qui les rend absolument inexcusables. Et c'est les y entretenir que de leur passer cette expression, en consideration de l'interpretation qu'ils semblent y donner, & qui en effet n'est qu'un subterfuge.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Monophysites, Sectateurs de Dioscore & rebelles au Concile de Calcedoine, ont commencé à dire qu'en Jesus-Christ la divinité & l'humanité ne sont ni confonduës, ni mêlées, ni changées ; qu'il est selon la divinité consubstantiel à son pere, & que selon l'humanité il nous est consubstantiel. Dioscore au Concile de Calcedoine n'evita pas l'anatheme, en disant lui même anathême à quiconque soutenoit qu'il s'est fait un changement, ou une confusion, ou un mélange des natures. Pierre surnommé *Mogus*, deux fois intrus dans le siege d'Alexandrie, en 477. & 482. affectoit de parler de même, lui qui étoit à la tête du parti ; & ce fut en sa faveur, que l'Empereur Zenon fit cet édit d'union,

nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Felix III. & détesté des Catholiques, quoique les mêmes termes y fûssent employez.

En quoi consiste donc l'heresie des Coptes, touchant l'Incarnation? C'est que comme, selon l'ancienne Philosophie, par l'union physique de nôtre corps & de nôtre ame il se forme une seule nature, en sorte que ces deux parties de nous mêmes concourent ensemble à toutes nos actions, l'ame aux mouvemens du corps, le corps aux sentimens de l'ame; ainsi les Coptes pretendent que par l'union hypostatique la divinité & l'humanité en Jesus-Christ sont devenuës un seul principe actif de toutes ses opérations; de maniere que ses actions, c'est à dire, celles qui répondent aux nôtres, ne sont pas seulement divines par excellence, qu'elles tirent de la divinité, mais encor parcequ'elles en emanent.

De là survinrent autrefois tant de contestations entre les Chefs du parti à Alexandrie; les uns soutenant en consequénce de leur erreur principale, que la divinité avoit souffert en Jesus-Christ souffrant, & les autres pour éviter une impieté si palpable, se réduisant à nier que l'humanité eût veritablement souffert, ce qui étoit une autre impieté.

Telle étoit l'heresie des Monophysites sectateurs de Dioscore & de Severe; telle

est encore celle des Coptes ; ils l'ont reçuë avec leurs interpretations mitigées & éblouïssantes de ces anciens ennemis du Concile de Calcedoine, qui ne cesserent de remplir Alexandrie & toute l'Egypte de séditions, jusqu'à ce qu'enfin le pesant joug des Mahométans les a contraints de se tenir en repos.

Quoiqu'ils ayent de la veneration pour Dioscore, ils en ont incomparablement davantage pour Severe, Patriarche intrus dans le siege d'Antioche. Severe est le grand Saint & le grand Docteur des Coptes ; & il a bien merité parmi eux ces titres de distinction, par ses travaux & par la multitude de ses Ecrits pour soûtenir la secte. On ne doit pas oublier qu'il souscrivit à l'Hénotique de Zenon, ce qui en montre l'insuffisance.

Les Armeniens, les Suriens, les Ethiopiens, conviennent avec les Coptes, ou n'en different qu'en peu de chose. Ils sont tous nommez Jacobites, de Jacques *Zanzole*, Moine & disciple de Severe, comme l'assure *Seïd ebn Batrik*, qui l'appelle *Burdaï* & Arabe ; c'est à dire, habillé de *Bardes* de chameaux. Il fut ordonné Archevêque en secret, dans le tems que les Empereurs faisoient arrêter les Evêques qui refusoient d'accepter le Concile de Calcedoine : & sous ce vil exterieur il parcourut l'Armenie, la Syrie, & d'autres provin-

ces, ordonnant en tout lieu des Evêques, des Prêtres & des Diacres.

Le sçavant Missionaire fait une reflexion importante, par laquelle je finis cet extrait. Les Coptes pensent comme nous sur les points qui ont servi de pretexte au schisme des Grecs : ils se servent de pain levé dans la consecration de l'Eucharistie; mais ils ne condamnent pas l'usage des azimes, ni l'addition au symbole; ils ne demeurent séparez du Pape, que parcequ'ils le croyent heretique, & font encore aujourd'hui une fête de la préséance de St. Pierre audessus de tous les autres Apôtres, preuve démonstrative que la doctrine des Grecs est nouvelle, & que l'Eglise Latine a conservé l'ancienne tradition : on doit employer le même argument contre les Protestans. La presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, la necessité de la Confession, la créance du Purgatoire, la dévotion envers la Ste. Vierge; la Veneration pour les Saints; & pour leurs Images, sont des restes de l'ancienne doctrine, que les Coptes ont appris dans l'Eglise Catholique avant leur séparation; les Protestans contredisent donc les premiers & les plus purs siecles du Christianisme quand ils rejettent ces dogmes.

ARTICLE CXXXIV.

NOVUM TESTAMENTUM ÆGYPtium vulgò Copticum ex mss. Bodleyanis descripsit, cum Vaticanis & Parisiensibus contulit, & in Latinum sermonem convertit David Vilkins, Ecclesiæ Anglicanæ Presbyter. C'est à dire; *La version Copte du nouveau Testament tirée des manuscrits de la Bibliotheque de Bodley, conferez avec ceux du Vatican, & de la Bibliotheque Royale de Paris, & traduit en Latin par David Vilkins, Prêtre de l'Eglise Anglicane. A Oxford, imprimé aux dépens de l'Université, dans le théatre de Sheldon, MDCCXVI.* in 4°. pages 676.

IL n'y a dans ce volume que la préface de Mr. Vilkins qui puisse fournir la matiere d'un extrait: elle est divisée en cinq parties. Dans la premiere, l'Auteur donne à Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi, qui fut sous Charles premier victime de son attachement pour le Roi, & pour ce que l'Eglise Anglicane a conservé de l'ancienne Religion, des loüanges qu'il merite. On y souscrira sans peine; mais personne n'approuvera les injures grossieres que l'Auteur dit au P. Athanase Kirker, qui tient de l'aveu de tous les sçavans un rang considerable parmi eux,

malgré les fautes inévitables à un Auteur, qui a tant écrit sur tant de differents sujets, & sur des matieres que personne n'avoit traitées avant lui. C'est par vanité, dit Mr. Vilkins, que ce Pere a publié des ouvrages sur la langue Copte le premier de tous les Europeans. Mr. Vilkins juge-t-il du cœur du P. Kirker par le sien ? L'accusation de vanité qu'il lui intente n'a certainement aucun autre fondement.

La seconde partie de la préface est destinée à montrer l'antiquité de la version Egyptienne. La premiere preuve que l'Auteur employe, & qui n'est pas assurément concluante, est tirée du don des langues qu'ont eû les Apôtres. La seconde suffisoit; elle est du P. Kirker. Ce sçavant homme a prouvé par la vie de St. Antoine écrite par St. Athanase, qu'il y avoit au troisieme siecle de l'Eglise une version Egyptienne, puisque St. Antoine, qui ne sçavoit pas le Grec, lisoit l'Ecriture.

La troisieme partie de la préface fait connoitre les manuscrits sur lesquels l'Edition est faite ; le plus ancien est de l'année M L X X I V. L'Auteur en a vû deux dont l'un contient un fragment de l'Evangile de St. Jean, l'autre contient les Actes des Apôtres, & quelques Epîtres Canoniques. La version de ces manuscrits est ecrite dans une dialecte differente presque en tout des autres manuscrits.

La quatrieme partie de la preface est une explication de quelques abbréviations.

La cinquieme partie de la préface est curieuse. C'est un détail des endroits où la version Copte differe de l'original, & de quelques autres versions. Ces differences sont en assez grand nombre, mais elles ne sont pas importantes. En voici qui sont remarquables.

Dans St. Luc chapitre 9. v.20. St. Pierre répond à Jesus-Christ, *vous êtes Christ-Dieu.* La version Persique s'exprime dans cet endroit comme la version Copte : dans l'original & dans les autres versions il y a, *Vous êtes le Christ de Dieu.* Dans le même Evangeliste chapitre 22. v. 15. la version Copte porte, *J'ai désiré manger ma Pâque avec vous, avant que je souffre.* Cette version favorise beaucoup le sentiment de ceux qui croyent que Jesus Christ ne mangea point la Pâque des Juifs la derniere année de sa vie. On sçait que Clement Alexandrin a été de cette opinion. L'avoit-il prise de cette version?

ARTICLE CXXXV.

HISTOIRE DE LA FILLE MALEficiée de Courson, avec une dissertation Physique sur ce malefice. Par Mr. Lange, Conseiller, Medecin du Roy. A Lisieux, chez J. Du Roncery, Imprimeur du

Roi, du Diocese & du Clergé, *in* 12. *pages* 32.

MOnsieur Lange avant que de rendre public ce fait veritablement prodigieux, a employé tous les soins que la prudence inspire pour éviter les impostures si ordinaires en de pareilles occasions; c'est, dit-il, une foiblesse d'esprit que d'avoir pour le merveilleux une crédulité inconsiderée, mais l'incrédulité d'un esprit qui s'opiniâtre à ne rien croire d'extraordinaire, quelque preuve qu'on en apporte, n'est pas un moindre déffaut. Il assure que le fait que nous allons raconter dans ses propres termes ne peut être revoqué en doute que par ces esprits bisarrement incredules.

Magdelaine Morin, de la Paroisse de Courson, diocese de Lisieux, âgée de 22. ans, d'un temperament assez bon, d'une conduite simple & réguliere, ayant eû quelque démêlé avec une voisine accusée de plusieurs malefices, pour lesquels elle est actuellement dans les prisons d'Orbec avec son mari, en fut menacée, à ce qu'elle a dit, en ces termes [*autant de paroles que je te dirai ce seront autant de diables qui t'entreront dans le corps.*] & fut prise aussitôt de violentes douleurs, & soulevemens d'estomac; il est certain que depuis ce tems elle fut 22. mois à ne pouvoir manger autre chose que des fruits, & à ne boi-

re que de l'eau : pendant ce tems là elle a été plusieurs fois réduite à l'éxtremité par des accidens surprenans, ayant jetté par la bouche en presence de plusieurs personnes des cheniles, & un lezard tout vivant.

Le Sieur Du Bois, Chirurgien du bourg de Farvaques, l'ayant visitée, lui conseilla pour la soulager de grandes douleurs de tête dont elle se plaignoit, de faire couper ses cheveux, & d'y faire appliquer un pigeon vivant; ce fut la voisine en question qui les lui coupa.

Ayant été conseillée d'implorer le secours divin par l'intercession de la sainte Vierge, elle fit le voyage de la Chapelle de Nôtre Dame de Délivrance près de Caën, où elle fit dire neuf Messes : pendant la Consecration des cinq dernieres, elle s'évanoüit, & vomit plusieurs chenilles vivantes, jusqu'au nombre de 28. dont la derniere étoit de la grosseur d'un petit doigt, & revint parfaitement guerie, comme il est expliqué par l'attestation de Mrs. les Chapelains de cette Chapelle.

Le 22. de Juin de l'année derniere, cette fille sortant seule de grand matin, pour aller au bourg de Farvaques, fut maltraitée, & ce fut à ce qu'elle nous a dit par la même voisine, & reçut un coup de bâton sur la tête, un sur l'épaule gauche, & un vers l'estomac ; qui la firent tomber en syncope sur le côté droit, où sa sœur, qui accourut à ses cris, la trouva le visage tout plein de sang.

Le Sieur DuBois ayant été appellé le même jour pour en faire la visite, trouva une contusion sur l'omoplate gauche, & une sur la région du foye, & la malade dans une fievre violente avec de fréquentes syncopes.

Le 10. de Juillet le Sr. DuBois ayant visité ladite Morin pour de grandes douleurs de tête dont elle se plaignoit, il trouva à l'endroit de la contusion quelques apparences de corps etrangers, & ayant fait trois incisions, il en tira une aiguille & deux épingles.

Le 22. du même mois, ayant fait huit incisions sur le bras gauche, où elle ressentoit de grandes douleurs, il en tira sept epingles & une aiguille.

Le 10. Septembre, il tira six epingles du sein gauche.

Le 28. du même mois, il en tira trois sur les fausses côtes.

Le 3. de Novembre, il en tira huit de la cuisse & jambe, le tout du même côté.

Le 10. Janvier 1717. Mr. Lange le fils, Docteur en Medecine, ayant été informé de tout ceci par le Sieur DuBois, & qu'il s'en présentoit encor de nouvelles, se transporta sur les lieux, & en vit tirer sept du sein gauche.

Depuis ce tems comme l'on apprit qu'il s'en trouvoit de nouvelles, Mrs. les Medecins de Lisieux, pour s'éclaircir entierement du fait, & pour éviter toute surprise, ju-

gerent à propos de la faire apporter en cette ville, où elle arriva le 28. Janvier, on la logea dans une chambre de l'hôpital general, on la mit à la garde de deux sœurs, qui l'ont observée jour & nuit sans la perdre de vûë, veillant alternativement toutes les nuits auprès d'elle, & après qu'on lui eût tiré le soir de son arrivée une aiguille du sein gauche, en presence de plus de cent personnes, & le lendemain trois epingles du sein droit, une du bras gauche & une deux doigts au dessus du genoüil du même côté, en presence de plus de cent personnes, & n'en ayant apperçu aucune autre sur toutes les parties de son corps; on prit la précaution de lui faire ôter tous ses habits, & de lui en donner d'autres, & de la peigner: enfin, on prit toutes les précautions possibles pour s'assurer du fait, ne s'étant point passé de jour que Mrs. les Medecins ne l'ayent visitée.

Le 30. du même mois il commença à en paroître une dans le sein gauche, & il en parut de jour en jour de nouvelles, en differentes parties du corps, sçavoir, deux dans le sein droit, deux dans le gauche, une à la cuisse, une sur l'omoplate gauche; une sous l'aisselle, & une sur la région de l'éstomac, qui furent toutes tirées le six Fevrier à neuf heures du soir, en presence de Mrs. les Medecins, & d'un grand nombre des personnes de distinction.

Entre le 6. & le 10. du même mois, il en

parut encor quatre, & comme on crut avoir pris aſſez de meſures, les parens de la fille étant venus pour la rapporter chez elle, on en tira encore deux, pour la ſatiſfaction de pluſieurs perſonnes de diſtinction; ſçavoir, une ſur l'omoplate gauche, & une ſur les côtes droites; on n'en voulut pas tirer davantage, de peur d'affoiblir la malade.

Depuis ſon départ de Lizieux juſqu'au 29. d'Avril, le Sr. DuBois nous a atteſté qu'elle a vomi 62. épingles & une aiguille, preſque toutes courbées, avec fievre & vomiſſemens de ſang, & qu'il lui en a tiré dix, trois dans les jouës, une entre les épaules, & le reſte dans les bras & ſur les côtes.

Pendant le ſéjour qu'elle a fait en cette ville, Mrs. les Medecins la viſitant tous les jours, ont fait les remarques ſuivantes.

1o. Les épingles qu'on a tirées ſont toutes ſans tête, les unes de fer, les autres de leton, de differentes groſſeurs, toutes coupées apparemment avec des ciſeaux, celles qui ſont de fer ſont un peu noires auſſi bien que les aiguilles, qui ſont coupées au commencement de leur fente, les épingles de leton conſervent leur veritable couleur.

2°. Avant que les épingles paroiſſent, la malade eſt priſe de maux de cœur & d'un peu de fievre, ſouvent elle vomit du ſang:

ensuite aux endroits où elle sent de la douleur, il paroit dans le fond des chairs comme une petite dureté, qui de jour en jour se développe, & fait sentir la figure d'une épingle à mesure qu'elle approche de la superficie des chairs, de sorte que vers le troisieme jour on les sent sous le doigt en plusieurs situations obliques, cependant la pointe toûjours le plus proche de la peau.

3°. De plus de 52. épingles qu'on a tirées, il n'y en a pas eû deux qui ayent pris la même route dans les chairs & qu'on aye pû tirer par la même incision: ce qui paroit de plus surprenant dans ce Phenomene, c'est que de ce grand nombre d'aiguilles & d'épingles qui ont penetré & traversé en tous sens les muscles, & particulierement les glandes du sein; il n'y en a aucune qui ait piqué le moindre vaisseau, ni fait aucun épanchement de liqueurs dans les parties, de sorte qu'à l'incision près, elles ont paru aussi saines avant & après l'operation, que si aucun corps étranger ne les avoit penetrées.

4°. Le 5. Fevrier à 10. heures du soir elle fut prise d'une convulsion suivie de grands efforts de vomir; elle ne rendit qu'un peu de sang; après quoi elle se plaignit de grandes douleurs dans la région de l'éstomac, où l'on aperçut une petire dureté, & le lendemain au soir on lui tira une épingle du même endroit la pointe en haut.

5°. Pour tirer les épingles, on attend

qu'elles soient arrivées assez près de la peau pour en toucher les deux extremitez. Le Chirurgien les pressant avec le doigt, fait avec le bistouri une incision de deux lignes de profondeur sur l'extremité qui paroit le plus proche de la peau, après quoi poussant un peu l'épingle par le gros bout, la pointe sort par l'incision, puis on la tire avec une petite pince, on met ensuite sur la playe un peu d'huile d'olive, & elle se trouve guerie en quatre ou cinq heures sans aucune suppuration: de cette maniere on a tiré toutes les épingles & aiguilles, à la reserve d'une, qui est restée depuis plus de deux mois dans le genoüil, & qu'on n'a pû tirer, à cause de sa profondeur. Cette narration est attestée par cinq Docteurs, quatre Chirurgiens, & deux Apoticaires.

Mr. Lange ne se borne pas au seul récit de cette maladie surprenante, il en cherche les causes en Physicien habile, mais trop prévenu des idées particulieres du feu Pere Malbranche, il pose pour principe que Dieu seul peut renverser les loix de la nature qu'il a établies, il le fait dans les miracles, mais tous les prodiges ne sont pas des miracles: les phenomenes les plus singuliers peuvent avoir des causes très simples, & ils ne nous surprennent, qu'autant que leurs causes nous sont inconnuës. Le sçavant Medecin ne croit pas impossible de penetrer celles de la maladie de Magdelai-

ne Morin. Il diſtingue deux eſpeces de mécaniſme: le mécaniſme naturel n'eſt autre choſe que l'action mutuelle des corps les uns ſur les autres, ſelon les loix des communications des mouvemens. Le mécaniſme artificiel conſiſte dans l'action des étres intelligens ſur les corps organiques auxquels ils ſont unis, & dans le pouvoir qu'ils ont de remuer par cette action les parties de la matiere qui les environnent. Qui nous a aſſuré, remarque judicieuſement l'Auteur, que nos ames ſont les ſeuls êtres intelligens qui ayent le pouvoir de remuer les corps? la foi nous fait connoître des eſprits, les uns heureux & unis à Dieu, qui leur laiſſe ſur les corps un pouvoir dont ils ne peuvent abuſer; il y a d'autres eſprits malheureux & méchants; ils nous tentent, ce n'eſt pas en agiſſant ſur nôtre ame, elle ne dépend pas d'eux; c'eſt donc en agiſſant, ou ſur les organes de nôtre corps, ou plûtôt ſur les corps qui l'environnent. Comme ils abuſeroient étrangement d'un pouvoir ſans bornes, Mr. Lange croit qu'ils n'en ont qu'un fort limité, juſques là l'Auteur ne dit rien dont la plus grande & la plus ſaine partie des Philoſophes ne convienne. Voici d'autres principes moins communs & moins ſurs, dont il fait les fondemens de ſon ſyſteme. Il y a, dit-il, toujours ſa même quantité de mouvemens qui perſevere depuis la création, ſans augmenter

ni diminuer; nul eſprit ne peut mettre en mouvement un corps qui eſt en repos, les Demons n'agiſſent ſur nôtre corps que par le moyen d'autres corps organiſez auxquels ils s'uniſſent d'une union inſtrumentale. L'Auteur ſuppoſe l'air plein de Demons; des Peres de l'Egliſe, des Interpretes, des Theologiens, l'ont penſé avant lui, & l'Ecriture nous oblige à croire que les Demons ſortent quelquefois de l'enfer. Mais à cette verité l'Auteur joint une conjecture au moins fort douteuſe, que ces Demons ſont unis á des corps organiſez, mais très petits, & qui peuvent s'inſinuer très aiſément dans toutes les parties du nôtre. Pour préparer les Lecteurs aux operations ſurprenantes qu'il veut attribuer à ces inſectes poſſedez du Demon, il releve ce qu'il y a de merveilleux dans les plus petits animaux.

Avec quelle admiration, s'écrie-t-il, n'avons nous point contemplé les actions de ces petites machines vivantes, lorſque nous comparions une abeille avec un bœuf, qui n'a pas ſeulement l'inſtinct d'étendre ſa paille pour ſe coucher à ſon aiſe, pendant que ces petits animaux ſans compas & ſans inſtrumens, ſe bâtiſſent de petites maiſons dans toutes les regles les plus éxactes de la Geometrie & de l'Architecture? Combien de fois avons nous conſideré avec étonnement les laboratoires chymiques que ces petits animaux portent dans leurs

entrailles, où se forment des extraits si precieux de la rosée, & d'un suc des fleurs que les Artistes les plus habiles ne pourront jamais imiter ; ces mausolées magnifiques, que les vers à soye & plusieurs autres insectes se préparent eux mêmes, où ils s'ensevelissent tous vivans pour y mourir, & ressusciter ensuite avec une beauté charmante? Ils sont cependant tout cela machinalement, & n'ont pour principe de leurs actions d'autre intelligence que celle qui les a formez, & qui par la seule figure, situation, & varieté de leurs petits organes animez par les esprits animaux, nous donne un spectacle digne d'admiration, & un objet aux observations les plus serieuses de Mrs. Redi, Svammerdam, & Leuvenhoec, & de plusieurs Physiciens très celebres.

Mais comme à l'aide du microscope on en decouvre qui sont absolument invisibles à nos yeux, & qui ne paroissent même avec cet instrument que comme des petits atomes vivans ; que par la proportion que nous concevons de ces petits insectes invisibles avec le corps humain, nous jugeons qu'il n'a point de partie où ils ne puissent penetrer, que d'ailleurs quelques petits qu'ils soyent, nous pouvons leur concevoir des organes aussi parfaits qu'aux autres, & des esprits animaux qui les animent ; ce sont ces insectes invisibles dont Mr. Lange fait les instrumens des esprits

malins repandus dans l'air. Arrêtons nous ici, & disons que les précautions de l'habile Medecin ont embarrassé son systeme de difficultez dont il pouvoit se dégager. Pourquoi nie-t-il avec tant de confiance qu'un esprit puisse mettre en mouvement un corps qui est en repos, quel inconvénient y a-t il que la quantité du mouvement qui est dans l'univers croisse ou diminuë ? quelle preuve a-t-on de cette constante egalité du mouvement ? Quelle en est la necessité ? Je sçai qu'un corps ne peut se mouvoir, s'il n'est mû par un autre être, mais comment prouvera-t-on qne la force mouvante des esprits soit bornée à determiner le mouvement deja commencé, & que Dieu ne leur ait pas donné le pouvoir de remuer un corps tranquille ?

Je sçai encor que Dieu a limité la puissance des esprits malins, qu'ils ne nous nuisent qu'autant que Dieu le permet, mais a-t-on la moindre preuve qu'ils ne puissent pas sans s'unir à des insectes, agir sur les liqueurs de nôtre corps, sur ses parties solides, enflammer, dissoudre, épaissir, aigrir, corrompre les liqueurs, déranger, resserrer, étendre, blesser les parties solides, y introduire des poisons, des insectes même, sans s'y unir ? Assurément tout cela leur est possible, si Dieu le leur permet; l'Auteur dit en badinant apparemment que quoiqu'il aille raconter les exploits du Prince de l'air, il n'en fait

pas ſon Héros, qu'il a une très petite idée de ſon habileté, que Dieu ne lui a laiſſé que peu de lumiere. La mauvaiſe opinion que Mr. Lange a du Demon va juſqu'à croire, après Vanhelmont, qu'il a moins d'eſprit que les ſorcieres, & qu'il n'eſt que leur Ecolier, qu'il ne ſe jouë qu'à des payſans, & qu'il craint les perſonnes éclairées.

Rien cependant ne nous oblige de croire que le Demon ait perdu par ſon peché ſes lumieres naturelles. Saint Paul, les ſaints Peres, nous en donnent une idée fort differente de celle que Mr. Lange a pris dans Vanhelmont: au reſte, ces difficultez ſont etrangeres en quelque façon au ſyſteme de Mr. Lange ſur les malefices; on peut les en ſéparer, & il n'en ſera que plus ſolide. Ecoutons le lui même expliquer la plus grande partie des accidens de la maladie de Magdelaine Morin, ſans Demons unis à des inſectes.

Si nous n'avions à expliquer que la generation & l'expulſion des chenilles, il ſeroit aiſé de le faire par le mécaniſme naturel; car on peut ſuppoſer ſans peine que cette fille, ayant avalé dans quelques fruits, ou legumes, dont elle a fait pendant ſi longtems ſon unique nourriture, une bonne quantité de petits œufs preſqu'inviſibles de ces inſectes, ces œufs ſe ſont trouvez dans ſon eſtomac enveloppez dans une abondance de cruditez pâteuſes. Là, comme dans leur matrice, à l'abri des pointes

du dissolvant de l'estomac, qui dans la perte de l'appetit où elle étoit actuellement étoient fort émoussées, ils ont été couvez, ont éclos par la chaleur de cette partie; & par le moyen des fruits, herbes, & de l'eau, qui étoit la seule nourriture de cette fille, & leur aliment ordinaire, sont parvenus à ce point d'accroissement où on les a vûs; ainsi cet effet, quoique très-singulier, pourroit bien n'avoir rien que de naturel.

Il n'en est pas de même des épingles & des aiguilles; ce ne sont point des corps qui puissent être fermez ni nourris dans le corps humain. Quand on supposeroit que plusieurs corpuscules metalliques cachez dans les alimens auroient pû se réünir dans le corps par les differentes fermentations & precipitations qui s'y font, elles ne pourroient produire que de petites masses informes; mais ce sont de veritables épingles & aiguilles formées & aiguisées de main d'homme, qu'on a tirées & qu'on tire tous les jours, dont on a manifestement coupé les têtes, où les vestiges des ciseaux paroissent encor, dont il y en a quelques-unes qui sont demeurées courbées, par l'effort qu'on a fait en les coupant, & qui lui ont fait beaucoup plus de douleur que les autres, lorsqu'on les a arrachées; ainsi dans l'explication de ce phenomene, il faut necessairement avoir recours au mécanisme artificiel. Voyons

donc ce qui peut venir de l'homme, & ce que nous ferons contraints d'attribuer au Demon.

Il eſt conſtant que les épingles & aiguilles ont été introduites dans le corps de cette fille, puiſqu'elles n'ont pû s'y engendrer ; il eſt encor plus conſtant qu'on n'a pû les faire entrer dans tous les endroits en particulier d'où on les a tirées ; les obſervations exactes qu'on a faites pendant quatorze jours, ne laiſſent aucun lieu de ſoupçonner : il eſt vrai qu'il y a des perſonnes qui ont l'adreſſe de s'en introduire dans les jambes, dans les bras, & dans pluſieurs parties muſculeuſes, ſans douleur, en les faiſant entrer adroitement entre les muſcles, mais il y a bien de la difference entre ce petit badinage & ce qu'on apperçoit en cette fille, où l'on ſent avec les doigts les épingles dans le fond des chairs ſur le perioſte, & où on les apperçoit ſenſiblement s'avancer tous les jours peu à peu au travers des muſcles, penetrer toutes les parties glanduleuſes du ſein, & préſenter toujours la pointe la premiere. D'ailleurs, les nauſées & les vomiſſemens de ſang, & la fiévre, qui précedent toujours les apparitions des épingles, la grande quantité qu'elle en a renduë par le vomiſſement & les picotemens douloureux qu'elle reſſent de tems en tems dans l'eſtomac, ſont des preuves certaines qu'on les lui a fait avaler.

Novembre 1717.

Il n'est pas difficile de comprendre que dans le tems qu'elle reçut les coups qui la firent tomber dans une longue perte de connoissance, on ait pû lui faire avaler deux ou plusieurs paquets de ces épingles, ou aiguilles, ou enfermez dans de petits étuis, ou dans quelques enveloppes bien serrées, les coups qu'elle reçut à la tête ayent exprimé une abondance de matiere pituiteuse qu'on avale ordinairement & machinalement dans de pareils accidens, & dans les affections convulsives & soporeuses, qui accompagnent toujours les commotions considerables du-cerveau: ces petits paquets qu'on aura pû lui mettre dans la bouche seront sans peine à l'aide de ces eaux & de ces deglutitions convulsives & machinales descenduës jusques dans l'estomac, sans qu'elle s'en soit apperçûë. J'ai vû moi-même un homme dans un accès epileptique avaler tout d'un coup une paire de ciseaux de plus de deux pouces de largeur à l'endroit des anneaux, que sa femme lui avoit mis entre les dents, & les rendre par les selles au bout de neuf jours; & Vanhelmont assure dans son chap. (*de injectis materialibus*) avoir vû à Anvers en 1622. une petite fille vomir deux mille épingles empaquetées avec des poils & d'autres ordures.

Ces enveloppes se consumant insensiblement par le suc salivaire de l'estomac, ont laissé peu à peu écouler les épingles

qu'elles contenoient, qui ont été entraînées avec le chile dans les intestins, dans les veines lactées par le receptacle & le canal torachique, jusque dans la veine axillaire, & de là elles ont pû suivre le cours du sang dans le cœur & dans tous les gros vaisseaux jusqu'à leurs plus petites ramifications.

Quoiqu'il ne soit pas absolument impossible que cela se soit fait par le pur mécanisme naturel, il est cependant très-difficile de comprendre que ce grand nombre d'épingles, ayent par le hazard seul si bien ajusté leurs pointes à l'embouchure des veines lactées, qu'elles ayent suivi le cours des liqueurs sans se mettre de travers dans plusieurs passages assez larges, s'il n'y en avoit eû qu'une ou deux dans le grand nombre qu'on suppose, cela ne seroit pas sans exemple. On a vû dans la veine du bras d'un homme une épingle qu'il avoit avalée, & plusieurs en ont rendu par les urines, & par différentes parties du corps, dans les abscès.

Mais lorsque dans Magdelaine Morin, ces épingles sont parvenuës jusqu'aux plus petites divisions des arteres, qui non seulement sont d'une petitesse disproportionnée à leurs masses, mais qui font encor avec les urines, avec lesquelles elles s'embouchent, mille playes & mille contours; c'est là qu'il est physiquement impossible qu'elles puissent en sortir sans percer le

vaiſſeau, & ſans faire un épanchement de ſang dans la partie, ſans rompre les fibrilles de la membrane de l'artere, qui ſont autant de petits tuyaux remplis de liqueurs, & lorſqu'elles ſont ſorties de cette maniere, elles trouvent à leur paſſage un grand nombre de nerfs, de membranes & de nouveaux canaux, qu'il faut qu'elles percent; ce qu'elles ne peuvent faire ſans exciter de nouveaux épanchemens de liqueurs, des contractions convulſives dans les fibres nerveuſes bleſſées, qui arrêtent la circulation du ſang dans la partie, & forment des inflammations & des abcès inévitables. Il n'eſt pas cependant arrivé le moindre de ces accidens.

Mr. Lange a recours aux eſprits aëriens, pour leur faire conduire les épingles dans une route ſi perilleuſe pour la malade. Je ne pretends pas qu'on puiſſe expliquer par le mécaniſme naturel le peu de ravage qu'ont fait les épingles, ſi capables d'en faire dans les petites diviſions & les détours des veines & des arteres; je lui accorderai ſans peine qu'il paroit en cela quelque mécaniſme artificiel, mais je crois que le Demon n'a pas été contraint de ſe traveſtir en inſecte pour conduire ces épingles; ſa volonté, & la permiſſion de Dieu, ont ſuffi pour ce qu'il y a de plus merveilleux dans ces accidens.

ARTICLE CXXXVI.

GEORGII ABRAHAMI MERCKLINI tractatus physico-medicus de Incantamentis. C'est-à-dire, *Traité de Physique & de Medecine sur les enchantemens, par George Abraham Mercklin, Medecin de Nuremberg, & un des membres de l'Academie Imperiale des Curieux de la nature.* A Nuremberg, chez Rudiger, 1715. *in* 4°. *pages* 266.

MOnsieur Mercklin a rassemblé dans ce volume soixante relations de maladies causées par des enchantemens, toutes ne sont pas appuyées sur des témoignages qu'on ne puisse refuser de croire; mais celles qui meritent d'être cruës ne sont pas les moins surprenantes; on y verra plusieurs maladies accompagnées des mêmes accidens qui ont rendu le malefice sensible dans Magdelaine Morin: on y verra encor des effets plus prodigieux de la malice des sorciers; ce sont ordinairement des Medecins qui attestent ces faits; je ne m'arrêterai pas à les raconter, la preface, les jugemens que d'habiles Medecins, que de sçavans Théologiens, ont portez sur ces maladies, les remedes qu'on a éprouvé les plus salutaires contre les malefices, me fourniront de quoi remplir cet extrait, qui deviendroit

trop long si j'y faisois entrer l'histoire des maladies.

L'Auteur examine dans sa préface trois sentimens sur la cause de ces maladies singulieres. Vier, & quelques autres, nient que les Demons y ayent aucune part. Le sentiment de Sophrone Kozack est directectement opposé à celui de Vier ; Kozack soutient dans *Son traitté de l'hémorragie*, que l'operation immédiate des Demons est la seule cause de toutes les maladies ; qu'ils entrent dans nos corps, & qu'ils y produisent par eux mêmes tous les dérangemens que la Medecine entreprend de guerir. Quoique Kozack ait peu de disciples qui embrassent tout son systeme, une infinité de personnes trop frappées des idées de malefices & de sortileges y rapporte les infirmitez les plus naturelles ; c'est au milieu de ces deux sentimens extremes que se trouve la verité : l'homme est né corruptible, il porte dans lui même le principe de plusieurs maladies ; mille accidens troublent naturellement sa santé, sans que les Demons s'en mélent ; mais on ne peut sans une incredulité opiniâtre ne pas reconnoitre dans certaines maladies des symptomes si extraordinaires qu'on ne peut les attribuer qu'à une puissance étrangere & ennemie.

Jean Vier a été soupçonné avec beaucoup de fondement de n'avoir voulu faire

douter de la verité des enchantemens & malefices que pour se mettre à couvert, lui & ses semblables, de la haine publique & de la severité des Magistrats. Magicien, il a désesperé de justifier la magie, & il a cru que le seul parti qui lui restoit, étoit de faire illusion aux hommes, & de leur persuader qu'il n'y avoit point de Magiciens, & que les enchantemens étoient des chimeres. Le témoignage formel de l'Ecriture, la pratique constante de l'Eglise, qui depuis les Apôtres employe les exorcismes contre les Demons, & condamne les sorciers, suffisent à tout Chrétien pour lui inspirer autant de mépris de son livre des prestiges, *de præstigiis Dæmonum*, que les gens de bien en eurent d'horreur, si tôt qu'il parut: la raison seule & un sens droit suffisent pour éloigner de ce sentiment outré, & pour convaincre que Dieu a laissé aux Demons quelque empire sur les corps, qu'il leur permet de tourmenter des hommes même innocens, même Saints, pour des vûës dignes de Dieu, & pour l'utilité de celui qui souffre; que des scelerats ont commerce avec les Demons, & se servent de lui pour faire du mal à d'autres personnes; on ne peut douter des faits qui prouvent ces operations du Demon sur les corps; on ne peut douter qu'il n'y ait des sorciers, tous les peuples, toutes les sectes en reconnoissent. Les Theologiens du Christianisme sont d'accord

ſur ce point avec les Philoſophes payens : quand on oſeroit rejetter leur autorité, qu'oppoſera t-on aux atteſtations de tant de Medecins, aux arrêts de tant de Juges, qu'on ne ſoupçonnera pas d'une crédulité exceſſive ? Ils ont eû tous les moyens d'approfondir les crimes, & ils n'ont eû aucun interêt de condamner des innocens. Vier détruit-il des motifs de croire ſi déciſifs & ſi preſſans, en expliquant d'une maniere phyſique les ſymptomes de quelques maladies attribuées à des malefices ? Ses explications ſont forcées ; mais quand elles ſeroient claires & convaincantes, il ne ſcombattroit que l'opinion inſenſée de Kozack, qui attribue toutes les maladies à l'opération des Demons : on accorde ſans peine à Vier que non ſeulement les maladies communes & ordinaires ont leur ſource dans la nature, mais qu'il y a des maladies ſurprenantes qui ont des cauſes naturelles, & qu'il ne faut imputer aux Demons & aux Sorciers que les maux qui n'ont rien de naturel ; les ſymptomes des maladies convulſives ſont très-bizarres, elles ont cependant des cauſes naturelles ; comme Villis l'a fait voir dans ſon traité Latin ſur ces maladies. La plûpart du monde ne balance pas à juger que rendre par la bouche des crapaux, des grenoüiiles, des lezards, ne ſoit un ſigne évident de malefice ; il ſe peut faire néanmoins qu'en mangeant des herbes ſans

les avoir lavées avec assez de soin, ou en buvant d'une eau limoneuse & corrompuë, on ait avalé les œufs de ces animaux, & qu'ils ayent éclos dans le corps du malade ; il faut en croyant l'existence de la magie être fort reservé à décider qu'une maladie en est l'effet.

Le supplement, qui suit les histoires des maladies magiques, commence par des recherches exactes sur la maniere dont le Demon peut faire entrer dans le corps des personnes maleficiées tant de choses si disproportionnées aux canaux par où il faut necessairement qu'elles passent. Quelques Auteurs ont dit que le Demon joüoit des gobelets dans ces occasions, ou qu'il fascinoit les yeux ; l'histoire de Magdelaine Morin, & beaucoup d'autres, obligent à reconnoitre que les Demons introduisent réellement dans le corps des aiguilles, des cloux : quelques Medecins se sont imaginé que le Demon endormoit les personnes, & qu'il introduisoit ce qu'il vouloit dans leur corps par des playes qu'il renfermoit soudain ; j'aimerois mieux dire avec Delrio, qu'il divise en parties presqu'insensibles ce qu'il ne peut faire passer, & qu'après qu'il est passé il en rejoint les parties qu'il a divisées, mais c'est charger le Demon d'un grand travail inutile : l'experience nous apprend que les vaisseaux, dont le corps humain est un tissu, se dilatent d'une façon étonnante

en certaines occasions ; le Demon peut procurer cette dilatation, & cela suffit. On lira dans l'Auteur les visions de Vanhelmont sur ce sujet ; tout ce que son stile inintelligible laisse comprendre, c'est qu'il prétend qu'en plusieurs cas un corps penetre un autre corps, & que les désirs des Sorciers peuvent guider ces corps qui penetrent celui des personnes maleficiées.

On trouve après ces extraits de Vanhelmont un extrait de Levin Fischer sur les maladies magiques ; c'est peu de chose.

Un ouvrage plus sensé & plus curieux vient après l'extrait de Fischer ; c'est celui de Barthelemy Carrichter, Medecin de l'Empereur Maximilien second, intitulé *méthode de guerir les maladies causées par des sortileges*. M.Mercklin l'a traduit d'Alleman en Latin. On y trouve plusieurs formules de remedes éprouvez contre les diverses maladies qui viennent de malefice. Convaincu que Dieu, en permettant au Demon d'alterer les corps, n'ôte pas la force aux remedes, il n'a égard qu'à l'indisposition ; il ne remonte point à la cause, & il traite la maladie comme si elle étoit naturelle : convaincu d'ailleurs que les malefices sont causez par des poisons, il leur oppose des contrepoisons. Le recueil de remedes contre les mêmes maladies, qui finit le suplement, est une compilation qui couroit manuscrite, & dont

on ignore l'Auteur, intitulée *Collectanea & secreta myliana ad morbos magicos*. Elle est moins judicieuse que la methode de Carrichter.

ARTICLE CXXXVII.

MEMOIRE SUR LA MANIERE de rendre l'eau de la mer potable, découverte depuis peu par Mr. Gautier, Medecin de Nantes.

NE déſeſperons plus de penetrer dans les ſecrets de la nature les plus cachez ; la découverte que Mr. Gautier vient de faire nous montre que l'eſprit & le travail ſurmontent enfin les plus grandes difficultez. Sa nouvelle découverte n'eſt pas dûë au hazard ; c'eſt le fruit heureux d'une longue ſuite de reflexions ſi ſages & ſi ingénieuſes, que l'hiſtoire de la découverte fait plus d'honneur à l'inventeur, que la découverte même.

Mr. Gautier, preſſé par l'amour du bien public, de trouver le moyen de faciliter les longues navigations, & de remédier aux maux que la diſette, ou la corruption de l'eau cauſe ſur les vaiſſeaux, fut d'abord arrêté par le mauvais ſuccès de tant d'habiles Phyſiciens ; qui ont eſſayé avant lui de rendre l'eau de la mer potable. Il ne perdit pas courage cependant ; il jugea qu'il étoit beau de tenter une entrepriſe dont la vie

de tant d'hommes dépend. Il crut devoir examiner avant toutes choses, si le peu de succès des tentatives précédentes venoit de quelque qualité maligne, qui fût inséparable de l'eau de la mer, ou seulement de l'ignorance où l'on avoit été jusqu'alors de la veritable maniere d'operer sur cette eau pour en ôter le sel.

Il n'y a que trois manieres de dessaler l'eau de la mer; la précipitation, la filtration, la distillation. La précipitation seroit d'une grande dépense & de peu d'utilité. Il faudroit beaucoup de précipitants, qui coûteroient cher, & d'ailleurs il n'est pas facile d'en employer, qui ne donne à l'eau un goût désagréable. La philtration ne rend l'eau de la mer potable, qu'en la faisant passer par beaucoup de terre, & de sable; elle est impraticable dans un vaisseau. La distillation est donc la seule voye qui puisse réüssir. La nature indiquoit ce moyen, & Mr. Gautier s'en apperçut. Il fit reflexion, que l'eau de pluye n'est que l'eau de la mer distillée par le soleil, & comme il n'est point d'eau plus saine que l'eau de pluye, il conçut que s'il pouvoit imiter l'action du soleil sur l'eau de la mer, il la rendroit potable: il sentit qu'il approchoit du but, & qu'on ne s'en étoit écarté que pour n'avoir pas étudié la nature, & tâché de l'imiter. Il lui restoit un doute; il s'appliqua à l'éclaircir, en examinant si l'eau de la mer n'avoit pas quel

que malignité, que l'art ne pût vaincre. Cette malignité ne sçauroit venir des fleuves qui entrent dans elle, & qui reparent ce que le soleil lui enleve tous les jours. Les eaux des fleuves sont douces & potables, donc si l'eau de la mer avoit quelque malignité, elle lui seroit propre; mais elle n'en a point. M. Gautier s'en est assuré par plusieurs experiences. Il mit de l'eau de la mer dans une cucurbite de verre assez haute, & couverte de son chapiteau: il l'exposa au soleil, de sorte que cet astre échaufoit la cucurbite, sans fraper sur le chapiteau. Lorsque tout fut distillé jusqu'à siccité, il trouva de l'eau très bonne & très-saine dans le récipient, & du sel dans la cucurbite. On mêle dans nos alimens le sel séparé de l'eau: il n'a point les mauvais effets que produit l'eau de la mer impregnée de ce sel. L'eau séparée du sel est agréable & salutaire. Comment leur union les rend-t-elle si pernicieux? La surprise que causent les suites funestes de cette union augmente, quand on pense qu'une plus grande quantité de sel, qu'il ne s'en trouve dans un certain volume d'eau de mer pris dans de l'eau, même dans de l'eau de la mer distillée, se boit sans aucun péril. M. Gautier démêla habilement, que l'extrême dissolution du sel dans l'eau de la mer étoit la veritable cause des effets qu'elle produit.

Le sel commun n'est qu'un assemblage

de petites lames qui ne peuvent ſe joindre que par l'évaporation de l'eau de la mer, parcequ'elles ſont en petite quantité dans un grand volume d'eau ; il n'eſt pas facile de determiner cette quantité, la mer change ſelon les tems, & d'ailleurs on trouve plus ou moins de ſel, ſelon les differentes manieres d'évaporer. M. Gautier n'a trouvé dans l'eau de la mer, priſe au Sud de la Bretagne, qu'un quarante-deuxieme, ou un quarante-troiſieme de ſel. On voit combien le peu de ſel doit être diviſé dans une liqueur auſſi agitée que l'eau de la mer. Ce ſont les lames ſubtiles du ſel ainſi diviſé, qui penetrent la tiſſure des membranes de l'eſtomac des inteſtins, & des autres parties du corps : en les pénétrant, en les déchirant, elles excitent les vomiſſemens, la colique, les diarrhées, la diſſenterie, le ſcorbut ; elles augmentent la ſoif ; au lieu que l'évaporation de l'eau les rapprochant les unes des autres, elles s'uniſſent, & forment des grains de ſel, qui ſont heriſſez de pointes il eſt vrai ; mais qui ne peuvent penetrer les membranes. Ils les raclent ſeulement & les picquent ; auſſi le ſentiment que produiſent les grains de ſel eſt tout autre que le goût âcre de l'eau de la mer.

Ces lames unies ne peuvent plus être diviſées au point où elles le ſont dans l'eau de la mer. C'eſt pourquoi la ſaumure, quoique chargée de beaucoup plus

ſel, qu'un pareil volume d'eau de la mer, ne fait pas le même effet.

On ſoupçonnera peut être qu'une eſpece de bitume mêlé à l'eau de la mer la rend maligne, même après que le ſel en a été ſeparé ; il eſt aiſé de diſſiper ce ſoupçon. Ce bitume eſt fixe, ou volatile : s'il étoit fixe, il reſteroit dans le ſel, & il en rendroit l'uſage mal ſain, s'il avoit quelque malignité ; ſi on le ſuppoſe volatile, les bords de la mer, & le voiſinage des marais ſeroient mal ſains. L'experience eſt contraire ; on n'a donc rien à craindre du bitume de la mer. Ajoutons que le goût fait aſſez connoitre qu'il n'en reſte point dans l'eau diſtillée.

Mr. Gautier, convaincu par des reflexions ſi ſolides, & des experiences ſi certaines, qu'on pouvoit ôter à l'eau de la mer tout ce qui la rend mal ſaine, ne ſongea plus qu'à imiter la nature dans la diſtillation qu'il alloit entreprendre, & qui eſt, comme nous l'avons vû, le ſeul moyen de rendre l'eau de la mer ſaine, potable, enſorte qu'on peut s'en ſervir pour des navigations de long cours. Son deſſein embraſſoit tout cela. Il y a des eaux potables qui ne ſont pas ſaines ; il y en a de ſaines qu'on ne peut prendre qu'en petite quantité, les eaux minerales, par exemple. En vain rendroit on l'eau de la mer ſaine & potable, ſi on n'en pouvoit fournir ſuffiſamment l'équipage d'un

grand vaiſſeau, &c. ſi les frais, ou le grand eſpace qu'occuperoient les machines rendoient ce ſecret onereux aux navigateurs, il falloit donc pour que l'invention du ſçavant Medecin n'eût pas le même ſort que celle de *Fits Gerard* en Angleterre, il falloit, dis-je, ſe paſſer abſolument de précipitans, employer peu de matiere combuſtible, diſtiller néanmoins beaucoup d'eau par jour, faire une machine ſimple, ſolide, durable, & à l'épreuve des agitations de la mer.

Le ſçavant Phyſicien ne s'écarta point de ſa premiere vûë. Le ſoleil lui avoit appris à rendre l'eau de la mer potable, il étudia ſoigneuſement la maniere dont opere en cette occaſion le grand agent de la nature, & il imagina des équivalents fort heureux pour tenir lieu de ce qui étoit inimitable dans la diſtillation naturelle de l'eau de la mer changée en pluye.

En obſervant ce qui ſe paſſe dans les marais ſalants, il avoit remarqué qu'il s'y faiſoit deux ſortes de ſel. Le premier, qu'il appelle fixe, tombe au fond de l'eau, lorſqu'elle en eſt trop chargée. L'autre volatile s'éleve au deſſus de l'eau, juſqu'à une hauteur proportionnée à l'action du ſoleil; & retombe enſuite en grains ſur la ſurface de l'eau, où on le ramaſſe avec une eſpece de pêle platte, qu'on paſſe par deſſous les ſels ſurnageants. Il comprit

qu'il pouvoit en imitant l'action du soleil, élever, condenser ces sels volatiles, & en délivrer entierement l'eau de la mer; mais qu'il falloit éviter l'écueil où les Hollandois ont échoué. Ils consument plus de bois qu'ils ne retirent d'eau, & l'eau distillée à force de feu en retient un goût désagreable, elle desséche, elle altere, & la force du feu, sur lequel on met l'eau, loin de la dégager des sels volatils, subtilise le sel fixe qui tombe au fond, & le pousse en haut. Le sel devenu volatile, devenu plus actif par son union à des vapeurs chaudes, détache du vaisseau de cuivre une teinture de verd gris funeste à la santé; il ne faut point compter sur l'étamure, elle dure peu; & d'ailleurs comment empêcher l'eau ainsi distillée de s'empoisonner en passant par des serpentins, qu'on ne peut étamer, ni fourbir. Le plomb, & l'étain ne s'infectent gueres moins.

M. Gautier pour remédier aux inconveniens met le feu sur l'eau, & imite ainsi la nature; pour épargner la matiere combustible il redouble l'action du feu par la construction particuliere de son nouvel alembic. Quelles loüanges sont dûes au Medecin Breton! il a surmonté par son esprit, & par son application, des difficultez jusqu'à present insurmontables. L'antiquité payenne lui auroit érigé des autels. Neptune, Palemon, ont-ils fait autant pour les meriter? On ne peut douter qu'il

n'ait réüssi, les attestations qu'on va lire en persuaderont les moins crédules. Il ne rend pas publique la machine dont il se sert. L'ordre de Mgr. le Regent, & du Conseil de Marine, l'en empêche. On a cru qu'il falloit encore l'éprouver, & la perfectionner dans un voyage aux isles d'Amerique, que l'inventeur va faire après cette derniere épreuve. Monseigneur le Regent communiquera à toutes les nations un secret si utile, & ne reservera à la France que la gloire d'avoir donné la naissance à l'inventeur.

Extrait du Registre des procès verbaux tenus au contrôlle de la Marine, au Port de l'Orient.

Nous, Medecin du Roi, Chirurgien Major & Apoticaire de la Marine de ce Port, certifions que le premier de ce mois nous nous sommes transportez par ordre de Messieurs de Beauregard, Commandant la Marine en ce Port, & de Clairembault, Commissaire general Ordonnateur de la Marine en ce Port, à bord du vaisseau du Roi le Triton, pour y examiner l'eau du Sieur Gautier, Medecin, & que sur le lieu nous avons fait mettre devant nous de l'eau de la mer dans la cucurbite de sa machine pour être échauffée & élevée en vapeurs, par le moyen d'un tambour placé au dessus de l'eau, qui dans son sein

contenoit un feu de bois & de charbon, & que par le robinet de la citerne de la machine nous en avons vû couler une eau claire, dont nous avons emporté environ ſix pots, ſur laquelle nous avons fait des épreuves avec la noix de galle, le ſucre de ſaturne, l'ozeille, le ſel de tartre, le ſublimé corroſif, l'eſprit de coclearia, & le vinaigre diſtillé; qu'en même tems nous avons fait pareilles épreuves ſur la meilleure eau de fontaine du païs, & que dans la confrontation que nous avons fait de l'une & de l'autre eau, nous n'y avons trouvé nulle difference, excepté que celle du ſieur Gautier tire plus fortement la teinture; que nous avons peſé pareille quantité de ces deux eaux, & les avons trouvées de même poids; que nous avons deſſeché pareille quantité de ces deux eaux, & qu'au fond du vaiſſeau il eſt reſté un peu de ſel nitreux de pareil goût, à l'exception pourtant que l'eau de fontaine en a laiſſé plus groſſe quantité; & que le ſel de l'eau du ſieur Gautier étoit plus gris que celui de l'eau de fontaine; nous avons goûté & bû pluſieurs fois de cette eau, que nous trouvons abſolument dépouillée de ſel marin, & qu'elle eſt en tout ſemblable à l'eau de fontaine, à l'exception que dans celle du ſieur Gautier nous y avons remarqué un petit goût étranger, que le ſieur Gautier nous a dit provenir de la réſine qu'il a été obligé d'employer

pour ſouder le plomb de ſa machine ; ce qui peut être veritable, puiſque nous avons remarqué dans ſon eau quelques petits corpuſcules argentins qui ſurnageoient ſur ſon eau, qu'il dit auſſi provenir de la reſine ; qu'étant à bord du vaiſſeau le Triton, nous en avons vû boire aux gardiens de ce vaiſſeau, & aux journaliers qui tournent le tambour de la machine, qui nous ont aſſuré que depuis que l'eau couloit, ils n'en buvoient point d'autre, & n'avoient reſſenti aucunes alterations, ni incommoditez. Fait à l'orient le ſeptiéme Juin 1717. ſigné de Villartay ; Jarnoüen, Du Fay & Cordier.

Procès verbal de l'eau de mer renduë potable.

Nous, Officiers de Marine & du Port ſouſſignez, certifions qu'en conſequence des lettres écrites de Paris par le Conſeil de Marine, à M. de Beauregard Capitaine de vaiſſeau du Roi Commandant la Marine au département du Port Loüis & l'orient, & à M. Clairembault, Commiſſaire General, Ordonnateur de la Marine, du 30. Decembre 1716. qui permettent au ſieur Gautier Medecin de Nantes, de faire en ce port l'épreuve qu'il a propoſée à S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & au Conſeil de marine, du ſecret qu'il a trouvé pour rendre

rendre l'eau de la mer potable; le sieur Gautier auroit établi sa machine à bord du vaisseau de S. M. nommé le Triton, où nous étant transportez pour être presents à l'épreuve & voir agir cette machine, afin d'en faire un fidelle rapport, nous aurions observé ce qui suit, Sçavoir,

Cette machine occupe l'espace d'environ 8 tonneaux, dont il y en a 2 à diminuer pour le vuide laissé par le bas, pour ne pas toucher au lest.

Le 20 Mai 1717. Le sieur Gautier a allumé le feu dans le rechaud de cette machine; il est provenu pendant 24 heures, depuis midi jusqu'à pareille heure du lendemain, 9 pieds cubes d'eau douce, faisant à raison de 36 pintes que contient la mesure du pied cube, la quantité de 324 pintes, ou une barrique & 42 pots. Il a été consommé en cette operation un pied cube de charbon de terre & $\frac{1}{2}$ pied cube de charbon de bois melez ensemble, & nous avons remarqué que la machine prenoit vent par plusieurs endroits, sans quoi la distillation eût été plus forte; (ce qui n'arrivera pas à l'avenir) le sieur Gautier nous ayant fait connoître qu'il établissoit ses machines sans souder le plomb. Ce sera une épargne, & les machines ne sçauroient prendre vent.

Le 22. dudit mois, le feu étant r'allumé dans la machine, il est provenu pendant 12 heures, depuis 7 heures du matin jus-

qu'à pareille heure du ſoir, 9 pieds cubes d'eau douce, faiſant 144 pintes, ou une demie barrique & 13 pots. Il a été conſommé en cette operation un ſeizieme de corde de gros bois.

Le 25. le feu a été r'allumé pour faire de nouvelle eau, dont on s'eſt ſervi pour cuire des viandes, bœufs, mouton, & lard, des féves & pois, qui ont auſſi été très-bien cuits, en moins de deux heures, avec un feu médiocre.

Le 27. on a peſé de cette eau avec un peſe-liqueurs, elle s'eſt trouvée d'égal poids que celle de la meilleure fontaine de ce port.

Le 28. on a boullangé un pain pétri de cette eau, & un autre pain de celle dont on ſe ſert ici ordinairement, les deux d'une même farine, avec égal levain, & les eaux chauffées à pareil degré. Le pain de l'eau artificielle s'eſt trouvé auſſi bon, & même un peu plus frais & plus leger que l'autre.

Cette eau n'a aucun goût de ſel, elle eſt parfaitement bonne, étant repoſée du matin au ſoir, elle eſt meilleure & plus fraiche que celle des fontaines. Nous avons remarqué qu'elle devient meilleure de jour à autre, & plus la machine travaille, plus elle perd le petit goût de réſine qu'elle contractoit de la ſoudure du plomb, de maniere qu'il ne lui reſte à preſent, autant que nous en pouvons juger, que le ſeul

goût d'eau de pluye, les gardiens des vaisseaux & les gens qui travaillent à sa distillation, nous ont assurez n'avoir pris d'autres boissons que cette eau pendant plus d'un mois, même fort souvent à jeun, sans avoir ressenti aucune incommodité: qu'aucontraire ils la trouvoient bonne, fraîche & saine: ce qui a engagé plusieurs personnes de considération à en faire emplir & emporter des cruches dans leurs maisons, pour en boire, & s'en servir à differens usages.

Evaluation du charbon & du bois qui ont été consommez pour les deux épreuves ci-dessus, par laquelle on connoit à peu près ce que peut coûter la barrique d'eau distillée par le charbon, & celle qui distille par le bois.

Il entre dix pieds cubes de charbon de terre, ou de bois, dans la barrique.

La barrique de charbon de terre coûte à present ici au Roi dix livres, ainsi le piéd cube qu'on en a consommé pour la distillation pendant 24 heures susdites revient à vingt sols, ci. 1. l, 0. s. 0. d.

La barrique de charbon de bois coûte 30 sols; ainsi le ½ pied cube consommé pour méler avec le chatbon de terre ci-dessus revient à un sol six deniers, ci. 0. 1. s. 6. d.

Suivant cette depense, ladite épreuve

ayant produit 324 pintes d'eau douce, la barrique d'eau pourroit coûter ici à present, étant distillée $\frac{2}{3}$ de charbon de terre & $\frac{1}{3}$ de charbon de bois environ quinze sols onze deniers, ci. 15 s. 11 d.

La corde de bois à brûler de huit pieds de long, quatre pieds de haut, & les buches qui la composent, ayant chacune deux pieds, $\frac{1}{3}$. de longueur, coûte ici à present au Roi cinq livres dix sols. Il en a été consommé pour la distillation pendant les douze heures susdites un seiziéme de corde, qui revient à six sols six deniers, ci. 6 sols 6 d.

Ces deux differentes épreuves nous font connoître que l'eau distillée par le bois coûteroit moins que celle distillée par le charbon; mais le bois envolumeroit & embarrasseroit davantage un navire que le charbon: nous remarquons que le feu de bois ne produit pas autant d'eau que celui de charbon, il est à presumer que si la soudure du plomb de la machine eût été bien faite, elle n'eût pas pris vent, & elle eût donné beaucoup plus d'eau douce; ce qui en auroit diminué le prix. Le Sieur Gautier nous a même affirmé que par la refraction d'une autre pareille machine pas plus grande ni plus embarrassante, il fourniroit la quantité d'eau necessaire par jour à un équipage de plus de 400 hommes. En foi de quoi nous avons signé la presente à l'orient, le onziéme Juin 1717. Signé de

Beauregard, Clairembault, collationé Chanlaud De Boisdiſon pour Mr. le Controlleur.

Extrait des regiſtres de l'Academie Royale des Sciences du 28. *Août* 1717.

Le Pere Sebaſtien, Meſſieurs Lémery & Geoffroy, qui avoient eté nommez pour examiner une machine inventée par Mr. Gautier, Medecin de Nantes, pour deſſaler l'eau de la mer; en ayant fait leur rapport à la Compagnie, elle a jugé que la machine étoit nouvelle, & fort ingénieuſe, & que la maniere dont la ſuperficie du tambour, & celle du chapiteau ſont augmentées, eſt très-bien penſée; que cette machine merite d'être executée, & éprouvée ſur pluſieurs vaiſſeaux; & qu'il n'y a que l'experience qui puiſſe apprendre, ſi l'eau de la mer ainſi deſſalée ſera aſſez ſaine pendant un long uſage; en foi de quoi j'ai ſigné le preſent certificat. A Paris, ce 6e. Septembre 1717. Fontenelle, Secretaire perpetuel de l'Academie Royale des Sciences.

Je ne dois pas omettre les réponſes que Mr. Gautier a faites à diverſes queſtions ſur la machine; elles ſont neceſſaires pour l'entier éclairciſſement de la matiere, je les donne ſans y rien changer.

à l'Orient le 12e. *May* 1717.

A Messieurs les Commandant, & Commissaire general Ordonnateur, & à Messieurs les Officiers de la Marine de Port-Loüis & de l'Orient.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter toutes les questions que l'on a pû me faire sur le moyen de rendre l'eau de la mer potable, & les réponses à toutes ces questions. Je les ai réduites à quatre chefs : les unes regardent la machine ; les autres le lieu, & l'espace qu'elle occupe : celles-ci, les effets ; & les dernieres, ce que l'on consomme pour en tirer avantage. Il pourroit m'en être échapé quelques-unes ; je vous prie, Messieurs, de me les proposer, je tâcherai d'y repondre, & d'en tirer toute l'utilité possible, n'ayant rien plus à cœur, que de profiter des lumieres des personnes experimentées, qui veulent bien concourir à augmenter le bien public & particulier.

Questions sur la Machine.

DEMANDE.

Si la Machine est simple?

RÉPONSE.

Elle peut passer pour simple, si elle

'est précisément composée que d'autant
'équivalens simples, que la nature em-
loye pour rendre l'eau de la mer potable.
Quelques-uns ont été fabriquez publique-
nent, on les peut voir tous les jours. Le
lence respectueux que je dois à la Cour
n'empêche de divulguer le reste, qui est
ussi simple, jusqu'à ce qu'elle en ait au-
rement ordonné.

i elle est solide, & à l'épreuve des agitations de la mer?

La caisse est aussi solide que l'Archipom-
e : le tambour n'en peut être endomma-
é, puisqu'il est dans une agitation plus
rande, lorsque la machine produit son
ffet, que celle que la mer lui pourra
lonner.

Si elle est durable?

Lorsqu'elle sera bien executée elle pour-
a durer autant qu'un vaisseau.

Si on la peut aisément construire?

Il est très facile à tout ouvrier de la
onstruire en peu de tems : en botte elle
'aura que le volume d'une barrique. On
ourra pour quelque raison que ce soit en
orter plusieurs, & tout l'équipage les
ourra établir en peu d'heures.

Si la premiere depenſe eſt conſiderable ?

Il ne faut rien établir ſur la dépenſe préſente, pour pluſieurs bonnes raiſons. Pour un vaiſſeau du Roi elle ne peut paſſer cent piſtoles, dépenſe qui diminuera à proportion des équipages, deſorte qu'elle reviendra à peu près à trente piſtoles pour un moyen navire. J'entends par moyen navire celui qui a cinquante à ſoixante hommes d'équipage, tels que ſont ceux de la riviere de Nantes, ſur leſquels j'ai fait ma ſupputation. Qu'on ſuppute à combien reviennent les futailles, pour un vaiſſeau de 400 hommes, qui fait de l'eau pour trois mois ; combien elles durent, ce qu'il en coûte pour le radoub, & qu'on faſſe attention qu'on perd tout bois & fer, quand elles deviennent inutiles ; qu'on balance enſuite cette dépenſe ; & la durée avec la dépenſe & la durée de ce que je propoſe,

Si l'entretien eſt de conſequence ;

L'entretien eſt ſi peu de choſe qu'il ne merite pas attention.

Si on peut à la mer reparer ce qui s'en pourroit déranger ?

Le dérangement regarde ou la caiſſe,

qui peut être reparée sur le champ par le dernier matelot, ou le tambour. Il n'y a qu'un coup de canon qui le puisse rompre; mais quelque chose qu'il arrive on le peut aussi aisément raccommoder, qu'une chaudiere ordinaire : le reste est encore plus facile à rétablir.

Si on perd tout lorsqu'elle ne peut plus servir ?

Le cuivre se vendra comme les autres ustenciles du vaisseau : le plomb se retrouvera tout entier, & pourra servir à plusieurs vaisseaux succêssivement, sans une nouvelle dépense de fonte, & de déchet : quoique la charpente soit faite de vieux bois, elle peut servir de la même maniere.

Questions sur le lieu & l'espace qu'elle occupe. Si on la peut placer en plusieurs endroits du vaisseau ?

On la peut placer indifferemment par tout, pourveu qu'on observe une seule chose, que l'Axe du tambour soit parallele à la quille. Il est vrai que de tous les endroits du vaisseau il me semble que le plus convenable seroit entre l'archi-pompe, & le grand panneau, endroit où elle n'incommoderoit point l'équipage, où elle n'embarasseroit point pour la charge & la

décharge, & où (si la Cour m'honoroit de ses ordres, pour reformer les pompes, auxquelles je connois cinq à six défauts essentiels) je profiterois si bien du vuide de l'archi pompe, que la Machine s'y établiroit presque toute. C'est la raison, qui m'avoit fait avancer, que l'endroit que je demandois n'est jamais occupé.

Si la grandeur est déterminée ?

Elle n'exige aucune grandeur déterminée.

Si la configuration est déterminée ?

On la peut faire de toutes figures, & profiter de tous les endroits qui lui sont voisins, quelques irreguliers qu'ils soyent ;

Si on peut faire toute sorte d'arrimage ?

On pourra faire toute sorte d'arrimage autour de la caisse, puisqu'elle sera aussi solidement établie que l'archi-pompe.

Si on peut aisément se servir de la machine, pour y mettre l'eau salée, & la matiere combustible ?

On établira un petit canal sur le pont, par lequel elle recevra l'eau salée ; la matiere combustible sera fournie par l'archi-

pompe : de cette maniere on ménage l'eſpace qu'exige le ſervice.

Où ſera contenuë l'eau douce ?

On fera deux citernes contenant pluſieurs barriques, & on remplira l'une pendant qu'on vuidera l'autre. J'ai trouvé le moyen de faire aiſément ces citernes avec le plomb ſans ſoudure. Elles ſeront ſûres, & à l'épreuve des agitations de la mer.

Comment tirera-t-on l'eau douce ?

L'eau douce ſe tirera entre les ponts par le moyen d'une petite pompe.

Si on ne court point les riſques du feu ?

Pour en juger il ne faut que voir de quelle maniere le fourneau eſt placé.

Où ſera le Matelot de ſervice ?

Il ſera placé à l'entre-pont, d'où il fera tourner le tambour, & par ce moyen on préviendra tous les défauts d'attention. Le Fontenier de quart deſcendra de tems en tems pour entretenir le feu.

Queſtions ſur ſes effets. Si elle pourra faire une quantité ſuffiſante d'eau pour quelque équipage que ce ſoit ?

Lorſque la machine ſera executée, comme elle doit être, on aura autant d'eau qu'on voudra ſelon la grandeur des vaiſſeaux. La neceſſité de ſe ſervir du plomb du magazin, qui eſt trop fort des deux tiers, rend la caiſſe fort defectueuſe; les ouvriers ayant eû beaucoup de peine à l'employer. De plus, il eſt plein de ſable, & de craſſe de plomb incorporée enſemble, ces ſables n'étant que de vieux plomb fondu : c'eſt ce qui a rendu l'eau ſâle pendant ſi longtems, & lui a même donné un petit goût qu'elle ne doit point avoir; ce qui m'a fait trouver le moyen de la faire ſans ſoudure. Pour le tambour, on a employé le cuivre, qu'on a trouvé ici, & qui étoit trop fort de la moitié, ce qui m'a obligé de ne donner que quinze pouces de diametre au rechaud, qui pouvoit en avoir le double; ce qui a produit le double de l'eau. De plus, ce païs n'eſt pas propre pour telle fabrique, le cuivre y eſt d'une cherté exceſſive, une machine de trois pieds de long, & autant de large, donnera quatre barriques d'eau par jour.

Si l'eau eſt potable, & ſi elle déſaltere ſans intereſſer la ſanté.

Il y a plus d'un mois que les gardiens & les ouvriers, qui tournent la machine, ne boivent que de cette eau, ſans aucun changement dans leur temperament : & je

crois que cette experience ſeule vaut mieux que cent raiſonnemens de Medecine & de Phyſique, puiſque ce ſont des gens qui ne boivent ni vin, ni cidre, & qui ne mangent que du pain. Les perſonnes qui boivent du vin ne ſont pas de ſi bons juges des eaux. Il faut avoir ſoif pour les trouver bonnes.

Si elle cuit bien les viandes & les legumes ?

Les experiences réïterées font voir qu'elle cuit les viandes & les legumes plus promptement que les eaux de fontaine: elle a même cuit des pois qui ſont à l'épreuve de toute eau ; elle deſſale mieux les viandes.

Si elle eſt bonne à faire du pain ?

Le pain fait avec l'eau douce nous a paru plus leger, plus frais, & de meilleur goût.

Si elle a d'autres proprietez.

Elle eſt beaucoup plus fraiche que l'eau de fontaine.

Elle ne laiſſe nul ſel marin après l'évaporation.

Elle s'évapore beaucoup plus vîte.

Elle diſſout mieux le ſavon & le ſucre.

Elle bout avec le lait ſans le faire cailler.

Nov. 1717.

Elle peſe moins d'un 128^e. que l'eau de fontaine.

Elle eſt douce au toucher & au goût, parceque ſuivant les memoires de l'Academie, qui aſſurent que l'eau de mer n'a de mauvaiſes qualitez que la ſalure, j'ai travaillé à la dépoüiller tellement de ſon ſel, qu'elle a le goût d'eau de pluye, ou de citerne, ce que je cherchai avec attention, parce qu'à la mer on reſpire un air ſallé, & on mange beaucoup de choſes ſallées. C'eſt pourquoi l'eau ne ſçauroit être trop douce. Elle eſt ſi legere que j'en ai bû pluſieurs fois à jeun juſqu'à deux & trois pintes, ſans m'apercevoir de rien. Ces mêmes Gardiens & Ouvriers l'experimentent tous les jouss.

Si elle ſe peut garder?

Toute eau diſtillée étant plus ſimple, il eſt hors de doute qu'elle ſe conſervera fort bien. Je n'en ai pas fait l'experience, elle exige un trop longtems, & me paroît inutile; puiſqu'on en peut faire à toute heure, & que j'ai trouvé un moyen de ſe paſſer de barriques, d'où procede principalement la corruption de l'eau.

Queſtions ſur les matieres combuſtibles.

Quelle matiere peut on brûler?

Toute ſorte de bois & de charbons, & tout ce qui eſt combuſtible.

Quel volume d'eau produit certain volume de matiere ?

Un tiers de charbon de bois, & un tiers de charbon mêlez, donnent ſix à ſept fois plus d'eau, que leur volume. Le bois ſeul donne près de trois fois plus que ſon volume : lorſqu'on les brule enſemble ils font cinq fois plus que leur volume.

A combien revient la barrique d'eau ?

Une barrique compoſée d'un tiers de charbon de bois, & de deux tiers de charbons de terre, donnent ſix à ſept barriques d'eau, qui reviennent à peu près à dix ou douze ſous chacune, avec le bois à cinq ſous, ou environ. Je préfererois cependant le charbon, parcequ'il envolume moins.

Où mettra-t-on la matiere combuſtible ?

On mettra du charbon de bois, & du charbon de terre mêlez, comme leſt, qu'on gardera pour les beſoins imprévûs : on fera un petit parc, où ſera la proviſion courante. On met le bois par tout.

Avantages.

Les uns regardent l'État par rapport à la conservation de la vie & de la santé ; les autres regardent le Roi par rapport à la dépense de ses armemens ; les futailles montant à très-haut prix.

Les avantages des négocians sont aussi le ménagement des futailles, & le profit que produiront les marchandises qu'on mettra en leur place. Exemple ; Un vaisseau de 400 hommes embarque ordinairement cent tonneaux d'eau pour trois mois : supposant que la machine & la matiere combustible occupent vingt tonneaux, il reste 80 tonneaux de vuides, & de plus lorsqu'on a de la matiere combustible, on est sûr d'avoir de l'eau, mais celui qui a une barrique d'eau n'est pas sûr de l'avoir un moment après. S'il faut plus d'eau on peut ou augmenter la machine, ou en établir une autre.

Les relâches, les commerces des Negres, la santé de l'équipage, le bien des particuliers, & beaucoup d'autres commoditez, qu'il seroit trop long de détailler, feroient la matiere d'un volume.

Si ce qu'on dit est vrai, que le prétendu besoin d'eau est quelquefois un prétexte de relâche, soit afin de prolonger le voyage, soit pour faire de petits commerces au détriment des armateurs, je ne doute pas

que cette raiſon, jointe à la prévention contre les choſes nouvelles, ne faſſe paroître à ces Marins & aux eſprits prévenus, que mes expériences ſont très-défectueuſes. Ce n'eſt pas leur approbation que je cherche, mais celle des gens de bien & d'honneur, qui n'ont pour but de leurs actions que le bien de l'Etát, la conſervation des équipages, la perfection de la marine, & qui contribue par de ſerieuſes attentions, à rendre l'établiſſement de la machine facile, ſolide & commode, convaincus de l'étenduë de ſon utilité.

J'oubliois de vous dire, Meſſieurs, que vingt une barriques de charbon de terre priſes à Nantes, coûtent à preſent vingt une piſtoles, & ces vingt-une barriques donnent trente-huit barriques meſure de l'Orient, qui vallent trente huit piſtolles, ce qui fait une difference notable pour l'eſtime de la barrique d'eau.

Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur.

GAUTIER.

Mr. Gautier fait conſtruire une nouvelle machine differente de la premiere, il a changé la figure du tambour, & par ce changement le feu de la machine ſervira à differens beſoins de l'équipage, en même tems qu'il diſtillera l'eau; on pourra joindre à la machine une chaudiere de

nouvelle invention, qui epargnera beaucoup de matiere combustible.

On sçait par une lettre de Monsieur de Clairambaut que l'eau dessalée conservée fort long tems s'est moins alterée que l'eau de fontaine.

ARTICLE CXXXVIII.

REMARQUES SUR UNE PIERRE antique du Cabinet du Roi expliquée par Casaubon dans son traité Latin de la Poësie Satirique des Grecs & des Romains, & que feu Madame le Hay a dessinée.

J'Ai parlé plus d'une fois des estampes du dessein de feu Madame le Hay, qui nous rendent sensibles les beautez des pierres antiques gravées, ces beautez cachées dans les Cabinets de quelques Curieux. Les plus grands Peintres les ont connues, & l'art merveilleux des antiques. Ils en ont profité, & Raphaël, le plus accompli de tous les Peintres, en a profité plus qu'aucun autre. Le fragment d'une lettre que Mr. Le Hay m'a écrite en contient les preuves, qu'on va lire.

Dans la Cornaline du Roi, appellée le cachet de Michel-Ange, parcequ'elle a été à ce grand homme, il y a deux femmes; dont l'une met une corbeille de raisin sur la tête de l'autre: Michel-Ange

les a prises, & dessinées en grand, pour en faire une Judith, qui met la tête d'Holoferne sur la tête d'Abra sa servante. J'ai, dit Mr. Le Hay, ce dessein de Michel-Ange, qui l'a fait graver de son temps, & avec son nom; Mr. Bourdaloüe en a l'estampe.

Raphaël a mis dans une de ses compositions à fresque, qui sont à Rome, le Fluteur de Cornaline, qui représente un mariage antique, pierre admirable, que possede Mr. Bourdaloüe, avec plusieurs autres d'un excellent choix. J'ai, c'est Mr. Le Hay qui parle, un dessein de Raphaël en grand, d'un homme qui appelle de la main. Raphaël a encore pris cette figure trait pour trait dans cette même pierre.

Sa Venus assise à table, & vûë par le dos, aux nôces de Psiché, il l'a prise dans un cristal de roche antique, gravé d'un très-grand goût, représentant les Dieux qui surprennent Venus & Mars.

J'ai vû depuis peu une estampe gravée par Augustin Venitien, & avec le nom de Raphaël. Cette estampe représente un Satire, qui fait assaut de cornes avec un bouc. Raphaël a pris le sujet dans une petite Cornaline, qui est à present à Mr. le Chevalier de la Faye.

J'ai vû deux pierres gravées, l'une en creux, l'autre en relief, qui représentent le jugement de Paris, & dans chacune desquelles sont Paris assis, Venus avec son

fils, Junon & Minerve debout, & une Renommée qui vole au deſſus. Toutes ces figures ont été priſes par Raphaël, qui en a composé ſon jugement de Paris, avec pluſieurs autres figures de ſon invention qu'il y a jointes.

Me. Le Hay ayant deſſiné l'an MDCCXI. en grand, une agathe antique que Mr. Bourdalouë lui avoit prêtée, & qui repréſente dans un zodiaque Venus avec ſon fils, qui ſe plaint à Jupiter, que Junon a excité une tempête contre Enée & Mercure, qui part pour porter les ordres de Jupiter. Mr. de la Mauve, habile Architecte, ayant vû ce deſſein de Me. Le Hay, lui apporta le lendemain une eſtampe de Raphaël gravée par Marc Antoine, où il lui fit voir cette belle pierre antique copiée trait pour trait au haut de l'eſtampe. L'on dit méme que les autres ſujets de l'hiſtoire d'Enée, qui ſont autour, ſont encore pris d'après l'antique.

Le tems pourra encore faire découvrir pluſieurs autres larcins, que Raphaël & d'autres grands hommes ont ſçu faire comme lui dans ces precieux petits monumens de l'antiquité : ce qui nous prouve bien l'eſtime ſinguliere & le cas qu'ils en faiſoient, & qu'à leur exemple nous devons en faire. C'eſt là ce que Monſieur Le Hay m'écrivoit en MDCCXII.

L'eſtampe dont je parle dans cet extrait, gravée d'après une pierre antique du Cabi-

net du Roi, repréſente une Baccanale. Bacchus yvre eſt ſoutenu d'un côté par Silène & de l'autre par un Satire. Deux enfans lui portent les pieds. Une Menade le précede, une autre Menade le ſuit. Une troiſieme jouë de deux flutes ; Bacchus a une coupe vuide dans la main, qu'il paſſe ſur le col de Silene. La Menade qui ſuit Bacchus cueille des fruits à un arbre. Un bouc paſſe ſous Bacchus, & on remarque à terre un vaſe renverſé, & un maſque. Les attitudes de toutes ces figures ſont d'un naturel & d'une vivacité admirables.

Caſaubon parle de cette pierre antique dans ſon traité Latin de la ſatire : il l'a fait graver, & s'en ſert pour prouver que les Silenes ſont differens des Satires ; il n'a rien oublié de tout ce qu'on lit dans les anciens Auteurs ſur les monſtres ; il rapporte pluſieurs opinions ſur leur origine, ſur l'étymologie de leur nom, que les uns dérivent du Grec, les autres de l'Hébreu ; il examine ſi les Silenes ſont les vieux Satires, ou des hommes differens des Satires. Il ne ménage point l'érudition, il la répand à pleines mains.

La Baccanale gravée lui ſemble avec raiſon une preuve que l'antiquité n'a pas repréſenté Silene ſous la figure d'un Satire. Il ſe détourne un peu de ſon ſujet pour expliquer cette merveilleuſe antique. Si on l'en croit le Graveur a voulu repréſenter une Dendrophorie, c'eſt-à-dire, une de ces

fêtes de Bacchus, où l'on portoit des arbres. Casaubon débite sur cette fête beaucoup de doctrine, & ce n'est qu'après s'en être déchargé, qu'il s'apperçoit qu'aucun des personnages du tableau ne porte l'arbre qu'on y voit. Toutes leurs mains sont occupées à autre chose. C'est donc, dit il, quelque autre fête de Bacchus, qu'on a voulu représenter. Les differentes formes sous lesquelles on a peint le Dieu du vin, la coupe, qu'il prend pour une couronne de fleurs, la science de Silene, la figure des Satires, étoient des occasions de paroitre avoir beaucoup lû, que Casaubon n'a pas négligées: disons le franchement, un coup d'œil jetté sur l'antique apprend tout ce qu'il y a d'utile dans les quarante pages de l'explication du sçavant Grammairien. Cependant on doit lui sçavoir gré d'avoir épargné à ses lecteurs tout ce qu'il auroit pû tirer de ses recueils sur les flûtes egales, & inégales, sur les ceremonies où on ne se servoit que d'une flûte, & celles où il falloit jouër de deux flûtes à la fois. Il ne fait qu'indiquer ces curieuses observations. Parmi tant d'observations recherchées un fait seul me paroit ne devoir pas être oublié; Casaubon nous apprend, qu'il vit en mil six cent huit à Paris un Manceau, nommé François Trouillon, auquel il étoit venu des cornes de bélier recourbées.

Mr. le Hay a fait graver sur le dessein

de Me. ſa femme une autre Baccanale, ou plûtôt un triomphe de Silene monté ſur ſon âne, deſſiné d'après une Agathe du cabinet de Mr. Bourdalouë. Les têtes d'Hector, Andromaque, Aſtianaſe en une groupe, la Matrone d'Epheſe, le Narciſſe, Theſée qui léve la pierre ſous laquelle Egée ſon pere avoit caché l'épée qu'il devoit lui porter pour s'en faire reconnoître. Ce ſont quatre deſſeins de l'invention de Me. Le Hay. Une tête antique couronnée de laurier deſſinée ſur une Sardoine du cabinet de Madame; une tête de Marc-Aurele ſur le deſſein de Me. Le Hay, d'après une Cornaline du cabinet de Mr. Heſſelin. Icarius étoufant un bouc, qui mangeoit le fruit de ſa vigne, deſſiné par Me. Le Hay d'après un Jaſpe Oriental du cabinet de Mr. Bourdalouë; l'enlevement d'Helene par Paris, deſſiné par Me. Le Hay d'après une Cornaline blanche du cabinet de Mr. Maſſon: c'eſt le même cabinet, qui a fourni à Me. Le Hay une autre Cornaline, d'après laquelle elle a deſſiné Scipion renvoyant ſa belle captive à ſon époux, ſans vouloir la regarder: elle a eû du même cabinet une Cornaline blanche, où quatorze figures ſont repréſentées diſtinctement. C'eſt le corps d'Albin vaincu près de Lyon, qu'on apporte à Severe ſon vainqueur. On y voit un Gaulois habillé ſelon la maniere antique de cette nation, & un pacquet qu'un ſoldat agenouillé tient, ſur

lequel sont ces quatre lettres S T G M. Le Cabinet de Mr. Benedette a fourni à Madame Le Hay un autre monument de la chasteté. C'est un Jaspe Sanguin, où l'on a représenté Timoclée, cette genereuse Thebaine conduite devant Alexandre après avoir tué un des chefs de l'armée Macedonienne, qui avoit attenté à son honneur. Les têtes de Julie, de Miltiade, de Salon, ont été dessinées par Me. Le Hay, sur des pierres antiques du Cabinet du Roy, on distinguera parmi tant de belles choses l'estampe, où l'on voit Jupiter placé au milieu du zodiaque, à qui Venus se plaint; & Mercure, qui part pour executer l'ordre de Jupiter, l'Amour est auprès de sa mere. Ce tableau merveilleux a été dessiné par Me. Le Hay, d'après une agathe de Monsieur Bourdaloüe.

Tous ces présens, que Mr. Le Hay a faits au public, ont été trop bien reçus, pour qu'il ne continue pas de lui communiquer les desseins de Me. sa femme. Il peut même executer le dessein qu'elle avoit formé, mettre au jour l'elite des pierres gravées des cabinets de Paris. Ses nieces, Madame Boivin & Mademoiselle de La Croix, dignes éleves de l'illustre Madame Le Hay, sont en état de le seconder dans ce projet.

ARTICLE CXXXIX.

PSEAUMES ET CANTIQUES traduits en vers François par Me. Le Hay, avec des estampes, qui en représentent le sujet, mis au jour par Mr. Le Hay en grand *in* 4°. MDCCXVII.

PLusieurs de ces traductions parurent l'an MDCCIV. imprimées chez Brunet. L'accueil qu'on fit à cet essai répond de celui que l'on sera aux nouvelles traductions que Mr. Le Hay publie. La fidelité, l'élegance, l'élevation des Pseaumes qui ont paru, ne l'emporte pas sur ceux, que Me. Le Hay a traduits les derniers. Les nouvelles estampes ne cedent point à celles qui parurent alors, parfaites pour le dessein, & pour la gravure; l'édition sera beaucoup plus magnifique. Mr. Le Hay a résolu de n'y rien épargner, & pour être en état de la faire répondre à la majesté du sujet, à l'excellence de l'ouvrage, & à son amour pour l'Auteur, il ne la donnera pas toute ensemble, mais deux Pseaumes seulement à chaque fois. Il vient de faire paroitre le Cantique d'Habacuc,& le Pseaume CIII. Des deux estampes qui les accompagnent, l'une représente Habacuc, effrayé des veritez que Dieu lui revele. La presence de Dieu n'est marquée, que par son nom brillant d'une lu-

miere, dont il éclaire les nuages qui l'environnent,& les Anges portez sur ces nuages. L'autre estampe représente Cyrus, qui fait travailler son armée à détourner l'Euphrate. On sçait,& Habacuc l'avoit prédit,qu'il surprit Babylone par le Canal de l'Euphrate desseché. Je ne mettrai ici que le commencement du Cantique d'Habacuc. Le style poëtique de Me. Le Hay n'a pas besoin que je le fasse connoitre ; nos plus grands Poëtes ne sont pas plus Poëtes que cette Dame ; elle a eû le talent de Sapho, mais elle en a fait un meilleur usage que cette fameuse Grecque, heureuse si elle avoit eû la vertu de Me. Le Hay.

Je l'entends, o! voix formidable,
Voix de mon Dieu, j'écoute en fremissant,
Tu me prédis la chûte déplorable
D'un peuple qu'on a vû jadis si florissant.
Grand Dieu! Sion, ton héritage,
Enfin deviendra le partage
De ceux à qui ton nom ne fut jamais connu.
Le malheureux Jacob n'est plus dans ta mémoire,
Ah! Seigneur, qu'est donc devenu
Ton amour tant vanté dont il tiroit sa gloire?
Esclave infortuné, le voici dans les fers.
Parmi les douleurs, les allarmes,
Objet de mépris & de larmes,

Et spectacle à tout l'univers.
Pour punir ses forfaits par un arrêt severe
Veux tu l'abandonner à toute ta colere?
Ne te souvient il plus que tu vins autre-
fois,
De Pharan habiter sur la montagne
sainte,
D'où ton peuple tremblant de respect &
de crainte
Recevoit tes augustes loix?

ARTICLE CXL.

JOANNIS FRIDERICI VEIDLERI Mathem. Prof. Publ. exercitatio de Phosphoro Mercuriali eo præcipuè qui in barometris lucet, & ejus rationibus, unà cum Schediasmate in quo Apollonio Pergæo promotæ doctrinæ curvarum gloria vindicatur. C'est à dire, *Dissertation de Mr. Veidler sur le Phosphore Mercurial, & en particulier sur les barometres noctiluques, où l'Auteur explique les causes de ce phenomene, avec un impromptu, où il montre, que la gloire d'avoir poussé la Géometrie jusqu'à une connoissance plus exacte des lignes courbes, est dûë à Apollonius de Perge. à Vittemberg, chez la veuve de Gerdesius,* in 4. pages 78. *MDCCXV.*

MOnsieur Veidler commence sa dissertation par l'histoire du Phosphore

Mercurial. Personne avant Mr. Piccard, membre illustre de l'Academie Royale des Sciences, ne s'étoit apperçu que le vif-argent eût la proprieté de briller dans les tenebres. Il la reconnut l'an MDCLXXV. en transportant un barometre simple d'un lieu à un autre dans une chambre obscure. Il remarque dans le mouvement du vif-argent, qu'il sortoit de tems en tems des éclairs. Ayant réïteré ce transport dans une pareille obscurité, il observa que toute la partie du tuyau, qui est au dessus du vif-argent, que l'on dit communément être vuide, se remplissoit d'une certaine lumiere entrecoupée, qui à chaque fois que le vif-argent balançoit dans le tuyau, poussoit des rayons, ou de petits éclairs; mais cela n'arrivoit dans chaque balancement, que lorsque le vuide se faisoit, & dans la seule descente du vif-argent. Ce nouveau phénomene excita la curiosité de tous les Physiciens. Le hazard fit trouver d'autres barometres lumineux; mais les causes de ce nouveau Phosphore, & l'art de donner cette proprieté aux barometres, demeuroient cachez. Mr. Bernoulli découvrit le premier, que le Mercure ne devenoit lumineux, que quand il étoit nettoyé avec soin, & qu'il falloit lui ôter une pellicule crasseuse qui l'envelope, pour en faire un Phosphore. On avoit déja reconnu qu'il ne repandoit la lumiere, que quand il étoit agité. Mr. Bernoulli établit sur ces

deux principes l'art de rendre les barometres lumineux. Mr. Homberg combattit le principe de Mr. Bernoulli, & l'Academie Royale des Sciences suspendit son jugement sur le nouveau Phosphore. Les experiences que firent ces habiles Physiciens ne réüssirent pas, peut-être parcequ'ils ne suivoient pas assez exactement les regles de Mr. Bernoulli, qui loin d'abandonner son principe, soutenoit toujours que plus le Mercure étoit pur, plus il étoit lumineux ; il avoit pratiqué la méthode qu'enseigne Agricola, d'ôter au Mercure une seconde envelope, moins apparente que la premiere, & le Mercure ainsi purifié avoit jetté une lumiere plus éclatante. Mr. Dutal, Docteur en Medecine, s'attacha aux regles de Mr. Bernoulli, & il fit voir le premier en France le nouveau Phosphore fait par art. Il en informa le public par un écrit, que Mr. Bernard insera dans le Nouvelles de la Republique des lettres du mois de Septembre de l'année M D C C V I. Mr. Poleni dans ses Mélanges de Mathematique imprimez à Venise en M D C C I X. enseigna diverses manieres de faire des barometres lumineux : elles paroissent à Mr. Veidler embarassées, incommodes, il en propose une plus simple. Il nettoye soigneusement le mercure, il prend un tuyau du verre le plus net & le plus beau, de trois pieds de long, & dont le diametre ne soit

que d'un grain du pied romain. Il met le vif-argent ſur le feu dans un vaſe fort propre. Il le retire ſitôt que la main couverte d'un gant ne peut ſouffrir la chaleur du vaſe, il avertit de prendre garde de laiſſer le mercure ſur le feu juſqu'à cequ'il s'évapore. Les vapeurs de ce mineral ſont toujours funeſtes, & cauſent la mort, ou des cruels accidens. Il fait enſuite entrer dans le tuyau un fil de fer droit : il approche le tuyau du feu, il fait couler le vif argent dans le tuyau, & ſe ſert du fil de fer pour le faire deſcendre également, pour le pouſſer de tous côtez, & pour chaſſer ainſi l'air auſſi exactement qu'il peut. Il poſe après cela le tuyau dans une ſituation perpendiculaire, ou du moins horizontale, juſqu'à ceque le feu ne s'exhale, & que la colomne de vif-argent ne s'affermiſſe. Il joint à l'ouverture du tuyau une petite boëte de bois tournée en forme de cylindre, dont le diametre eſt d'un doigt, la hauteur de deux doigts : elle eſt percée en haut & en bas ; ces ouvertures ſervent pour examiner la hauteur du vif-argent, & pour en ajouter. Mr. Veidler dit qu'un barometre ainſi conſtruit eſt plus exact que les autres, & qu'il eſt toujours lumineux.

L'Auteur rapporte dans un grand détail les experiences de Mr. Bernoulli, de Mr. Haukbec, Anglois, & les ſiennes. Il paſſe aux raiſons phyſiques des phenoménes découverts dans les experiences. Il propo-

se l'explication que Mr. Bagle, Medecin de Toulouse, & célebre Physicien, en a donnée selon les principes de Descartes, & il la réfute.

Voici son systeme. Il suppose une matiere réduite en petits globes, repanduë dans tout l'univers. Les intervales de ces globes sont vuides. Le soleil est lui même un vaste globe envelopé d'une prodigieuse quantité de ces petits globes : il est continuellement agité d'un mouvement très-rapide, qui le fait tourner en rond sur son axe avec une violence incroyable, & il imprime ce mouvement aux globes qui l'environnent, & qui le pressent ; ces globes tournant aussi sur leur axe très-rapidement, donnent le même mouvement aux globes qui les touchent. Ainsi ce mouvement continué selon des lignes droites, vient jusqu'à nôtre œil. Ces globes au reste sont supposez si durs, qu'ils ne s'éfleurent pas l'un l'autre en se poussant ; le même mouvement dure pendant la nuit, mais plus foiblement, si ce n'est que quelque nouvelle cause l'augmente.

Mr. Veidler soutient encore qu'une agitation plus violente de ces petits globes les transforme en feu, agitez du mouvement ordinaire qui fait la lumiere, ils rencontrent des corps qui les reflechissent, & de cette reflexion naissent les images que les globes peignent dans l'œil ; images qui ne sont autre chose que la figure que le

choc a donné à un certain nombre de globules.

De ces principes l'Auteur conclut que la lumiere qui sort du vif-argent a pour seule cause la repercussion des suites de petits globules. Le vif argent est un corps très poli, & en le nettoyant on le rend encore plus poli, & plus propre à repousser les rayons de lumiere.

Mr. Veidler tâche d'expliquer selon cette hypothese tout ce qu'on a observé dans le Phosphore Mercurial. Il finit en se faisant lui-même deux objections. Si les globules conservent dans les tenebres le mouvement que le soleil leur imprime, pourquoi nos yeux ne le sentent-ils pas ? L'Auteur avertit que ce mouvement est alors trop affoibli pour que nos yeux le sentent; mais qu'il est sensible aux yeux de quelques animaux, des chats, par exemple. On lui objecte encore que dans son systeme tous les corps polis, & sur tout les miroirs, devroient être aussi lumineux que le vif-argent. Il répond en niant qu'aucun corps, pas même les miroirs, ayent la surface aussi unie, & aussi egale, que le verre rempli de vif argent, & purgé d'air.

On ne peut s'empêcher d'être surpris que tant de siecles se soyent passez, sans qu'on se soit apperçu de la proprieté lumineuse du Mercure. Le hazard la découvre, & on est encor plusieurs années à en douter. Le fait devient certain, & on ima-

gine ſur ce fait des ſyſtêmes fort ingénieux, mais fort oppoſez. N'eſt-il pas plus honteux à l'eſprit humain d'avoir ignoré ſi longtems le fait, qu'il ne lui ſera glorieux d'en découvrir les cauſes ?

Tout le monde ne penſe pas ſur ces cauſes comme Mr. Veidler. On le verra dans les deux éxtraits ſuivans.

Apollonius de Perge doit beaucoup à nôtre Auteur. Cet ancien Géometre, accuſé par Pappus de ne nous avoir donné dans ſes huit livres des ſections coniques, que les quatre livres d'Euclide ſur la même matiere retouchez & augmentez, accuſé par Héraclide, dans la vie d'Archimede, d'avoir volé ces huit livres au Mathématicien de Syracuſe, trouve dans M. Veidler un genereux défenſeur, qui le juſtifie parfaitement de ces deux accuſations, & qui lui aſſûre toute la gloire que ſon excellent ouvrage lui a meritée.

ARTICLE CXLI.

DISSERTATIO DE NOCTILUCA Mercuriali, ſive luce quam argentum vivum in tenebris fundit. C'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur la Noctiluque mercuriale; c'eſt à dire, ſur la lumiere qui ſort du vif argent dans l'obſcurité, propoſée & défenduë le 10ᵉ de Septembre 1716 par Mr. Jean Michel Heuſinger dans l'Academie Loüiſienne.* A Gieſſen, chez Muller, MDCCXVI. *in* 4°, *pages* 50.

UNe longue ſuite d'experiences faites avec beaucoup de ſoin a découvert à Mr. Liebnecht, Profeſſeur de Mathematique celebre à Breſlau, des particularitez fort curieuſes ſur les barometres lumineux, & ſur la lumiere qui ſort du vif argent, lorſqu'on le ſecoüe dans un vaſe tranſparent, ou lorſqu'on le fait couler d'un vaſe dans un autre. L'Auteur, diſciple de Mr. Liebnecht, nous donne dans les deux parties de ſa diſſertation I. une relation fort circonſtantiée de ces experiences. II. ſes penſées ſur les cauſes phyſiques de ces phenomenes en general, & de LXIII. differences, que Mr. Liebnecht a obſervées dans diverſes tentatives.

Tout vif-argent, ſelon ces experiences, eſt lumineux dans de certaines circonſtances; il n'eſt pas neceſſaire qu'il ſoit net-

toyé, quoique la pureté du vif-argent contribue à rendre la lumiere plus vive; il faut que le vif-argent soit remué, pour que sa lumiere éclate, il perd sa proprieté lumineuse, quand il a contracté quelque humidité, sur tout si la matiere humide qu'il a touchée est grasse & huileuse; & cependant par un jeu bizarre de la nature, la lumiere qui sort du vif argent enfermé dans un barometre, ou dans quelque autre vase que ce soit, brille davantage quand on plonge le vase dans l'eau. Le vif-argent, transporté d'une chambre froide dans une chambre chaude, cesse d'eclairer, ou n'éclaire que foiblement. Enfin, un barometre excellent, & qui répandoit une lumiere fort vive, a perdu cette proprieté pendant quelque tems, & l'a recouvrée ensuite, sans qu'on ait remarqué aucune cause de ces changemens. Voilà ce qui m'a paru plus remarquable dans les experiences. Je viens à la seconde partie de la dissertation, qui traite des causes de ce phenomene.

L'Auteur s'éloigne du sentiment de Mr. Veidler. Il croit impossible que la lumiere qui paroit sortir du vif argent n'en sorte pas en effet, & que l'éclat qui se fait sentir à l'œil ne soit produit que par les rayons de lumiere restez dans les tenebres, & refléchis par le vif argent. Mr. Heusinger fait observer que Mr. Veidler est obligé de supposer que le vif-argent, quand il luit, a

une figure concave. L'experience y répugne, & fait voir le vif argent brillant partagé en petits globes. Quand on passeroit à Mr. Veidler sa supposition, ajoute Mr. Heusinger, il suivroit que le vif-argent en repos devroit être aussi lumineux que quand il est agité, puisque le repos ne le rend que plus propre à reflechir les rayons restez dans les tenebres. Il faut donc, continue Mr. Heusinger, chercher avec Mr. Bernouilli dans le vif argent même la matiere lumineuse qui en sort. Selon l'Auteur, les secousses qu'on donne au vif-argent en chassent la matiere lumineuse, & la reflexion seule ne suffit pas pour rendre le vif-argent lumineux; mais elle augmente sa lumiere. Les globules brillants acquierent un nouvel éclat en passant au travers du verre, & en se reflechissant contre ses parois. L'Auteur suit son principe, il explique en le suivant tous les phenomenes qu'il a exposez dans sa premiere partie, & il montre que tout ce qui rend la lumiere du vif-argent plus foible, tout ce qui lui ôte sa proprieté lumineuse, ne le fait qu'en rendant plus difficile le prompt écoulement des globes de la matiere subtile renfermée dans le vif argent; & que tout ce qui contribue à faciliter cet écoulement, conserve au vif-argent sa proprieté lumineuse.

ARTICLE CXLII.

DISSERTATION SUR LA CAUSE de la lumiere des Phosphores & des Noctiluques, qui a remporté le prix que l'Academie Royale des belles Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux, a donné cette année 1717. selon la fondation de Mr. le Duc De La Force, Protecteur de l'Academie, par Mr. Dortous De Mayran. A Bordeaux, chez R. Brun, Imprimeur de l'Academie Royale. MDCCVII, *in* 12. *pages* 54.

L'Academie Royale de Bordeaux participe en quelque façon à l'esprit universel de son illustre Protecteur; elle ne borne par ses exercices à un seul genre d'étude; elle sçait mettre à profit tous les divers talens de ses membres, & cultiver toutes les connoissances qui perfectionnent l'homme. Cependant elle semble avoir donné quelque préference à l'étude de la nature, par le prix de Physique qu'elle a distribué chaque année depuis trois ans, & par celui d'Anatomie qu'elle proposa il y a deux ans, qu'elle ne put distribuer l'an passé, & qu'elle distribuera cette année. Le prix de Physique a été fondé par Mr. le Duc De La Force, à qui les soins du bien public, dont il est chargé heureusement pour la France, ôtent le

tems de perfectionner les Sciences par ſes propres lumieres, ſans lui ôter le déſir de procurer leur accroiſſement, en excitant par ſa liberalité les hommes propres à les perfectionner. Le prix d'Anatomie a été fondé par Mr. le Préſident de Monteſquiou.

Mr. Dortous De Mayran a remporté les trois prix de Phyſique par trois diſſertations ; la premiere, ſur les Barometres ; la ſeconde, ſur la formation de la glace ; la matiere de la troiſieme, qui a remporté le prix de cette année, eſt curieuſe, etenduë, & difficile.

L'Auteur n'a pû ſe diſpenſer de choiſir un ſyſteme ſur la nature & la propagation de la lumiere, & de l'expoſer, avant que d'en faire l'application aux Phoſphores & aux Noctiluques.

Les ſyſtemes modernes ſur la lumiere peuvent être réduits à deux, dit l'Auteur, car ou les mouvemens du corps lumineux ſont tranſmis juſqu'à l'œil, ſeulement parce qu'ils communiquent à la matiere qui eſt entre le corps lumineux & nous, de même que les fremiſſemens d'un corps ſonore ne parviennent juſqu'au tympan de l'oreille que parce qu'ils ont excité dans l'air un ſemblable mouvement, ou l'agitation du corps lumineux produit en lui une émiſſion, un écoulement de corpuſcules qui viennent frapper l'organe de la vûë, de la même maniere à peu près que les parties

 inviſibles

invisibles qui se-détachent d'une fleur, viennent frapper nôtre odorat : il n'y a pas de milieu dans cette alternative ; ou le corps lumineux renvoye vers nous des particules de sa substance, ou il n'en renvoye pas.

Le premier systeme inventé par Mr. Descartes, quelque ingénieux qu'il paroisse, tombe dès qu'on l'éxamine avec soin. Mr. De Mayran montre évidemment que dans la supposition de ce systeme il n'y auroit ni nuit, ni ombres dans l'univers, & que tous les corps seroient diaphanes. Il le prouve par un principe démontré dans l'Hydrostatique, & confirmé par l'experience, qu'en tout fluide renfermé dansun vaisseau dont il remplit exactement la capacité, la pression, ou l'impulsion qui survient à quelqu'unes de ses parties par l'action de quelque force que ce soit, se communique à toutes les autres, & à toute la surface intérieure du vaisseau qui le contient, & cette communication se fait avec d'autant plus de promptitude, que le fluide a plus de ressort, ou qu'il est moins compressible. Selon les plus fameux partisans de l'hypothese des pressions un tourbillon celeste doit être regardé comme un vaisseau rempli d'un fluide très-comprimé, dont le ressort est très prompt ; donc par les loix de l'Hydrostatique tous les corps qui nagent dans un tourbillon, la terre, par exemple, & les autres planetes,

qui se meuvent autour du soleil, ressentiront de tous côtez les tremoussemens & les vibrations de pression que le soleil communique à l'éther, ou ce qui est la même chose suivant l'hypotese, ces corps seront illuminez de toutes parts & dans toutes les parties de leurs surfaces ; d'où il suit qu'il n'y aura point de nuit, ni d'ombres dans l'univers. Il suit encore de cette proprieté des fluides que dans l'hypothese des pressions tous les corps seroient diaphanes, puisque selon la doctrine des deffenseurs même de cette hypothese tous les corps sont penetrez par la matiere étherée ; leurs pores les plus étroits en sont remplis. Or les fluides n'agissant pas avec moins de force par des tuyaux recourbez que par des tuyaux droits, il est évident que la rectitude des pores d'un corps, en quoi l'on fait consister la transparence, ou la courbure des pores, qu'on croit être la cause de l'opacité des corps, ne changeroient rien à la propagation de la lumiere, & que les vibrations des pressions ne se transmettroient pas moins exactement au travers des uns qu'au travers des autres.

Si l'on considere attentivement toutes les circonstances de l'objection précedente, & le principe sur lequel elle est fondée, je suis persuadé qu'on la trouvera invincible. Elle pourra même devenir une preuve suffisante, quoi qu'indirecte, de la

verité du systeme opposé, qui est celui que l'Auteur embrasse. Car, comme il a deja été remarqué ; si la lumiere ne se répand point, & ne se communique point par les pressions de l'éther, & si elle n'est point une simple qualité, ou quelque être immatériel, ce que je ne pense pas que personne veüille soutenir aujourd'hui, il faut necessairement que sa propagation consiste dans le *flux successif* de quelque matiere subtile, qui s'echappe du corps lumineux ; mais cette hypothese étant comme la baze & le fondement de tout ce que l'Auteur dit dans la suite, il est necessaire de déterminer plus particulierement la maniere dont je la conçois, & de résoudre les principales difficultez qu'elle paroit renfermer.

Supposons le monde tel que Descartes l'a imaginé ; ajoutons seulement que le boüillonement du centre du tourbillon, ou l'agitation très-violente des parties insensibles qui composent un soleil, causent en lui une effusion de corpuscules, qui étant poussez en ligne droite à la ronde, avec une force presque infinie, viennent frapper les corps solides qui se trouvent sur leur chemin, la terre, par exemple, ou les autres planetes & nos yeux, & y excitent cet ébranlement qui nous fait appercevoir la lumiere ; les pressions de l'éther, & l'effort reciproque que le soleil fait pour se dilater, ne seront la cause de

la lumiere, qu'entant qu'elles contraignent le soleil de darder avec force ses corpuscules lumineux, à peu près comme on feroit rejaillir quelque liqueur enfermée dans un balon percé de plusieurs trous, si on le comprimoit entre ses doigts. La vîtesse & la hauteur de ces petits jets seroit proportionnée à la compression de la main, de même que la vitesse & la hauteur des grands jets d'eau se regle sur la compression, ou, ce qui est la même chose, sur la hauteur du reservoir. Ainsi la force avec laquelle le soleil pousse la lumiere, n'est autre chose que la force des pressions de l'éther, ou l'effet du poids immense du tourbillon du soleil & de tous les tourbillons qui l'environnent. Par là il est aisé de comprendre comment les rayons du soleil peuvent parvenir en très peu de tems jusqu'à nous, & passer même au delà dans les tourbillons voisins qui renvoyent réciproquement vers le nôtre une partie de la lumiere de leurs étoiles.

Je dis, avec l'Auteur, que les rayons du soleil peuvent parvenir *en très peu de tems* jusqu'à nous, & non pas dans un *instant*, parce qu'on s'est enfin convaincu que la propagation de la lumiere n'est pas *instantanée*, comme l'avoit cru le fameux *Descartes*, inventeur du systeme des pressions. Il étoit si persuadé de la verité de ce systeme, & de la liaison qu'il avoit avec cette prétenduë proprieté de la lumiere, &

il pensoit sçavoir cela si certainement, disoit il dans une de ses lettres, *que si on pouvoit le convaincre de fausseté là dessus, il étoit prêt d'avouër qu'il ne sçavoit rien du tout en Philosophie.* Je suis bien éloigné, dit l'Auteur, de faire valoir une consequence si injuste; mais le fait n'est plus douteux; il est justifié par mille experiences aussi exactes qu'ingénieuses, que la lumiere employe un tems à se répandre: & il lui faut 7 à 8 minutes, ou environ un demi quart d'heure, pour venir du soleil jusqu'à la terre.

On voit bien, continuë l'Auteur, par la brieve exposition que je viens de faire de mon hypothese, que je ne veux pas adopter avec elle la plûpart des opinions qui en ont été jusqu'ici inséparables: le vuide, par exemple, les atomes, ou corpuscules indivisibles, leur pesanteur & leurs mouvemens innez, leur attraction & leur repulsion reciproque; ouvrages de l'imagination, que décreditent un systeme très-vraisemblable par lui-même, mais qui s'étoit toujours ressenti d'un vice d'origine & des erreurs de l'ancien tems, où il commença de paroître. Mr. De Mayran l'en a purgé, & l'a rectifié sur des idées plus saines, & sur les decouvertes les plus récentes. Celle que nous venons de voir du tems que la lumiere employe à se communiquer, donne un nouveau jour à ce systeme; car dès que la propagation de la

lumiere se fera par l'écoulement & le transport actuel des corpuscules qui en sont le sujet, il est clair qu'il y devra avoir quelque intervalle de tems entre l'instant auquel elle sort du corps lumineux, & celui auquel elle entre dans l'œil. Il n'est pas moins évident qu'elle ne sçauroit plus se répandre que par des lignes droites, soit qu'elle parte directement du corps qui la produit, soit qu'elle soit refléchie par les surfaces des corps solides qu'elle vient heurter. De là naissent les ombres, l'opacité des corps, dont elle ne peut penetrer les pores, sans s'affoiblir, ou s'etendre, par les diverses reflexions qu'elle y souffre; & enfin toutes les autres proprietez les plus connuës de la lumiere qui sont entierement incompatibles avec le systeme des *pressions*.

J'avouë, c'est toujours l'Auteur qui parle, j'avouë qu'on peut former contre mon hypothése deux objections qui paroissent fortes, mais elles ne sont que spécieuses; car si on les examine de près, on trouvera qu'elles ne tirent toute leur force que de l'idée défectueuse qu'on se fait communément de la nature & des limites étroites qu'on donne à ses operations & à ses mouvemens. Mr. De Mayran a déja prévenu une difficulté de ce genre, en expliquant de quelle maniere il conçoit que le soleil peut pousser la lumiere avec assez d'impétuosité pour la repandre au delà même de

ſon tourbillon. On demandera peut-être encore comment eſt-ce que, malgré cette impétuoſité, les rayons lumineux peuvent traverſer en 7 à 8 minutes toute la matiere étherée du ſoleil & nous, ſans que la réſiſtance de cette matiere les arrête? Mais il demande à ſon tour quelle eſt la meſure de la reſiſtance de l'éther, & ſon degré de fluidité? Car c'eſt ce qui doit décider la queſtion. Des Phyſiciens habiles, & tout enſemble Mathématiciens, ont penſé que la reſiſtance de l'air devoit être à celle de l'eau à peu près comme 1, eſt à 800: c'eſt-à-dire, en raiſon de leurs poids. Auſſi les corps qui ne ſeroient pas aſſez petits pour paſſer librement à travers les pores de l'eau & de l'air, ſans en écarter les parties, trouveroient 800 fois moins de reſiſtance ou de difficulté à diviſer l'air & à le traverſer, qu'ils n'en trouveroient à traverſer l'eau. Et puiſque rien n'empêche qu'il n'y ait dans la nature un fluide, dont la reſiſtance ſoit 800 fois plus petite que celle de l'air, comme celle de l'air eſt 800 fois plus petite que celle de l'eau, & quelqu'autre encore qui reſiſte 800 fois moins que le dernier, & ainſi de ſuite à l'infini; il ne ſera pas mal aiſé de comprendre que l'éther, ou peut-être une matiere encore plus ſubtile qui remplit ſes interſtices, puiſſe être traverſée avec tant de viteſſe par les corpuſcules lumineux. Il ne faudra pas aller bien avant dans la progreſſion,

pour trouver un tel fluide, & pour concevoir la possibilité de cette vitesse. Car en donnant 1 de resistance à l'air, & une 800^{me} partie de cette resistance au fluide qui vient après, ce seroit une 64000^{me} pour celui qui suit. On suppose, ce qui est ordinaire, qu'un boulet de canon parcoure dans l'air 220 toises en une seconde, il pourroit parvenir du soleil jusqu'à nous en moins de 7 minutes, & s'il se mouvoit toujours dans un pareil fluide. Le calcul en est toujours aisé à faire, & je neglige de le raporter; mais il est deffectueux, en ce que apparemment la force qui chasse le boulet hors du canon est presque infiniment au dessous de celle qui oblige le soleil à darder ses rayons; & par consequent le fluide dont je viens de parler pourroit avoir beaucoup plus de résistance que je ne lui en donne, sans qu'elle fit un obstacle à la prompte propagation de la lumiere.

Une autre difficulté qui se presente d'abord à l'esprit de la plûpart de ceux à qui l'on propose le systeme que je tâche d'établir, c'est de concevoir comment le soleil auroit pû fournir de la lumiere dans des espaces si vastes depuis tant de siecles, sans diminuer de grandeur, sans s'affoiblir, sans se dissiper. On peut résoudre cette objection de deux manieres, ou en montrant que la matiere lumineuse est si subtile & si rare, que son effusion ne sçauroit diminuer sensiblement la grosseur des

Aſtres qu'après pluſieurs milliers de ſiecles, ou en faiſant voir que la nature a des reſſources pour reparer la diſſipation continuelle que les aſtres font de cette matiere. Peut-être que l'un & l'autre arrive; mais je ne ſçaurois toucher ici de ſemblables queſtions que très-ſuccinctement, je me contenterai de montrer que l'un & l'autre eſt poſſible, ce qui ſuffit pour ôter à l'objection toute ſa force, & pour conſerver au ſyſteme toute ſa probabilité.

Il n'y a rien dans les proprietez connuës de la lumiere qui repugne à cette extrême rareté que je lui attribue, ou plutôt qui ne l'aprouve, mais ce qui eſt certain, c'eſt qu'on démontre géométriquement, qu'étant donné une quantité de matiere, quelque petite qu'elle puiſſe être; par exemple, celle d'un grain de ſable, & étant donné de même un eſpace fini; quelque grand qu'il puiſſe être; par exemple, le cube circonſcrit de l'orbe de Saturne, c'eſt-à-dire, toute la capacité du ciel de ſaturne & au delà, il eſt poſſible que la matiere de ce grain de ſable ſoit repanduë par tout cet eſpace, de telle ſorte que tout cet eſpace en ſoit tout rempli, ſans qu'il s'y trouve des pores dont le diamétre ſoit plus grand qu'une ligne donnée, quelque courte qu'on la ſuppoſe. Il n'y aura donc rien d'impoſſible, ni qui implique contradiction, que le ſoleil qui eſt au moins un million de fois plus gros que la terre,

remplisse de lumiere des espaces présqu'immenses, & pendant plusieurs siecles, sans diminuer sensiblement de grosseur.

Il n'est pas moins vraisemblable que le soleil recouvre sans cesse une nouvelle matiere lumineuse, ou simplement une matiere, qui étant mêlée & confonduë dans celle dont il est composé, y reçoit bientôt la figure, les mouvemens, le degré de subtilité, & toutes les preparations necessaires pour devenir lumiere.

Premierement, le soleil peut recouvrer de nouvelles parties lumineuses déja toute formées des autres astres, lesquels en renvoyent vers lui, comme il en pousse vers eux.

Secondement, la matiere ètherée des couches les plus proches de la surface du soleil peut s'y introduire pour remplacer l'effusion des corpuscules lumineux, & aprés y avoir fait plusieurs circulations, acquerir toutes les qualitez essentielles à la lumiere. La reproduction continuelle de la flamme d'une lampe, par le moyen du liquide qui lui sert d'aliment, fournit une image sensible de cette operation de la nature. On a vû ci-dessus que l'Auteur admet le systeme du monde tel que les Cartésiens les plus modernes, & la plûpart des Astronomes le supposent, excepté seulement, qu'il ne fait point consister la propagation de la lumiere dans les *pressions*

de l'ether ; mais plûtôt dans le *flux successif* des corpuscules du corps lumineux qui sont portez jusqu'à l'œil. J'imagine donc le soleil comme un globe d'une matiere très-subtile & très-agitée, lequel par des boüillonnemens & des palpitations très-promptes , repousse à chaque instant les compressions & les secousses de l'ether , qui se meut circulairement autour de lui , & qui en ce sens se meut plus vîte que lui. Ce mouvement de vibration dans le soleil resulte de la contraction & de la dilatation alternative des parties qui le composent. C'est dans leur contraction , ou dans leur resserrement , qu'il lance la lumiere : c'est dans leur dilatation qu'il se remplit des couches voisines , qui vont occuper la place que les corpuscules lumineux ont quittée. Ainsi on peut regarder un soleil au milieu de son tourbillon à peu près comme le cœur au centre de l'animal. Il a sa systole , sa diastole ; il excite la chaleur & le mouvement dans les parties les plus éloignées , & répand par tout le corps un principe de vie.

L'Auteur est obligé de s'expliquer sur la nature de la lumiere , après avoir , ce me semble , démontré qu'elle est un corps different des autres : il adopte le sentiment que Messieurs Homberg & Guillelmini , ont si clairement expliqué & si solidement établi. La matiere lumineuse est , selon lui , un soufre très-subtil & très-

agité. C'eſt le principe actif des Chymiſtes, ainſi nommé, parce qu'il eſt toujours en mouvement, & qu'il y met les autres principes. Car des cinq principes de la Chymie, il n'y a que le *ſoufre* qui ait cette proprieté parmi les autres quatre, on en compte un purement *paſſif*, qui eſt *la terre*, laquelle ne fait que ſervir de receptacle, ou de gaîne aux autres; & trois *moyens*, qui ſont le *ſel*, *l'eau* & le *mercure*, leſquels deviennent capables d'agir lorſqu'ils ſont joints au ſoufre.

Il faut bien diſtinguer le ſoufre commun, ou les matieres graſſes, huileuſes & ſulfureuſes, du ſoufre dont il eſt queſtion ici: car quoi qu'elles abondent en ce principe, néanmoins comme elles peuvent être décompoſées & réduites par analyſes en des matieres plus ſimples, elles ne ſçauroient être miſes qu'au rang des mixtes, & par conſéquent elles ne ſont pas des *principes*. Le *ſoufre principe* (& il a cela de commun avec le *ſel principe*) échape à nos yeux, & nous ne pouvons le voir que joint à quelques-uns des trois autres: il eſt ſi délié, ſi volatil, & ſi actif, qu'on ne peut le dégager des matieres qui lui ſervent de véhicule, ſans qu'il n'en enleve pluſieurs parties avec ſoi, ou ſans qu'il ne ſe diſſipe. Lorſqu'il a reçu tous les degrez de mouvemens & d'agitation neceſſaires pour ſe dégager de ſes enveloppes & pour devenir lumiere, on ne peut pas dire en-

cor qu'il ſoit viſible ; car à la rigueur on ne voit pas la lumiere, on voit ſeulement le corps lumineux qui la produit, & les corps qui la reflechiſſent, ou qu'elle éclaire. Un rayon de lumiere, par exemple, qui par le moyen de deux petits trous perce de part en part une chambre obſcure, ne ſçauroit être apperçu des perſonnes qui ſont dedans, à moins qu'on ne lui oppoſe quelque corps, ou qu'il ne s'éleve dans la chambre de la pouſſiere & quelque fétu, ou que l'air qu'il a à traverſer ne ſe trouve fort groſſier & fort denſe : il n'y a pas même lieu d'eſperer que nos yeux aidez de quelque microſcope plus excellens que tous ceux qu'on a vûs juſqu'ici, puiſſent jamais nous être d'aucun ſecours pour appercevoir directement les corpuſcules lumineux ; à moins qu'on ne trouvât, outre ce microſcope, l'art de produire une lumiere d'un autre genre, ou plus ſubtile que celle qu'on voudroit regarder, qui pût illuminer ces corpuſcules, & en peindre l'image dans le fond de nos yeux. Mais comme cet art eſt tout à fait inconnu, on ne peut raiſonner de la matiere de la lumiere, que ſur de ſimples probabilitez. C'eſt auſſi tout ce qu'on peut raiſonnablement demander dans une queſtion purement phyſique, & ſur laquelle la Géometrie ne ſçauroit quaſi trouver aucune priſe.

La matiere lumineuſe en general n'eſt autre choſe que de petits amas de ce flui-

de ſubtil, ou du ſoufre, reduits en globules qui tournent au tour de leurs centres ; leur groſſeur doit varier infiniment, mais elle ne ſçauroit être au deſſous d'une certaine meſure, pour exciter dans nos yeux l'ébranlement de la viſion, ils ſont beaucoup plus gros que les globules de la *matiere ſubtile* proprement dite.

Des Phoſphores & des Noctiluques.

L'Auteur prend ces deux termes pour ſynonymes, quoique le dernier ait été donné, ce me ſemble, aux vers luiſans & au feux aëriens, plûtôt qu'à aucune autre eſpece de phoſphore.

On entend par *phoſphore* un corps ou une matiere qui brûle, ou qui devient lumineuſe, ſans qu'elle ait beſoin d'approcher d'aucun feu ſenſible.

Il y a des phoſphores naturels, & des phoſphores artificiels.

Les phoſphores naturels, ſont ceux qui ſans l'aide de l'art, & en de certains tems, deviennent lumineux ſans brûler : car ils ont cela de particulier, qu'ils ne luiſent pas toujours, & qu'ils n'ont aucune chaleur ſenſible. Tels ſont les vers luiſans, dans tous les païs où il s'en trouve, certaines mouches, certaines chenilles, & quelques autres inſectes dans les païs fort chauds. Il y a des vers luiſans qu'on trouve

quelquefois dans les huitres, lesquels sont à peu près de la longueur des vers luisans ordinaires, mais plus étroits, & de la grosseur d'un petit fer d'aiguillette. Ils ont 25 pieds de chaque côté, & le dos comme une anguille écorchée, il y en a de rouges & de jaunes. Toutes les especes de vers luisans que l'Auteur a vûs ne donnent de la lumiere que par une liqueur, dont l'amas se forme ordinairement à l'extremité du ventre ou des visceres. Cette liqueur ne luit pas hors du corps de l'animal, ni après qu'il est mort, elle est un peu visqueuse, & elle ressemble fort à du suif fondu.

Certains *bois pourris*, les *yeux*, les *poils*, les *arêtes*, les *écailles*, le *sang*, la *chair*, & les plumes de plusieurs animaux, sont lumineuses en de certains tems, & dans de certaines circonstances.

La *langue de la vipere* paroit toute en feu lorsque cet animal est irrité, & qu'il la pousse au dehors avec une extrême vitesse. L'Auteur connoit un homme qui en se peignant à l'obscurité fait sortir de sa tête des étincelles aussi brillantes que celles qui sortent d'un caillou frappé avec le fusil. On en a vû d'autres qui étant en colere, ou dans une grande agitation d'esprit, avoient les cheveux luisans comme du feu. Ainsi il n'y a rien d'incroyable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand, *que quand il étoit dans le fort de la batail-*

le, on voyoit sortir du feu de ses yeux.

Il y a des matieres qui ne sont lumineuses que dans le moment qu'elles sont frottées, ou agitées. Le *diamant* frotté contre l'or, donne une lumiere qui *n'est pas moins vive que celle d'un charbon fortement excité par le soufre*; *l'or*, *l'argent*, *le cuivre*, frottez contre le verre, en donnent, mais beaucoup moins. Il faut que les corps contre lesquels on frotte ceux qu'on veut rendre lumineux, soyent fort durs, & qu'au moins un des deux corps frottez soit transparent. Il est bon aussi que l'un des deux soit le plus mince qu'il se pourra, afin qu'étant plus aisé à échauffer, il rende plus promptement de la lumiere, & une lumiere plus vive: leur superficie doit être plane, bien polie & bien nette. Ce sont à peu près les circonstances qu'on observa dans l'Académie des Sciences à Paris en 1707, lorsqu'on y fit des experiences sur ces sortes de phosphores. On peut mettre dans cette classe la lumiere que rendent le *soulfre commun* & le *sucre*, quand on les pile, ou qu'on les casse dans un lieu obscur; l'*eau de la mer*, & quelques *eaux minerales*, quand elles sont agitées, &c. L'eau de la mer paroit quelquefois lumineuse dans les *tempêtes*; & au *sillage* des vaisseaux. Des personnes peu experimentées ont cru que le phosphore du sillage n'avoit d'autre cause que la reflexion de la lumiere de la lune, des

étoiles, ou du fanal de la pouppe : mais ceux qui ont examiné la chose avec soin, ont trouvé que le sillage étoit veritablement lumineux par lui même, & il l'est souvent dans toutes les mers : mais plus encor dans celles dont l'eau est plus grasse qu'ailleurs. Si l'on moüille un linge de cette eau, & qu'on le torde à l'obscurité, il en sort des étincelles.

Le *Poulmon marin*, que quelques Naturalistes prennent pour un poisson, & quelques autres pour un excrement visqueux de la mer endurci par le soleil, est un Phosphore très remarquable ; car non seulement il éclaire la nuit, mais encore il rend lumineux les corps qui en ont été frottez ; il a cela de particulier sur les autres Phosphores naturels, qu'étant appliqué sur la peau, il y excite de la démangeaison, & en fait tomber le poil, ce qui semble marquer quelque feu qui agit sensiblement. C'est un corps spongieux, leger, luisant & fragile, de la figure d'un poulmon, qui a des marques bleuës, qui nage sur l'eau, & qui, à ce que prétendent les matelots, présage la tempête.

Enfin, il y a des noctiluques qui consistent en des exhalaisons sulfureuses qui s'élevent & qui s'enflamment dans l'air. On les appelle sur terre des *ardens*, ou *feux follets*, ils s'arrêtent à certains corps, comme aux crins des chevaux, aux pointes des piques qu'on a frottées d'huile pour

les nettoyer, aux cheveux des enfans, aux feuilles & aux branchages des arbres les plus huileux ; tel étoit le feu dont il est fait mention dans le 2. livre de l'Enéïde, qui s'arrêta au tour de la tête du jeune Iule. C'est ce qu'on appelle sur mer le *feu St. Elme*, qui s'attache aux cordages & aux mats des vaisseaux.

Peutêtre que les phenomenes qui ont paru cette année dans les mois de mars & d'avril en France, en Angleterre, & en quelques autres païs de l'Europe, & dont les gazettes ont tant parlé, n'étoient que des feux aëriens. Cependant il semble à Monsieur De Mayran qu'ils ont plus de rapport à la lumiere qu'on découvrit il y a plus de trente ans autour du corps du soleil, & qui est quelquefois semblable à une longue chevelure, qu'à de simples exhalaisons terrestres. Toutes les circonstances qui les accompagnent le persuadent. le tems, l'heure, l'endroit de l'horison où ces clartez ont paru, leur étenduë, leur figure, qu'on compare à une colomne de feu, & le chemin qu'elles ont suivi dans le Ciel. C'est justement dans la méme saison & dans les mêmes circonstances que Mr. Cassini fit la découverte de cette lumiere en 1683. elle n'est visible qu'au commencement du printems, parceque selon la remarque de Mr. Cassini, & de l'aveu de tous les Astronomes, c'est le tems de l'année où les crepuscules sont les

plus courts dans nos païs septentrionaux, tels que Paris. Car la clarté du jour & des crépuscules empêche de voir cette lumiere, en tout ou en partie ; & comme d'ailleurs les brouillards, ou la lune, n'y font pas moins d'obstacle, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été si long tems inconnuë & confonduë avec d'autres Phenomenes. Encor aujourd'hui il n'y a gueres que les personnes qui l'observent attentivement, qui l'apperçoivent, excepté lorsque plusieurs circonstances concourent à la rendre visible, comme il arriva en l'année 1683. & en quelques autres, & sur tout comme il est arrivé celle-ci. Du reste, cette lumiere change souvent de figure & de grandeur ; tantôt elle s'etend en long, paroit semblable à une colomne, quelquefois elle environne le soleil en forme de frange ; c'est ainsi qu'on dit qu'elle fut vûë pendant l'éclipse du 12. may 1706. dans les lieux où l'éclipse fut totale. Cette espece d'Atmosphere, ou d'air grossier, car il y a apparence que ce n'est autre chose, porte assez bien le caractere d'une matiere propre à servir d'aliment au soleil ; & l'on peut joindre cette idée nouvelle à ce que l'Auteur a dit des ressources de la nature pour reparer dans les astres la dissipation continuelle qui se fait de leur substance.

Les *Phosphores artificiels* sont des matieres qui deviennent lumineuses par le moyen de quelques préparations chymi-

ques. Il y en a de brûlans & de lumineux tout enſemble, & d'autres qui ne ſont que lumineux.

Le plus fameux de tous les *Phoſphores artificiels* eſt celui qu'on nomme communement le *Phoſphore brulant de Kunkel.* Il ſe peut faire generalement de tout ce qui provient de l'animal, d'urine, de ſang, de cheveux, de corne, &c. mais la matiere dont on le tire le plus aiſément, eſt de l'urine de ceux qui boivent de la biére; c'eſt pourquoi ce Phoſphore réüſſit mieux ordinairement en Hollande & Angleterre, qu'en France. Il éclaire & il brûle, & on peut le faire dur ou liquide.

Aprés le Phoſphore de Kunkel, il n'y en a pas de plus curieux que la *pierre de Boulogne*; celui-ci n'a aucûne chaleur ſenſible, & il ne paroit lumineux que pendant quelques minutes, aprés avoir été expoſé au jour. Sa lumiere tient de la couleur du feu qui a ſervi à le calciner; auſſi lors qu'on peut rendre le feu jaune, ſa lumiere eſt jaune; ſi on peut le rendre verd, rouge, ou violet, ſa lumiere ſera verte, rouge, ou violete. L'Auteur a vû enſemble pluſieurs pierres de Boulogne calcinées par des feux de differentes couleurs qui brilloient comme des charbons dans l'obſcurité, & qui repréſentoient aſſez bien les vitrages colorez des anciennes Egliſes, lorſque le ſoleil y paſſe au travers. La pierre de Boulogne, de même que le Phoſphore de

Kunkel, & presque tous ceux qu'on fait par le moyen du feu, sentent le soulfre commun.

Le Phosphore hermetique de Baudoüin est quelque chose de semblable à la pierre de Boulogne, & il en a quasi toutes les qualitez ; mais il dure moins, & sa lumiere est moins vive. C'est une préparation de la craye d'Angleterre avec l'eau forte, ou avec l'esprit de nitre, dans le feu.

Il y des Phosphores artificiels qui n'éclairent que quand on les frappe avec quelque corps dur ; il y en a d'autres qu'il faut seulement agiter ; quelques-uns brûlent les matieres combustibles qu'ils touchent, lorsqu'on les expose à l'air libre, & quelques autres s'enflamment par le mélange de certaines liqueurs.

Le Phosphore inventé par Mr. Homberg, qui se fait avec du sel armoniac, & de la chaux, est de la premiere espece.

Le mercure purifié & mis dans le vuide de la machine pneumatique, ou dans le barometre, est de la seconde.

Le phosphore que Mr. Homberg a trouvé l'art de tirer de la matiere fécale, laquelle il réduit en des poudres de diverses couleurs, est de la troisieme. L'Auteur a eû une semblable poudre brulante & noire qui avoit été faite avec de la farine de froment & de l'alun de roche calcinez ensemble.

Les esprits de nitre, de vitriol, & des

autres acides mêlez avec quelque huile des plantes ; ou des animaux, avec quelque substance sulphureuse ou avec de l'esprit de vin, qui est un soulfre fort exalté, sont de la quatrieme & derniere espece. L'on pourroit mettre aussi de leur nombre quelques-unes de ces poudres qu'on appelle fulminantes.

Enfin, il n'y a pas de corps, ou de mixte, qui ne puisse devenir phosphore, pourveu qu'on excite un mouvement convenable dans la matiere lumineuse qu'il contient, ou qu'on en introduise d'etrangere dans ses poles en suffisante quantité.

On peut remarquer dans l'enumeration précedente 1. que presque tous les phosphores, tant naturels qu'artificiels, sont des matieres onctueuses, & où le *soulfre* domine plus que tout autre *principe*. C'est déja une circonstance qui n'est pas peu favorable à l'opinion qui tient que le *soulfre* est la matiere de la lumiere.

2. Que les phosphores brulants contiennent outre le soulfre, beaucoup de corpuscules salins, & que pour allumer les matieres sur lesquelles ils sont appliquez, ils ont besoin d'être exposez à l'air, ou à l'humidité, ou d'être arrosez de quelque liqueur qui leur cause une fermentation subite & violente, ou, comme on l'appelle, une *effervescence* : & je dirai ici en passant, que la lumiere brule, lorsqu'elle est en très grande quantité, & très-dense, comme dans les rayons du soleil, ramas-

ſez en un foyer par quelque miroir ardent, ou lors qu'étant moins dure, mais beaucoup plus pourtant qu'elle ne l'eſt dans les phoſphores naturels. Il s'y mêle pluſieurs parties ſalines & hétérogenes, qui ſe meuvent, & s'élancent avec elle, qui coupent, qui écartent, & qui diviſent les parties integrantes des corps dans les pores deſquels elles ont pû s'introduire, ainſi qu'il arrive toujours au feu ſenſible, & à la flamme, tant des phoſphores, que de toutes les autres matieres combuſtibles & inflammables.

3. Que les phoſphores qu'on remarque dans les animaux vivans ſont formez par la ſecretion de quelque ſuc huileux, qui a circulé avec les liqueurs qui leur tiennent lieu de ſang; ou par des particules graſſes & ſulphureuſes qui ſe détachent de leur peau, dans le mouvement que leur cauſe l'agitation des eſprits, & quelquefois la ſimple tranſpiration.

4. Que tous les phoſphores qui viennent des animaux après qu'ils ſont morts, ne ſont lumineux que par la fermentation qui y ſurvient, il en eſt de même des vegetaux, car le bois n'eſt point lumineux, s'il n'eſt pourri.

5. Que les phoſphores naturels dont la matiere eſt dure & ſolide, tels que les metaux & le diamant, ne ſont phoſphores que pendant qu'ils ſont excitez & echauffez par le frotement.

Nov. 1717.

6. Que les phosphores artificiels, excepté celui du mercure, que je n'ai mis en ce rang qu'à cause qu'il doit presque toujours être purifié, & être dans le vuide pour donner de la lumiere; que tous les phosphores artificiels sont composez de matieres qui ont passé par le feu & qui ont reçû diverses modifications.

Ces remarques prouvent clairement que le soulfre ne sçauroit devenir une lumiere sensible, s'il ne se dégage des matieres hétérogenes qui l'embarassent, & s'il n'acquiert un degré suffisant d'agitation, pour s'échapper à la ronde, & pour darder les corpuscules lumineux qui se sont formez de sa substance. Le feu non seulement est très-propre à lui procurer ce dégagement, mais encor n'étant qu'un composé de corpuscules etrangers, avec une grande quantité de soulfre déja tous lumineux, il peut introduire une partie de sa lumiere dans les corps dont les pores sont de la figure convenable pour la recevoir, ou à force de heurter & de penetrer les corps donner cette figure à leurs pores.

De toutes ces observations l'Auteur conclut que la lumiere des phosphores & des noctiluques est produite par un mouvement de leurs soulfres assez grand pour dégager ces soulfres des matieres hétérogenes qui les embarrassent, & pour les faire élancer à la ronde; mais renfermé neanmoins dans de telles bornes qu'il ne les dis-

 sipe

ſipe pas trop promptement, & qu'il ne les réduit qu'en des globules d'une groſſeur ſuffiſante pour agir ſenſiblement ſur l'organe. L'Academie a prié Monſieur de Mayran de ne plus concourir pour le prix: il n'abandonnera pas la Phyſique; le public perdroit trop, s'il enfouiſſoit les talens qu'il a pour eclaircir les ſecrets de la nature les plus cachez, pour les penetrer lui même, & pour les faire comprendre aux autres.

ARTICLE CXLIII.

EXPLICATION DES DIFferentes couleurs de la lumiere des pierres de Boulogne, tirée de la diſſertation de Monſieur Dortous de Mayran.

DEpuis qu'on a commencé à raiſonner des effets de la nature ſur les idées que la Géometrie & la Mechanique nous fourniſſent, preſque tous les Phyſiciens ont cru que les differentes couleurs qu'on remarque dans la lumiere, ſoit rompue, ſoit refléchie, ne conſiſtoient que dans les modifications qu'elle reçoit en ſe rompant à travers les corps qu'on appelle tranſparens, ou en ſe reflechiſſant ſur la ſuperficie de ceux qu'on nomme colorez. La lumiere étoit regardée comme indifferente à quelque couleur que ce ſoit, ou comme ſuſceptible de toutes les couleurs; & les couleurs inhérentes des corps n'étoient au-

tre choſe que la diſpoſition que leurs parties inſenſibles avoient à modifier la lumiere de telle ou de telle façon, en conſequence de leurs figures, de leurs groſſeurs, de leurs arrangemens & de leurs mouvemens. Aujourd'hui ce n'eſt plus cela, on prouve par des experiences déciſives,

Que la lumiere contient en elle même toutes les couleurs, indépendamment des configurations interieures ou exterieures des corps au travers deſquels elle paſſe, ou ſur leſquels elle ſe reflechit; c'eſt à dire, qu'un rayon ſenſible du ſoleil, par exemple, eſt composé de particules de differentes eſpeces, dont chacune a la proprieté d'exciter dans l'ame par le moyen de l'organe de la vûë, le ſentiment de la couleur particuliere de cette eſpece, ſans qu'aucune reflexion, ni qu'aucune refraction puiſſe jamais la changer.

Que le blanc n'eſt pas proprement une couleur, mais un composé de toutes les couleurs, & que le noir au contraire n'eſt que la negation de toutes les couleurs.

Que chaque couleur des corps ne conſiſte dans la figure & l'arrangement particulier des parties qui le compoſent, qu'en tant qu'ils ſont par là plus propres à rompre & à abſorber dans leurs pores la lumiere d'une certaine couleur, & à reflechir celle d'une autre couleur. Ainſi le Carmin, par exemple, eſt fort rouge, parcequ'il ne reflechit que la lumiere rouge, & que tou-

tes les autres especes de lumiere se rompent & se perdent dans ses pores sans se reflechir.

Enfin, que chaque espece de lumiere a sa refraction déterminée ; c'est à dire, que chaque couleur en passant obliquement d'un milieu dans un autre, de l'air, par exemple, dans le cristal, se rompt à sa rencontre par un angle particulier different de celui des autres couleurs. C'est ce que Mr. *Neuwton*, Auteur de cette découverte, appelle *la differente refrangibilité des couleurs de la lumiere.* C'est principalement par cette proprieté qu'il a reconnu toutes les autres, & les ingenieuses experiences dont il s'est servi pour s'en assurer, pourroient toutes seules immortaliser un nom moins celebre que le sien. Voici la plus facile, qui suffira néanmoins pour mettre au fait les personnes qui n'ont pas vû l'Optique de Mr. Neuwton.

Faites entrer un rayon du soleil dans une chambre obscure par un petit trou rond de 3. ou 4. lignes de diametre ; placez horizontalement auprès de ce trou un prisme triangulaire de verre dans une telle situation, que le rayon du soleil soit à peu près perpendiculaire à l'axe de ce prisme, & qu'il entre par une de ses surfaces, & sorte par l'autre, de maniere que le tranchant formé par ces deux surfaces regarde en bas. Ce rayon après avoir traversé le prisme, entrera dans la chambre en s'étendant de bas en haut, &

s'ira peindre ſur le mur opposé. Il eſt encor mieux de le recevoir ſur un carton bien blanc à 7. à 8. pas de la fenêtre ; & il y formera une bande verticale d'un pied de longueur, par exemple, de deux ou trois pouces de largeur. Cette bande contiendra ſeparément les cinq *couleurs primitives*, rouge, jaune, verd, bleu & violet, qui la diviſeront en cinq eſpaces un peu inégaux en commençant par le bas dans l'ordre précedent, rouge, jaune, verd, bleu,&c. Les nuances ou les *couleurs ſecondes* ſe trouveront entre les *couleurs primitives* dont elles participent ; ſcavoir,entre le rouge & le jaune, le couleur d'or foncé ; entre le bleu azuré & le violet, le bleu turquin ; & ainſi des autres. Si l'on fait paſſer au travers d'un autre priſme à quatre ou cinq pas du premier une ſeule de ces couleurs ſeparées qui compoſoient le rayon, elle ne changera point du tout en s'y rompant, parcequ'elle ne contient qu'une lumiere homogéne : mais ſi on les ramaſſe par le moyen de quelque verre convexe, elles ſe confondront, ou il ſe formera de leur confuſion un nouveau rayon de lumiere blanc tirant ſur le jaune, & tel qu'il étoit en partant du ſoleil, ou avant que d'avoir traverſé le premier priſme. On peut varier cette experience de mille manieres, & à force de filtrer, & ſi je l'oſe dire, & de tamiſer ainſi la lumiere, ſe convaincre parfaitement qu'elle a toutes les proprietez

dont j'ai fait mention. Il faut obſerver ſur tout que le different degré de *refrangibilité* de ſes couleurs, lorſqu'elle paſſe au travers d'un priſme, eſt l'unique cauſe de leur ſéparation, & qu'ainſi le violet, par exemple, eſt plus refrangible que le rouge, de la quantité d'un angle, dont le ſinus eſt proportionnel à la diſtance qu'il y a du rouge au violet dans la bande verticale. Je dois avertir auſſi que cette experience ne réüſſit qu'à la lumiere du ſoleil, parceque, comme je l'ai éprouvé ſouvent, les rayons de toute autre lumiere ſont de beaucoup trop foibles, lorſqu'on éloigne le priſme du corps lumineux; ou trop divergens, lorſqu'on l'en approche.

Ces faits étant poſez, j'attribuë la *refrangibilité* particuliere de chaque couleur à la viteſſe particuliere des globules lumineux qui produiſent cette couleur; & j'explique les differentes viteſſes des globules lumineux par leurs differentes groſſeurs.

Les bornes entre leſquelles doivent être renfermées la viteſſe & la groſſeur des corpuſcules lumineux pour être en état d'agir ſur l'organe de la vuë, n'empêchent point que cette viteſſe & cette groſſeur ne puiſſent varier infiniment entre les deux extremitez. Or la moindre varieté de la part de la matiere eſt capable de produire en nous des ſenſations très-differentes. On ſçait que toute la diverſité des tons ne conſiſte que dans le plus ou le moins de juſ-

tesse des vibrations communiquées à l'air par des fremissemens du corps sonore. Ainsi il n'y a rien que de vraisemblable, que les corpuscules lumineux qui viennent frapper les fibres de l'organe de la vûë avec des vitesses & des grosseurs differentes, y causent des ébranlemens relatifs à de differentes sensations de couleurs.

Pour expliquer par ce moyen les differentes *refrangibilitez* de la lumiere, je suppose qu'un corps qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne se détourne de la ligne droite qu'à cause que le nouveau milieu où il se va mouvoir lui résiste plus ou moins que celui qu'il quitte. Par exemple, une balle de mousquet qui est tirée obliquement contre la surface de l'eau, ne se détourne de la direction qu'elle avoit dans l'air, que parce qu'à la rencontre de l'eau elle ne trouve plus la même facilité à suivre son chemin qu'auparavant. Or elle doit se détourner d'autant plus que la ligne qu'elle traçoit dans l'air, que l'obstacle qui se presente à son passage est plus grand; mais la difference des résistances de deux milieux étant reciproquement proportionnée à la vitesse des corps qui les traversent, cette difference devra toujours diminuer à mesure que la vitesse du mobile augmentera; car si on supposoit que la vitesse devint infiniment grande, il est evident que la difference des resistances finies s'évanoüiroit, ou devien-

droit infiniment petite. Donc si ces globules de la lumiere ont des vitesses differentes, ils auront differens degrez de *refrangibilité*, en changeant de milieu : mais quelle peut être la cause de ces differentes vitesses des corpuscules de la lumiere ? Pour moi, je n'en vois point de plus simple & de plus probable que leurs differentes grosseurs. Plusieurs balles poussées dans le même instant avec une même raquette, doivent aller d'une differente vitesse, si étant de la même matiere, elles ont differentes grosseurs. Ainsi, en supposant, comme je fais, que les corpuscules lumineux sont de differentes grosseurs, sans que cette difference aille pourtant au delà de certaines limites, on peut, ce me semble, expliquer fort naturellement la differente *refrangibilité* des couleurs de la lumiere & toutes les autres proprietez qui s'ensuivent.

Maintenant il n'est pas difficile de voir la raison des diverses couleurs de la lumieres des *pierres de Boulogne*, & l'explication va en être d'autant plus courte, que le détour que nous avons pris pour y arriver a été plus long.

Un feu rouge, verd, ou violet, &c. est un feu où les globules de lumieres homogénes de cette couleur sont en beaucoup plus grande quantité que ceux de toutes les autres couleurs. Une *pierre de Boulogne* calcinée à un feu verd, par exemple,

ſe trouve penetrée de ſa ſeule lumiere verte, & ſes pores à force de ne recevoir que des corpuſcules lumineux de cette eſpece, en prennent & en conſervent exactement la figure & la grandeur. Ce n'eſt plus qu'un crible qui ne ſçauroit laiſſer paſſer aucune autre ſorte de grain, & ſi après une telle préparation on expoſe cette pierre au grand jour, elle n'y retiendra que la *lumiere compoſée* du jour, que la lumiere homogene, dont les globules s'enchaſſent commodément dans ſes pores. Ou ſi l'on ſuppoſe que le jour ne fait que mettre en mouvement les ſoulfres qu'elle contient & les allumer, ces ſoulfres reprendront auſſitôt dans leurs moules la figure, la groſſeur & le degré de mouvement que le feu de la calcination leur avoit communiqué, & qu'ils conſervent encor en partie. C'eſt pourquoi, ſi l'on tranſporte cette pierre, ou plûtot cette éponge de lumiere, du grand jour dans l'obſcurité, elle y paroitra pendant quelques minutes ſemblable à un charbon verd, & tous les corps ſur leſquels elle repandra ſa clarté, ſeront teints d'un verd clair, s'ils ſont blancs ; d'un verd foncé, s'ils ſont noirs ; & en general d'une couleur d'autant plus pleine & plus parfaite en ſon genre, que celle qu'ils auront naturellement approchera davantage de la couleur de la lumiere du phoſphore.

ARTICLE CXLIV.

JOANNIS ANTONII BERNARDI è Societate Jesu Carmina. C'est à dire, *Poësies du Pere Jean Antoine Bernardi, de la Compagnie de Jesus.* A Boulogne, chez Pizarri, 1715. *in* 8°. *pages* 394.

LE Pere Bernardi, enlevé par la Théologie aux Muses, comme le Pere Maffei, n'a pû refuser aux amateurs de la Poësie Latine le recueil dont on vient de lire le titre : le Pere Bellati a contribué plus qu'un autre à nous faire jouïr d'un plaisir que la modestie du Pere Bernardi nous refusoit. Le Pere Bellati comble la gloire qu'il s'est acquise dans la chaire, par le soin qu'il prend d'animer les beaux esprits à cultiver les lettres, dont il peut plus qu'un autre leur donner le veritable goût.

Le Pere Bernardi l'a, ce veritable goût ; il publie deux livres d'Elegies, un de Satyres, un d'Odes & d'Epigrammes : un Poëme sur la prudence, & deux dissertations, l'une sur la question, si un Noble Venitien qui veut s'instruire de la Politique, doit lire Ciceron, ou Tacite ; l'autre est une comparaison de l'éloquence de Ciceron & de l'élegance de Seneque.

Dans chaque genre d'écrire nôtre Orateur, le Pere Bernardi, approche fort près

de la perfection, d'ailleurs il sçait choisir sa matiere, & les sujets qu'il traite ne plaisent pas moins que la maniere dont il les traite ; on pourra juger de son talent pour l'élegie par celle qu'on va lire. L'Auteur pour délivrer un de ses amis des chaînes dont l'amour le tenoit lié, le fait descendre avec lui dans le tombeau de sa maitresse qu'il venoit de perdre.

Huc te paulisper comitem volo. Tollite saxum,
Quâ latet effossâ pulchra Lycoris humo.
Et decor, & veneres, & quidquid mundus adorat,
Aut hîc, aut nusquam, quàm sit inane, patet.
Dimotus lapis est. Geminam nunc ducite tædam,
Quæ regat inertes, vox ubi cæca, gradus.
Interea mecum tutus vestigia figas ;
Junge manum comiti, meque sequare ducem.
Alternos metire gradus : loca sacra subimus:
Hæc nobis quondam certa futura domus,
Sed jam adsunt tædæ. Cedas mihi, Dave, Sinistram ;
Altera eat manibus prævia tæda tuis.
Exiget hæc tumuli crassas, animique tenebras ;
Hæc geminum nobis afferet una diem.
Quid trepidas, gelidaque minor formidine torvos,

Avertis vultus , oraque mœſta tegis ?
Si neſcit, hîc illa tibi pulcherrima rerum ;
Hîc , tibi nota ſatis , magna Licoris adeſt.
Hæc toti nuper fuerat ſpectabilis urbi.
Hanc ut ſpectares, quid tibi vile fuit ?
Jam notis oculos , ac mentem vultibus imple ;
Dumque licet , prudens utere ſorte tua.
At quæ (me miſerum !) pallet feralis imago !
Heu ! quàm non eadem , diſſimiliſque ſibi eſt !
Hic , Charitum ſedes , & amoris gloria, vultus ,
Ut ſubitæ venit lurida præda necis !
Stant vacuæ , fuerant ubi ſydera bina , lacunæ ,
Deformique patet naris hiulca loco.
Quæ genas primis certantes floribus, & quæ
Vincebant teneras mollia labra roſas.
Aurea vincla tibi , nunc crines quære ſolutos ;
Aurea , nunc vinctas , ſic quoque vincula , comas.
Et vultûs flores, & verticis excidit aurum ;
Et referunt turpem tempora nuda ſenem.
Dic age nunc reliqua titulos , & nomina formæ ;
Cùm Dea, vel certè par tibi viſa Deæ.
Ah miſer , & nimiùm ſtultè miſer ! aſpice , quali
Colla fluant ſanie , pectora tabe fluant.

Ut circùm scateant gentiles undique verme. ;
Ut natet in tabo sordida turba suo.
Exitio pars nulla vacat ; sævam que mephitim
Exhalant omni putrida membra loco.
Hac homini, quisquis fuerit, sors debita. Quidnam,
Inspicis, ex illa, quæ fuit ante, manet.
Illa tamen, ceu Numen, & ipso Numine coram,
Nuper amatorum est à grege visa c. li.
Illius in cultus studio patiente vocavit
Auxiliatrices sedula turba manus.
Illius in cultus, & quicquid Gallia fingit,
Adfuit, & quicquid Belgica texit acus.
Quicquid gemmarum fert India ; quicquid odorum
Mittit Arabs ; vivas corporis auxit opes :
Ah ! quoties speculi vanos ab imagine fastus
Sumpsit, & à vultu facta superba suo est!
Imbelle, ah ! quoties Paridum, sua tela putavit,
Obsequium ; & visa est pulchrior inde sibi !
Et potuit tot spes fieri, votumque procorum ;
Et potuit curas promeruisse tuas.
An non sæpe tibi magni instar muneris, illam
Posse sequi propiùs, posse videre, fuit ?
Plus aliquid jam posse datum est tibi. Forsan & istud,
Hei mihi ! jam voti pars fuit una tui.

Nov. 1717.

Tange manu toties laudatam carmine formam.
Æmula ne timeas lumina: solus ades.
Colige formosos cineres, carasque ruinas;
Et pleno referas ad tua tecta sinu.
Hic noctes gratare tibi patienter amaras;
Et toties surdis tradita vota notis:
Et capiti nocuos æstivo tempore soles;
Et vento mixtas, axe rigente, nives.
Quid dubitas? En quod tua vota petebant,
Huc tandem præsens ad tua vota venit.
Accipe, (jam prohibet pudor hæc mihi tangere nullus)
Accipe de nostra corpora nota manu:
Me miserum! ad tactas animusque & dextera sordes
Excidit, & verbis sum minor ipse meis.
Jam tua conspectum referunt pallore cadaver;
Jam mea nil vultus ora prioris habent.
Cedamus tumulo. Tumulo vos reddite saxum,
Longior hic nobis perniciosa mora est.
Tu tamen, ah! ne te rapiat sors altera qualis
Hæc fuit, huc memori mente subinde redi:
Qualis & in tumulo, repetas tibi sæpe, Lycoris
Visa mihi; quævis altera talis erit.

Nous voudrions pouvoir donner ici place à quelqu'une de ses odes. Dans ses Saty-

res, il s'eſt formé un ſtile composé de celui d'Horace & de celui de Juvenal : j'ai parlé dans nos Memoires du Poëme de la prudence qui paroit dans ce recueil revû & corrigé ; j'ai auſſi parlé du Jugement ſur la politique de Ciceron, & ſur la politique de Tacite; je donnerai maintenant l'idée de la ſeconde diſſertation.

Extrait de la Comparaiſon de Ciceron & de Seneque.

L'Auteur feint que la diſpute des partiſans de ces deux grands Auteurs a été décidée par Apollon même, dans une aſſemblée tenuë exprès ſur le Parnaſſe, & dont il fait la Relation ; Muret, Maſcardi, Bembe, parlent pour Ciceron ; Quevedo, Cauſſin, Maluezzi parlent pour Seneque. Rien n'eſt omis de tout ce qu'on peut dire de ces deux grands modeles : on rend juſtice aux talents qui les ont fait admirer; on fait de leurs déffauts une critique exacte & délicate. Muret convient que Seneque l'emporte ſur tous ſes cenſeurs, par l'abondance de la doctrine & par l'élegance du ſtile; que ſon éloquence eſt à la verité ſerrée, ſubtile, mais agreable, brillante, & pleine de majeſté ; que le nombre des ſentences egale preſque celui des mots, que ſon diſcours eſt lié, ſes expreſſions ſi choiſies, ſi ménagées, que vous n'en pouvez ôter, changer, déranger un

ſeul mot ſans détruire la penſée ; cependant il lui préfere Ciceron, que Seneque lui même a reconnu être le ſeul qui ait égalé la ſuperiorité de Rome, maîtreſſe de l'univers. Quevedo en refutant Muret ſe ſert des éloges qu'il donne à Seneque, il fait valoir contre Ciceron le jugement d'Aper & l'aveu de Quintilien : Aper, Orateur eſtimé dans un tems où Rome n'avoit pas perdu le goût de l'éloquence, trouvoit que Ciceron eſt lent dans ſes exordes, long dans ſes narrations, qu'il s'amuſe, qu'il s'emeut avec peine, qu'il s'échauffe rarement, que ſes penſées n'ont rien qui frappe, qu'on n'y remarque rien qu'on retienne volontiers, rien qui s'imprime dans l'eſprit du lecteur. Quintilien reconnoit qu'au tems même de Ciceron on l'accuſoit d'être auſſi enflé que les Rhéteurs Aſiatiques, qu'on blamoit ſes repetitions, l'abondance des expreſſions ſuperflues, qu'on trouvoit ſa maniere d'écrire trop foible, trop molle & trop pompeuſe. Voici un trait fort cavalier, mais fort ingénieux, du deffenſeur de Seneque. Je regarde, dit-il, un diſcours comme une armée qui ſouffriroit dans celle qu'il commanderoit preſqu'autant de goujats que de ſoldats ; leur multitude rendroit l'armée plus foible & plus aiſée à vaincre : pour emporter l'eſprit & le cœur des auditeurs, il faut que chaque parole combatte dans ſon rang, que chaque mot ſoit un ſoldat, & un ſoldat

armé; je ne veux pas que leurs armes ſoient roüillées, ou malpropres, mais je me garderai bien de les faire ſuivre au milieu du combat par un équipage inutile. Vous voulez attaquer un vice, triompher de l'obſtination des auditeurs ; à quoi bon ces longs circuits de périodes, ces particules, ces conjonctions ; vaine parade, qui ne fait qu'embaraſſer & que retarder ? Que Xerxes marche avec trois cens mille hommes, il vient d'Aſie, je préfere à cette foule trois cens Lacedemoniens. Il y a ſous Xerxes plus d'hommes, mais il y a moins de combattans que dans la troupe de Leonidas. Il y a dans la piece pluſieurs endroits auſſi vifs, par tout on y admirera une critique fine; la varieté des caractéres eſt parfaitement conſervée. Enfin, Apollon décide qu'il faut propoſer Ciceron aux jeunes gens, mais qu'il doit étre libre dans un âge plus meur de choiſir de lui, ou de Seneque ; que dans ce choix on doit conſulter ſon génie, & le goût de ceux à qui l'on parle ; que les langues Françoiſe, Eſpagnolle, Italienne, ne ſouffrent qu'à peine les détours d'une longue période.

Au reſte, il veut que les imitateurs de ces deux grands maîtres s'attachent à leur reſſembler plus par l'eſprit & par les choſes, que par le langage ; qu'il les repréſente comme un fils repréſente ſon pere, dans les droits, dans les biens de qui il entre, & non comme des tableaux, qui

n'ont que les traits exterieurs & les couleurs de ce qu'elles représentent.

ARTICLE CXLV.

TRAITÉ DE LA PROBITÉ. A Paris, chez Jean Musier, à la descente du Pont neuf, 1717. *in* 18. *pag.* 88.

L'Origine Latine du nom que nous donnons à la probité suffit pour en former la veritable idée, c'est une vertu à l'épreuve, un attachement à ses devoirs qui ne se dément jamais, toujours superieur à l'interêt, & au plaisir; ce n'est pas tant une vertu particuliere, qu'une disposition à toutes les vertus qui nous conviennent, disposition que rien ne peut entamer, & que nous appellons aussi integrité; on voit d'abord que l'amour de la justice en est le fondement; on ne s'apperçoit pas aussi promptement que l'amour de la verité lui soit essentiel, cependant l'Auteur, qui se connoit bien en probité, a raison de soutenir que l'amour de la verité entre necessairement dans la veritable probité; il se recrie avec autant de raison contre les bornes étroites qu'on donne à la probité, & contre les fausses idées que s'en forme la plûpart du monde: garder la fidelité à ses amis, ne pas prendre le bien d'autrui, voilà l'étendue que donnent quelques gens à la probité; il n'y a pas

jusqu'aux personnes livrées entierement à la débauche & à la volupté, qui se piquent de probité: il est vrai qu'ils la font consister à garder une fidelité mutuelle dans leurs plaisirs; il y a des hommes farouches, impitoyables, qui croyent remplir tous les devoirs de la vie civile, parce qu'ils sont inviolablement attachez à leur parole: d'autres insensibles aux besoins du prochain les plus pressans, croyent que pour être honnête homme il suffit de ne pas piller.

A tant d'illusions sur la probité l'Auteur oppose un traité divisé en quatre chapitres. Dans le premier il fait connoître en quoi consiste la verité. Dans le second il explique ce que c'est que la justice. Il prouve dans le troisieme qu'il ne peut y avoir de probité sans amour de la verité; & dans le quatrieme, que l'amour de la justice est essentiel à la probité. La verité, selon l'Auteur, n'est que la conformité qui se trouve entre certaines idées, entre l'idée de deux & deux & celle de quatre, entre les idées de vertu & d'honnorable, de crime & de punissable, conformité, raport qui n'est point arbitraire, mais fixe & éternel. La Justice n'est pas moins determinée à rendre à chacun ce qui lui appartient; c'est l'idée que tout le monde a de la Justice; l'Auteur ne prétend pas en donner une nouvelle, il entreprend seulement la déveloper, & en découvrir toute

l'étenduë, & détruire un préjugé trop commun, qui fait dépendre le juſte & l'injuſte des tems & des lieux, des évenemens de la volonté; j'ai preſque dit du caprice des hommes. L'Auteur ſoutient que le juſte & l'injuſte ſont tels indépendamment de Dieu même; que la juſtice n'eſt pas ſubordonnée à la volonté de Dieu, qu'elle en eſt la regle ſupreme.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir donné des notions ſi exactes de la verité & de la juſtice, il faut montrer la liaiſon neceſſaire qu'elles ont avec la probité; le langage commun decele la perſuaſion où l'on eſt naturellement du raport de la verité à la probité; dire qu'un homme eſt vrai, c'eſt dire qu'il eſt honnête homme; c'eſt dire qu'il eſt mal honnête homme, que dire qu'il eſt faux. Il n'eſt donc point de probité ſans amour de la verité, & la perfection de la probité ſe meſure par la diſpoſition où l'on eſt de ſacrifier tout à la verité.

L'amour de la verité nous conduit à l'amour de la juſtice; il nous apprend à n'eſtimer les choſes qu'autant qu'elles valent; il nous manifeſte la beauté de l'ordre, il nous le fait aimer, & en nous le faiſant aimer, il nous fait aimer la juſtice; il regle l'amour que nous nous portons à nous mêmes, il nous borne à ne prétendre que ce qu'on ne ſçauroit nous diſputer legitimement, à rendre aux autres tout ce qui

leur appartient ſans qu'aucun egard nous retienne, il nous laiſſe déſirer les plaiſirs permis & décens, l'aiſance, le credit, la reputation, ce ſont de veritables biens; mais il modere ce deſir: un homme ſoùmis à l'ordre, je dis trop peu, charmé de l'ordre, n'eſt point affligé de ſa dépendance, ni envieux des dignitez, il n'eſt ni enflé des biens qu'il poſſede, ni jaloux des biens dont la fortune comble les autres; content d'obéïr & de commander, d'avoir peu & d'avoir beaucoup, ſelon que l'ordre en décide, il ne refuſe pas d'entrer en commerce de bienfaits; mais ſi le retour manque il croit n'avoir rien perdu, le plaiſir d'avoir fait du bien lui tient lieu de recompenſe, c'eſt là le ſceau de la probité; c'eſt ce qui conſtitue le parfaitement honnête homme, ſon repos & ſa tranquillité ſur le retour des hommes le vange par avance de leur ingratitude, il trouve en l'ordre toute ſa ſatisfaction.

On ne peut mieux faire le caractere de la probité.

Connoitre tous ſes devoirs, y être inviolablement attaché, avoir la verité & la juſtice pour regle de toute ſa conduite, voilà l'honnête homme: il eſt vrai qu'on peut conclure de cette idée de la probité qu'elle eſt fort rare, & qu'on prodigue mal à propos le glorieux titre d'honnête homme. L'Auteur penſe trop juſte, pour n'avoir pas vû que la probité, telle

qu'il la décrit, ne peut ſubſiſter ſi elle n'a la religion pour fondement ; il fait de cette union inſéparable de la probité & de la religion la maxime capitale de ſon livre.

Sans la religion, dit-il, la probité n'eſt qu'une vaine oſtentation, toujours prête à ceder aux mouvemens de l'amour propre, quand les interêts & la reputation n'y ſont pas contraires. L'honnête homme, ſans elle, n'eſt qu'un honnéte ſcelerat, le Chrétien ſeul & le parfait Chrétien eſt le veritablement honnête homme ; ſincere dans ſes paroles, exact, dans ſes promeſſes, vrai dans le commerce de la vie, fidelle dans le mariage, prudent & éclairé dans la magiſtrature, ſa fermeté n'eſt point opiniâtre, ſes jugemens ſont droits & équitables, ſa pieté ſolide & ſans faſte, ſa valeur ſans temerité, & ſon courage ſans emportemens. Lui ſeul connoit veritablement ſon état. Lui ſeul aime la verité de cet amour ſincere & permanent ſi eſſentiel à la probité, de cet amour, dis-je, gravé dans le fond du cœur, qui ne peut ſouffrir la moindre alteration, tel qu'il eſt toujours prêt à ſe manifeſter, ſans qu'aucune nature d'interêt puiſſe y apporter le moindre changement. Le vrai Chrétien n'a point moins d'amour pour la juſtice, c'eſt ſa regle invariable quand il agit en Chrétien.

L'Auteur a caché ſon nom, on doit s'en

plaindre, il n'y a point de lecteur qui ne déſire de connoitre une perſonne dont il ne pourra s'empêcher d'eſtimer beaucoup & l'eſprit & le cœur; pour moi je m'attends que mes Lecteurs me ſçauront plus de gré de leur avoir rendu compte d'un livre qui les inſtruit ſur la probité, & qui leur apprend à diſcerner le veritable honnête homme du faux, que ſi je leur enſeignois la quadrature du cercle, ou les longitudes: un homme qui ſuit la raiſon, a plus de curióſité pour les ſecrets du cœur, que pour ceux de la nature.

ARTICLE CXLVI.

DISSERTATION CRITIQUE du P. de Vitry, Profeſſeur en Théologie de la Compagnie de JESUS, ſur le tems auquel S. Auguſtin acheva ſes trois livres du libre arbitre.

I. DAns la Diſſertation ſur ce que Saint Paulin appelle le *Pentateuque* de S. Auguſtin j'ai dit que les trois livres du libre arbitre ne pouvoient pas faire partie de ce *Pentateuque*, puiſqu'ils n'ont été achevez qu'en 395. peu de tems après que S. Auguſtin eut été fait Evêque, & que S. Paulin avoit reçu le *Pentateuque* dès l'an 394. mais on peut me faire une objection que je ne veux pas diſſimuler, & qui paroit détruire tout ce que j'ai crû prouver

ſur le tems auquel les 3. livres du libre arbitre ont été achevez. C'eſt que S. Auguſtin après avoir promis à la fin du prologue de ſes rétractations (*a*) de parler de ſes livres autant qu'il le pourra ſelon le tems qu'il les a compoſez, enſuite dans le premier livre qui comprend en 27 chapitres les ouvrages qui ont précedé ſon épiſcopat, il parle de ceux du libre arbisre dès le 9e chapitre, immédiatement avant que de parler des deux de la Geneſe, qu'il avoit certainement faits avant même que d'être Prêtre; il ſemble donc que de là on peut conclure que les trois livres du libre arbitre ont été faits par S. Auguſtin encore Laïque, & de là vient ſans doute que dans les éditions d'Eraſme, des Docteurs de Louvain, & des R. R. Peres Benedictins; les livres du libre arbitre ſont dans le premier tome des ouvrages de S. Auguſtin.

Cette objection eſt d'autant plus plauſible qu'on ne peut pas dire avec vraiſemblance que S. Auguſtin ait ſi-tôt oublié ce qu'il avoit promis dans la préface de ſes retractations, ou qu'il ne ſe ſoit pas ſouvenu ſur la fin de ſes jours du tems auquel il avoit fait ſes ouvrages.

2. Mais il eſt aiſé d'y repondre, en remarquant deux choſes; la premiere, que les livres du libre arbitre ont été à la verité commencez dès l'an 388, lorſque S. Au-

(a) *Num.* 3.

guſtin étoit encore laïque, mais qu'ils n'ont été achevez qu'en 395, lorſqu'il étoit Prêtre, & fort peu de tems avant ſon épiſcopat. Cela eſt conforme à la note marginale que les R. R. Peres Benedictins ont miſe à côté du titre de ces livres dans leur édition (*b*) & à ce que S. Auguſtin nous apprend lui même dans ſes Retractations ; (*c*) car il déclare qu'il commença ces livres lorſqu'il étoit encore à Rome, où il étoit retourné après ſon baptême & la mort de ſa mere Sainte Monique. *Cum adhuc Romæ demoraremur*: mais qu'il ne fit le ſecond & le troiſieme livre que lorſqu'il fut de retour en Afrique & ordonné Prêtre d'Hippone : *quorum ſecundum & tertium in Africa, jam etiam Hippone regio Preſbiter ordinatus, ſicut tunc potuî terminavi.*

La ſeconde Remarque à faire, c'eſt que S. Auguſtin dans ſes Retractations a arrangé ſes ouvrages non pas ſelon le tems qu'il les a achevez, mais ſelon le tems qu'il les a commencez, & que c'eſt pour cela qu'il a placé les livres du libre arbitre avec ceux qu'il fit à Rome en 387. & 388. parce qu'il les a commencez en ce tems-là quoiqu'il ne les ait achevez qu'en Afrique en 395. il eſt aiſé & il ne ſera peut-être pas inutile, d'aporter quelque preuve de ce que j'avance ici.

(b) *Tom.* 1. *p.* 570. (c) *L.* 1. *retract. c.* 9. *n.* 1.

Dan

Dans le premier livre (*d*) il met son ouvrage des mœurs de l'Eglise Catholique & des mœurs des Manichéens à la tête de tout ce qu'il écrivit à Rome depuis son baptême : aussi c'est le premier ouvrage contre les Manichéens dont il fasse mention. Cependant dès l'entrée du livre des mœurs de l'Eglise Catholique il déclare qu'il a déja fait d'autres ouvrages pour repondre aux blasphemes des Manichéens contre l'ancien Testament, & de plus il y a dans ces deux livres, sur tout livre premier chap. 33. n. 70. & livre 2. chap. 12. n. 26. & chap. 20. n. 74. bien des faits, dont il paroit que S. Augustin n'a pû être instruit qu'à son retour en Afrique, il faut donc dire que ces deux livres ont été commencez à Rome en 387, & achevez en Afrique vers l'an 389.

Dans le second livre de ses Retractations (*e*) il place les 4. livres de la doctrine Chrétienne au quatrieme chap. avec les ouvrages qu'il fit vers le commencement de son épiscopat, & cependant il dit en cet endroit là même qu'il avoit interrompu la revûë ou la retractation de ses ouvrages pour achever le troisieme livre de la doctrine Chrétienne, & pour y ajouter le quatrieme tout entier. Ainsi ces 4. livres commencez vers l'an 398. & achevez vers l'an 426. sont placez dans les Re-

(d) *Retr. l.* 1. *c.* 7. (e *Retrac. l.* 2. *c.* 4.

tractations suivant le tems auquel ils ont été commencez.

Tout de même il place au chap. quinzieme du même livre (*f*) les 15. livres de la Trinité, parce qu'il les a commencez vers l'an 400, quoi qu'il ne les ait achevez qu'en 416. comme les R. R. Peres Benedictins l'ont (*g*) remarqué, & comme il est aisé de le prouver par plusieurs passages des lettres & des autres ouvrages de S. Augustin.

Il a placé dans le chap. 24. les livres *de Genesi ad litteram*, qu'il a été encore longtems à achever, & qui furent cependant achevez comme ceux de la Trinité, comme il nous l'apprend lui même (*h*) *hos sane libros posterius cœpi, sed prius terminavi quàm de Trinitate : ideo eos nunc, ordine quo cœpi, recolui*, & la remarque si expresse que S. Augustin fait ici, doit servir à expliquer en quel sens il promet dans la preface de ses retractations, de ranger ses livres selon le tems auquel il les a faits.

Dans le chap. 25. il fait mention d'un ouvrage qu'il fit avant que d'avoir achevé les livres de la Trinité, & ceux de la Genese, selon la lettre dont il avoit parlé dans les chap. 15. & 24.

Il parle au chap. 43. des Livres de la

(f) *Id. c.* 15. (g) *Tom.* 8. *p.* 749.
(h) *L.* 2. *Retract. c.* 24. *n.* 1.

Cité de Dieu, qu'il commença certainement en l'an 411, ou 412; mais qu'il n'acheva que longtems après, & peu avant que d'écrire ses Retractations en 426.

Le chap. 54 regarde les 7 Livres des Locutions; *Locutionum in Heptateuctum*, & le chap. suivant regarde les 7 livres des questions, *Quæstionum in Heptateuctum*, cependant il y a bien de l'apparence que les *Questions* étant citées dans les *Locutions*, elles ont été achevées avant les *Locutions*, S. Augustin n'a donc placé un ouvrage devant l'autre que parce qu'il a été commencé le premier, & l'on voit par ces exemples la raison qui l'a engagé à parler des livres du libre arbitre dès le chapitre neufvieme du premier livre de ses Retractations, quoique cet ouvrage du libre arbitre n'ait été achevé que peu avant son épiscopat.

3. Les moindres choses qui regardent les ouvrages de S. Augustin doivent interesser un Théologien Catholique, & en particulier cette remarque chronologique sur les trois livres du libre arbitre n'est pas une curiosité inutile, puisqu'elle peut servir à connoitre le prix qu'on doit faire de ces 3 livres, dont quelques personnes affectent de parler avec moins de respect qu'il ne convient. Nous croyons par là que S. Augustin a été huit ou dix ans avant que de les achever, & par consequent qu'il a eû tout le tems d'en peser tous les

raisonnemens & toutes les expressions ; c'est l'idée que S. Augustin lui même nous en donne, lorsqu'en écrivant à son ami Marcellin, il oppose ses livres du libre arbitre aux autres qu'il avoit faits plus à la hâte (i) *quærant ergo alia quæ rectè reprehendant, non solum in aliis festinantiùs editis, verùm etiam in his ipsis libris de libero arbitrio* ; & pour ce qui regarde le Demi-Pelagianisme, que certaines gens prétendent y trouver, je n'ai pas dessein de m'étendre ici sur cet article, nos dissertations sont de pure critique, & je ne touche le dogme qu'en passant. Je prouverai bien ailleurs, quand on le voudra, mais ici je suppose comme certain, sur la foi des décisions de l'Eglise, que le Demi-Pelagianisme ne consiste point à reconnoitre une grace à laquelle la volonté humaine peut obéïr, ou resister ; la vraye grace de J. C. resistible dans l'état present de la nature corrompuë, & souvent inefficace, non par sa propre foiblesse, mais par l'opposition que la nature humaine y apporte librement, est un dogme de foi sur lequel S. Augustin n'a jamais varié, & qu'on trouve aussi nettement exprimé dans ses derniers ouvrages, que dans ceux qu'il a faits avant que de combattre les Pelagiens.

Je me contente d'avancer ici ce que

(i) *Ep.* 143. *ad Marcell. n.* 7.

personne ne peut contester de bonne foi ; sçavoir, que S. Augustin, sur tout dans ses Retractations (*k*) rapporte un grand nombre de propositions tirées de ses livres du libre arbitre, & que les Pelagiens, ou Demi-Pelagiens, prétendoient être favorables à leurs erreurs : mais que le S. Docteur, qui se retracte en tant d'endroits de la meilleure grace du monde, & qui n'a point de peine à avouër qu'il a eû tort quand en effet il l'a eû, n'avoüe jamais qu'il ait mis rien dans ses trois livres du libre arbitre qui sente le Pelagianisme, ou le demi Pelagianisme (*l*) *Putant Pelagiani vel putare possunt suam nos tenuisse sententiam, sed frustra putant.* Au contraire, il prétend que dans ces trois livres là mêmes il avoit refuté par avance le Pelagianisme si longtems avant que de l'avoir connu (*m*) *Ecce tam longe antequam Pelagiana hæresis extitisset sic disputavimus velut jam contra illos disputaremus.* Et lorsque Pelage osa citer en sa faveur quelques passages tirez de ses livres du libre arbitre, S. Augustin repondit nettement (*n*) que quoiqu'il fût vrai qu'il avoit écrit cet ouvrage contre les Manichéens, & non pas à dessein de refuter les Pelagiens dont il n'étoit pas alors question, cependant il s'y étoit ex-

(k) *L. 1. c. 9.* (l) *L. 1. Retr. cap 9. n. 4.* (m) *Ibid. n. 6.* (n) *De nat. & grat. c. 67. n. 80.*

pliqué si nettement contre leurs erreurs, qu'il seroit content de Pelage, & n'auroit plus de dispute avec lui, s'il vouloit souscrire à ses livres, & penser & écrire suivant les mêmes sentimens (o) *sed ut hac de re sententia mea appareat, ex ipsis libris commemorare me oportet, quod iste si sentiret atque in suis litteris poneret, nulla inter nos de hac re controversia remaneret.* S. Augustin ne demande au plus grand ennemi de la grace, que de penser & d'écrire sur cet article comme lui même avoit fait dans les livres du libre arbitre, & il étoit encore dans la même disposition lorsqu'il écrivit ses Retractations en 426, & avant que d'avoir oüi parler des erreurs qu'on repandoit dans la Provence, & sur tout à Marseille.

Environ 2 ans après ayant appris par la lettre d'Hilaire (*p*) que quelques Moines, ou Prêtres de ce païs-là, citoient aussi ses livres du libre arbitre en faveur de leur mauvaise doctrine, il montra fort au long (*q*) qu'il n'y avoit rien dans ses 3 livres dont ils pûssent tirer aucun avantage, & cela est d'autant plus remarquable, que S. Augustin dans cet endroit là même, & ailleurs, ne fait point difficulté d'avouër qu'avant son épiscopat il avoit fait quel-

(o) *Ibid. n.* 81. (p) *Epist. inter Aug.* 226. *n.* 8. (q) *L. de Dono pers. cap.* 11. *&* 12. *n.* 26. 27. 28. 29. *&* 30.

ques petits ouvrages dans lesquels il avoit avancé sur le commencement de la foi & de la bonne volonté, l'erreur qu'il condamnoit dans les Prêtres de Marseille, & qu'on a appellé depuis le Demi Pelagianisme.

ARTICLE CXLVII.

P. OVIDII NASONIS METAmorphoseon libri XV. expurgati, interpretatione, notis, & appendice de Diis & Heroibus poëticis illustravit Josephus Juvencius, Societatis Jesu. Nova editio ab Auctore denuò aucta & emendata. C'est-à dire, *Les quinze livres des Metamorphoses d'Ovide purgez de toute obcénité, par le Pere Joseph Jouvency, de la Compagnie de Jesus, qui a eû soin de les éclaircir par l'interpretation des endroits difficiles, & par des notes. Seconde édition, revûe & augmentée par l'Auteur. A Rouën, chez Richard & Nicolas Lallemant. MDCCXVII.* in 8. pages 475. *sans les tables.*

LA seconde edition d'un ouvrage si utile pour l'instruction de la jeunesse sera reçûë avec le même empressement qu'on a fait paroître en Italie, en France, en Allemagne, pour la premiere; cet empressement sera raisonnable, on peut s'assurer

qu'un ouvrage de cette espece revû & augmenté par le P. Jouvency est parfait autant qu'il le puisse être. On pourra désormais tirer des Metamorphoses d'Ovide tout l'avantage qu'elles offrent pour apprendre agreablement la fable, pour étendre l'esprit des jeunes gens, pour l'enrichir par cette abondance d'expressions toutes ingenieuses, & par cette prodigieuse varieté de tours délicats qu'Ovide seul peut fournir. Je sçai qu'il faut que la lecture de Virgile regle l'imagination des jeunes gens, & leur apprenne la veritable harmonie du vers Latin; mais c'est Ovide qui leur donnera cette imagination belle & féconde que Virgile reglera; c'est Ovide qui les rendra Poëtes, Virgile en fera des Poëtes exacts & réguliers. Il faut lire l'un & l'autre avec soin, & lire Ovide le premier.

Article CXLVIII.

APPENDIX DE DIIS, ET HEroibus Poëticis. C'est a dire, *Abregé de l'Histoire Poëtique, par le R. P. Joseph Jouvency, de la Compagnie de Jesus, avec des notes Françoises, qui en facilitent l'explication. A Rouën, chez Richard & Nicolas Lallemant. MDCCXVII.* in 18. pages 125. *sans les tables.*

LE Pere Jouvency joignit cet abregé à la premiere édition qu'il fit à Rome des Metamorphoses d'Ovide, & son utilité l'a fait paroître séparément plus d'une fois, & en plus d'un endroit. Nous n'avions pour apprendre la fable, que l'histoire Poëtique du Pere Gautruche, dont la seule necessité obligeoit de se servir. On auroit préferé le traité du Pere Jouvency à des ouvrages plus achevez, tout le rend estimable; la pureté, l'elegance, la netteté du style, la brieveté qui n'a retranché rien d'important, l'ordre, les reflexions sensées. On a dans cette nouvelle édition rendu ce livre encor plus utile aux commençans, par des notes Françoises, qui leur applanissent les moindres difficultez.

ARTICLE CXLIX.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE COPPENHAGUE.

Mr. Chreſtien Reitſer prépare une nouvelle édition de Juvenal revû ſur les manuſcrits avec des notes. Le public lui ſeroit obligé, s'il tiroit de la bibliotheque de Milan un ancien Scholiaſte de ce Poëte, qui n'a point vû le jour, & qu'Octave Ferrarius, Juge excellent en matiere de Literature, a loué, *Livre ſecond de ſon traité des habillemens anciens, De re veſtiariâ.*

DE GOTHA.

On fait ici une nouvelle édition des Concordances Grecques du nouveau Teſtament composées autrefois par Eraſme Schmid. Ce ſont les plus amples qui ayent paru.

Eraſmi Schmid Concordantiæ Græcæ novi Teſtamenti, in folio. Gothæ 1717.

DE IENA.

Mr. Chrétien Stockius vient d'augmenter le nombre des Dictionnaires Hébraïques. Il aſſure qu'il a profité de tous les autres pour rendre le ſien plus accompli.

Christiani Stockii Clavis linguæ sanctæ. *A Iene, chez Bielk, in* 8. 1717.

DE HALL EN SAXE.

Il est certain que tout le culte Judaïque se terminoit à J. C. & le figuroit ; plusieurs Intérpretes Catholiques & Protestans se sont appliquez à déveloper ces énigmes sacrez, & leur travail merite beaucoup de louanges ; il éclaire les Juifs, il affermit, il console les Chrétiens, il confond les infidelles. Mr. Langius n'a pas cru la matiere épuisée, il s'est efforcé de rendre encore plus sensibles les rapports des fêtes des sacrifices du sacerdoce ; en un mot, de toutes les ceremonies de l'ancienne loy, au Messie, & à la nouvelle alliance.

Mysterium Christi, & Christianismi, in fasciis typicis antiquitatum biblicarum V. T. quo ritus Hebræorum Ecclesiastici circà loca, personas, tempora & actiones ita explicantur, ut præter usum hermeneuticum indè redundantem nucleus evangelicus, seu veritas quæ in Christo est, ac in Christianismo vigere debet, evoluta commendetur. Authore Joachimo Langio, Theologiæ Professore. A Hall en Saxe 1717. in 4.

Mr. Langius avoüe, qu'il a beaucoup profité des écrits de Lundius & de Lighfoot, & de Braun. Il combat fortement les Sociniens sur la satisfaction de J. C.

DE LIPSIC.

Mr. Lehman a inventé *plusieurs machines propres à tirer plus facilement les métaux de la terre.* Il en a publié la description en Alleman.

Mr. Schreber a publié *la vie de George Fabricius* tirée de ses lettres, & de celles de sçavans du seizieme siecle.

DE STRASBOURG.

La troisieme édition *des Ecrivains d'Allemagne recueillis par Freherus* est achevée. Elle est *de trois volumes in folio.* Mr. Struvius, qui l'a dirigée, y a fait quelques additions.

D'ITALIE, DE FERRARE.

Mr. Barufaldi a traduit en Latin le curieux traité de Mr. Lanzoni, celebre Medecin & habile Antiquaire, sur les couronnes & les parfums, dont les anciens se servoient dans leurs festins. Le Traducteur y a joint de sçavantes recherches sur les instrumens dont ils se servoient pour manger.

Josephi Lanzoni, Doctoris Ferrariensis, de coronis & unguentis in antiquorum conviviis exercitatio Philologica; ab Italicâ in Latinam linguam traduxit, sectionibus

diſtinxit, & animadverſionibus, Hieronymus Barruffaldus. Acceſſit inſuper ejuſdem Traductoris ſingulare ſchediaſma de armis convivalibus. In 8. à Ferrare.

Cette diſſertation étoit la ſeule que Mr. Lanzoni eût écrite en Italien. Les Libraires de Geneve ont annoncé un récueil complet de ſes ouvrages, il ſera reçu avec empreſſement.

DE FLORENCE.

Il paroît ici un recueil de neuf traitez excellents de Dati, Salviati, Stroſſi, Buon Mattei, Cionacci, Menzini, ſur la pureté de la langue Italienne; c'eſt un *in* 12.

Regole & oſſervationi di varii Autori intorno alla lingua Toſcana.

DE NAPLES.

Mr. Amenta a répondu aux Critiques qu'on avoit publiées en diverſes villes d'Italie contre le bel ouvrage de Mr. Muratori, *ſur la perfection de la poëſie Italienne.* Il a auſſi fait imprimer de nouveau les remarques ſi eſtimées du P. Daniel Bartoli, Jeſuite, ſur la langue Italienne, intitulées *il torto il diritto*, avec ſes obſervations ſur chaque article des remarques du Pere Bartoli.

DE ROME.

Les Peres Carmes font imprimer leur Bullaire en pluſieurs tomes *in folio*.

DE VENISE.

Le Seigneur Bernardo Triviſcani vient de donner un traité des lagunes de Veniſe. Il en explique exactement l'ancien état, & les divers changemens. Il découvre les moyens d'en empêcher la ruine, & de les rendre auſſi utiles & auſſi ſaines qu'il ſe peut. Cet ouvrage convient au cœur noble de l'Auteur, qui lui fait employer toutes ſes lumieres à la conſervation de ſa patrie. Ce n'eſt cependant que l'eſſai d'un plus grand ouvrage ſur ce ſujet intereſſant.

Della Laguna di Venetia trattato di Bernardo Triviſcano. à Veniſe, chez Louiſa, *in* 4.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Monſieur Metaire, à qui nous devons la vie des Etiennes, vient de publier *l'hiſtoire de quelques anciens Imprimeurs de Paris*, qui ſe ſont diſtinguez dans leur profeſſion : il l'a dedié à Monſeigneur le Regent de France. Il a eû l'honneur de la lui préſenter, dans un voyage qu'il a fait à Paris depuis peu : ce Prince l'a reçûë nor

ſeulement avec cette affabilité charmante, & cette bonté que tout le monde éprouve, & ſur tout les gens de Lettres; mais encore avec de grands égards pour l'érudition & la probité ſinguliere de Mr. Metaire. Cet habile homme dirige l'édition qui ſe fait ici *in* 12. de tous les bons Auteurs Grecs & Latins. La netteté du caractere, la beauté du papier, la correction du texte, diſtinguent cette édition. L'Editeur a eû ſoin de marquer les variantes, qui ſont de quelque conſequence. Il a joint aux Poëtes des tables exactes des mots, ou plûtôt des expreſſions propres de chaque Poëte, beaucoup plus utiles que celles des éditions faites pour Monſeigneur le Dauphin fils de Loüis le Grand: les mots n'y ſont pas mis ſimplement, mais avec ce qui les accompagne dans le Poëte.

Lucrece, Virgile, Terence, Catulle, avec Tibulle & Properce, Horace, Ovide en trois tomes. Phedre, Juvenal avec Perſe, Martial, Salluſte, Velleius, Cornelius Nepos, Florus, Juſtin, César, Quinte-Curce, ont déja paru. On va imprimer Lucain, & Tite-live en trois volumes. Mr. Metaire rendra au public un ſervice important. Il lui donnera dans ces trois volumes, avec tout ce qui nous reſte de l'Hiſtorien Romain, le précieux ſupplément de Freinshemius. Voici le ſecret. Il fera imprimer toutes les citations du ſupplément ſelon leur ordre naturel, & verifiées exac-

tement, ce qui rendra son édition préferable à toutes les autres, puisqu'elle contiendra en trois petits volumes portatifs tous les six volumes *in* 4°. du Tite-Live à la Dauphine, aujourd'hui si chers, quoique réimprimez à Venise. Avoir les citations de Freinshemius, c'est avoir son supplément. Mr. Metaire veut donner Ciceron après Tite Live, & Seneque après Ciceron; ces deux Auteurs seront d'un caractere plus gros que les autres, du même caractere que le Ciceron de Blacu. Il passera des Auteurs Latins aux Auteurs Grecs, & il commencera par les Tragiques. On a fait paroître à Londres sous son nom un recüeil des Poëtes Latins en deux tomes *in folio*: il n'est pas content de cette édition, dont il prit soin trop tard, il en médite une plus exacte. Ses premiers travaux ont été des Dialectes Grecques, la vie des Etiennes, une édition du nouveau Testament Grec. J'ai mal nommé les petits ouvrages ses travaux; ce sont ses délassemens; son grand ouvrage, ce sont les Annales de l'Imprimerie, *Annales Typographici*, qu'il espere conduire jusqu'en 1700.

Le XVII. tome du recueil des titres, que Rymer a mis au jour, est achevé. Il contient les tables des autres tomes.

Mr. Benthley, dont on a les notes sur les Tusculanes de Ciceron dans l'édition de Mr. Davies, en a fait sur le livre de ce grand homme *de finibus bonorum*, *& ma-*

rum; elles paroiſſent. On croit que Meſ-eurs Davies & Bentley nous donneront ans la même forme, qui eſt très-commo-e, les livres *De Naturâ Deorum*, *De ſato*, *De Divinatione*, *De Legibus*. Il y dans ces livres matiere a beaucoup de otes. Mr. Pearce a ſuivi le même plan ans l'édition des livres *De Oratore*.

D'HOLLANDE, D'UTRECT.

On a recueilli les harangues de feu Mr. rævius. Il y a plus d'élegance que d'é-oquence dans ces piéces.

Joannis Gravie orationes, quas Vltra-ecti habuit. Chez du Vivié, *in* 8°.

DE LEIDE.

On connoît la méthode de Monſieur larkius pour expliquer les difficultez de Ecriture. On a de lui ſept ou huit volu-es *in* 4°. ſur des endroits détachez; en ici un nouveau imprimé chez Vander-Aa.

Joannis Markii ſylloge diſſertationum ilologico-Theologicarum ad ſelectos quoſ-m textus veteris Teſtamenti argumenta æcipua de Salem Melchiſedecianâ, de cir-cciſione-Tſipporicâ, veſtitu annuo Sacer-tis, hirco hazazele, inceſtu vetito, di-ni nominis interdicto, Iſraëliticis Jubi-is, Synedrii Magni originibus, Corachi ſtoriâ, Prophetâ ſimili Moſi, Divortiorum

lege, Jephtachi voto, Hendorica Pytonissa, &c. paulò pleniùs exponuntur, & quorumdam Psalmorum analyses exegeticæ miscentur cum indice textuum, rerumque & vocum necessario. In 4°.

DE FRANKER.

Mr. De Muys a découvert un nouveau fébrifuge aussi sûr que le quinquina, & qui n'a pas les mauvais effets qu'on attribuë à ce fameux remede. C'est le sel armoniac.

Vieri Guillermi Muys observationes de salis ammoniaci præclaro ad febres intermittentes usu. In 4°.

DE LYON.

Le premier tome de *la Bibliotheque des Prédicateurs* pour les panegyriques est en vente. Boudet a achevé la seconde édition des huit tomes sur les sujets de morale. On préferera sans doute cette édition revûë avec soin, & perfectionnée par l'Auteur, à l'édition contrefaite & alterée de Liege en deux volumes *in folio*.

DE CAEN.

Vous avez fait mention d'un Dictionnaire de Medecine, auquel Mr. de la Ducquerie le pere, le plus ancien & le plus

habile Professeur que nous ayons dans nôtre Université, travaille depuis plusieurs années : ce sera l'ouvrage le plus complet que l'on ait encore vû dans ce genre. Voici un autre Dictionnaire d'une autre espece à l'usage de tous ceux qui aiment la Théologie, ou même l'Histoire Literaire. *Dictionnaire des Auteurs Ecclésiastiques, contenant en abregé la vie des plus celebres, un jugement sur leur style, le catalogue de leurs ouvrages, & un dénombrement des differentes éditions que l'on en a fait.* Mr. Hermant, Prêtre, Curé de Malsot près de Caën, qui est l'Auteur de ce Dictionnaire, en a pris l'idée d'un sçavant Alleman, nommé Jean Godefroy Olearius, qui fit imprimer en 1711. deux petits tomes *in* 4°. sous le titre *Bibliotheca Scriptorum Ecclesiasticorum.* Cette Bibliotheque est rangée par ordre alphabetique, suivant le goût du siecle, qui ne passera pas sitôt, puisque les Auteurs & les Lecteurs y trouvent également leur compte. Le Dictionnaire de Mr. Hermant est en François, & avec cela beaucoup plus ample & plus étendu sur chaque Auteur que la Bibliotheque d'Olearius, qui n'est guere qu'un abregé fort succinct, & ne fait qu'indiquer les sources que Mr. Hermant a été obligé de consulter avec soin pour entrer dans quelque détail de la vie & du caractere des Auteurs dont il avoit à parler. Il s'est servi aussi fort utilement

de pluſieurs bons Auteurs François, & autres qui n'étoient pas tombez entre les mains du ſçavant Alleman. De plus, il a corrigé, modifié, ou abſolument retranché ce que les préventions pour la confeſſion d'Ausbourg avoient fait mettre en quelques endroits à M. Olearius, & a continué juſqu'à nos jours ce que M. Olearius n'avoit pouſſé que juſqu'à l'an 1544.

Ce Dictionnaire ne comprenant que les Auteurs qui ſont morts juſqu'à preſent, Mr. Hermant a fait un ſupplément pour les Auteurs encore vivans, & depuis qu'il y travaille les pertes journalieres que fait la Republique des lettres l'ont obligé de faire paſſer pluſieurs perſonnes illuſtres de ſon ſupplément dans ſon Dictionnaire.

Enfin, pour entrer en quelque maniere dans les vûës que vous aviez propoſées dans vos Nouvelles Litteraires du mois de Mai 1716, Mr. Hermant a fait ſeparément le recueil d'éloges hiſtoriques de pluſieurs Sçavants, & de quelques autres hommes illuſtres morts depuis le commencement de ce ſiecle, avec le Catalogue de leurs ouvrages, pour ſervir à l'hiſtoire Litteraire. Il a cru ne devoir comprendre dans ce recueil que ceux qui ſont morts dans la communion de l'Egliſe Catholique, & quoique ces choſes ne ſoyent gueres que des copies de ceux qu'il a trouvé dans les Memoires de l'Academie Royale des Sciences dans les Journaux des Sçavans,

& autres ouvrages de même nature, cependant je ſuis perſuadé que ce recueil fera plaiſir au public, & qu'on ſera bien aiſe de trouver ramaſſez dans un ſeul volume les extraits de pluſieurs livres qu'on n'eſt pas toujours à portée de conſulter.

Après avoir parlé du Dictionnaire de Mr. Hermant, il eſt juſte de vous parler de l'Auteur même, & de ſes autres ouvrages. Il a eû toute ſa vie un grand attrait pour l'étude, & il a trouvé le moyen d'allier cette inclination avec les autres devoirs que ſon état lui impoſoit, & dont il s'eſt toujours acquité avec tant de zele & toute l'édification poſſible; j'ai deffenſe de mettre ici rien qui reſſente l'éloge. La liſte des ouvrages qu'il a eû la bonté de me communiquer, vous font aſſez connoitre & ſon travail & ſon merite. Il naquit à Caën au mois de Janvier 1650, & après avoir fait toutes ſes études ici & à Paris avec diſtinction, il s'appliqua long-tems à la lecture des meilleurs Auteurs de l'antiquité ſacrée, & prophane, & ce ne fut qu'après une étude ſerieuſe qu'il devint lui même Auteur. En 1695. il donna au public ſon premier ouvrage, intitulé, Hiſtoire des Conciles, où l'on verra en abregé ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Egliſe depuis ſa naiſſance juſqu'à preſent, diviſée en trois parties. A Rouën, 1695. *in* 12. chez J. B. Beſogne.

En 1697. il fit paroitre l'hiſtoire de l'é-

tabliſſement des Ordres Religieux & des Congrégations regulieres & ſeculieres de l'Egliſe, avec l'éloge & la vie en abregé de leurs Patriarches, & de ceux qui ont mis la reforme &c. A Roüen, 1697. un vol. *in* 12.

En 1698. parurent deux de ſes ouvrages, 1. l'hiſtoire des Religions, ou Ordres militaires de l'Egliſe, & des Ordres de Chevalerie. A Roüen, un vol. *in* 12. 2°. Reflexions Chrétiennes & maximes morales, tirées de l'Ecriture Ste. des Sts. Peres & des meilleurs Auteurs, anciens & modernes, avec pluſieurs belles penſées des Poëtes Latins & François ſur chaque ſujet. A Roüen un vol. *in* 12.

En 1704. Mr. Hermant donna au public une nouvelle édition de ſon hiſtoire des Conciles. En voici le titre: Hiſtoire des Conciles, contenant en abregé tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Egliſe, depuis ſa naiſſance juſqu'à preſent, enſemble les Canons de l'Egliſe, l'abregé chronologique de la vie des Papes, & leurs déciſions, avec des notes pour l'intelligence des Canons obſcurs & difficiles, ou qui meritent quelques obſervations particulieres; les Declarations des Aſſemblées generales du Clergé de France ſur le point de la diſcipline, & celles du Roy ſur la même matiere, & pour le maintien de la juriſdiction Eccleſiaſtique; avec les Edits & les Declarations touchant les mariages. Par Mr. Hermant, nouvelle

édition mise dans un meilleur ordre. A Roüen, 4. vol. *in* 12. il s'est fait une nouvelle édition de cette histoire en 1716.

Il fit imprimer l'année suivante des homelies sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année pour le soulagement de ceux qui sont chargez de la conduite des ames, à Roüen 1705. 2. vol. *in* 12.

Histoire du Diocese de Bayeux, premiere partie, contenant l'histoire des Evêques, avec celle des Saints, des Doyens, & des hommes illustres de l'Eglise cathedrale du Diocese, par Mr. Hermant. A Caën, chez Pierre Doublet, & se trouve à Paris chez Antoine Dezallier ruë St. Jacques 1705. *in quarto.*

En 1710. il se fit à Roüen une nouvelle édition en 4. vol. *in* 12. de son histoire des Ordres Religieux, & des Congregations régulieres & seculieres de l'Eglise &c. qui avoit paru en un vol. *in* 12. en 1698.

En 1712. Histoires des heresies, où l'on verra par ordre alphabetique le nom & l'histoire des Heresiarques qui ont troublé l'Eglise depuis la naissance de J. C. jusqu'à present, & les erreurs qu'ils y ont repanduës; avec un traité qui résout plusieurs questions generales touchant l'heresie, traduit du Latin d'Alphonse de Castro. A Roüen, 1712. 3. vol *in* 12.

En 1716. Sermons sur les Mysteres, avec plusieurs panegyriques des Sts. & quelques autres discours, par le Sieur * * * A

Roüen, 1716. 2. vol. *in* 12. Mr. Ancillon dans ses memoires concernant la vie & les ouvrages de plusieurs modernes celebres dans la Republique des lettres parle de Mr. Baillet en ces termes: En 1705. il fit imprimer sans mettre son nom *les maximes de St. Etienne de Grammont*, qu'il avoit traduites. Quelqu'un a pretendu qu'il avoit fait la vie de Mr. Hermant, Curé en Normandie, & neveu de l'illustre Hermant Docteur de la maison de Sorbonne, & Chanoine de Beauvais. Ce neveu de Mr. Hermant à fait une histoire des Conciles qui a été imprimée plus d'une fois. Mr. Hermant, Curé en Normandie, & Auteur d'une *histoire des Conciles* dont on a deja fait trois edit. à Rouën, n'est ni neveu ni parent de Mr. Hermant Chanoine de Beauvais, & n'a jamais eû aucun raport avec lui. *Les memoires* sur la vie & les ouvrages des gens de Lettres font toujours plaisir; mais il manque souvent une certaine exactitude qu'il faut suppléer quand on le peut par le moyen des Journaux.

DE PARIS.

Le *Thesaurus novus anecdotorum* du Pere Martene paroit. Mr. Baluze, tout occupé qu'il est de l'édition de St. Cyprien, a fait imprimer *l'histoire de la ville de Tulle* sa patrie, il y a fait entrer des recherches curieuses. Deux livres qui paroissent, s'ils

 passent

passent à la posterité, l'instruiront sur les jeux qui sont aujourd'hui en usage. Quelque ouvrage semblable des Grecs, ou des Romains, auroit bien épargné du travail aux Critiques modernes, & sur tout à l'Auteur du traité des jeux anciens, *De aleâ Veterum.*

Academie universelle des Jeux.

Academie des Jeux Historiques.

Cette seconde espece de Jeux, qui instruisent en divertissant, nous donne un grand avantage sur les anciens, qui n'ont rien imaginé de pareil.

On a enlevé fort vîte trois éditions *des memoires du Cardinal de Rets*, je voudrois pouvoir douter qu'ils sont de lui, ils sont écrits avec beaucoup de feu; le stile, sans être exact a de grandes beautez, il attache, il enchante, mais si l'ouvrage se fait estimer, il donne une etrange idée de l'Auteur. Est-il possible qu'un homme, qu'un grand Prélat, un Cardinal, ait voulu se représenter à la posterité avec des traits si odieux; que content de la reputation d'un homme intriguant, il lui ait sacrifié tout le reste; que dans un ouvrage où il médit de tout le monde, il se soit décrié lui même plus qu'aucun autre? Je sçai de bonne part que son imagination vive & fertile embellissoit presque toujours ses narrations, elles tenoient plus de la fiction que de l'histoire, un jour on le lui fit remarquer dans une occasion importante: *que voulez vous, dit-*

il, à force de raconter ces circonſtances je me ſuis perſuadé inſenſiblement qu'elles ſont vrayes, & j'ai oublié qu'elles ſont de mon invention. Je ſoupçonne qu'avec la même ſincerité il eût avoué que ſes memoires ſont un ouvrage plus romaneſques qu'hiſtorique.

Mr. Sulli, Anglois, dont on a déja parlé dans ces Memoires, a publié à Paris l'ouvrage que j'avois annoncé; c'eſt un art nouveau de conſtruire les montres, & de les regler avec la derniere juſteſſe. L'Academie Royalle a fort approuvé un memoire qui contient en abregé cet art, & une montre conſtruite ſelon ſes regles.

Regle artificielle du tems, avec la deſcription d'une montre de nouvelle invention. A Paris chez Dupuis, ruë St. Jacques.

Le P. Dom Pierre Guarin, Benedictin de la Congregation de St. Maur, travaille à une nouvelle Grammaire Hébraïque.

Grammatica Hebraica, ex optimis quæ huc uſque prodierunt collecta & in uſum Monachorum Ordinis Sti. Benedicti è Congregatione Sti. Mauri potiſſimùm elaborata.

Le Pere Guarin fera imprimer en gros caractere ce qui convient aux commençans, les preceptes neceſſaires: & en petit caractere ce qui eſt reſervé pour ceux qui ont fait quelque progrès dans l'étude de l'Hebreu; c'eſt là qu'il placera la Critique des autres Grammaires; il s'attache en particulier à refuter l'ouvrage de Mr. Mas-

clef, Chanoine d'Amiens, qui a pour titre, *Grammatica Hebraïca à punctis aliisque inventis Massorethicis libera.*

L'Auteur avouë que la seconde partie de sa grammaire, destinée à expliquer la sintaxe, sera longue; il se flatte avec raison qu'on l'excusera d'autant plus volontiers, que cette partie a été un peu trop negligée dans les autres Grammaires; il avouë encor qu'il a beaucoup emprunté *de la Philologie sacrée de Glassius*; mais il déclare qu'il n'est pas cependant le Copiste servile de ce sçavant Lutherien; qu'il a choisi dans son oûvrage ce qui lui a paru utile, & méprisé les minuties; qu'il a eû recours à Buxtorf, & à d'autres, pour suppléer ce qui manque à Glassius; enfin, il l'abandonne, il le contredit dans tous les endroits où les préjugez de sa secte lui ont fait condamner mal à propos la Vulgate; le P. Guarin la préfere à toutes ses autres versions, non seulement parcequ'elle est autorisée par le jugement de l'Eglise, mais parcequ'elle est la plus exacte & la plus fidelle: il découvrira, à ce qu'il assure, pourquoi & cette version, & les versions Grecques, different du texte en quelques endroits; il promet que sa syntaxe mettra en état d'entendre l'Ecriture par elle même sans le secours des Interpretes.

La troisieme partie traitera des accens de la Poësie, de la Massore, & de la Cabale, des nombres de la Chronologie &

du Calendrier Judaïque, des mesures, des poids, des medailles Hebraïques. Si le livre qu'on va imprimer incessamment n'est pas trop gros, l'Auteur y mettra un abregé des Grammaires Chaldaïques & Rabbiniques : il prie les personnes qui ont une connoissance particuliere de la langue sacrée de l'aider de leurs avis.

Mr. Bonnet, ancien Trésorier des gages du Parlement, n'a pû se deffendre des instances qu'on lui a faites de joindre l'histoire de la Danse à l'histoire de la Musique que nous lui devons, & dont j'ai rendu compte dans ces Memoires : il a achevé l'ouvrage qu'on souhaittoit de lui. Son histoire de la Danse va s'imprimer, elle est divisée en sept chapitres.

Chapitre I.

De la Danse en general, suivant l'opinion des Anciens.

Chapitre II.

De l'usage de la Danse sacrée chez les payens, les Hebreux & les Chrétiens dans la primitive Eglise.

Chapitre III.

Des mouvemens de la Danse par raport aux actions humaines suivant les préceptes

de la Chorographie des Egyptiens & des Grecs.

Chapitre IV.

De la Danſe des ballets des anciens & des ballets modernes.

Chapitre V.

De l'uſage de la Danſe grave & ſerieuſe convenable aux bals de Ceremonie, & differente de la danſe du theatre.

Chapitre VI.

De la Danſe des bals maſquez, pendant le Carnaval.

Chapitre VII.

Des ballets danſez par le Chevaux.

Il a fallu bien des recherches pour achever un ouvrage ſi rempli.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Novembre 1717.

ART. CXXXIII. *Nouveaux Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant.* page 1745

ART. CXXXIV. Novum Testamentum Ægyptium &c. *La version Copte du nouveau Testament tirée des manuscrits de la bibliotheque de Bodley, conferez avec ceux du Vatican & de la Bibliotheque Royale de Paris, & traduite en Latin par David Vilkins, Prêtre de l'Eglise Anglicane.* p. 1787

ART. CXXXV. *Histoire de la fille maleficiée de Courson, avec une dissertation physique sur ce malefice. Par Mr. Lange, Conseiller, Medecin du Roi.* p. 1789

ART. CXXXVI. Georgii Abrahami Mercklini tractatus Physico-Medicus de Incantamentis: *Traité de Physique & de Medecine sur les enchantemens, par George Abraham Merklin, Medecin de Nuremberg, & un des membres de l'Academie Imperiale des Curieux & de la nature.* p. 1807

ART. CXXXVII. *Memoire sur la maniere de rendre l'eau de la mer potable, découverte depuis peu par Mr. Gautier,*

Medecin de Nantes. page 1813

ART. CXXXVIII. *Remarques sur une pierre antique du cabinet du Roi, expliquée par Casaubon dans son traité Latin de la Poësie Satirique des Grecs & des Romains, & que feu Madame le Hay a dessinée.* p. 1840

ART. CXXXIX. *Pseaumes & Cantiques traduits en vers François par Me. Le Hay, avec des estampes qui en représentent le sujet.* p. 1847

ART. CXL. Joannis Friderici Veidleri Exercitatio de Phosphoro Mercuriali &c. *Dissertation de Mr. Veidler sur le Phosphore Mercurial, & en particulier sur les barometres noctiluques, où il explique les causes de ce phenomene.* p. 1849

ART. CXLI. Dissertatio de Noctiluca Mercuriali. *Dissertation sur la noctiluque mercuriale; c'est à dire, sur la lumiere qui sort du vif-argent dans l'obscurité, proposée & défendue le 10. de Septemb e 1716 par Mr. Jean Michel Heusinger dans l'Academie Loüisienne.* p. 1856

ART. CXLII. *Dissertation sur la cause de la lumiere des Phosphores & des Noctiluques, qui a remporté le prix que l'Academie Royale des belles lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux a donné cette année 1717. selon la fondation de Mr. le Duc de la Force, Protecteur de l'Academie, par Mr. Dortous de Mayran.* p. 1859

ART. CXLIII. *Explication des diffe-*

rentes couleurs de la lumiere des pierres de Boulogne, tirée de la dissertation de Mr. Dortous de Mayran. p. 1885

ART. CXLIV. Joannis Antonii Bernardi è Societate Jesu Carmina. *Poësies du Pere Jean Antoine Bernardi, de la Compagnie de Jesus.* p. 1893

ART. CXLV. *Traité de la Probité* p. 1901

ART. CXLVI. *Dissertation critique du P. de Vitry, Professeur en Théologie de la Compagnie de Jesus, sur le tems auquel S. Augustin acheva ses trois livres du libre arbitre.* p. 1906.

ART. CXLVII. P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV. *Les quinze livres des Metamorphoses d'Ovide purgez de toute obscénité, par le Pere Joseph Jouvency, de la Compagnie de Jesus* p. 1915.

ART. CXLVIII. Appendix de Diis & Heroibus Poëticis. *Abregé de l'Histoire poëtique, par le P. Jouvency, de la Compagnie de Jesus, avec des notes Françoises qui en facilitent l'explication.* p. 1917

ART. CXLIX. *Nouvelles Literaires.*

De Coppenhague. p. 1918
De Gotha. ibid.
De Iena. ibid.
De Hall en Saxe. p. 1919
De Lipsic. p. 1920
De Strasbourg. ibid.
D'Italie, de Ferrare. ibid.

De Florence. p. 1921
De Naples. ibid.
De Rome. p. 1922
De Venise. ibid.
D'Angleterre, de Londres. ibid.
D'Hollande, d'Utrecht. p. 1925
De Leide. ibid.
De Franker. p. 1926
De Lion. ibid.
De Caën. ibid.
De Paris. p. 1932

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Decembre 1717.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Decembre 1717.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1717.

ARTICLE CL.

BREVIARIUM HISTORICO-Chronologico-Criticum, illustriora Pontificum Romanorum gesta, Conciliorum Generalium acta, necnon complura tum Sacrorum rituum, cum antiquæ Ecclesiæ Disciplinæ capita complectens, &c. C'est-à-dire, *Abregé historique, Chronologique, Critique, comprenant les faits les plus remarquables des Papes, les Actes des Conciles Généraux, & plusieurs points, tant des Rits, que de l'ancienne Discipline de l'Eglise, recueillis & mis en*

ordre par l'application & le travail du R. P. François Pagi de l'Ordre des Mineurs Conventuels & Docteur en Théologie. A Anvers, chez Jean Van Der Hart, 1717. *Deux tomes* in 4°. *le premier de 687 pages, le ſecond de* 717. Se vend à Paris, chez Montalant quay des Auguſtins.

DANS l'Extrait qu'on donna au mois de Septembre & de Novembre 1711, & de Février 1712. de l'excellent ouvrage du P. Antoine Pagi, intitulé Critique Hiſtorique & Chronologique des Annales du Cardinal Baronius, on s'appliqua principalement à montrer trois choſes, la neceſſité de repaſſer ſur les Annales de ce grand Cardinal, la quantité des ſecours qui manquoient de ſon tems, & qui ſont venus depuis pour éclaircir & pour aſſurer l'hiſtoire Eccléſiaſtique, l'habileté du P. Pagi à profiter de ces ſecours. Son digne neveu, le P. François Pagi, a ſçu à ſon tour habilement profiter de ſon travail, & démêlant les affaires de

l'Eglise, de celles de l'Empire, il a composé cet abregé.

Comme le sçavant Auteur s'est proposé pour son principal objet ce que les Papes ont fait de plus memorable, il a généralement retranché tout ce qui concerne l'état politique & civil du monde, ne parlant des Empereurs & des Rois, qu'entant & qu'autant qu'ils ont été en rélation avec les Papes; il a même retranché plusieurs choses qui se sont passées dans l'Eglise, si les Papes n'y ont eû aucune part, comme les Actes des Martyrs, les Conciles Provinciaux & Nationnaux, où il n'a pas été besoin de faire intervenir l'autorité du Saint Siége : mais comme elle a été sur tout requise, lorsqu'il s'est agi des Conciles généraux & de la condamnation des hérésies, l'Auteur en ces endroits donne une juste étenduë à sa narration. Cette maniere d'exposer sans interruption ce qu'ont fait les Papes, fait voir plus clairement avec quelle vigilance & quelle autorité de leur part, & avec quelle soumission & quel

respect de la part des Fidelles, ils ont gouverné l'Eglise.

L'Auteur dans sa préface exposant le plan sur lequel il a travaillé, fait profession & regarde comme un devoir qu'exigent de lui la bienséance & la reconnoissance; de suivre les sentimens du P. Antoine Pagi son oncle & son maître : ce qui pourtant ne l'a pas empêché de consulter les autres Auteurs dont il pouvoit espérer quelques lumieres; & d'ajouter ses propres réflexions. Il est étonnant, dit-il, que dans le long espace de tant de siecles personne ne se soit appliqué à écrire la vie ou l'histoire des Papes : & on ajoute qu'il est encore plus étonnant que personne d'entre les Latins avant le Lutherien Matthias Flaccus Illyricus n'ait entrepris d'écrire l'histoire Ecclesiastique; tout ce qui avoit précédé n'étant que d'informes chroniques : il faut néanmoins excepter l'élégante histoire sacrée de Severe Sulpice; mais ce n'est qu'un abregé trop court.

Platina est proprement le premier

qui se soit mis à recueillir la vie des Papes : il dédia son ouvrage à Sixte IV. environ l'an 1481 ; & son siécle qui n'étoit guére capable de reconnoître son peu d'exactitude, le reçut favorablement. Alfonse Ciaconius, Dominicain, a incomparablement mieux réüssi : ce n'étoit d'abord qu'un volume, qui dans la suite a crû, par les notes & par les additions qu'y ont fait Victorellus & Ughellus, celles d'Oldoinus, Jésuite, ont produit quatre grands volumes, & Palatius dans l'édition de Venise en 1690. y a ajouté un cinquieme volume. Une tache dans ces Auteurs est d'avoir employé des piéces supposées, c'est-à-dire, d'avoir manqué de critique.

Il semble que le point capital en cette matiere, sur tout à l'égard des premiers Papes, est de fixer le commencement & la fin de leur Pontificat, le jour de leur Ordination & celui de leur mort. La difficulté est de trouver des guides sûrs dans l'antiquité, ou pour mieux dire, il n'en est point en qui l'on puisse prendre une entiére confiance. Le P. Pagi

s'arrête à trois monumens anciens. Le premier est la chronique abregée attribuée au Pape Damase, laquelle porte le nom des Consuls, & va jusqu'au Pape Libere. Le second est une chronique un peu plus étenduë, & poussée jusqu'au Pontificat de Felix IV, qu'Henschenius a fait imprimer au commencement du premier tome du mois d'Avril sur un manuscrit de la bibliotheqee de la Reine de Suede : il y en a aussi un manuscrit dans la bibliotheque de Mr. Colbert. Le 3^e^ est le Livre Pontifical attribué à Anastase le Bibliothecaire. A la verité ce ne sont pas des ouvrages exempts de fautes, mais ils se corrigent les uns par les autres : & les auteurs Ecclesiastiques, Eusebe, S. Jerôme, & les autres, aident encore à les corriger. On peut voir sur ce sujet Henschenius, au premier tome d'Avril, *Apparatus ad chronologiam*, le P. Papebroch, *Conatus chronico-historicus ad catalogum Pontificum*, & le P. Ant. Pagi en la 67^e^ année de la Critique de Baronius.

L'Auteur touche quelques autres

points dans sa préface qui meritent d'être remarquez. Il dit que le droit de consacrer le Pape appartenoit tellement à l'Evêque d'Ostie, que si pour quelque raison il ne pouvoit pas être present, ou s'il étoit lui-même élû Pape, l'Archiprêtre d'Ostie devoit le représenter, & assister à la consécration. C'est à quoi personne avant le P. Pagi n'avoit fait attention, & ce qu'il prouve par le témoignage d'Anastase sur le chapitre de Pelage I, par la chronique de Gaufroi (*a*), sur le chapitre de Lucius III, & par les Cardinaux (*b*), Cencio Savelli & Jacque Cajetan. Cet honneur étoit acquis à l'Eglise d'Ostie dès le sixiéme siécle, & subsistoit encore au quatorziéme, lorsque le Cardinal Jacque Cajetan décrivoit l'ordre des cérémonies qui de son tems se pratiquoient à Rome.

Il réfute ce qu'a avancé Cohellius dans un livre intitulé *notitia Cardinalatus*, & imprimé à Rome en 1653,

(a) *Labbei bibliotheca mss. tom. 2.* (b) *Ordines Romani apud Mabillon in Museo-Italico.*

qu'avant Clement V. & Jean XXII, c'est à dire, avant l'an 1305, un Evêque eût cru s'abaisser en acceptant le Cardinalat. Mais preuve de l'élevation du Cardinalat longtems auparavant (*c*) c'est qu'en 853. Anastase, Cardinal Prêtre du Titre de S. Marcel, fut cité par trois Evêques de comparoitre devant le Concile convoqué par le Pape Leon IV. Or une citation si honorable ne se pratiquoit qu'envers les Patriarches, ou les Prélats des grands Sieges ; auxquels par conséquent un Cardinal Prêtre semble avoir été égalé en dignité : & d'ailleurs il est contre l'usage qu'un accusé soit cité par ses Supérieurs. Une autre preuve de la préséance des Cardinaux (*d*) c'est qu'en une assemblée, ou en un Synode tenu à Veroli l'an 1111, en presence de Pascal II, Gregoire, Cardinal du Titre des Saints Apôtres, fut assis avant les Evêques d'Anagnie & de Forenza. A la verité tous les Evêques souscrivoient aux Conciles & aux diplômes des Papes

(c) *Anastasius Biblioth. in vita Leonis IV.*
(d) *Museum Italicum T. I. p.* 2.

ſelon l'ordre de leur conſécration, & ſans aucune diſtinction pour ceux d'entre eux qui étoient Cardinaux, & avant tous les Cardinaux qui n'étoient que Prêtres & que Diacres: mais il ne faut pas inférer de là, dit le P. Pagi, que ce fût de même pour les rangs & pour les ſéances, puiſque les Evêques Cardinaux, dont le rang étoit reglé par leurs titres, ſouſcrivoient néanmoins ſelon l'ordre de leur conſécration.

Quand le Cardinalat a commencé d'être communiqué aux autres Evêques, ils s'en firent un grand honneur. Le premier en qui l'on ait vû un titre de Cardinal Prêtre joint à l'Epiſcopat, fut Conrad de Wittelſbach qu'Alexandre III. étant à Tours en 1163, ſacra Archevêque de Mayence, & nomma Cardinal Prêtre du Titre de S. Marcel. Le même Pape en 1179. pendant le Concile de Latran nomma Guillaume aux blanches mains Archevêque de Reims Cardinal Prêtre du Titre de ſainte Sabine. Avant eux, ſi l'on croit Ciaconius, le célébre Hugue, premierement Evêque de Die, & puis

Archevêque de Lyon, avoit été fait Cardinal Prêtre par Alexandre II. & Jean Abbé de Dole en Berri, & ensuite Archevêque de Dol en Bretagne, par Gregoire VII. Comme alors, & longtemps après, le Cardinalat & l'Episcopat étoient regardez comme des dignitez incompatibles à raison de leurs obligations propres, elles étoient rarement réünies en une seule personne, & la dispense de l'incompatibilité ne se donnoit que pour des causes graves.

Sur la fin de la préface le P. Pagi se plaint de ses infirmitez, & il paroit encore plus sensible à un chagrin qui lui a été fait, & qui concerne la réputation. On conjecture qu'il est moins en peine de la sienne, que de celle d'une personne dont la memoire lui est chere, il s'en expliquera, dit-il, au commencement du troisieme tome.

Venons au corps de son ouvrage, le premier tome finit à la mort d'Hadrien I. l'an 795. & le second à celle d'Innocent II. l'an 1143. L'exactitude du P. Pagi à citer les Auteurs originaux contente l'esprit des

Lecteurs. On est obligé, vû l'abondance de la matiere, de se restreindre à quelques endroits qu'on a jugé dignes de remarque.

Conformément au P. Antoine Pagi il met la naissance de JESUS-CHRIST sous le Consulat de D. *Lælius Balbus* & de *Caius Antistius Vetus*, en la 6e année avant l'Ere commune, la 748e de la fondation de Rome, la 40e depuis la correction du Calendrier par les ordres de Jule César, la 39e d'Auguste, le cycle du soleil étant 4, celui de la lune 15, & l'indiction 13. Il met le Baptême de JESUS-CHRIST, en la 26e année de l'Ere commune, & sa mort en la 29e sous le Consulat de C. Fusius Geminus & de L. Rubellius Geminus.

Il ne fait arriver S. Pierre à Rome que sous l'empire de Neron, qui commença l'an 54; & comme il souffrit le martyre avec S. Paul sous le Consulat de Nerva & de Vestinus l'an 65, son Pontificat à Rome n'a été que d'environ onze ou douze ans. « Les Apôtres, dit l'Auteur du » livre de la mort des persécuteurs,

» travaillerent pendant 25 ans juf-
» qu'au commencement de l'empire
» de Neron à fonder des Eglifes par
» toutes les provinces & dans toutes
» les villes. Et Neron étoit déja Em-
» pereur, quand Pierre vint à Rome,
» où par les miracles qu'il opera par
» la vertu que Dieu lui avoit com-
» muniquée, il fit plufieurs conver-
» fions, & éleva à Dieu un temple
» fidelle & ftable. On ne comprend
pas comment ces vingt cinq ans de prédication des Apôtres avant la fondation du Siege Apoftolique à Rome auroient pû donner lieu, comme le penfe le P. Pagi, à l'opinion commune, qui depuis la même fondation compte autant d'années jufqu'à la mort de S. Pierre : outre que le livre de la mort des perfécuteurs a été avant nôtre tems un tréfor caché. Elle vient, cette opinion commune, de ce que felon Eufebe S. Pierre alla à Rome dès la feconde année de l'Empereur Claude, c'eft-à-dire, l'an 42.

Il y a ici une réflexion importante à faire pour la chronologie, & qu'on va expofer, en prenant pour exem-

ple l'époque de la mort des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Comme Caius, ancien Theologien de Rome, le Pape S. Zephyrin & S. Denys de Corinthe citez par Metaphraste, la rapportent à l'an 36 après la Passion de Jesus-Christ, Baronius s'est prévalu de leur témoignage pour la différer à l'an 67, ou 69, selon sa maniere de compter; & il n'a pas fait attention que ces anciens Ecrivains mettant la mort de Jesus-Christ sous le Consulat des deux Geminus en 29, celle de S. Pierre & de S. Paul, selon leur supputation, tombe en 65. D'un autre côté, parceque S. Jérôme, S. Jean Chrysostome, Bede, Raban, Nicephore, Caliste, disent que la mort des Apôtres arriva 37 ans après la Passion, les Peres Pagi concluent encore pour la 65^e^ année de nôtre Ere, comprenant dans ce nombre de 37 l'année de la Passion. Mais afin de justifier cette conclusion, il faudroit être sûr que les Auteurs citez conviennent de la mort de Jesus-Christ en 29; & l'on n'en a aucune assurance. Car selon Bede Jesus-Christ nacquit sur la fin

de la premiere année de nôtre Ere ; & mourut en sa 34^e^ année, qui est la 35^e^ de nôtre Ere ; & par là il recule le martyre des Apôtres jusqu'à la 71^e^ ou la 72^e^, trop tard de quatre ou cinq ans. Nicephore Caliste ne marque point de caractere chronologique, & il ne sçauroit être allegué pour aucune opinion. De plus celle des Peres Pagi dépend d'un point dont, quoi qu'ils en disent, les Anciens ne se sont pas avisez, qui est de compter la 15^e^ année de Tibere, en laquelle Jesus-Christ fut baptisé, de la puissance Proconsulaire qu'il reçut d'Auguste, deux ans avant que de lui succéder à l'Empire. Cette maniere de compter eut sans doute accommodé ceux qui ont rapporté la Passion au Consulat des deux Geminus : mais il ne paroit pas qu'ils y ayent pensé.

Suivant le Catalogue Pontifical de Damase S. Felix fut élû Pape en 269, & il ordonna de célébrer des Messes sur les tombeaux des Martyrs, *supra sepulchra*, ou sur les Memoires, *supra Memorias Martyrum*. Le Pere Pagi tire de ces paroles une expli-

cation ingénieuse du Canon 34^e^ du Concile d'Elvire, qui déffend d'allumer des cierges dans les cimetieres, de peur d'inquiéter les esprits des Saints. C'est, dit-il, de peur qu'en disant la Messe pendant la nuit sur les tombeaux des Martyrs, les Payens les reconnussent à la lumiere des cierges, & vinssent ensuite dissiper les saintes Reliques. L'expression du Concile en ce Canon, comme en plusieurs autres, est figurée, afin de cacher aux profanes cette partie de nos mysteres.

Touchant la sanglante persécution de Diocletien, il remarque que les Gaules gouvernées alors par Constantius Chlorus en furent exemptes.

„ Constantius, dit l'Auteur des „ morts des persecuteurs ch. 14^e^, „ afin de ne paroitre pas s'opposer „ aux ordres qu'il avoit reçus des „ Grands Empereurs, défendit les „ conventicules, c'est-à-dire, qu'il „ fit abattre des murailles qui pou- „ voient être relevées, mais il con- „ serva le veritable temple de Dieu, „ qui est dans les hommes. Et au ch.

„16e. Toute la terre étoit dans la „souffrance, excepté les Gaules, „depuis l'orient jusqu'à l'occident: „trois bêtes féroces, Diocletien, „Maximien & Galerius, faisoient „de terribles ravages „. On renvoye à ce qu'on a déja dit dans l'Extrait de la critique de Baronius au mois de Novembre 1712.

Sous le Pontificat de S. Eusebe en 310, il cite un Decret de ce Pape rapporté par Yves de Chartres (*e*) touchant l'Extrême-Onction, dont le P. Martene Benedictin (*f*) se sert pour prouver que ce Sacrement se conferoit avant le viatique. Ce qui se prouve encore par un autre decret de Léon IX, (*g*) & par les ceremonies qui ont accompagné l'Extrême-Onction, laquelle s'est administrée par sept jours consécutifs, & quelquefois à l'Eglise, les malades la recevant ou assis, ou à genoux.

Sous le Pontificat de S. Jule en 337, le P. Pagi prend occasion d'une

(e) *Decret. p.* 15. *c.* 35. (f) *l.* 1. *de antiqui. Eccl. ritib. c.* 7. (g) *Acta S. Leonis IX. l.* 2. *c.* 12.

lettre de Jean Archevêque de Nicée pour faire une dissertation sur la fête de Noël : elle est inserée dans le second tome de l'*Actuarium bibliothecæ Patrum*, & traduite en latin par le P. Combefis. Cet Archevêque raconte, que S. Cyrille de Jérusalem écrivit au Pape Jule qu'il ne pouvoit pas se persuader que trois choses aussi différentes, que la naissance de J. C. l'Adoration des Mages & son Baptême, fûssent arrivées en un même jour ; & que par conséquent il n'approuvoit pas qu'elles fûssent renfermées en une seule solemnité, & en une fête. On consulta donc à Rome ; & par d'exactes supputations en comparant les mois des Hebreux avec ceux des Romains, on trouva que le Seigneur étoit né le 25e jour de Decembre ; de sorte que dès lors l'Eglise Romaine commença à solemniser avec joye la fête de Noël en ce jour. S. Basile, poursuit Jean de Nicée, a marqué dans ses morales le même jour de la naissance du Sauveur : & il manda à S. Gregoire de Nazianze de le faire ainsi regler par le Con-

cile de Conſtantinople. Enfin, pendant un voyage que l'Empereur Honorius fit à Conſtantinople, il y fut ordonné à l'inſtance de S. Jean Chryſoſtome, & de l'avis de S. Epiphane, qui avoit été appellé de Chypre, que la fête de Noël ſe celebreroit le 25^e de Decembre. Et les autres Patriarches donnerent leur conſentement.

Le P. Pagi reconnoit que la lettre de Jean de Nicée contient beaucoup de fables : mais il eſtime qu'à l'égard de la fête de Noël elle n'avance rien qui ne ſoit conforme à ce qu'en dit S. Jean Chryſoſtome, (*h*) qu'il n'y avoit pas plus de dix ans, qu'en orient on ſçavoit que le jour de la naiſſance de Jeſus-Chriſt eſt le 25^e de Decembre, & qu'on l'avoit appris des Occidentaux qui l'obſervoient depuis les premiers tems *ἄνωθεν*. On croit voir que ces paroles détruiſent la narration de Jean de Nicée.

Comme Saint Jean Chryſoſtome dans l'homelie ſur la Pentecôte(*i*) ne fait mention que de trois fêtes, de

(h) *Tom. 5. hom.* 31. (i) *tom,* 5.

l'Epiphanie, de Pâques, & de la Pentecôte, on peut en conclure, non seulement que cette homelie a été prononcée avant celle dont on vient de parler, mais aussi qu'alors à Antioche, de même qu'à Alexandrie, la fête de la nativité de Jesus-Christ étoit jointe à celle de son baptême le 6e jour de Janvier, sous le nom de l'Epiphanie. Mais dans la Cappadoce, & vraisemblablement dans toutes les Eglises d'Asie, c'étoient deux fêtes différentes, comme S. Gregoire de Nazianze *(k)* & S. Gregoire de Nysse *(l)* le témoignent.

Enfin, Clement d'Alexandrie *(m)* traite d'une curiosité superfluë, de rechercher le jour auquel Jesus-Christ nacquit: les uns, dit-il, prétendent que ce fut le 25e du mois *Pacon*, les autres le 24e, ou le 25e, de *Pharmut*, c'est-à-dire, les uns le 20e de Mai, & les autres le 19. ou le 20e d'Avril. Or de cette incertitude on peut, ce semble, conjecturer, ou que l'Eglise d'Alexandrie ne solemnisoit pas encore une fête

(k) *Or. funebr. S. Basilii.* (l) *Orat. 39. in Epiph* m. *l.* 1. *strom.*

de Noël, ou que laiſſant indécis le propre jour qu'il vint au monde, elle ſe contentoit d'en renouveller la memoire avec celle de ſon Baptême.

Sous le Pontificat de Siricius, & ſous celui d'Hormiſdas, le P. Pagi ſoutient que les Maronites ſont ainſi appellez du ſaint Moine Maron, dont Theodoret fait l'éloge dans ſon hiſtoire Religieuſe, & qu'ils ont inviolablement conſervé parmi eux la pureté de la Foi, tandis que le reſte de la Syrie ſe précipitoit dans l'héréſie.

Amalarius & le Micrologue diſent que tous les Papes avant Simplicius ne faiſoient d'Ordinations qu'au mois de Decembre; & il s'en eſt fait une eſpece de formule dans le livre Pontifical d'Anaſtaſie. Sur quoi le P. Mabillon (*n*) remarque que dans le grand nombre de Papes qui ont été juſqu'à la fin du neuviême ſiecle, il n'y a eû que Léon II. qui ait fait une Ordination au mois de Mai, & S. Gregoire une au mois de Septembre, tous les autres depuis Simplicius

(n) *comment. ad ord. Rom.*

Simplicius ont fait les ordinations ou au mois de Decembre, ou à la premiere & à la quatrieme ſemaine du Carême. Le P. Antoine Pagi a fait la même remarque. Toutefois le P. François Pagi ayant examiné la choſe, ouvre un autre ſentiment : & il dit que les Papes n'ont point été aſtreints à un certain tems pour les Ordinations, & qu'ils n'ont point eû d'autre regle que le beſoin des Egliſes. Si les anciens Catalogues des Papes font mention des Ordinations du mois de Decembre, ils n'excluent pas les autres. S. Euſebe & S. Marc en ont faites ſelon les mêmes Catalogues, quoique dans leurs briefs Pontificats ils n'ayent point vû de mois de Decembre : & dans la Chronique de la Reine de Suede ſur le chapitre de quatorze Papes il n'eſt point parlé de ce mois. Ajoutez qu'ils étoient eux mêmes conſacrez en tous les tems de l'année, & que le Pape Agapet l'an 536, étant à Conſtantinople, conſacra Mennas Patriarche le 13e jour de Mai, qui étoit le Jeudi.

Le premier des Empereurs qui

ayent été couronnez par les Papes, c'est Justin. Il l'avoit déja été par Jean Patriarche de Constantinople: mais par respect envers le S. Siege il souhaita de l'être encore par le Pape Jean I, que Theodoric Roi des Goths avoit forcé d'aller traiter avec lui. Entre plusieurs riches presents dont il honora le S. Pontife, les plus précieux furent une patene & un calice d'or orné de quantité de pierreries; & ce qui paroit remarquable, c'est que la patene pesoit vingt livres, & que le calice n'étoit que de dix livres.

Justinien fut le premier des Empereurs à s'attribuer le droit de confirmer l'élection des Papes, & il commença par celle de Pelage I. Il imita les Rois Gots, qui en avoient ainsi usé, tandis qu'ils avoient été les maîtres de Rome.

Sous le Pontificat de S. Gregoire le Grand, le P. Pagi observe que pendant la vacance du S. Siege, ou en l'absence du Pape, l'administration des affaires étoit dévolue à l'Archiprêtre, à l'Archidiacre, & au Primicier des notaires, qui se di-

ſoient & ſignoient *Servantes Locum ſedis Apoſtolicæ.* Le témoignage du Livre diurne (*o*) & celui du Pape S. Martin (*p*) ſont manifeſtes. Quand même il y avoit un Pape élû, & qui n'étoit pas encore conſacré, ſon élection ne lui donnoit aucun nouveau droit, comme il paroit par l'inſcription d'une lettre rapportée par Bede (*q*) *Hilarius Archipreſbyter & ſervans Locum Sanctæ ſedis Apoſtolicæ, Joannes Diaconus & in Dei nomine Electus, item Joannes Primicerius & ſervans Locum ſanctæ ſedis Apoſtolicæ.* Le Pape élû eſt Jean IV, qui étoit Archidiacre de l'Egliſe Romaine.

Il paroit néanmoins par l'inſcription d'une lettre de Benoît II. à Pierre Regionaire, Legat en Eſpagne, qu'alors, c'eſt-à-dire, en 694, le Pape élû ſe chargeoit du gouvernement. *Benedictus Preſbyter, & in Dei nomine electus ſanctæ ſedis Apoſtolicæ Petro Notario Regionario.* Il n'eſt plus fait mention de l'Archiprêtre, de l'Archidiacre & du Primicier des Notaires.

(o) *c. 2. tit. 1.* (p) *epiſt. 15. ad Theodorum.* (q) *l. 2. hiſt. Angl. c. 10.*

C'est une chose digne de remarque que l'élection tomboit plus souvent sur les Diacres que sur les Prêtres : ce qui vraisemblablement arrivoit de ce que les Diacres étoient plus employez dans les affaires, & par là plus connus. Mais ces Diacres élûs étoient-ils immédiatement consacrez Evêques & Papes en omettant l'Ordre de Prêtrise, & comme on dit, *per saltum*? Le P. Mabillon (*r*) l'a cru, & les Peres Pagi traitant du Pontificat de Sabinien, élû en 604, adoptent son sentiment, qu'ils fondent principalement, sur ce qu'en ces occasions il n'est fait nulle mention de la Prêtrise. Par exemple, il est dit sans distinction dans l'Ordre Romain (*s*) *Eligitur unus de Cardinalibus de quocumque titulo fuerit, tantum ut à prædecessore sit Pontifice Ordinatus aut Presbyter aut Diaconus : nam Episcopus esse non poterit.* » On élit „ un des Cardinaux, de quelque titre que ce soit, pourveu qu'il ait „ été ordonné ou Prêtre, ou Diacre, „ par un Pape précedent : car un

(r) *Comment. ad Ordinem Rom. parag.* 16. (s) *l.* 2.

„ Evêque ne ſçauroit être élû ". Et enſuite c'eſt la même ceremonie pour le conſacrer Pape. Ainſi Anaſtaſe décrivant le ſacre des Papes Valentin en 827, & Nicolas en 858, élûs de l'Ordre des Diacres, ne marque pas qu'ils ayent été ordonnez Prêtres. Entre les reproches que Photius l'an 867 publia contre les Latins, il marque préciſément cette omiſſion de la Prêtriſe entre le Diaconat & l'Epiſcopat. Ratramne, Moine de Corbie, & Enée Evêque de Paris, répondent diverſement; le premier aſſure que c'eſt une calomnie, le ſecond avouë le fait, & prend le parti de le juſtifier par l'autorité de S. Jérôme, qui dit que l'office du Prêtre participe en quelque choſe du miniſtere de l'Evêque.

On ne ſçauroit ſe reſoudre à admettre ce ſentiment. Et ſans s'engager ici dans une diſſertation qui ne ſeroit pas en ſa place, on obſervera ſeulement que ce qui ſe paſſa dans la depoſition de Benoît V. l'an 964, ſemble montrer qu'un Diacre élû Pape recevoit l'Ordre de Prêtriſe :

Benoît étoit ſeulement Diacre lors qu'il fut élû Pape : & quoi qu'il ne ſoit rien dit de la Prêtriſe dans le récit de ſon Ordination, cependant la ſentence de dépoſition prononcée contre lui porte qu'il eſt privé de la Prêtriſe & de l'Epiſcopat, & que par grace il retiendra le rang de Diacre. On croit donc que dans le même jour & dans la même ſolemnité les Diacres élûs pour remplir le S. Siege, étoient conſacrez Prêtres & Evêques : ce qui ſe confirme encore parce qu'incontinent & dans la ſuite de la même ſolemnité ils exerçoient les fonctions de la Prêtriſe & de l'Epiſcopat, diſant la Meſſe & conférant les Ordres.

On n'a rien de plus ancien touchant les Cardinaux Evêques & leur nombre de ſept, que le Decret du Pape Eſtienne III, ou IV, en 769, qui ordonne que tous les Dimanches un d'eux à ſon tour célébrera la Meſſe ſur le tombeau de S. Pierre. Jean le Diacre (*t*) le nomme en cet ordre. L'Evêque d'Oſtie, à qui il appartient de conſacrer le Pape, les

(t) *de Eccleſ. Lateran.*

Evêques de ſainte Rufine ; ou de la Forêt blanche, de Porto, d'Albano, de Tuſculum ou de Freſcati, de Sabine, de Preneſte, ou de Paleſtrine.

A l'occaſion de l'étendart de la ville de Rome que Léon III envoya à Charlemagne, le P. Pagi remarque que Gregoire III. l'avoit auparavant envoyé à Charle Martel, & Eſtienne II à Pepin ; que dans la ſuite Alexandre II. l'envoya à Guillaume le bâtard, Duc de Normandie, qui paſſoit à la conquête de l'Angleterre, & Victor III. à Robert Guiſcard pour l'animer contre les Schiſmatiques ; Urbain II. le donna à Hugue le Grand Comte de Vermandois, qui étoit un des Chefs de la premiere croiſade. D'où il conclut que cet étendart ne ſignifie point le Domaine de la ville de Rome. Il dit qu'elle demeura ſous la puiſſance des Papes juſqu'à l'an 823, que Paſcal I. fatigué des revoltes continuelles des Romains la céda à Lothaire. Comme les Rois d'Italie qui vinrent enſuite n'étoient proprement Rois que de la Lombardie,

& de ce qu'avoient possedé les Lombards, ils n'avoient aucun droit sur Rome.

Il donne un fort grand pouvoir aux Papes par rapport à l'élection des Empereurs ; comme on le peut voir sous le Pontificat de Gregoire V, & sous le Pontificat de Jean XIX. Les Electeurs Alemans font un Roi de Germanie : mais il ne devient Empereur que par l'élection du Peuple Romain, & étant couronné par le Pape. Wippon, qui étoit de la Cour de Conrad le Salique, dont il a écrit la vie, dit expressément qu'il fut élû Empereur par les Romains, qu'il reçut du Pape la Bénédiction Imperiale, & nommé Cesar & Auguste selon la coûtume des Romains.

On ne sçait point qu'avant Nicolas I. les Papes ayent été couronnez. Il le fut dans l'Eglise de S. Jean de Latran : & dans la suite cette ceremonie s'est faite dans l'Eglise de S. Pierre.

Comme les élections des Papes, quand elles se faisoient par de nombreuses assemblées du Clergé, des

principaux citoyens & du peuple, étoient ſujettes à de grands inconveniens, excitoient des tumultes & des ſéditions, & ſouvent degeneroient en des ſchiſmes pernicieux à l'Egliſe ; pour y remedier Nicolas II. dans un Concile tenu à Rome l'an 1059. fit un Decret, par lequel il attribua aux ſeuls Cardinaux le droit d'élire le Pape. Ce qui donna un nouvel éclat à leur dignité.

On avoit amaſſé un grand nombre de remarques, qu'on eſt contraint de ſacrifier à la néceſſité d'être court.

ARTICLE CLI.

POESIES SACRE'ES, TRADUITES, ou imitées des Pſeaumes. A Roüen, & ſe vend à Paris, chez Joſeph Mongé rüe S. Jacques, *In* 12.

CE nouvel ouvrage, qui a l'aprobation des connoiſſeurs, offre d'abord au Lecteur une idée avantageuſe de la ſageſſe & du goût de M. l'Abbé Desfontaines Guyot, qui ſe ſentant un naturel heureux pour la poëſie, a ſçu également mé-

nager ſon talent & ſa reputation. Il eſt quelquefois auſſi préjudiciable à l'honneur d'un Eccléſiaſtique qui met au jour des poëſies, de réüſſir, que de ne réüſſir pas. Pour les poëſies ſacrées, quand elles partent d'une pieté ingénieuſe, ce ſont toujours des ouvrages dignes de loüanges, dont nôtre Religion même ſe pare quelquefois; & on peut dire que de ce côté là il y a autant de merite à les compoſer, que d'utilité à les lire. On ſçait d'ailleurs, qu'outre des Peres de l'Egliſe, pluſieurs grands hommes ont fait des vers de pieté, & ont exercé ſur les Pſeaumes un precieux talent, que l'Egliſe a quelquefois jugé digne de ſes recompenſes.

On voit à la tête du livre dont nous parlons une épître au Roy, où ce Prince eſt loüé avec une juſteſſe de penſées, & une élegance de ſtyle qui previennent beaucoup pour la ſuite de l'ouvrage. La Preface ſoûtient encore ce premier jugement. L'Auteur commence par y relever dignement l'excellence & l'utilité de l'étude des Pſeaumes.

„ Si il y a peu de personnes, dit-il,
„ qui découvrent les trésors de sa-
„ gesse & de verité cachez dans les
„ Pseaumes, il ne faut pas s'en éton-
„ ner ; peu en étudient le sens ; on
„ les lit, on les récite, on les chan-
„ te, & à peine a-t-on l'intelligence
„ de la lettre, loin d'en penetrer
„ l'esprit. On ignore le sujet de cha-
„ que Cantique, & le raport de ses
„ parties ; les paroles des Pseaumes
„ sont dans la bouche de tous les
„ fidelles, & le sens est rarement
„ dans leur esprit. Il montre ensuite que toutes les traductions litterales qu'on en donne les font peu entendre, il en apporte la raison, & soûtient qu'il faut instruire & fixer l'esprit par une interpretation suivie, en suppléant au texte selon l'esprit du texte, & en tirant de ses parties mêmes qui semblent détachées, de quoi les rassembler. Mais outre que nôtre prose ne peut avoir assez de vivacité, de force & d'harmonie pour exprimer dignement le sens des Pseaumes, & que selon lui le langage poëtique est le langage parfait, il prétend que c'est dégrader en

quelque ſorte les divins Cantiques que de les exprimer comme des choſes communes, & il veut que l'harmonie des vers en faſſe mieux goûter les beautez que l'uniformité du diſcours ſimple & ordinaire.

L'autorité de Joſeph & de S. Jérôme, qui contre le ſentiment de M. Dacier, aſſurent que les Pſeaumes dans leur langue originale ſont des poëmes lyriques avec une meſure & des pieds, ſert à apuyer ce qu'il a avancé; il prouve auſſi que les Pſeaumes dont les verſets ne paroiſſent avoir quelques fois aucun raport entre eux, ont cependant toujours un ſens lié qu'on peut découvrir par l'attention & par l'étude. Il refute en même tems avec ſolidité l'opinion de ceux qui veulent que les verſets de la plûpart des Pſeaumes ne ſoyent que des penſées diverſes & détachées que les Prophetes échauffez de l'eſprit de Dieu exprimoient ſucceſſivement, ſans leur donner de ſuite.

„ Il juſtifie après cela les traductions en vers du côté de la fidelité. Une Paraphraſe en proſe, dit-il,

„ réüssit mieux pour l'expression du
„ sens litteral & pour la justification
„ du rapport des parties au tout, ce
„ que ne fait pas si aisément une pa-
„ raphrase en vers, où la contrainte
„ de la mesure & la tirannie de la
„ rime font souvent dire plus ou
„ moins qu'on ne diroit dans la li-
„ berté prosaïque... Un homme qui
„ parle en vers, & dont la langue
„ est liée, pour ainsi dire, par tou-
„ tes les régles de son art, ne se doit
„ point donner pour un Interprete
„ exact & profond, ni avoir en vûë
„ de montrer qu'il a un commerce
„ avec les Commentateurs, & qu'il
„ a sçu éclaircir l'obscurité de son
„ original. Les sçavans que cela re-
„ garde peuvent examiner s'il l'a
„ entendu; & je ne doute pas même
„ que quelques demi sçavans ne
„ prennent la peine de le faire. Pour
„ lui, il se doit contenter d'offrir au
„ commun des hommes un sens qui
„ soit capable de plaire & de tou-
„ cher, & cependant toujours puisé
„ à sa source. C'est là, dit-il, toute
„ l'exactitude qu'on en doit exiger,
„ & ce seroit une rigueur injuste de
„ demander davantage.

Il excuse ensuite les hardiesses qu'il a cru pouvoir prendre dans la traduction des Pseaumes, dont néanmoins il n'a osé donner le titre à son ouvrage. Malgré ces hardiesses dont il paroît s'allarmer injustement, il faut avoüer cependant que la fidelité au texte n'est pas la moindre qualité de ses poësies sacrées, & que quand Rousseau lui seroit préferable par quelques endroits, ce que tout le monde ne dira pas, au moins il lui seroit très inférieur de ce côté-là. D'ailleurs, l'onction qui est repandue dans cette nouvelle traduction, & qui ne nuit en rien à la majesté de l'expression, à la noblesse des images, au choix & à l'élegance de la fiction, à la pureté du stile, & à la correction des vers, cette onction, dis-je, qu'il est si difficile d'emprunter & de contrefaire quand on ne l'a pas dans le cœur, le met entierement hors de comparaison avec le fameux Poëte, qui a travaillé sur le même sujet que lui. Ce n'est pas pour un homme de goût une satisfaction mediocre, que de confronter ensemble ces

deux Auteurs ; quand l'un ne feroit que se soutenir a côté de l'autre, ce seroit déja un merite peu commun.

Cet ouvrage est composé de cinquante Pseaumes mis en vers. Ce sont tantôt des vers Alexandrins, tantôt des stances, & tantôt des odes très regulieres. On est embarrassé sur le choix qu'on doit faire pour en donner ici quelque échantillon. On renvoye donc le public à la lecture de ce nouvel ouvrage, où chacun pourra sentir aisément la verité de l'éloge que M. De La Motte en a fait avant nous.

ARTICLE CLII.

REVERENDI PATRIS Franciſci Noël, è Societate Jeſu, opuſcula poëtica in quatuor partes diſtributa. C'eſt à-dire, *œuvres poëtiques du Reverend Pere Noël de la Compagnie de Jeſus, diviſez en quatre parties.* A Francfort chez Adam Fritſch, 1717. *In* 12. *pages* 500.

CE n'eſt point encore ici un ouvrage dicté par une Muſe prophane ; le religieux Auteur qui nous le donne, eſt inſpiré par un guide plus digne de lui ; c'eſt la pieté qui le dirige, mais une pieté ingénieuſe, laquelle aux plus tendres, aux plus beaux ſentimens qu'elle tire de la religion, joint tous les agrémens qu'elle peut emprunter de la poëſie.

Le titre marque la diviſion de l'ouvrage en quatre parties ; la premiere contient la vie de Jeſus-Chriſt ſous le nom de l'amour divin : on fait à l'entrée ſoupirer les Prophetes après la naiſſance du Sauveur, &

l'on donne un tour également poëtique & édifiant aux ſept celebres antiennes par où l'Egliſe pendant les ſept jours qui précedent le jour de la Nativité, exprime ſes déſirs ardens de voir accomplir le myſtere ineffable du verbe incarné. On ſe repand enſuite ſur toutes les merveilles que Jeſus-Chriſt a operées depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, & depuis ſa mort juſqu'à ſa glorieuſe reſurrection;on finit par la vie eucharistique, où l'amour divin reduit encore le Sauveur dans le Saint Sacrement de l'autel. Tant de divers ſujets ont engagé l'Auteur à partager la matiere en differentes élegies, dont chacune ſe diſtingue par l'abondance & la clarté des penſées, & qui toutes priſes enſemble ſont un ouvrage ſuivi & complet.

La ſeconde partie eſt un recueil de lettres de pieté, ſous le titre Latin *epiſtolæ marianæ.* Ces lettres en vers élegiaques ſont très capables d'inſpirer & d'entretenir dans le cœur des fideles la devotion à la ſainte Vierge : tantôt c'eſt Marie elle même qui declare la protection

qu'elle accorde à ſes ſerviteurs; tantôt c'eſt Jeſus-Chriſt ſon fils qui temoigne qu'il la conſtitue nôtre Reine, nôtre avocate, & l'arbitre pour ainſi dire de toutes ſes graces; tantôt ce ſont des juſtes, ou des pécheurs qui reclament avec ferveur ſon aſſiſtance; on ne peut lire ces diverſes lettres ſans aimer la pieuſe induſtrie du Poëte, qui employe pour ſanctifier les ames le même art dont l'amour prophane s'eſt ſi ſouvent ſervi pour corrompre les cœurs. Le ſtile de ces lettres eſt aiſé, net, élegant; mais il ne ſe ſoutient pas par tout également.

L'Auteur dans la troiſiéme partie entreprend d'écrire la vie de S. Ignace, il le fait en vers lyriques; & ſes odes ſont la plûpart gratieuſes, naturelles, & quelquefois ſublimes & majeſtueuſes. Pour ne pas retomber dans ces mêmes penſées, il repréſente le Saint ſous quatre idées differentes; de ſoleil qui porte la lumiere du Seigneur; de guerrier qui combat pour la gloire de Dieu; de diſciple fidelle qui ſuit la route que lui trace ſon Ange tutelaire, de Juſte dont

les vertus doivent faire autant de Saints que d'imitateurs. J'admire l'ingenieuſe fecondité du Poëte, mais je n'admire pas toujours la beauté de ſes expreſſions; les plus grands génies ne veulent pas toujours s'élever au deſſus du commun; c'eſt un art, les negligences qu'on laiſſe dans un ouvrage mettent dans un plus beau jour ce qui eſt travaillé avec plus de ſoin; un nuage qui precede la lumiere la rend plus belle.

Il ſemble que le Pere Noël ſe ſoit exercé dans toutes ſortes de poëſies; il nous donne dans ſa quatriéme partie des tragedies & une comedie; mais il ne s'écarte point de ſa profeſſion. Les ſujets qu'il traite ſont ou Saints & édifians, ou utiles & honnêtes. L'amour prophane en eſt banni, on n'apprend point à aimer le vice dans ſes pieces de théatre, on n'y apprend qu'à aimer la vertu. Quoique j'eſtime beaucoup la Latinité & la cadence de ſes vers, & la nobleſſe de ſes ſentimens, j'avouë que je ne puis goûter l'arrangement & la diſpoſition de ſes tragedies. Il ſçait néan-

moins les regles de ſon art ; il en a fait un traité , il a lû les Anciens. Quelles nouvelles idées ne lui auroit pas fourni la lecture des Auteurs modernes, s'il les avoit conſultez ! Les Anciens ont frayé le chemin, les Modernes l'ont applani , l'ont embelli , ſi j'oſe ainſi parler ; il faut pour réüſſir ſe former ſur les uns & les autres.

Ce n'eſt pas ſeulement par la poëſie que le P. Noël s'eſt rendu recommandable. Ce beau recueil qu'il donne au public n'eſt qu'un jeu de ſa jeuneſſe. Le reſte de ſa vie a été employé dans des occupations plus importantes ; il s'eſt conſacré aux miſſions de la Chine ; il y a travaillé avec ferveur & avec fruit une longue ſuite d'années;il a traduit en Latin pluſieurs livres Chinois ; il s'eſt toujours fait eſtimer comme un homme d'un eſprit excellent, d'un zele Apoſtolique , & d'une pieté exemplaire.

ARTICLE CLIII.

JURISPRUDENTIA VETUS Anti Juſtinianea &c. C'eſt-à-dire, *Juriſprudence ancienne & avant celle de Juſtinien... revûe & éclaircie par des notes. Par Antoine Schultingius, Profeſſeur de Droit en l'Univerſité de Leide.* A Leide, chez Jean Vander-Linden le jeune, 1717. *In* 4°. *pages* 941. *ſans compter la Préface & une table fort ample. Se vend à Paris chez Montalant, Quai des Auguſtins.*

LA Juriſprudence Romaine, avant que Juſtinien l'eût reſſerrée dans les Inſtituts, le Digeſte & le Code, étoit comme une mer immenſe & preſque ſans aucun port aſſuré. Car outre qu'elle étoit répanduë en plus de deux mille volumes, & que la vie d'un homme ſtudieux auroit à peine ſuffi pour les lire, ces volumes n'étant compoſez que par des particuliers, & ſe contrediſant ſouvent les uns les autres, ils manquoient d'autorité, & n'étoient bons

qu'à faire naître des doutes & à entretenir l'incertitude ſur le ſentiment qu'il y avoit à prendre. Comme la nouvelle compilation travaillée par Tribonien & par ſes Aſſociez comprenoit tout le Droit dans un bel ordre, qu'elle abregeoit les études; & qu'étant munie de l'autorité Imperiale, elle fixoit les déciſions & les Jugemens, tant d'ouvrages de Juriſconſultes qui avoient précédé, furent regardez comme inutiles; ils furent négligez, & ſe ſont perdus. S'ils exiſtoient encore, peut-être ne les conſerveroit on pas plus ſoigneuſement: mais ils ont peri, & on les regrette.

Toutefois les Viſigoths nous en ont conſervé quelques lambeaux. Les Rois des diverſes nations qui déchirerent l'Empire Romain, eurent la condeſcendance pour leurs nouveaux ſujets de les laiſſer dans l'uſage des Loix Romaines, ſe contentant de donner quelques tours à ces Loix par forme d'interprétation, pour les rapprocher de leurs propres Coûtumes, & les accommoder à leurs volontez.

Ainſi par l'ordre d'Alaric, qui regnoit au delà de la Loire & en Eſpagne, Anien ſon Référendaire, dignité qui répond à celle de Chancelier, publia un Corps de Droit, qu'il avoit compilé des Juriſconſultes & des Codes plus anciens; ce fut l'an 506, & 27 ans avant la publication du Digeſte. On voudroit aujourd'hui qu'il ſe fût ſeulement réduit à faire un choix de ce qu'il auroit eſtimé de plus utile, ſans altérer les textes: mais il en a uſé autrement, & vraiſemblablement pour ſe conformer aux intentions d'Alaric: il a fait des changemens dans les uns, rapporté les autres en abbregé, ajouté des interpretations. Au reſte, on ne ſçauroit ſe méprendre ſur ce qui eſt de lui: ce n'eſt plus la Latinité des Juriſconſultes Romains; mais le langage du Chancelier d'un Roi des Viſigoths. Cependant ſon Ouvrage en conſidération de ce qui y eſt cité de l'ancien Droit, a merité l'attention des Cujas, des Loiſels & d'autres ſçavans hommes, qui en ont fait pluſieurs éditions, dont le plus grand merite

consiste dans les notes qu'ils y ont ajoûtées.

Le dessein de Mr. Schultingius dans cette nouvelle édition ne se borne pas à la seule compilation d'Anien : il ramasse toutes les piéces du Droit Romain qui restent éparses en divers endroits.

I. Les Instituts de Caïus abbregez, & de quatre Livres réduits à deux par Anien, & quelques fragments ramassez de différens endroits, & imprimez en lettres Italiques avec de longues & sçavantes notes d'Alexandre & de Loisel.

II. Les Sentences reçûës de Paul en cinq Livres; *Julii Pauli Sententiarum receptarum ad filium Libri quinque*; avec les Interpretations d'Anien en lettres Italiques, & avec les notes de Cujas, de Rittershusius & de Giphanius.

III. Un Extrait des Regles d'Ulpien, consistant en vingt neuf titres, avec les notes de Cujas, & de Carondas.

IV. Quelques fragmens des Codes Gregorien & Hermogenien.

V. La Conférence des Loix de

 Moïse

Moïſe & des Loix Romaines, avec des notes de Pierre Pithou. Cet ouvrage eſt poſterieur au Code publié par l'ordre de Theodoſe II. l'an 438, & eſtimable en ce qu'il rapporte pluſieurs paſſages des anciens Juriſconſultes. Comme il eſt impoſſible de verifier ces citations, peut-on s'aſſûrer qu'elles ſoient exactes & mot pour mot ? Et il y a d'autant plus de ſujet de s'en défier, que celles de Moïſe ne ſont priſes que ſelon le ſens. On ne ſçait d'où vient à Moïſe l'épithete *Dei Sacerdos.*

VI. Un fragment des Regles du Droit.

VII. Une conſultation d'un ancien Juriſconſulte qui en cite de plus anciens.

VIII. Les Réponſes de Papinien, ouvrage au ſentiment de Mr. Schultingius, deſtiné à l'uſage de cette partie de la Gaule que les Rois des Bourguignons s'étoient aſſujettie.

IX. Le troiſiéme Livre de la Grammaire de Doſithée trouve ici ſa place, pour quelques paroles,

ou pour quelques réponses de l'Empereur Hadrien, qui y sont rapportées.

Mr. Schultingius a fait d'excellentes notes sur tous ces Ouvrages, excepté le dernier, lesquelles mises en parallele avec celles de Cujas, Loisel & Pithou, n'en sont point offusquées, & ne perdent rien de leur lustre.

Au reste, la collection ou la compilation d'Anien fut reçûë très-favorablement, & appellée communément la Loi Romaine. C'est sous ce nom qu'elle est citée dans les Capitulaires de nos Rois, & par Marculphe, dans les Loix des Bourguignons & dans les Ripuaires.

Ce volume contient encore deux harangues, prononcées par M. Schultingius en des cérémonies d'Ecoles: dans la premiere il justifie Tribonien d'avoir fixé l'époque de ses citations à l'Empire d'Hadrien, n'ayant donné nulle place dans le Digeste aux Jurisconsultes qui ont fleuri à Rome du tems de la République, & s'étant arrêté à ceux qui ont vécu sous les Empereurs. Hot-

toman en a fait un grand crime à Tribonien, qui devoit, dit-il, remplir le Digeste des Extraits de ces premiers Jurisconsultes, & nous aurions aujourd'hui la satisfaction d'y voir les Catons, les Quintus Mucius Scevola, Marcus Manilius, M. Brutus, Servius Sulpicius, Lucilius Balbus, Sextus Papirius, s'exprimer avec cette gravité & cette élégance qui étoient si propres aux Senateurs & aux citoyens Romains : leur place est mal remplie par des Provinciaux venus de Grece, de Syrie, d'Afrique, par des Grecs Latinisez, *Græco-Latini.*

M. Schultingius répond que l'Empereur Justinien n'ordonna pas de travailler au Digeste à dessein de ramener le Droit suranné du peuple Romain, mais pour donner une bonne forme au Droit introduit par les Empereurs. Il n'étoit donc plus question des anciens Jurisconsultes. D'ailleurs, la haute estime qu'Hotoman témoigne avoir pour eux, est un effet de sa prévention pour les tems de la République. Ciceron n'en jugeoit pas si favorablement,

lui qui les railloit de leur ſéchereſſe, & de ramper en des minucies; de ce que toute leur habileté conſiſtoit en des formules, & à pointiller ſur les mots & ſur les ſyllabes; c'eſt-à-dire en bon François, qu'ils étoient des chicaneurs; lui enfin qui ſe vantoit qu'en trois jours d'étude il en ſçauroit plus qu'eux tous. Bien loin de cette élégance prétenduë, leur langage étoit celui des premiers habitans du païs Latin, des Auruncs & des Sicanes: ainſi les écrits de ces Trebatius, Caſcellius, Aquilius, Lucilius, Papirius, quoique compoſez du tems de Jule Céſar & d'Auguſte, n'étoient pas intelligibles à Rome. N'ayant donc rien pour ſe ſoutenir, ils tomberent bientôt dans le mépris & dans l'oubli. C'eſt ce que nous en apprennent Pomponius [a] & Ammien Marcellin [b].

Hottoman n'eſt pas plus juſte dans les reproches qu'il fait aux Juriſconſultes citez dans le Digeſte. Car enfin ces Papiniens, Paul, Ul-

a *Digeſt. l. 2. de origine Juris.* b *L. 30. c. 4.*

pien, Modeſtin, & les autres, qu'il traite de nouveaux venus à Rome, ont été Senateurs Romains, du Conſeil des Empereurs, honorez des principaux emplois, & élevez aux premieres dignitez de l'Empire; outre qu'il n'y a aucune preuve qu'ils ayent été étrangers.

C'eſt ainſi que Tribonien eſt accuſé & défendu aux dépens des Juriſconſultes qu'il a citez & qu'il n'a pas citez.

M. Schultingius a pris pour ſujet du ſecond diſcours que la Juriſprudence eſt proprement Hiſtorique; c'eſt à dire, que pour devenir un bon Juriſconſulte, pour diſcerner & pour prendre le vrai ſens des Loix, il faut chercher dans l'hiſtoire leur origine, par qui, à quel deſſein, & en quelle occaſion elles ont été portées. Une étude abſtraite n'eſt pas celle qui convient, & c'eſt preſque perdre le tems à mediter & à examiner les Loix en Philoſophe. Il donne juſtement à la France la gloire d'avoir produit les plus grands Juriſconſultes, Budée, Cujas, qu'il préfére à tous les autres, Duaren,

Hotman, Faber, Godefroy, & plusieurs autres.

ARTICLE CLIV.

RECUEIL DE VOYAGES *au Nord, contenant divers memoires très utiles au Commerce & à la navigation.* A Amsterdam, chez Jean-Frederic Bernard, sur le Rockin, près de la Bourse, 1715. *in douze. Trois tomes, le premier de 116 pages, sans compter un discours préliminaire, le second de 298, le troisiéme de 340.*

CE Recueil est dédié par l'Imprimeur à sa Majesté Impériale, le très haut & très-puissant Empereur & Czar des deux Russies, qu'il nomme le triomphateur & le vainqueur généreux de ses ennemis, le protecteur auguste des Arts, des Sciences, du commerce & de la navigation dans toute l'étenduë de son Empire. Et puis il ajoute, par rapport au grand dessein qu'a formé ce Monarque, de la jonction de quatre mers, « que c'est par les mains de

„ ses peuples, éclairez des lumieres „ de son esprit, & élevez sous la diligence de ses Conseillers, que „ l'on verra un jour les richesses de „ l'orient se répandre dans son Empire, & couler ensuite dans toute „ l'Europe par sa beneficence. Quoi qu'il en soit, du succès de l'entreprise de joindre quatre mers par le moyen des rivieres qui s'y jettent, & qui coulent au travers de la vaste étenduë de la Moscovie, il semble que le Czar par la situation de ses Etats est comme à portée de faire faire les dernieres tentatives pour découvrir enfin s'il est possible de naviger de l'Europe par le nord aux Indes: mais cette route, s'il en est une, seroit plus profitable à d'autres peuples qu'à ses sujets.

Les qualitez d'un voyageur pour rendre utile la rélation de ses voyages, sont, de la curiosité pour l'histoire naturelle, la science de l'Astronomie & de la Geographie, du discernement pour observer les mœurs & les coutumes des peuples, de l'intelligence dans le commerce: mais comme ces qualitez se trouvent ra-

rement réünies dans un même ſujet, que pluſieurs ſemblent n'avoir eû des yeux que pour un objet particulier, que d'autres, ſoit par légéreté, ou par ignorance, s'imaginent avoir vû ce qui n'eſt pas ; & qu'enfin quelques-uns ne font pas de difficulté de ſacrifier la verité à l'envie d'amuſer & de réjouir leurs Lecteurs ; on ne ſçauroit avoir une connoiſſance ſûre des païs étrangers que par des Recueils de Relations, dont les unes ou ſuppléent aux autres, ou les corrigent. Celui-ci comprend les navigations qui ont été pouſſées vers le nord avec une réſolution & une conſtance qui merite qu'on applique à ces navigateurs, qu'ils ont eû le cœur bien ferme, & muni d'un triple airain, pour affronter les perils d'une mer glacée, & s'expoſer à ſouffrir les plus grandes rigueurs du froid. *Illis robur & æs triplex circa pectus erat.*

Tome I.

Ce premier tome n'eſt pas le plus curieux. Après un diſcours prélimi-

naire, qui eſt proprement une chronologie des voyages de long cours, tant vers le Nord que vers le Sud, ſuivent deux Relations de l'Iſlande, du Groënland, composées par un Auteur qui n'en a jamais approché de plus près que le Danemarc ; c'eſt la Peyrére, trop décrié par ſes imaginations, pour qu'on puiſſe prendre confiance en lui.

L'Iſlande eſt peutêtre le païs du monde habité par des hommes le plus pauvre, & qui fournit le moins aux beſoins de la vie : toutefois l'amour de la patrie eſt tellement naturel aux Iſlandois, qu'ils n'en ſortent point, s'ils n'en ſont tirez, & qu'alors ils ſoupirent après le retour. Quelques enfans qu'on tranſporte à Copenhague pour étudier, & dont il y en a qui ont de l'eſprit, & qu'on voudroit retenir en Danemarc, refuſent toutes les conditions qu'on leur offre, & s'enfuyent auſſitôt qu'ils peuvent au triſte lieu de leur naiſſance.

Neſcio qua natale ſolum dulcedine cunctos

Ducit, & immemores non sinit ire sui.
Quid melius Româ, Scythico quid frigore pejus?
Huc tamen ex illa Barbarus Urbe fugit.

Quant au Groënland, les chroniques Danoises & Islandoises attestent qu'un Gentilhomme Nortvegien, nommé Torvalde, & son fils Erric, contraints d'abandonner leur païs pour un meurtre qu'ils avoient commis, se réfugierent d'abord en Islande, d'où ils furent encore chassez à cause du naturel turbulent & violent de Torvalde, ils busquerent fortune au travers de la mer, & aborderent à une terre qu'ils nommerent Groënland, c'est-à-dire, Terre verte, parce qu'en effet ils la trouverent couverte de verdure. Ils y firent un établissement, qui s'accrut tellement qu'il y eut des villes bâties: & celle de Garde devint la résidence d'un Evêque, quand le Christianisme y eut passé de Nortvege. Il y a, dit-on, dans les Archives de l'Archevêché de Bremen une Bulle de Gregoire IV. qui mourut l'an 843,

par laquelle érigeant cette Eglise en Metropolitaine, il lui soumet celles de Nortvege, d'Islande & de Groënland. Et l'on dit qu'en 1389. Henri Evêque de Garde assista aux Etats de Dannemarc. Depuis ce tems-là tout cet établissement en Groënland semble être fondu, & les navigateurs n'en découvrent pas le moindre vestige.

Le reste du volume consiste en quelques legers memoires sur la pêche des baleines, & en des instructions aux voyageurs touchant ce qu'ils doivent observer.

Tome II.

Le second tome commence le Journal d'un voyage de l'Elbe au Spitzberg pour la pêche de la baleine en 1671. Ils partirent le 15^e^ d'Avril, & furent de retour le 21^e^ d'Août, après avoir pris huit baleines, & tué quelques chevaux marins. On parlera dans la suite de la chasse de ces animaux, & l'on remarquera seulement ici que telle baleine est si grande & si grasse,

qu'elle fournit en graiſſe plus de cent kardels, les baleines communes en donnent 45 à 50. Les kardels ſont des tonneaux ou des barriques de quatre pieds de long ſur deux & demi de diamétre, & chacun eſt eſtimé environ 80 ou 90 francs ; de ſorte que neuf ou dix baleines ſont une bonne capture.

Une deſcription de Spitzberg eſt la ſeconde piece de ce volume : elle eſt de l'Auteur même du Journal, & en eſt une ſuite. Il la diviſe en trois parties : dans la premiere il décrit le païs, dans la ſeconde il traite des plantes qui y croiſſent, & dans la troiſiéme des animaux.

Le nom de Spitzberg eſt compoſé de *Spitz*, & de *berg*, qui ſignifient pointe & montagne. La côte la plus proche eſt au 76ᵉ degré 30 minutes de latitude. Il n'a pas été poſſible d'avancer beaucoup dans les terres, & tout ce qu'on en a vû ce ſont montagnes ſur montagnes, & qui ſe ſurmontent les unes les autres. Vers l'Eſt le terrain va en baiſſant ; mais il eſt toujours pierreux ; en ſorte que le Spitzberg eſt inhabita-

ble. Quelques-unes de ces montagnes ſemblent être d'une ſeule pierre, qui a des veines de diverſes couleurs, comme le marbre, rouges, blanches & jaunes : & de loin elles paroiſſent tout en feu, mauvais préſage pour ceux qui ſont en mer. On y aborde à diverſes bayes : les plus ſûres & les plus frequentées ſont celles du Nord & du Sud, où l'on voit quelquefois pendant le tems de la pêche des baleines vingt & trente vaiſſeaux. On n'eſt pas ſurpris qu'entre les glaces les courans portent au ſud : mais c'eſt choſe remarquable, qu'entre Hitland & Spitzberg ils portent au Nord avec une très-grande rapidité, ce qui s'obſerve encore au Havre des moules Muſcle-haven.

Outre les montagnes, dont on vient de parler, il y en a ſept de glace dans une même ligne, leſquelles ne cedent pas aux autres en hauteur : & la neige dont elles ſont couvertes jette une lumiere brillante comme celle du ſoleil. La glace en ces contrées eſt d'un fort beau bleu, & dure comme la pierre. Quantité

de glaçons voguent ſur la mer, ſelon que le vent les pouſſe, & rendent la navigation perilleuſe : il en eſt de ſi grands & qui touchant la terre ſont ſi immobiles, qu'on y amarre ou qu'on y attache les vaiſſeaux avec des crampons, & quelquefois pluſieurs vaiſſeaux ſont ainſi amarrez autour du même glaçon. Tel eſt le Spitzberg dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août. Avant le mois de Mai, il eſt inabordable, à cauſe des glâces : & un froid très âpre continuë encore juſques dans le mois de Juin, que la chaleur commence à ſe faire ſentir : elle devient quelquefois ſi grande dans le mois de Juillet, qu'elle fait fondre le gaudron des vaiſſeaux. Les vents contribuent beaucoup à la temperature de l'air : ceux de Nord & d'Eſt augmentent le froid, ceux de Sud & d'Oueſt amenent beaucoup de neige, & quelquefois de la pluye.

Après le troiſieme jour de Mai le ſoleil ne ſe coucha plus à l'égard de nos navigateurs : & toute la différence qu'ils y obſerverent, eſt que dans le tems qui répond à la nuit, ſa

clarté étoit comme celle de la lune, & qu'on pouvoit arrêter les yeux sur son disque.

A l'égard des Météores, l'Auteur remarqua que les frimats tomboient en forme de petites aiguilles de neige qui couvroient la mer d'une croûte mince & assez ressemblante à une toile d'araignée ; si l'air est échauffé, c'est de la rosée qui tombe. Quand le soleil est clair, & qu'on voit les vapeurs s'élever de la mer, c'est un signe que le tems est radouci. Ces vapeurs sont la matiere de la neige ; qui retombe en diverses figures de roses & d'étoiles, dont les rayons, lorsque le tems se radoucit, représentent des feuilles de fougere. Les parhélies paroissent assez souvent, & dans le gros tems les gouttes d'eau qui sautent des houles, font voir des arcs-en-ciel.

L'Auteur dans la seconde partie passe à la description des plantes qui croissent dans le Spitzberg aux endroits où l'eau coule & à l'abri des vents de Nord & d'Est. Il y en a de semblables à l'aloé, à l'herbe, aux perles & à la piloselle, à la perven-

che, au fraiſier, de la petite joubarbe, des eſpeces de renoncule, de la coclearia, de l'oſeille rouge, du pavot blanc. La plante de roche n'a qu'une feuille, une autre reſſemble à une queuë de cheval.

Dans la troiſiéme partie il fait la deſcription des animaux, & premierement des oiſeaux, qu'il diviſe ſelon qu'ils ont les pieds diviſez ou unis en pattes d'oyes: il en nomme trois eſpeces des premiers, le francolin, l'oiſeau de neige, qui ſe jette ſur les vaiſſeaux & s'y laiſſe prendre, l'oiſeau de glace couvert d'un beau plumage doré. De la ſeconde ſorte, il compte onze eſpeces, le ratsher, ou conſeiller, le pigeon-plongeon, le lumb, le kutgegehef ou la mouette, le bourgmeſtre, le rotge ou rotgan, le ſtrundjoger, le perroquet-plongeon, le canard de montagne, le kirmewr, le mallemueke. La plûpart de ces derniers ſont oiſeaux de proye, & exercent principalement leur rapine ſur les poiſſons. Le plus gros, & comme le Roi des autres, eſt le bourgmeſtre; il a les aîles d'une cou-

leur pâle, excepté le bout qui eſt blanc, de même que le reſte du corps. Les mallemuckes ſont d'une voracité incroyable : ils volent de tous côtez à une baleine qui aura été tuée, & s'acharnent tellement à la becquetter & à dévorer de la graiſſe, qu'ils ſe laiſſent aſſommer à coups de bâton. Ils ſuivent même les baleines envies, & les font ainſi découvrir.

Les animaux à quatre pieds ſont le rene, le renard, l'ours blanc, le chien marin & le cheval marin. Les ours blancs ſont plus allongez, plus déliez & plus agiles que les ours noirs que nous connoiſſons, ayant le poil long & auſſi doux que la laine. Ils ſont comme amphibies, ſe plaiſant à la mer, dans laquelle ils font mille ſauts & mille tours, & ſe repaiſſent des charognes des baleines. Leur graiſſe eſt comme du ſuif : & puis étant fonduë, elle devient auſſi claire que l'huile de baleine. Ces animaux ſe courent les uns les autres ; leur cri eſt comme d'un chien qui abboye.

Les chiens ou veaux marins ne reſſemblent pas mal aux chiens, ſi-

non qu'ils ont des pattes d'oyes, & qu'ils ne font preſque que ſe traîner ſur les jambes de derriere, tant elles ſont courtes & foibles. Quand le ſoleil eſt beau ils grimpent ſur les glaces & y dorment : c'eſt là qu'on les attaque, les aſſommant avec de gros bâtons, ou les perçant avec des demies piques ; il n'eſt pas pourtant aiſé de leur ôter la vie, percez de pluſieurs coups, épuiſez de ſang, & même écorchez, ils vivent encore. On en trouve en certains endroits une multitude prodigieuſe ; mais ces endroits-là ne ſont pas avantageux pour la pêche de la baleine ; leur longueur eſt de cinq pieds juſqu'à huit ; leur graiſſe eſt ce qu'il y a de meilleur pour faire ce qui s'appelle huile de poiſſons, & quelques petits vaiſſeaux ſe contentent de cette chaſſe. Un des plus grands chiens de mer rendit un demi barril de graiſſe.

Le cheval marin, ou le bœuf marin, eſt de la groſſeur d'un bœuf ; & à cette groſſeur près, aſſez ſemblable au chien marin, il grimpe auſſi & dort au ſoleil ſur la glace, il a la

eau fort épaiſſe , & difficile à per-
er , principalement ſur le cou.
Comme il l'a ordinairement galeuſe
vec des yeux tout rouges , il eſt af-
reux. On ne le chaſſe que pour deux
effenſes qui lui deſcendent de la
mâchoire ſupérieure en ſe recour-
ant un peu , & qui ſont autant ou
lus eſtimées que celles de l'élé-
hant : elles croiſſent d'un pied de
ong, quelquefois de deux pieds &
avantage. Ces animaux ſe défen-
lent & ſe ſecourent les uns & les au-
res avec fureur, & jettant de terri-
les mugiſſemens. Un jour que nos
Navigateurs en avoient bleſſé &
ris un , leur chalouppe fut attaquée
ar un ſi grand nombre d'autres,
qu'elle fut obligée de prendre la
uite , & elle fut pourſuivie fort
ongtems.

Cette mer ſeptentrionale a auſſi
es poiſſons particuliers , dont l'Au-
eur fait & le dénombrement & la
leſcription avec exactitude. Il n'ou-
lie pas ce qui ne merite pas même
e nom de poiſſon , les écreviſſes ,
es étoiles de mer, certaines ſubſtan-
es glaireuſes qui ſemblent être ani-
nées.

Tous les poiſſons ſont grands ayant ſeize à vingt pieds de lon-gueur, excepté une eſpece de ma-queraux petits comme des harangs. Le Butskopf ou la Tiſte de plie, ai-me à ſuivre les vaiſſeaux, & s'en ap-proche de fort près. La licorne eſ un poiſſon armé de cette ſorte d longues & droites cornes qui ſe gar-dent dans les cabinets des curieux on fait ſouvent des voyages ſan voir de licornes, & d'ailleurs elle nagent avec une telle viteſſe qu'o ne les prend que par hazard. L'eſ-padon, ou le poiſſon à épée & à ſcie eſt ainſi nommé, parcequ'il eſt ar-mé d'un os long d'environ trois o quatre pieds, large d'environ ſep ou huit pouces, heriſſé ſur les bord de dents pointuës : il ſe ſert princi-palement de cette terrible arm contre la baleine, & pour fruit d ſa victoire il n'emporte que la lan-gue. Un autre ennemi formidable la baleine, & qui ne ſe content pas de ſa langue, eſt le ray, qu porte trois rangs de dents affilées e chaque machoire. Il y a auſſi de baleineaux, ou poiſſons blancs.

Decembre 1717.

Mais les baleines ſont ce qui atti-
 tant de vaiſſeaux au Spitzberg :
 printems elles ſont à l'oüeſt, &
nſuite elles vont à l'eſt. Les plus
randes ſont de cinquante à ſoixante
ieds de long, & la tête fait le tiers
e leurs corps. Elles ſont couvertes
e deux peaux molles & variées de
iverſes couleurs qui brillent agrea-
lement au ſoleil, la premiere peau
t mince comme un parchemin, &
 ſeconde épaiſſe d'un pouce : la
raiſſe eſt entre chair & entre peau.
u lieu de dents elles ont un carti-
ge fort dur, & c'eſt dans la gueu-
 qu'elles portent ce qu'on appelle
non, ou côte de baleine : elles ont
r la tête deux trous, par où elles
 pouſſent en l'air l'eau de la mer
ec un ſi grand bruit, qu'il peut
ntendre d'une lieuë. Il eſt inoüi
ie ces vaſtes animaux ayent uſé
 leur force pour attaquer, ils
 yent toujours : mais dans la neceſ-
é de ſe défendre, & lors qu'ils
nt bleſſez, ils ſe font craindre, &
un coup de leur queuë ils feroient
uter en piéces une chalouppe.
Un vaiſſeau deſtiné à la pêche de

la baleine eſt fourni de cinq ou ſ
chalouppes, dans leſquelles ſix o
ſept hommes ſe jettent dès qu'o
voit paroître une baleine, & ramer
vers elle : un d'eux, & celui qui e
eſtimé le plus adroit, eſt ſur le d
vant de la chalouppe tenant un ha
pon en main, & prêt à darder la b
leine. Le harpon eſt une eſpece c
javelot avec un fer ſemblable à c
lui d'une fléche, & une corde c
quelquescentaines de braſſes eſt att
chée au manche, afin de ſuivre
baleine ; laquelle étant bleſſée,
précipite en bas, & s'enfuit av
tant de fureur qu'elle attireroit apr
elle la chalouppe, ſi la corde ne
loit pas aiſément : & cependant l
rameurs font tous leurs efforts po
la ſuivre. Quand elle eſt épuiſée
force par la perte de ſon ſang,
qu'elle ne tire que foiblement ſur
corde ; toutes les chalouppes s'un
ſent pour la tirer, & on l'acheve
coups de lances & de coutelas. El
s'échauffe tellement en ſe débatan
qu'avant même que d'être mort
elle répand une odeur très puan
On la conduit & on la range au cô

du vaiſſeau ; c'eſt là l'office du harponneur d'ôter la graiſſe : & une infinité d'oiſeaux s'y attroupent pour en dérober, le reſte eſt laiſſé en proye aux ours blancs.

C'eſt un plaiſir de voir ſept ou huit cents chalouppes occupées à cet exercice : & c'eſt une loi établie, que la baleine eſt à ceux qui la harponnent les derniers, quoi qu'elle ait été chaſſée & pourſuivie par d'autres, quand même elle auroit été bleſſée, ſi elle leur a échappé. Comme c'eſt auprès des glaces & entre les glaçons qu'il faut aller chercher les baleines, ſi après avoir reçu le coup de harpon elles ſe réfugient ſous de grandes glaces, c'eſt autant de perdu ; & il ne reſte qu'à couper promptement la corde pour ne ſe perdre pas ſoi-même.

Après la deſcription du Spitzberg on trouve dans ce ſecond volume un journal bien circonſtancié d'un voyage entrepris par Wood, Anglois, pour trouver un paſſage par le Nord-Eſt pour aller au Japon & aux Indes. Il ſe flattoit de réüſſir malgré les tentatives inutiles & mal-

heureuſes de Willoughby, qui mourut de froid avec tout ſon équipage en 1553, de Barentz en 1596 qui y trouva auſſi la mort, & de quelques autres.

Car, diſoit-il, Barentz qui avoit fait trois voyages, a perſiſté juſqu'à la mort dans cette opinion, que les glaces étant attachées aux terres, & qu'y ayant deux cent lieuës de mer entre le Groënland & la Nouvelle Zemble, le milieu ne pouvoit pas être fermé par les glaces. Ce qui lui paroiſſoit d'autant plus vrai, que ſelon une lettre communiquée à la Societé ou à l'Academie Royale de Londres, des gens envoyez par le Czar pour reconnoître la Nouvelle Zemble avoient rapporté qu'elle tenoit à la Tartarie, & qu'au delà il y avoit une mer navigable.

De plus, des Hollandois ayant fait naufrage ſur la côte de *Corée*, & faits eſclaves, un d'eux qui ſe ſauva au Japon après ſeize ans, aſſuroit qu'il avoit vû échouer ſur la même côte de Corée des baleines qui portoient les cicatrices des har-

pons

pons dont on les perce vers le Spirtzberg.

Il entendoit encore dire qu'un Hollandois, qui paroiſſoit homme de bonne foi, ſe vantoit d'avoir été ſous le pôle. Et un Capitaine de vaiſſeau, nommé Gaulden, lui avoit raconté qu'étant en compagnie de deux vaiſſeaux Hollandois à la pêche de la baleine, qui n'étoit pas abondante, les Hollandois avancerent vers le Nord, & aſſurerent à leur retour qu'ils avoient été juſqu'au 89^e degré, c'eſt-à-dire, juſqu'à un degré près du nord, ce qu'ils verifierent par quatre Journaux de leur route.

Il ſe fortifioit dans ſa penſée par un raiſonnement plauſible, & qui lui paroiſſoit convaincant, puiſqu'à l'égard du pôle le ſoleil en été tourne pendant les vingt quatre heures à la hauteur de 23 degrez ſur l'horizon, le froid ne ſçauroit y être ſi grand qu'en Angleterre pendant l'hyver, où le ſoleil ne s'éleve que de 15 degrez, & ne ſe montre que huit heures. Si donc la mer d'Angleterre n'eſt point glacée en hyver,

celle du pôle ne ſçauroit l'être en été.

Wood expoſa ſes raiſons dans un memoire qu'il preſenta au Roi Charle II. d'Angleterre, qui les fit examiner par la Societé Royale & par les Navigateurs les plus experts: & ſur l'approbation qu'ils donnerent, il obtint un bon vaiſſeau qui fut conſtruit exprès pour cette entrepriſe. Heureuſement pour lui le Duc d'York & quelques autres perſonnes s'aſſociérent pour un ſecond vaiſſeau qui fut chargé de marchandiſes qu'on jugeoit devoir être de débit ſur les côtes de Tartarie.

Wood, plein de confiance, partit de Buay de Nord le 28e de Mai 1676, & n'avança que juſqu'au 75e degré 59′ de latitude. Tandis qu'il erre parmi les glaces, & qu'il cherche une route, le 29e de Juin ſon vaiſſeau donna ſur un écueil & ſe fracaſſa à la hauteur d'environ 74 degrez 40′. Il ſe ſauva à terre avec tout l'équipage, & retourna en Angleterre ſur l'autre vaiſſeau, condamnant non pas ſa credulité, mais la temerité de ceux qui publient de fauſſes relations.

Dans ses reflexions sur son voyage, il estime que les terres du Groenland & de la Tartarie vont se joindre, & font un même continent vers le pole ; parce qu'il ne remarqua pas de courants, & que tout le mouvement de la mer ne lui parut être qu'un flux & reflux legers. Quand même ces terres seroient separées, l'hyver forme & durcit plus de glaces, que l'été n'en sçauroit fondre : il faudroit, dit-il, des siecles pour fondre celles qu'il vit. S'il a pourtant cru qu'il n'est pas possible de penetrer plus loin, il s'est encore trompé ; car les pescheurs vont souvent chercher les baleines jusqu'au 81e degré, & quelquefois jusqu'au 82e.

Pour finir le volume ce sont des morceaux de relations, qui marquent le tems des decouvertes faites vers le nord.

L'isle de Cherry est à la hauteur de 74 degrez 55 minutes. Les Anglois commencerent en 1604 à y faire divers voyages, & ils y trouverent des mines de plomb. Un vaisseau y ayant abordé le 3e de

Juillet 1606, les gens de l'équipage tuerent en ſix heures de tems ſept à huit cent bœufs marins, dont ils tirerent 22 tonneaux d'huile, & remplirent deux barriques de dents.

La chaſſe fut encore plus heureuſe en 1608. l'équipage d'un vaiſſeau tua en ſept heures plus de neuf cent bœufs marins, qui rendirent 31 tonneaux d'huile, avec plus de deux barriques de dents. Le 21^e de Juin la chaleur y étoit ſi grande, que le godron fondu couloit le long des bords du vaiſſeau. Mais une ſeule baleine vaut mieux que tous ces grands troupeaux.

On finira par un phénomene nommé la lumiere du Nord. C'eſt en effet une grande lumiere qui paroit au Nord, & qui éclaire tout le païs, quelquefois la Nortvege, l'Iſlande, & même juſqu'en Angleterre. Le tems de ce phénomene eſt ordinairement celui de la nouvelle Lune. Gaſſendi en fait mention dans la vie de M. Peireſc & dans ſon ouvrage contre Fludd; & il dit qu'il l'a lui même obſervé.

Tome III.

Le troisiéme tome renferme diverses pieces concernant les païs & les mers qui sont au nord oüest.

I. Une relation & un Memoire touchant Terreneuve, où l'Auteur décrit les bayes, les Caps, les havres de cette isle, les endroits abordables, & ceux qu'il faut éviter.

II. Une Lettre de M. de Lisle sur la question, si le Japon est une isle? A la verité les cartes le representent ordinairement comme une isle: mais cet habile Geographe a cru devoir le joindre au continent de Jesso, ou de Jeço, sur le temoignage d'une carte que les Japonois firent voir aux Hollandois, * & qui assurerent que la mer entre Zungar & Jesso est un golfe qui n'avance que quarante lieuës entre les terres. S'il n'y a de communication entre le Japon & Jesso que par mer, c'est parce qu'elle est impratiquable par terre, à cause des montagnes qu'il

* *Ambassades des Hollandois au Japon, page....*

n'eſt pas poſſible de traverſer. Cependant dans une nouvelle carte dreſſée par M. Reland ſur une carte d'un Japonois, & inſerée dans ce volume, on voit encore que le Japon eſt une iſle.

III. Une relation de la decouverte de Jeſſo par les Hollandois en 1643.

IV. Diverſes pieces concernant le Japon ; entre leſquelles eſt un Memoire que Maron, autrefois Preſident de la Compagnie Hollandoiſe au Japon, dreſſa par l'ordre de M. Colbert, pour établir un commerce de France en ce païs-là.

V. Une deſcription de la Tartarie par le P. Martini, & les Relations de deux voyages de l'Empereur de la Chine en Tartarie.

VI. Quelques relations de la Californie, qui ne decident pas encore, ſi elle eſt detachée du continent & environnée de mers.

On ne s'eſt pas arrêté à ce qui eſt contenu dans ce volume, & on ne conſeilleroit pas à nos Lecteurs de s'en contenter. La Chine & le Japon meritent certainement qu'ils cher-

chent à s'en instruire dans les excellentes histoires qui en ont été publiées, & qui sont devenuës communes.

ARTICLE CLV.

HISTOIRE DU CLERGÉ Seculier & Regulier, des Congregations de Chanoines & de Clercs, & des Ordres Religieux de l'un & de l'autre sexe, qui ont été établis jusques à present; comprenant leur Origine, leurs fondations, leurs progrès, leur maniere de vie, leur decadence, leurs Reformes, avec des figures qui representent les divers habillemens. A Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1716. Quatre tomes *in* 12. se vend à Paris chez la veuve Horthmels, ruë S. Jacques, au Mecenas.

ON s'est trompé dans le soupçon qu'on a eû d'abord, qu'une Histoire du Clergé Seculier & Regulier & des Ordres Religieux imprimée à Amsterdam seroit ou une satyre perpetuelle, ou au moins gâtée par

quantité de traits ſatyriques : elle ne ſe ſent point de l'air contagieux du païs d'où elle vient, & n'a rien qui ne ſoit édifiant. On n'a pû douter en la liſant & en remarquant une attention particuliére de l'Auteur à ce qui concerne la France, qu'elle n'y ait été compoſée. Il paroit s'être attaché principalement au P. Bonanni, Jeſuite, qui a écrit ſur le même ſujet en Latin & en Italien ; mais il a auſſi profité des autres Auteurs, & en particulier de ce que le P. Helyot, Religieux de Picpus, a donné au public ; & dont on a parlé dans ces Memoires au mois de Decembre 1715, & de Juillet 1716. Il ne faut pas néanmoins penſer que cet ouvrage puiſſe tenir lieu de celui de ce ſçavant Religieux, ni lui être comparé ; ſinon en diſant, *ſi parva licet componere magnis.* On ne trouve point ici ces doctes recherches, cette exacte critique, cette juſte étenduë, qui lui meritent une approbation univerſelle ; c'eſt un abbregé bien écrit, & ſuffiſant à ceux qui ne cherchent qu'à connoitre l'origine, la varieté, la deſtination particuliére

& la fin des Ordres Religieux, avec les divers moyens qu'ils ont pris pour s'avancer à la perfection Chrétienne, & pour se rendre utiles à l'Eglise.

L'ouvrage est dedié à N. S. P. le Pape Clement XI, l'Epître dedicatoire est celle du P. Bonanni traduite en François, & les Approbations sont celles qui ont été données au même Pere.

L'Auteur expose dans sa preface le plan qu'il s'est formé. » On a com-
» mencé, dit-il, l'execution de ce
» dessein, en donnant d'abord une
» idée du gouvernement Ecclesiasti-
» que tant ancien que present, des
» Eglises d'Orient & d'Occident. En
» effet, l'Ordre Hierarchique étant
» le premier de tous les Ordres, il a
» avec raison dû preceder tous les
» autres qui y ont été unis, & qui
» en ont fait dans la suite une partie
» considerable. On verra dans le
» premier volume ce qui regarde
» l'Eglise Romaine, ses prerogati-
» ves, son Clergé, & les Ordres dif-
» férens qui la composent. On traite
» ensuite des quatre premiers Pa-

„ triarches de l'Eglise d'Orient avec „ l'état present des differentes com„ munions qui la divisent. On passe „ de là à l'Ordre des Chanoines, „ dont on fait voir l'origine, les „ progrès, & les changemens qui y „ sont arrivez, aussi bien que les di„ verses branches qui s'en sont re„ panduës dans le monde.

„ Le second volume comprend „ une partie des Ordres Religieux ; „ premierement ceux d'Orient, qui „ ont paru dans les premiers siécles „ de l'Eglise. On y a joint ce qui re„ garde l'état present de ces mêmes „ Ordres, où l'on voit encore les „ beaux restes de l'ancienne obser„ vance des monasteres qui ont été „ autrefois si illustres & si florissans. „ Des Religieux d'Orient nous pas„ sons à ceux d'Occident ; on voit „ de quelle maniere l'Ordre Monas„ tique y a commencé, comme il „ s'est réüni sous la Regle de S. Be„ noît, pour se diviser ensuite en „ plusieurs Congregations differen„ tes d'habits & de genre de vie. „ Après que l'Ordre de saint Benoît „ eût commencé à se diviser, on en-

„ vit naître de nouveaux & de nou-
„ velles Regles. L'Ordre des Car-
„ mes eſt un des plus anciens, on le
„ fait ſuivre celui de S. Benoît, &
„ après on fait venir celui de S. Fran-
„ çois.

„ Le troiſieme volume traite de
„ l'Ordre de S. Auguſtin, ou plûtôt
„ d'un grand nombre d'Ordres
„ qui ſe ſont formez ſous la regle de
„ ce S. Docteur, qui n'ont rien de
„ commun, & qui ſont indépendans
„ les uns des autres. Ces établiſſe-
„ mens ont eû leur tems, le goût des
„ derniers ſiecles a été different, &
„ on a vû s'y former des Societez &
„ des Congregations d'une nouvelle
„ eſpece & d'un nouveau genre de
„ vie. Afin de ne rien omettre ſur
„ cette matiere, on y a ajouté ce
„ qu'on a trouvé de quelques Or-
„ dres abolis & ſuppoſez. Nous
„ avons gardé la même diſpoſition
„ pour les Congregations de Filles.
„ On voit à la fin du troiſieme volu-
„ me ce qui regarde les Chanoineſ-
„ ſes.

„ Enfin, le quatrieme volume
„ contient tous les Ordres de Reli-

„ gieuſes, & même les Congrega-
„ tions de filles ſeculiéres qui vivent
„ enſemble pour le ſoulagement des
„ pauvres, ſoit dans les hôpitaux,
„ ſoit dans les maiſons des villes &
„ de la campagne. Les établiſſemens
„ qui ſe ſont faits pour nourrir les
„ vieillards, les invalides, les orphe-
„ lins, & pour l'inſtruction de la jeu-
„ neſſe, étant des chef d'œuvres de
„ charité & la perle du Chriſtianiſ-
„ me, on ne les a point omis dans ce
„ volume, ni dans les precedens,
„ lorſqu'on a traité des nouveaux
„ Inſtituts dont ceux-ci ſont les prin-
„ cipaux.

Afin de diſtinguer les couleurs diverſes des habits, l'Auteur s'eſt ſervi de hachures dans les figures qui les repreſentent, comme dans le blazon. Il promet un autre ouvrage des Ordres militaires & de Chevalerie.

Un ouvrage d'une ſi grande étenduë & d'un ſi grand détail eſt ſujet à des mépriſes & à des fautes : celui-ci n'en eſt pas exempt, & demande d'être retouché. Car enfin un Lecteur qui ſçait quelque choſe, pourroit dès l'entrée du livre ſe laiſſer

prévenir contre la ſuite, voyant le peu d'exactitude de l'Auteur en ce qui concerne les Patriarches d'Orient. Il dit que les Exarchats du Pont & de l'Aſie avoient été ſoumis au Patriarche d'Antioche avant que de l'être à celui de Conſtantinople, que le premier Concile de Conſtantinople attribua encore à celui-ci les Egliſes de Moſcovie, quoique le Concile n'ait étendu qu'en termes generaux la Juriſdiction de ce Patriarche ſur celles qui ſe formeroient dans les païs barbares, & qu'il n'y en ait eû en Moſcovie que plusieurs ſiécles après. Peut-être n'eſtce pas s'exprimer exactement, de dire que le ſiege de Conſtantinople fut livré à la fureur des Neſtoriens, à la verité Neſtorius le tint environ trois ans, mais il n'y fit pas autant de mal qu'il auroit voulu. Quelle raiſon a t-il eûë de dire que les Neſtoriens & les Apollinariſtes ſe ſont établis dans le ſiege d'Alexandrie; & que le Concile de Nicée honora celui de Jeruſalem du titre de Patriarches? C'eſt encore un manque d'exactitude de diſtinguer les Melchites des Grecs.

ARTICLE CLVI.

IDÉE DE LA VIE ET DE L'ESPRIT *de Messire Nicolas Choart de Buzanval, Evêque & Comte de Beauvais, Vidame, & Gerberoi, Pair de France.* A Paris, chez Jean de Nully, ruë S. Jacques, à l'Image S. Pierre 1715. *In douze, pages* 327.

C'Est proprement un éloge de M. de Buzanval Evêque de Beauvais, qui paroît avec ce nouveau titre d'*Idée de sa vie & de son esprit.* Elle est principalement formée d'après deux pieces originales & manuscrites : l'une est de M. Bridieu, second Archidiacre de Beauvais, qui ayant vécu vingt ans avec le Prélat, a laissé un écrit intitulé *Des mœurs de Messire Nicolas Choart de Buzanval Evêque de Beauvais* : l'autre est une histoire manuscrite de Beauvais par M. Hermant. « Ce „ n'est presque ici, dit l'Auteur dans „ l'avertissement, qu'un composé „ des deux : car je n'en ai pas seule- „ ment emprunté les choses, j'ai co-

„ pié autant que j'ai pû leurs propres „ paroles. Il n'a pas néanmoins négligé de consulter plusieurs autres Memoires.

Nicolas Choart nacquit à Paris le 25 de Juillet 1611. Son pere, Theodore Choart, Seigneur de Buzanval, étoit neveu & héritier de Paul Choart Ambassadeur de Henri IV. en Angleterre ; & sa mere Magdelaine Potier, fille de Nicolas Potier, Seigneur de Blanc-Menil, Président au Parlement de Paris. Son éducation répondit à son illustre naissance, par les soins de Madame de Buzanval sa mere, & de M. Augustin Potier son oncle Evêque de Beauvais ; ayant dès l'âge de cinq ans perdu son pere. Il fit ses humanitez au College de Navarre, sa Philosophie en celui du Cardinal le Moine : & comme son frere aîné prit le parti de l'épée, il continua ses études, par rapport aux emplois de la Robbe, pour laquelle d'ailleurs il se sentoit de l'inclination.

Il commença par une Charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, qui avoit été établi par son

biſayeul maternel Thibaut Baillet, & où il avoit un oncle maternel Préſident. En attendant l'âge d'entrer dans l'exercice de ſa Charge il fit le voyage de Rome avec le Maréchal de Crequi, Ambaſſadeur de France auprès du Pape Urbain VIII. Après quelques années qu'il paſſa dans le Parlement de Bretagne, & quelques autres dans le Grand Conſeil, il prit une Charge de Maître des Requêtes, dans le deſſein de s'avancer aux emplois les plus importans, auxquels ſon merite perſonnel, appuyé de la faveur où étoit alors l'Evêque de Beauvais ſon oncle, lui donnoit droit d'aſpirer : mais il ſe vit arrêté dès le premier pas; la diſgrace de ſon oncle qui ſurvint, lui fit manquer l'Ambaſſade vers les Suiſſes, à laquelle il avoit été nommé, l'obligea à ſe défaire de ſa Charge de Maître des Requêtes, & à ſe retirer.

L'Evêque de Beauvais paſſa les ſept dernieres années de ſa vie dans ſon Diocéſe, partie occupé des fonctions de ſon Epiſcopat, partie accablé de continuelles infirmitez. Com-

me ſon neveu le viſitoit aſſez ſouvent, & demeuroit des tems conſiderables auprès de ſa perſonne, il reconnut de plus en plus en lui des qualitez qui lui firent ſouhaitter de l'avoir pour ſucceſſeur. Il le demanda : & il l'obtint par le moyen du Préſident de Novion, interceſſeur d'autant plus efficace, que la Cour avoit des égards pour le Parlement, où il avoit un grand crédit : d'ailleurs la Reine n'avoit pas entiérement oublié ſes premieres bontez pour l'Evêque de Beauvais. Ainſi le Prélat peu de tems avant ſa mort fit une démiſſion pure & ſimple de ſon Evêché : & le Roi accorda auſſi-tôt le Brevet de Nomination à Nicolas Choart, qui voyant les favorables diſpoſitions de ſon Oncle envers lui, s'étoit retiré au Seminaire de S. Magloire pour ſe mettre en état d'en profiter.

Les Vicaires Généraux de Beauvais y allerent lui faire leurs complimens : " & ils remarquerent par „ la maniere gaye & ouverte dont le „ nouveau Prélat les recevoit, qu'il „ étoit un peu ébloüi par l'éclat de

„ ſa nouvelle dignité, & qu'il ne
„ ſentoit pas aſſez le poids de l'Epiſ-
„ copat, ni les défauts de ſon élec-
„ tion. Il les ſentit bien-tôt, & ſi
vivement, par la lecture qu'ils lui
conſeillerent de faire des livres du
Sacerdoce de S. Jean Chryſoſtome
& du Paſtoral de S. Gregoire, qu'é-
tonné de la grandeur des engage-
mens qu'il alloit prendre & qu'il
jugeoit au deſſus de ſes forces, il ſe
réſolut de remettre au Roi le Bre-
vet de nomination, quoiqu'il eût
déja fait une dépenſe de dix mille
écus pour les Bulles, Il ſe trouvoit
encore la conſcience gênée d'une
choſe qu'il apprit alors, & qu'on lui
avoit toujours cachée, dit l'Auteur;
c'eſt que le Préſident de Novion
avoit fait donner à un de ſes fils
une penſion de douze mille livres ſur
l'Évêché. Il s'en rapporta pour ce
point aux conſultations des plus cé-
lebres Docteurs de Sorbonne: &
ſon humilité céda à la crainte de
déſobéïr à Dieu, dont la volonté lui
fut marquée par les conſeils des Pe-
res de l'Oratoire ſes Directeurs.

Toutefois ni les déciſions des uns,

ni les avis des autres, ne purent entiérement calmer le trouble de ſon ame : & dans les peines qui lui arrivérent dans la ſuite, il diſoit que Dieu le puniſſoit de ſa mauvaiſe entrée dans l'Epiſcopat ; il penſa même à y renoncer, & quelques années avant ſa mort il ſe ſeroit retiré chez les Chartreux, s'il n'en avoit été détourné par les conſeils de Mr. l'Evêque d'Alet.

Il fut ſacré dans l'Egliſe de S. Magloire en ſa quarantiéme année, le 8^e de Janvier, fête de S. Lucien premier Evêque & Patron de Beauvais, en 1651, le 15^e de Février il fit ſon entrée ſolemnelle à Beauvais, & incontinent il ſe mit à travailler à la réformation de ſon Diocéſe, entrepriſe par ſon prédéceſſeur ; mais l'ouvrage preſque entier lui étoit reſté à faire.

Il commença par le réglement de ſa perſonne & de ſa maiſon. Il ſe levoit tous les jours à quatre heures du matin. Dans les premieres années il diſoit Matines le ſoir avec ſon Aumônier, afin de gagner plus de tems le matin : mais ayant depuis

connu qu'il ſeroit plus canonique de les aller dire en commun avec ſes Chanoines, il s'en fit une loi, qu'il obſerva pendant les vingt dernieres années de ſa vie, ſans y manquer un ſeul jour. A ſept heures & un quart il diſoit la Meſſe, où tous les Eccléſiaſtiques de ſon ſéminaire aſſiſtoient. A neuf heures & demie il alloit à la grande Meſſe de la Cathedrale. Il ne ſoupoit point, ſe contentant au ſoir d'une légére colation, que les vendredis il réduiſoit à un verre d'eau: & le Carême il ne mangeoit ordinairement qu'une fois le jour. La priere du ſoir ſe faiſoit à neuf heures; après laquelle il donnoit encore une bonne heure à la lecture, comme il avoit fait auſſi le matin. Ses lectures étoient de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Peres, des Auteurs Eccleſiaſtiques: c'étoit là, dit l'Auteur, ſon Oraiſon, la meilleure qu'il pût faire, & la plus conforme à l'antiquité. Du reſte, il garda une honnête bienſéance; ſes meubles étoient ſimples & modeſtes, ſa table étoit ſans ſuperfluité, mais aſſez propre pour y

recevoir toutes ſortes de perſonnes, il y admettoit les Curez & les Ecléſiaſtiques de ſon Dioceſe, & quand il y avoit des troupes à Beauvais, il invitoit à dîner les Officiers tour à tour.

L'Auteur décrit l'ordre que le Prélat mit dans le College, dans le Séminaire, celui qu'il obſerva dans les Viſites de ſon Dioceſe & dans les Synodes, qu'il preſcrivit pour les Catéchiſmes, les Miſſions, les Conférences Eccleſiaſtiques. Il continuë par l'éloge de ſes vertus.

On remarquera ſeulement quelques traits particuliers. « Comme „ l'Evêque de Beauvais dans le cours „ de ſes Viſites voyoit avec douleur „ la négligence des gens de la cam- „ pagne à l'égard des Sacremens, il „ les exhortoit toujours à ſe confeſ- „ ſer & à Communier pluſieurs fois „ l'année, il leur propoſoit l'exem- „ ple des premiers Chrétiens, qui „ communioient tous les jours, quoi „ qu'obligez comme eux de vivre „ de leur travail au milieu du tumul- „ te du monde... Néanmoins il ne „ croyoit pas devoir les preſſer ſi

„ fort sur le fréquent usage de ce
„ Sacrement, quand il trouvoit des
„ Curez qui manquoient de lumiere
„ pour les instruire, ou de zele pour
„ travailler à les en rendre dignes.

„ Il exhortoit encore les Parroissiens à ne se confesser point à d'autres qu'à leur propre Pasteur, sur tout quand il étoit persuadé du merite du Curé. Il y avoit même un Article dans ses Statuts Synodaux, où selon l'esprit du Concile de Latran, les Canons du Concile de Reims & l'ancienne discipline du Diocese, il déclaroit nulle la Confession annuelle faite hors de la Parroisse sans la permission du Curé. Mais en arrêtant la licence, il n'ôta pas toute la liberté : & il conservoit aux Pasteurs leur autorité ; sans gêner les consciences des Fidelles. Car comme il sçavoit jusqu'où va la foiblesse des hommes sur ce point, quand il trouvoit quelqu'un qui avoit de la répugnance à se confesser à son Curé, il lui proposoit plusieurs Confesseurs, entre lesquels il lui laissoit la liberté du choix. Il vouloit que

„ les Curez eussent la même condes-
„ cendance.

Sur le chapitre de ses aumônes, l'Auteur dit qu'elles furent abondantes. Mais parcequ'en soulageant la misere presente des pauvres, bien loin de remedier à la mendicité qui est sujette à tant de desordres, c'est ordinairement l'entretenir & l'augmenter, l'Evêque de Beauvais dès la seconde année de son Episcopat entreprit d'établir pour la distribution des aumônes un ordre, qui donnât aux vrais pauvres tous les besoins necessaires, & retranchoit à ceux qui ne l'étoient que par faineantise, ce qu'ils pouvoient se procurer à eux-mêmes par leur travail. La disette de 1652 avança ce dessein: selon le résultat des assemblées tenües dans le Palais Episcopal, deux Curez des principales Parroisses furent chargez de ramasser & de distribuer les aumônes: les pauvres eurent ordre de s'adresser à eux, & les Bourgeois furent avertis de ne rien donner à leurs portes, ni dans les Eglises. Ainsi la mendicité fut arrêtée: & ce premier succès fit com-

prendre que l'établissement d'un Hôpital général pour renfermer les pauvres n'étoit pas impossible. En effet, il fut commencé l'année suivante, & confirmé par des Lettres Patentes du Roi en 1658.

Dans les necessitez pressantes, dit l'Auteur, le Prélat fut prêt de vendre sa vaisselle d'argent & ses meubles, & de s'aller réduire à la portion de son Séminaire : ce qu'il y a de réel, c'est qu'en celle de 1662. il emprunta huit mille livres pour soutenir l'Hôpital General. Il y alloit les Samedis de quinze jours en quinze jours, & à l'Hôtel Dieu visiter & consolter les pauvres. Une pratique qu'il se fit, merite d'être rapportée : c'est qu'il alloit administrer les Sacremens de Confirmation aux malades qui ne l'avoient pas reçu. Il ne craignit pas de s'exposer à la peste dans un village de son Diocese qui en étoit infecté.

L'Auteur après avoir loüé l'assiduité du Prélat aux Sermons qui se faisoient dans la Cathedrale, & aux dévotions publiques; s'exprime ainsi : « C'est pourquoi il ne manquoit

„ pas tous les ans de revenir exprès
„ de ſa maiſon de campagne pour la
„ Fête du Roſaire, qui ſe célébre
„ le premier Dimanche d'Octobre
„ dans l'Egliſe des Jacobins avec
„ beaucoup de ſolemnité. Il y aſſiſ-
„ toit au Salut, accompagné du
„ Clergé de ſa Cathedrale, & y
„ portoit le S. Sacrement à la Proceſ-
„ ſion. De là l'Auteur prenant oc-
caſion de parler de ſa dévotion en-
vers la Sainte Vierge, pourſuit en
ces termes: « Il en donnoit des mar-
„ ques en toute rencontre ; il y
„ exhortoit ſouvent ſon peuple dans
„ ſes Sermons & dans ſes Viſites, &
„ il a établi la Confrairie du Roſai-
„ re en pluſieurs Parroiſſes de ſon
„ Dioceſe. Il ſeroit trop long de
„ rapporter les différentes pratiques
„ de pieté par leſquelles on tâchoit
„ d'inſpirer la même dévotion aux
„ Eccléſiaſtiques de ſon Seminaire.
„ Je me contenterai d'une ſeule,
„ qui me paroit digne de remarque,
„ & qui ſuffit pour montrer qu'on
„ ne pouvoit porter plus loin que
„ M. de Beauvais la confiance en
„ l'interceſſion de la Sainte Vierge.

„ Tous les jours à la fin des prieres „ du matin on adressoit à la Mere de „ Dieu ces paroles, tirées d'une „ ancienne prose qu'on chante en- „ core en quelques Eglises, *Domina* „ *nostra, Mediatrix nostra, Advocata* „ *nostra, tuo filio nos reconcilia, tuo filio* „ *nos commenda, tuo filio nos repræsenta.* „ O Vierge, qui êtes nôtre Reine, „ nôtre Médiatrice, nôtre Avocate, „ reconciliez nous avec vôtre Fils, „ recommandez-nous à vôtre Fils, „ présentez-nous à vôtre Fils. Qui „ croiroit après cela qu'on eût ja- „ mais soupçonné ce Prélat & ceux „ qui gouvernoient sous son autori- „ té, d'être les ennemis du culte de „ la Sainte Vierge?

Ensuite l'Auteur raconte fort au long une affaire qui fit du bruit en 1675. Le Chapitre de Beauvais, fatigué de la longueur de l'Office du Carême, en retrancha par une Résolution Capitulaire le petit Office de la Sainte Vierge, & l'Evêque y consentit. Un Chanoine, Chancelier de l'Eglise de Beauvais, forma son opposition, la porta au Metropolitain, & au Roi, qui jugeant

que cette nouveauté pourroit être une démarche pour aller plus loin, fit entendre par M. de Seignelay que sa volonté étoit qu'on ne changeât rien à l'usage de chanter au chœur le Petit Office. L'Auteur paroit en sçavoir mauvais gré au Chanoine qui défendit l'ancienne pratique. Il a évité de parler d'une autre affaire qui fit incomparablement plus de bruit dans le monde.

Il raconte que le Prélat étant allé voir une pauvre femme travaillée d'une fiévre violente, & étant pressé par ceux qui l'accompagnoient de mettre ses mains & de faire sa priere sur elle, dit qu'il vouloit bien obéïr pour honorer son caractere. Après qu'il fut sorti de la Parroisse, le Curé alla chez cette femme, & la trouva debout.

Il mourut le 21 de Juillet 1679: & son Diocese conserva pour lui de la vénération.

Un Auteur qui avance que M. Hermant travailla avec M. le Président le Jay & plusieurs Sçavans à l'édition de la Bible Polyglotte, peut mettre ses Lecteurs dans quelque

défiance à l'égard des faits moins notoires. C'eſt choſe ſi connuë que M. le Jay qui ſe ruina à la Polyglotte, n'eſt point M. le Premier Préſident le Jay, & ne lui appartenoit pas.

ARTICLE CLVII.

NOTITIA KARÆORUM ex Mardochæi Karæi recentioris tractatu haurienda &c. C'eſt-à-dire, *La ſecte des Juifs Karaïtes, connuë par un Traité de Mardochée, Karaïte moderne, tiré d'un manuſcrit, traduit en Latin, éclairci par des Notes, précédé d'une préface ſur ce qui concerne les Karaïtes; par Jean-Chriſtophe Wolfius, Profeßeur d'Hebreu & des langues Orientales; avec une diſſertation de Jacques Trigland ſur les Karaïtes.* A Hambourg & à Leipſic, aux frais de Chreſtien Liebezeit, 1714. *In 4°. pages 18 pour la préface, & 317 pour le reſte du livre.*

LEs Juifs, diviſez autrefois en trois ſectes principales, des

Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens, le sont maintenant en deux, des Rabbanites & des Karaïtes. Ceux-là prévalent, & sont sans comparaison la partie la plus grande & la plus considerable de la nation : ils sont une suite des Pharisiens, & traitent les autres de Novateurs & d'hérétiques, leur donnant le nom odieux de Saducéens, dont ils leur reprochent d'avoir renouvellé & adopté les sentimens impies.

Mr. Trigland a entrepris la justification des Karaïtes, dans une dissertation dont on a rendu un compte assez exact dans ces Memoires au mois d'Avril 1713. Comme il y travailloit, il écrivit en Pologne, où il sçavoit qu'il y avoit des gens de cette secte, pour en tirer quelque éclaircissement. Un d'eux, nommé Mardochée, lui fit réponse, & lui envoya un Traité complet, qui après la mort de Trigland, & à la vente de sa bibliotheque, est passé à Mr. Winckler. C'est ce traité en Hebreu, comme il a été écrit, que Mr. Wolfius présente au Public,

avec une traduction Latine & des Notes.

A la verité, dit-il, dans la préface, les Karaïtes ont composé peu de livres; & comment en composeroient-ils, eux qui à peine peuvent vivre? car ils n'ont pas ſeulement part à la miſere générale de la nation, mais ils ont encore une perſécution particuliére à ſouffrir de la haine que leur portent les autres de leur propre nation. Au reſte, ce qui vient d'eux eſt plus judicieux & plus conforme au ſens litteral de l'Ecriture, que ne le ſont les longs & nombreux commentaires des Rabbanites. On remarque même en eux plus de bonté & de douceur, donnant le nom de freres à ceux qui les traitent avec hauteur; & ils ne repliquent que par des raiſons aux injures & aux calomnies dont leurs adverſaires les accablent. Aben-Ezra, comme le remarque Mr. Simon, eſt d'autant plus eſtimable, qu'il approche plus de la méthode des Karaïtes: il avoit eû un maître de cette ſecte, nommé Salomon ben Jerucham. Cependant ils n'ont pas

laiſſé d'avoir un aſſez bon nombre d'habiles Auteurs, dont les ouvrages ſe trouvent dans les bibliotheques de Leide, de Leipſic, du Roi, & dans celle du Juif Oppenheim à Hanovre.

La Miſchne nomme les Karaïtes, & c'eſt une preuve de leur antiquité. Pluſieurs Chrétiens en parlent la plûpart fort mal, prévenus par leurs adverſaires. Comme Schupart, Miniſtre d'Helbront, & Trigland, ont été mieux inſtruits de ce qui les concerne, ils leur ont été plus favorables; celui-là dans ſes diſſertations Hiſtoriques & Philologiques imprimées à Iene en 1701, celui-ci dans la diſſertation dont on a parlé.

Venons au Juif Mardochée, qui répond avec beaucoup de civilité à la lettre & aux interrogations de Trigland, qu'il louë en termes magnifiques de ſa grande ſageſſe, & d'aimer la verité. Pour lui, il n'eſt, dit-il, que le plus petit de ſon Parti en âge & en ſageſſe; mais il a deux oncles très-verſez dans la controverſe qui eſt entre-eux & les Rabbanites, & c'eſt ſous leur direction

qu'il a composé ſon Traité, qu'il diviſe en douze chapitres, ſelon le nombre des enfans d'Iſraël.

Le premier chapitre contient les queſtions propoſées par Trigland. La premiere, ſi la ſecte des Karaïtes étoit déja formée ſous le ſecond Temple? La 2e, ſi le Proſelyte Aquila, à qui Rabbi Manahen a adreſſé une Lettre rithmée, eſt celui-là même qui a traduit l'Ecriture en Grec, & ſi c'eſt l'Auteur de la paraphraſe Caldaïque? La 3e, ſi un Livre des choſes licites & illicites, du Sabbat, de pareilles obſervances, eſt le même qui eſt ſouvent cité ſous le titre de More Abaron? La 4e, ſi l'exemplaire des Karaïtes ne différe en rien de celui des Rabbanites, & s'il a les Keri & les Kethib; enfin, ce qu'ils penſent des points voyelles?

Mardochée répond dans le ſecond chapitre, qu'Antigonus Sochæus avoit reçu de Simeon le Juſte, & celui-ci d'Eſdras, la doctrine de la Loi dans ſa pureté; que deux de ſes diſciples, Sadoc & Baïthos, corrompirent par leurs héréſies, & que deux autres, Joſeph fils de Joëſer

& Joseph fils de Jochanan, conſerverent dans la même pureté. Ceux-ci la tranſmirent à Joſué fils de Perachia & à Nittaï d'Arbele, de qui elle paſſa à Juda fils de Tabaï & à Simeon fils de Schetach l'an 3621. du monde ſelon la ſupputation des Juifs, & 121 ans après le ſchiſme de Baïthos, ſous le regne d'Alexandre Jannée. Alors une violente perſécution s'étant élevée contre les ſages, dont la plûpart fut mis à mort, & les autres contraints de fuir, ou de ſe cacher, Simeon revenu de ſa fuite, & croyant ne voir perſonne pour s'oppoſer à lui, prit cette occaſion pour introduire des innovations, & feignit une loi orale que Dieu avoit donnée à Moïſe outre la loi écrite : mais Juda fils de Tabbaï ſorti de l'endroit où il s'étoit tenu caché, & rejettant hautement ces nouveautez, s'attacha à la lettre des Ecritures. De lui viennent les Karaïtes, qui par conſéquent n'ont rien de commun avec les Sadducéens. C'eſt par les livres hiſtoriques des Rabbanites même, que

Mardochée prouve que telle a été l'origine de sa secte.

Au chap. 3e il cite plusieurs passages des Rabbanites, & entre autres de Maïemonide, qui reconnoissent que les Karaïtes sont distinguez des Sadducéens. Mais quand il seroit vrai, poursuit-il, au chap. suivant, qu'ils n'eussent ensemble qu'une même origine, les Karaïtes ne seroient-ils pas louables d'avoir corrigé ce que les Saducéens ont retenu d'erreurs fondamentales ? Ils n'ont pas honte d'avoüer que leurs anciens se sont trompez en quelques points, comme d'étendre les degrez de consanguinité à l'infini, d'avoir cru les Anges corporels, erreur qui leur a été commune avec les Rabbanites ; de même qu'il n'est point honteux à Abraham que son pere Tharé ait été idolâtre.

Dans le chap. 5e il distingue après Rabbi Azarias de Rubeis deux sortes de Sadducéens, les uns sectateurs de l'impie Sadoc, les autres qui s'étoient donné ce nom comme amateurs de la justice. Comme ils con-

venoient enſemble à rejetter la loi orale il a plû aux Rabbanites de les confondre. Mais une preuve certaine que les derniers conſervoient religieuſement les dogmes fondamentaux, c'eſt qu'ils étoient admis dans le Sanhedrin, & à gerer le Souverain Pontificat. C'eſt le parti de ces Sadducéens qu'embraſſerent Jean Hyrcan, Alexandre Jannée & Ariſtobule, qui joignirent le Souverain Sacerdoce à la Royauté. Qui oſeroit imputer à ces Princes d'avoir nié l'immortalité de l'ame & la reſurrection? Les Sadducéens hérétiques s'étoient unis aux Samaritains: & Hyrcan par zele pour la loi renverſa leur Temple ſchiſmatique bâti ſur le mont Garizim. Voilà donc les Karaïtes en ces juſtes Sadducéens ſous le ſecond Temple. Joſeph à la verité n'en parle point, mais par jalouſie & par haine, étant de la ſecte ennemie, & Phariſien.

Comme les Rabbanites ne ceſſent de leur objecter qu'ils ſont des ſchiſmatiques, & que leur ſchiſme a commencé à Anan, qui par jalouſie contre Hunna qui lui avoit été pre-

feré pour être Prince, ou premier Docteur, se mit à dogmatiser, & se fit un parti; Mardochée au chap. 6e rapporte une genealogie des Princes de sa secte, laquelle remonte jusqu'à Adam, par David & les Rois issus de David, & il remarque deux Anans, separez entre-eux de quatorze generations. Or, dit-il, la compilation de la Mischne fut achevée l'an 3979 du monde, & 219 des Chrétiens, & Anan fils de David, le grand Docteur & Interprete de la Loi, ne fleurissoit que 421 ans après, & environ 4400: ce n'est pas donc celui là qui a eû des contestations avec Hunna, qui selon David Ganz mourut en 4010. Mais en comptant 30 années pour chaque generation, le premier Anan fils de Schepheth vivoit en 3980, & disputa à Hunna le premier rang. Alors la Mischne s'achevoit: & si les deux contendans s'animerent sur la Principauté, il n'est marqué nulle part qu'ils se diviserent aussi sur la doctrine. Le partage de doctrine s'étoit fait dès environ l'an 3621.

Dans le chap. 7[e] il rend raiſon pourquoi les livres des Karaïtes ſont rares. Leurs Sages dans l'Egypte au Caire & dans la Syrie à Damas ont écrit des chronologies & des hiſtoires en Arabe, qui ne ſont pas venuës en ces quartiers, où cette langue eſt ignorée : & ceux d'Europe ſe ſont plus appliquez à l'intelligence de l'Ecriture, qu'à ces connoiſſances curieuſes. D'ailleurs, en Pologne & en Lithuanie ils ont vû ſouvent piller, renverſer & brûler les Synagogues avec leurs livres, par les guerres & par les incurſions des Moſcovites : contraints de changer de domicile, réduits à mandier leur pain, ou à le gagner par les métiers les plus vils, ils n'étoient pas en état de compoſer des livres, & encore moins de faire la dépenſe de les imprimer : tandis que les Rabbanites dans l'abondance en pluſieurs endroits étudient pour ſe faire honorer, pour s'acquerir l'orgueilleux titre de Maîtres, & pour vivre à leur aiſe. Toutefois, ajoute-t-il, on a vû ſouvent dans des conferences, ſoit avec ces Rabbanites, ſoit avec les Chrétiens,

que les Karaïtes dans leur petit nombre & leur miſere ne manquent ni d'eſprit, ni de capacité.

Le ch. 8ᵉ tend à marquer le tems & l'occaſion du ſchiſme entre les Juifs. Comme Mardochée prend ce qu'il en dit de Rabbi Caleb, il fait l'éloge de ce Rabbin, qui, dit-il, a montré par divers ouvrages qu'il étoit bien verſé en toutes les ſciences : il étoit diſciple & beaufrere de Rabbi Elie Beſchitz, qui demeuroit à Conſtantinople, & eſt Auteur d'un livre intitulé *Le manteau d'Elie*. Rabbi Caleb avoit fixé ſa demeure à Belgrade où il vivoit l'an 5257 du monde, & 1497 des Chrétiens.

Caleb reprenant les choſes dès le regne de Cyrus, parcourt l'hiſtoire Judaïque. Il ne compte que trois Rois de Perſe ; Cyrus qui dans la premiere année de ſon regne permit de rebâtir le Temple, mais ſa mort trop prompte en empêcha l'exécution ; Ahaſverus, ou Aſſuerus, mari d'Eſter, qui ne regna que quatorze ans ; Darius fils d'Eſter, ſous lequel le Temple fut rebâti, & qui dans la trente-deuxié-

me année de ſon regne fut tué par Alexandre le Macédonien. Les Juifs tomberent ſous l'impie domination des Grecs ; dont ils furent délivrez par la valeur de Matathias & de ſes fils, qui eurent & la dignité de Souverains Pontifes, & la Puiſſance Souveraine. Hyrcan fils de Simon, & petit fils de Matathias, plein de joye d'avoir ſubjugué les Samaritains, d'avoir détruit leur Temple, & d'avoir établi une paix glorieuſe dans la Judée, fit un feſtin auquel les ſages furent invitez ; & comme il leur eut dit qu'il vouloit ſuivre leurs conſeils en tout ce qui regardoit le culte de Dieu, un d'eux eut l'inſolence de lui repartir qu'il ſe contentât donc d'être Roi, & qu'il ſe déposât du Souverain Pontificat, parcequ'il avoit couru de mauvais bruits de ſa mere, tandis qu'elle étoit au pouvoir des ennemis & priſonniere. Hyrcan à ces paroles, tranſporté de fureur, fit brûler vif ce donneur de conſeil, & tuer tous les autres qui étoient preſents.

De là naquit une haine extrême

entre les Rois & les Sages, laquelle devint encore plus violente par l'action insensée d'un autre de ces prétendus Sages, qui voyant Alexandre Jannée s'avancer pour faire le sacrifice solemnel de la fête des Tabernacles, le frapa au front d'un citron qu'il lui jetta, en criant, Retire-toi fils d'une femme de mauvais renom. Le Roi irrité commanda à ses Gardes de faire main basse sur ces Sages; & il en perit six mille en cette occasion, & trois mille autres bientôt après: peu éviterent la mort, & de ceux-ci fut Simeon ben Schetach, que la Reine qui étoit sa sœur, cacha, & fit évader à Alexandrie; elle lui obtint ensuite son retour, & lui se voyant resté seul, & ne craignant point d'être contredit, commença à débiter avec assûrance ses inventions d'une loi orale & de la cabale, jusqu'à ce que Judas ben Tabbaï s'éleva contre ses nouveautez.

Caleb marque trois raisons qui ont obligé les Karaïtes à se separer des Rabbanites. La premiere, parceque ceux ci prétendent que Dieu a donné à Moïse une autre Loi que

la Loi écrite. La ſeconde, parcequ'ils prétendent que la Loi écrite doit être entenduë & expliquée ſelon leur Loi orale & leur cabale. La troiſieme, parce qu'ils prétendent avoir le droit d'ajouter ou d'ôter à la Loi au gré de leurs Sages. Au reſte, les Karaïtes proteſtent qu'ils ne rejettent pas abſolument toutes les explications & les Traditions, mais ſeulement celles qui n'ont point de fondement dans l'Ecriture : ils avoüent même qu'il y a de bons endroits dans la Miſchne & la Gemare, & ils en recommandent la lecture.

Le ch. 9^e eſt rempli par un long fragment d'un Livre de Moïſe Beſchitzi, arriere-petit-fils d'Elie Beſchitzi, lequel ſçachant parfaitement le Grec, l'Arabe & l'Eſpagnol, avoit viſité les Synagogues d'Orient pour ramaſſer des livres en toutes ces langues, & en avoit lui même composé 245. qui furent tous brûlez, excepté ſix, dans un incendie ſurvenu à Conſtantinople. Ce prodige d'eſprit & de ſcience mourut en ſa dix-huitieme année la 5332^e du monde &

1572[e] des Chrétiens. Ce qu'il y a de remarquable dans ce fragment, c'eſt que Moïſe Beſchitzi dit que la diſſenſion qui eſt aujourd'hui entre les Karaïtes & les Rabbanites, eſt la même qui diviſa autrefois les Maiſons ou les Eſcoles de Schammaï & d'Hillel. D'une part Schemaja avoit été diſciple de Juda ben Tabbaï, & Schammaï de Schemaja : de l'autre Hillel avoit été diſciple d'Abtalion, qui l'avoit été de Simeon ben Schetach. Une preuve éclatante, dit il, de l'entêtement des Rabbanites, eſt ce qui eſt raconté dans le traité Bara Metzia des conteſtations entre Rabbi Eliezer & Rabbi Gamaliel, celui-là Sectateur de Schammaï, & celui-ci d'Hillel. Eliezer, qui de l'aveu des Rabbins eût dû lui ſeul, mis contre tous les Iſraëlites, faire pancher la balance de ſon côté, eut néanmoins du deſſous en tous les points, quoi qu'il appuyât ſes déciſions par les prodiges les plus étonnans ; car il fit aller un arbre l'eſpace de cent ou même de quatre cents coudées, remonter l'eau d'une riviere, courber les murailles de l'Eſ-

cole, il eut pour lui le témoignage du ciel par la voix Bath-kol. Quand Rabbi Akiba en habit de dueil lui annonça que les suffrages s'étoient déclarez pour son adversaire, sa douleur fut si grande, qu'un tiers de tous les biens de la terre perit en ce moment, & du côté vers où il tourna les yeux, une flamme s'éleva qui consuma tout. Gamaliel ne joüit pas long-tems de sa victoire, & mourut. Les Karaïtes, qui se repaissent de ces fables, ne sont pas plus sages que les Rabbanites, à qui ils reprochent celles du Talmud.

Il raconte aussi qu'étant à Alexandrie, un Rabbanite qui le conduisoit par la ville lui fit remarquer une belle Mosquée, & lui dit que Simeon fils de Schetach quand il se refugia, l'avoit fait bâtir, & y avoit offert des sacrifices. Une contravention si manifeste à la loi parut incroyable à Moïse Beschitzi, il s'en informa des autres Juifs & des Mahométans, qui lui attesterent le fait, ajoutant que ç'avoit été le sentiment

de Simeon, qu'en tous lieux il eſt permis d'offrir des ſacrifices, pourvû que le nombre des Iſraëlites y ſoit auſſi grand qu'il le fut à la ſortie de l'Egypte. Cette hiſtoire plutôt fauſſe que vraye n'eſt rapportée par ce voyageur qu'à deſſein de prévenir les eſprits contre Simeon, & de le faire regarder comme un homme capable de renverſer la loi par des interpretations frivoles & temeraires.

Mardochée dans le ch. 10^e^ repond à la ſeconde queſtion, & dit, qu'il n'a nulle connoiſſance de Rabbi Manachem, que comme les Karaïtes n'ont point écrit d'hiſtoires, il s'en rapporte aux Rabbanites, qui diſtinguent le Paraphraſte Caldaïque Onkelos du Traducteur Grec Aquila.

Pour reponſe à la troiſieme queſtion il fait dans le ch. 11^e^ le dénombrement des livres qu'il ſçait avoir été écrits par ceux de ſa ſecte. Le plus ancien qu'il cite, eſt Rabbi Juda Haddaſi Habel, composé en rimes l'an 1149, intitulé *La grappe de*

Cypre. * Il remarque que les Karaïtes de Pologne ſe croyent permis le jour du Sabbat d'entretenir le feu & les lampes allumées, au lieu que ceux d'Orient prétendent que c'eſt choſe défenduë ; ils n'ont pas de ſi longues nuits à paſſer, ni à ſe défendre d'un froid ſi violent.

Enfin, il repond à la quatriéme queſtion dans le ch. 12e, que les exemplaires des Karaïtes ne diffèrent en rien de ceux des Rabbanites, & qu'ils ſuivent les corrections de Ben Nephtali. Il ſoutient que les points viennent de Moïſe.

Les Notes de M. Wolfius ſont d'une grande érudition Rabbinique.

* *Cant.* 1. 13. *Botrus Cypri. Arbre odoriferant qui croît en Egypte, & dans la Paleſtine aux environs d'Aſcalon.*

ARTICLE CLVIII.

Elevations & prieres à la ſainte Vierge pour tous les jours du mois, avec un Calendrier de ſes miracles, de ſes fêtes, & des Egliſes conſacrées ſous ſon nom dans les quatre parties du monde. Par Mr. l'Abbé Briguet. A Paris, chez Jean-Baptiſte Lameſle, ruë du foin à la Minerve, 1716, *in* 8. pages CIII. pour le Calendrier, & 330. pour le reſte du Livre.

DEs pecheurs par une confiance préſomptueuſe & criminelle ſe prévalent de la miſericorde & de la longanimité de Dieu contre ſa juſtice; d'autres ſe prévalent auſſi témérairement de la puiſſante interceſſion de la ſainte Vierge contre la juſte indignation qu'elle a de leur attachement au crime. Ceſſera-t-on pour cela de prêcher la miſericorde de Dieu, & la puiſſance de l'interceſſion de ſa ſainte Mere? Non: mais on les propoſera, comme un motif ſolide pour exciter les pecheurs à la pénitence, comme la reſſource qu

leur reste pour sortir du malheureux état où ils se sont précipitez : & on leur inculquera qu'abuser de la misericorde de Dieu & de l'intercession de la sainte Vierge, c'est s'amasser un trésor de colere & d'indignation pour le jour des vengeances.

C'est aussi l'avertissement que donne M. l'Abbé Briguet : il déclare aux mondains, aux ambitieux, aux avares, aux voluptueux, que la sainte Vierge n'intercede que pour ceux qui cherchent à quitter le vice par une conversion sincére, & qu'elle a en horreur la priere de ceux qui veulent y continuer; qu'elle n'employe le pouvoir qu'elle a auprès de son fils, que pour le faire aimer, en obtenant pour les pecheurs qui ont recours à elle un esprit de pénitence, & pour les Justes de nouveaux accroissemens de ferveur & de charité.

Les élevations & les priéres qu'il propose pour tous les jours du mois, respirent une tendre dévotion, & sont propres à faire d'ardentes & douces impressions sur les cœurs. Ce sont comme autant de cantiques de louange à la sainte Vierge, accom-

pagnez de déſirs de la ſervir d'une maniere qui puiſſe lui agréer, & nous meriter ſa protection, avec des demandes ſelon nos beſoins ; qu'elle nous obtienne les bénédictions & les graces de Dieu, l'humilité, la pureté, & les autres vertus, qu'elle nous aſſiſte dans la tribulation, dans la tentation, & à la mort.

Comme les éloges magnifiques que les Peres & les autres Auteurs Eccléſiaſtiques donnent à la Bienheureuſe mere de leur Sauveur, nous autoriſent à l'honorer, & nous inſpirent de la confiance en ſon interceſſion, l'Auteur a fait un choix de ces éloges, qu'il a diſpoſez en forme de Litanies. Et la conſidérant comme l'Epouſe du S. Eſprit, la pieté ingénieuſe lui a fait inventer des Litanies ſous ce glorieux rapport.

Il a ajouté des paraphraſes ſur l'*Ave Maria*, ſur ce qui eſt dit de la femme forte au ch. 31. des Proverbes, ſur l'Epouſe des Cantiques, ſur le grand ſigne de la femme revêtuë du ſoleil, & de la couronne qu'elle porte ſur la tête au ch. 12. de l'Apocalypſe. Ces paraphraſes ſont ſuivies de

de diverſes oraiſons,les unes pour ſe préparer à la confeſſion & à la communion, ou pour rendre ſes actions de graces; les autres pour d'autres ſujets: il y en a à S. Joſeph, à S. Joachim & à Ste Anne.

Tout ce qu'on vient de marquer eſt précédé par un Calendrier, où l'on voit à chaque jour de l'année une fête de la ſainte Vierge,ou quelque ſujet particulier de l'honorer; & par un catalogue des principales Egliſes dédiées ſous ſon invocation, & des chapelles les plus fréquentées par la dévotion des fidelles.

Enfin, le livre eſt terminé par le petit office & les offices propres des fêtes de la ſainte Vierge à l'uſage de Rome & de Paris.

ARTICLE CLIX.

Eliæ Camerarii Medicinæ conciliatricis conamina quædam ac primæ lineæ &c. C'eſt à dire, *Quelques eſſais pour concilier les divers ſentimens dans la Medecine, avec des réflexions ſur la bonne maniere d'enſeigner & d'apprendre la Medecine, & des Remarques modeſtes ſur le traité de M. Tſchirnhaus de la Medecine du corps. Par Elie Camerarius, Docteur & Profeſseur de Medecine à Tubinge, & premier Medecin de Wirtemberg.* A Francfort ſur le Mein, chez Jean-Maximilien de Sande, 1714. *In* 4. *pages* 448. ſe vend à Paris chez Montalant.

LA Médecine, dit l'Auteur dans la préface, eſt ſujette au changement: des remédes eſtimez & pratiquez dans un tems, ſont enſuite décriez & abſolument abandonnez; des opinions reçuës avec applaudiſſement, ſont rejettées avec mépris. Cependant il s'agit du plus grand intérêt des hommes: & leur vie eſt

également exposée, soit qu'une mauvaise pratique de Medecine se mette en vogue, ou qu'une bonne cesse d'y être. Ce seroit du moins les flatter agréablement, de leur persuader que toute cette diversité & cette varieté n'est qu'apparente, & que dans le fond la Medecine est d'accord avec elle même. Voilà le paradoxe sur lequel l'Auteur de cet ouvrage entreprend d'essayer ses forces.

Avant que d'entrer dans la preuve, il fait ses réflexions sur la meilleure maniere d'enseigner, & d'étudier la Medecine. Il ne demande à ceux qui ont dessein de s'y appliquer qu'une médiocre connoissance du Grec; & que sans s'amuser aux subtilitez de la Logique & de la Metaphysique, ils apprennent de la Physique & des Mathematiques ce qui peut leur être utile dans la profession à laquelle ils se destinent: il leur recommande le choix d'un bon maître, il leur expose en peu de mots, la différence des sectes anciennes, d'Empiriques, de Methodiques, de Dogmatiques; les nouveaux systemes qui réduisent tout à la mechani-

que & à la conſideration des corpuſcules ; les principes chymiques : il veut qu'ils s'exercent dans l'Anatomie, & il réduit la Botanique à ce qui eſt d'uſage.

Son traité de l'accord de la Medecine eſt diviſé en deux parties, par rapport à la conſtitution du corps humain, & aux maladies.

Il eſt vrai, dit-il, qu'il appartient proprement aux Phyſiciens d'examiner la conſtitution & l'admirable ſtructure du corps humain : mais ils ſemblent l'avoir abandonnée aux Medecins, qui s'en ſont mis en poſſeſſion, & en ont fait le ſujet de leurs diſputes. Il rapporte & tâche d'accorder leurs divers ſentimens ſur les élémens & les parties dont le corps humain eſt compoſé, ſur ce qui concerne le chyle, le ſang, les eſprits, la bile, & les autres humeurs; ſur la conformation & l'uſage du foye, de la rate, des reins, ſur la digeſtion & la nutrition ; il avertit lui même qu'il ne donne pas aſſez d'étenduë aux matieres ; d'où il s'enſuit qu'il faut auparavant les ſçavoir, & qu'on ne trouve dans cet ouvrage qu'une

espece de catalogue ennuyeux d'opinions.

Comment les accorde-t-il, ces opinions? c'est souvent en les adoptant toutes. Par exemple, les Anciens disoient que la digestion des alimens se fait par coction, ou par une cuisson : les nouveaux se partagent entre la dissolution, la fermentation, la trituration. Tous ont raison; car il faut de la chaleur, dont l'effet est de cuire; les alimens sont divisez, c'est dissolution; & comme elle ne se fait pas sans que les parties soyent agitées entre elles, c'est fermentation; enfin, l'estomac y contribuë par le mouvement de ses fibres, & c'est trituration. On voit pourtant que l'Auteur a son sentiment particulier, qui consiste à admettre un dissolvant qui coule des glandes dont l'estomac est parsemé.

Quelquefois il conseille de ne point prendre parti; comme lorsqu'il est question du mouvement du cœur, sçavoir, s'il est causé par une effervescence & une fermentation du sang dans ses ventricules, ou par le moyen du nerf qui y est inséré?

Il ne sçauroit encore sur ce point si bien garder la neutralité, qu'il ne se déclare contre l'effervescence.

Dans la seconde partie, qui est des maladies, de leurs causes & de leurs symptomes, il soutient qu'il n'y a guére de différence entre les anciens & les nouveaux Medecins, que dans la maniere de s'exprimer. Et d'ailleurs ceux-là ne sont pas à blamer, d'avoir ignoré ce qu'ils n'ont pû sçavoir : il se sont tenus à des termes généraux, avant que la Chymie eût appris à parler de sels, de soufres, d'esprits.

M. Camerarius a donné assez clairement à entendre par le titre de quelques essais & de légéres ébauches, *conamina quædam ac primæ lineæ*, qu'il esperoit peu de succès de sa mediation. Aussi ce n'est pas d'elle que son livre tire son plus grand merite, mais du traité de M. Tschirnaus touchant la Medecine du corps, *medicina corporis*, qu'il y a inséré avec des Remarques. Ce traité est une nouvelle preuve que les hommes ne sont pas prêts de s'accorder sur les moyens de conserver leur santé:

ceux que propoſe M. Tſchirnahus, ſont extraordinaires, & ſa medecine eſt toute différente de celle que pratiquent les Médecins. Ce ſont les penſées d'un homme d'eſprit & d'une bonne conſtitution ; qui n'ayant point ſenti d'autres maladies que quelques fiévres communes, s'imagine que les grandes maladies & les fiévres aiguës cederoient de même à un ſimple régime. Au reſte, ſon Traité a été eſtimé : & comme il peut avoir ſon utilité, on va en rendre compte briévement.

Quelque excellent & quelque cultivé que ſoit un eſprit, s'il eſt dans un corps infirme, il demeure inutile, au moins il ne ſçauroit entreprendre ni parachever rien de conſiderable : il doit donc une partie de ſes réflexions à ſon corps, afin de le maintenir en ſanté : il doit, ſelon l'expreſſion de M. Tſchirnaus, ſe faire une medecine proviſionelle, qui lui épargne la neceſſité de recourir à ce qui s'appelle remedes & medicamens. Tout ſe réduit 1°. à ſe faire un réglement de vie, 2°. à obſerver les pronoſtiques du mal, afin d'y obvier,

3°. à ſe rétablir d'une maladie. Il donne ſur ces trois articles les regles ſuivantes, qu'il a vérifiées par ſa propre expérience.

Premiere regle. Tandis qu'on ſe porte bien, & qu'on a ſuffiſamment des forces, il eſt bon d'accoûtumer ſon corps à ſouffrir la faim, la ſoif, le chaud, le froid, le travail: par là il ſe fortifie, au lieu qu'il s'énerve par trop de circonſpection à éviter les moindres excès. Sur ce que M. Tſchirnaus dit qu'on voit ordinairement les perſonnes attachées à un certain regime plus ſujettes à des infirmitez, que d'autres qui ne ſont pas tant de façon, M. Camerarius remarque judicieuſement, que c'eſt parce qu'il n'y a guére que des perſonnes d'un tempérament délicat, qui ſe préſcrivent ces ſortes de loix & ſe gênent à les obſerver.

2[de]. Quand on vient au repas, c'eſt le goût ou le dégoût preſent qu'il faut conſulter ſur le choix des viandes; manger de celles dont on a envie de manger, & qui excitent, ſi l'on peut ainſi parler, *l'appetence*; s'abſtenir de celles dont on ſent quelque averſion.

3^e^. On peut quelquefois ſans en être incommodé excéder dans le manger & dans le boire, pourveu qu'on obſerve de prendre alternativement des choſes qui ont des qualitez contraires, de ſéches après d'humides, de maigres après de graſſes, de chaudes après de froides, d'aigres après de douces, d'inſipides après de ſalées. Ces deux regles ſemblent être ſujettes à beaucoup d'exceptions.

4^e^. Quoiqu'il ſoit utile au corps de l'accoutumer à tout, on doit toutefois éviter de paſſer tout à coup d'une extrémité à l'autre, comme d'un grand chaud à un grand froid, ou du froid au chaud, d'une grande abſtinence à faire bonne chére.

5. Si l'on ne ſent plus en ſoi la même agilité, mais au contraire une peſanteur dans tout le corps, c'eſt ſigne qu'il eſt trop chargé de ſuc alimentaire ; & il faut alors retrancher de ſa nourriture, & ſe faire ſuer. Il eſt bien rare, reprend M. Camerarius, que ces peſanteurs & ces laſſitudes ſoyent cauſées par l'abondance du ſuc alimentaire & louable, c'eſt ordinairement par des humeurs pec-

cantes en diverſes manieres, tantôt par des cruditez & des viſcoſitez qui font des obſtructions, tantôt par la lenteur de leur mouvement, quelquefois par leur effervefcence qui dilate & embarraſſe les muſcles; de ſorte que ce n'eſt pas toujours aux ſueurs qu'il faut avoir recours.

6e. Quand l'appetit vient à manquer, ou qu'on ſe trouve dans une diſpoſition à pouvoir ſe paſſer de manger, il faut manger peu & faire de l'exercice. Si c'eſt dégoût & averſion, il faut être un jour ſans manger, enſuite manger peu, & ſe faire ſuer. Manque d'obſerver cette regle, dit M. Tſchirnaus, on s'attire des fiévres, & pluſieurs fâcheux accidens, qui naiſſent de l'abondance du ſuc alimentaire. En effet, remarque M. Camerarius, ſe charger de trop de nourriture, c'eſt s'attirer des maladies; non pas à cauſe que le ſuc alimentaire devient trop abondant, mais parceque les humeurs contractent de mauvaiſes qualitez.

7e. S'il arrive que faiſant ſans empreſſement les mêmes chôſes qu'on a coûtume de faire, on ſente une fa-

tigue extraordinaire, & qu'elle aille en croiſſant, il n'y a point de tems à perdre, & pour prévenir une maladie il faut manger peu, & ſeulement des viandes pour leſquelles il reſte quelque appetit, en s'abſtenant de celles dont on a du dégoût: il faut encore pendant la nuit ſe couvrir plus qu'à l'ordinaire. C'eſt toujours contre l'abondance du ſuc alimentaire que M. Tſchirnaus dirige ſes précautions.

8e. Quand on ſe trouve en un état de foibleſſe, ou de douleurs continuelles, il faut renoncer à toutes ſes affaires, & recourir aux remédes ſuivans ſans attendre que le mal ſe fortifie.

9e. Le premier ſoin d'un malade doit être de ſe placer en bon air; que l'air ſoit tranquille, un peu chaud, ſans mauvaiſes odeurs: & il eſt à propos de donner de l'air à la chambre de tems en tems.

10e. Il doit autant qu'il pourra s'abſtenir de manger & de boire: & ſi au temps ordinaire de ſes repas il ſent de l'averſion des alimens, il ne doit pas en prendre. Toutefois il eſt

bon qu'alors il s'en faſſe ſervir, & qu'il les regarde, qu'il voye d'autres perſonnes en manger avec appetit, & ſi à cette vûë il ſe ſent venir l'appetit, il mangera, mais peu, & ſeulement des choſes chaudes, de facile digeſtion, de celles dont il a accoûtumé de ſe nourrir. Si une grande envie lui prend d'une nourriture dont il n'a pas coûtume d'uſer, il pourra ſe ſatisfaire, pourveu que ce ſoit avec modération, & au tems ordinaire de ſes repas.

Pour nourriture pendant le cours de la maladie, M. Tſchirnaus conſeille uniquement les bouillons, faits de volailles & d'autres viandes communes, qu'il ordonne de hacher en petits morceaux, & de briſer les os dans un mortier avant que de les faire bouillir enſemble: les bouillons ſeront ou plus ou moins ſucculents à la volonté du malade. Et ſelon ſes beſoins on y ajoutera, ou de quoi lui lâcher le ventre, ou de quoi lui concilier le ſommeil, ou de quoi vaincre ſon dégoût. Si une nourriture extraordinaire, dit-il, & à laquelle on n'eſt pas accoutumé, incom-

mode un homme qui d'ailleurs eſt en ſanté, ne fera-t-elle pas un mauvais effet ſur un malade ? Quel renverſement donc de raiſon, continuë-t-il, de faire prendre aux malades, ce qui même n'a pas été fait pour la nourriture des hommes, telles ſont toutes ces préparations chymiques de métaux & de mineraux. Il ſoutient que ce ſont autant de poiſons qui donnent la mort, ſi la doze eſt un peu plus forte : & s'il ne traite pas les autres drogues de meurtrieres, il ne les eſtime pas davantage. Il réduit tout le ſoin des malades à la nourriture ; comme il ne faut, dit il, que de la cire ou du ſuif pour entretenir une bougie, ou une chandelle. Quand je verray, dit-il encore, les hommes avaler autant de drogues, que d'alimens, j'eſtimerai que les drogues peuvent leur être ſalutaires.

M. Camerarius ne s'eſt pas laiſſé éblouir par ces ſortes de raiſonnemens. Il remarque qu'il y a de la diſtinction à faire entre les alimens & les medicamens : ceux-là ſont deſtinez à entretenir les ſucs loua-

bles, ceux-ci à corriger les ſucs viciez & peccants. Si donc la maſſe du ſang eſt chargée de ſels âcres, ſi elle eſt épaiſſie & viſqueuſe, la nourriture ordinaire n'y remédiera pas, & c'eſt néceſſité d'uſer d'abſorbans, ou d'autres drogues qui puiſſent inciſer, & rendre au ſang ſa liquidité naturelle. A la verité il faut de la prudence pour déterminer la doſe, mais il n'eſt pas vrai qu'elle ſoit fixée à un point indiviſible, & qu'au delà ce ne ſoit que danger. S'il n'y a de ſeureté qu'à prendre ce qui s'avale comme le pain & comme la viande, qui ſont les nourritures ordinaires, il faut s'interdire le ſel, le poivre, la canelle, & les autres aromates; outre que l'Auteur de cette 10^e^ regle réduit les malades au bouillon & à la gelée, qui ne ſont pas des nourritures ordinaires, ni ſuffiſantes à l'état de ſanté.

11^e^. Il faut ſe tenir dans un tranquille repos, chaudement, & ſe faire ſuer. La ſueur eſt, au ſentiment de M. Tſchirnaus, un reméde, non ſeulement univerſel pour prévenir & pour guérir touts les

maux, mais le plus efficace, & le ſeul qu'il recommande. Il dit que pour l'exciter, c'eſt aſſez de ſe tenir bien enfoncé & bien couvert dans un bon lit, en la même poſture, & ſans remuer pendant l'eſpace d'environ une heure ; alors la ſueur ne manque guére de couler; & ſi à la premiere tentative elle ne ſort pas, ce ſera pour la ſeconde.

12[e]. Quand les forces commencent à revenir, & qu'on ſe ſent quitte de la maladie : il faut encore demeurer deux ou trois jours au logis, & ne reprendre ſes premieres occupations que peu à peu.

ARTICLE CLX.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE *de la Lune arrivée le 20e Septembre 1717. au soir faite à Marseille à l'Observatoire de Sainte Croix, par le R. P. Laval, Professeur Royal d'Hydrographie.*

ON se prepara à observer cette éclipse avec les précautions ordinaires, soit pour regler l'horloge, soit pour les lunettes qui étoient de divers foyers, mais on ne se servit que d'une lunette de huit pieds, & d'une de trois pieds. Comme on sçavoit que l'éclipse seroit fort avancée quand la lune paroitroit au dessus de l'horison, on estima qu'il seroit inutile de se servir du micrometre pour mesurer les doigts éclipsez au tems de la plus grande Observation, qui devoit arriver la lune étant encore sous l'horison ; ce qui auroit été utile s'il avoit pû s'executer, par rapport au calcul de la grandeur de cette éclipse, laquelle se trouve fort differente dans diverses éphe-

merides, qui ſont d'ailleurs fort eſtimées. On ſe contenta d'obſerver l'arrivée de l'ombre à diverſes taches des plus remarquables.

Quoique le Ciel fût ſans nuages, il y eut une ſi groſſe brune à l'horizon du côté de l'Eſt, qu'il ſe paſſa un tems conſiderable, ſans qu'on pût bien determiner l'arrivée de l'ombre à diverſes taches, qu'on n'a point mis dans l'Obſervation ſuivante par cette raiſon.

On voyoit à travers l'ombre les taches quelque tems après leur immerſion, ou avant leur émerſion, mais ce n'a été que peu de tems; la ſeule tache appellée la Mer Caſpienne, qui reſta longtems à ſortir, comme on le verra par l'Obſervation, fut vûë tout ce tems là aſſez diſtinctement, ce qui fait voir que l'ombre de l'Atmoſphere n'étoit pas partout d'une égale denſité. On ne repetera pas ici les raiſons de ce Phenomene, qu'on a détaillées aſſez amplement en d'autres Obſervations d'éclipſes; elles ſont d'ailleurs aſſez connuës des Aſtronomes pour ne les point rapporter.

L'ombre n'a point été auſſi bien tranchée qu'en diverſes autres éclipſes ; ce qui donnoit de la peine pour la determination préciſe de leur immerſion, ou de leur émerſion.

Tems vrai.	Phaſes de l'éclipſe.
6.h.32'.43".	Grimaldus ſort de l'ombre.
38. 38.	Copernic ſur le bord de l'ombre.
42. 13.	Mare humorum.
46. 9.	Mare nectaris.
48. 23.	Menelaus ſort.
50. 17.	le premier bord de la Caſpienne ſort.
55. 57.	Mare humorum tout dehors.
58. 29.	Capuanus ſur le bord.
7. 0. 41.	fin de Mare Nectaris.
3. 34.	Bullialdus eſt ſorti.
3. 49.	le milieu de la Caſpienne.
6. 13.	L'ombre à Proclus.
11. 13.	Promontorium acutum ſur le bord.
16. 40.	Tycho ſur le bord.
18. 30.	la Mer Caſpienne hors de l'ombre.
21. 2.	Catharina, & le milieu

de Tycho sur le bord.
22. 14. Tycho sorti entierement.
28. 54. Commencement de Mare Nectaris dehors.
32. 94. fin de Mare Nectaris.
38. 19. Langrenus sur le bord de l'ombre.
41. 40. Petavius sur le bord.
7. 45. 55. fin de l'éclipse au dessus de Petavius.

Cette éclipse n'a point été observée à Rome, on remarqua seulement à travers les nuages qu'elle étoit plus grande que ne la donne la connoissance des tems, & que la grandeur de l'éclipse s'accordoit mieux avec les tables de Monsieur Cassini; elle a été observée à Constantinople par le R. P. Bayle, Jesuite, habile dans les Mathématiques.

Il a determiné le commmencement à 6.h 29'.
Mare Serenitatis touchoit l'ombre à 8. 1.
L'ombre au centre de Tycho à 8. 54.
La fin de l'Eclipse à 9. 27.

Mais il faut retrancher au moins 3. minutes de la fin, à cause que ce R. P. me marque qu'il observa la fin jusq'au bout, ensorte que la penombre étoit presque insensible. La durée de l'éclipse a donc été au plus de 2. h. 55. m. Il ajoute que n'ayant point d'instrument pour mesurer les doigts éclipsez, il lui parut à l'œil que la lune n'étoit pas éclipsée de deux tiers, mais qu'elle en approchoit. La pendule à demi secondes, dont il s'est servi pour cette Observation, étoit reglée au tems vrai sur une meridienne qu'il avoit tracée avec soin.

Comparant deux Phases observées à Constantinople & à Marseille, nous pourrons avoir la difference des meridiens de ces deux villes, laquelle s'accorde assez avec cette même difference trouvée par diverses observations faites ci-devant, comme on la voit dans la table de la connoissance des tems, & en d'autres Catalogues, & servira pour la confirmer.

Le milieu de Tycho à Constantinople. 8.^{h}.54'.0".

Le même à Marſeille. 7.h.21′.2″.

donc Conſtantinople plus oriental
que Marſeille. 1. 32. 58.

Fin de l'éclipſe à Conſtantinople.
9.h.24′.0″.

La même à Marſeille. 7. 45. 55.

donc Conſtantinople plus oriental
que Marſeille. 1. 38. 5.

plus petite difference ci-deſſus.
1. 32. 58.

Difference entre ces deux phaſes.
5. 7.

moitié de cette difference. 2. 34.

laquelle ajoutée à la plus petite.
1. 32. 58.

On a pour moyenne difference des
meridiens. 1. 35. 32.

Difference trouvée par d'autres ob-
ſervations. 1. 33. 46.

Il y a donc une difference par excès.
1. 46.

Si on s'en tient à l'obſervation de
l'emerſion de Tycho la difference
ne ſera par deffaut que de 48.″

On doit plûtôt s'y arrêter à cauſe
que le R. R. P. Bayle dit, *Enfin l'é-
clipſe me parut finir, (en obſervant juſ-*

ques au bout la Penombre qui étoit presque insensible) à 9.^{h}. 27'.

Or j'observai qu'il resta une penombre sensible sur le Disque de la Lune pendant l'espace de 7. à 8. minutes. On peut donc assurer que l'éclipse finit à 9.^{h}. 20'.
de sorte que la difference des meridiens seroit de 1. 34. 5".
& prenant un milieu entre les deux elle seroit 1. 33. 31.
qui s'accorde à 15" près avec la difference trouvée par les Observations faites par M. Chazelles à Constantinople.

ARTICLE CLXI.

PROJET D'UN DICTIONNAIRE *des Monnoyes.*

LA science des monnoyes est utile & importante, elle est néanmoins peu connue. Il semble que les sçavans l'ayent abandonnée à ceux qui par leurs emplois ou leur profession ont des engagemens de s'en faire une étude particuliere.

Ce n'est pas que la litterature

manque de traitez des monnoyes; plus de deux cens Auteurs ſeulement dans les deux langues Latine & Françoiſe ont écrit ſur cette matiere: mais chacun d'eux n'en a entrepris que quelque portion; leurs livres d'ailleurs ont été peu repandus, & pluſieurs ſont devenus très-rares.

Ce ſont ces motifs qui ont fait juger qu'il ſeroit avantageux de donner au public un ouvrage ſur les monnoyes plus detaillé & plus ample que tous ceux qui ont paru juſques à preſent. En voici le plan en peu de mots.

Cet ouvrage, ſous le titre de *Dictionnaire univerſel des monnoyes*, renfermera dans un même deſſein tout ce que cette matiere comprend d'important, de curieux, & d'intereſſant; hiſtoire, juriſprudence, fabrication, politique. Ces quatre mots ſeuls peuvent donner une idée de l'étendue de ce projet.

On y fera entrer l'ancien, & le moderne; les monnoyes étrangeres, & celles du Royaume. D'un côté titres, alliages, affinages, poids,

marques, matieres, eſſais, mines, change. D'un autre, officiers, créations, privileges, fonctions; police, payemens, évaluations; ouvriers en or & en argent; delits, contraventions, peines. D'un autre, operations, mecanique, inſtrumens, inventions. D'un autre enfin, tous les Auteurs qui en ont traité; tous ceux qui ſe ſont diſtinguez dans leurs charges, leurs fonctions, ou par leurs decouvertes; & une infinité d'autres matieres qui ſont des dependances des monnoyes. Tout cela fournira quatre à cinq mille articles à remplir; ſans compter plus de deux mille ordonnances, & autres loix qui concernent les monnoyes, les Officiers, ou les Juſticiables.

Ce projet, quoiqu'aſſez avancé, demande encore un travail de trois ou quatre années pour être achevé. Mais pour le remplir avec exactitude il a beſoin de ſecours, ſur tout de la part des étrangers. Ainſi on ſupplie les ſçavans & les monetaires de tous les païs de l'Europe d'aider l'Auteur de tout ce qui pourra ſervir à enrichir cet ouvrage. Il rece-

vra tous les memoires en langue Latine, ou Françoiſe, avec reconnoiſſance, & s'engage d'en faire honneur à ceux qui les lui envoiront. Si quelques particuliers ont des manuſcrits, ou des traitez rares ſur cette matiere dont ils veuillent ſe defaire, il promet de leur en faire une compoſition raiſonnable.

On adreſſera les memoires & paquets à M. Morel, Treſorier, Payeur des gages de la Cour des Monnoyes, ruë payenne, au marais, à Paris; ou à M. Ganeau, Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de ſon Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes, ruë S. Jaques, à Paris.

NOUVELLES LITERAIRES.

ARTICLE CLXII.

DE COPENHAGUE.

Monſieur de Frankenau a expliqué plus nettement & appuyé de pluſieurs autoritez & de pluſieurs experiences ſon nouveau ſyſteme

du cours des liqueurs dans le corps humain, & de leur depuration : il fit paroitre l'an mil ſept cens cinq un traité de l''Anaſtomoſe, *Anaſtomoſis retecta*, où il defend la communication des veines & arteres, contre les Medecins qui la nient, & où il propoſe ſes ſentimens ſur la ſtructure des extremitez par où ils ſe joignent, & ſur la ſecretion des liqueurs par la difference des ouvertures par où il faut qu'elles paſſent. Son nouvel ouvrage eſt intitulé, *Georgii Friderici Franci de Frankenau Diapedeſis reſtituta*, *in* 4. L'Auteur ſoutient dans ce traité comme dans l'autre, que c'eſt par les petites ouvertures des veines & des arteres, que ſe fait la ſecretion des liqueurs cauſée par la difference de ces ouvertures, qui admettent certaines liqueurs, & ne donnant point paſſage à d'autres les contraignent de ſe repandre comme une legere roſée, & de s'inſinuer par des pores dont la ſtructure reponde à celle de leurs petites parties. M. de Frankenau entre dans un grand detail, & il donne à ſon ſyſteme beaucoup de jour & de force.

D'HAMBOURG.

Ce n'eſt pas pour accrediter les taliſmans que M. Arpe a recherché l'origine & le progrès de cette folle ſuperſtition ; ce n'eſt pas non plus qu'il ſoit neceſſaire aujourd'hui de prevenir les eſprits contre elle : les taliſmans, qui ont eû tant de cours dans l'Orient, & qui ſont encore en uſage parmi les Mahometans & les Idolâtres, n'ont pas fait fortune dans l'Europe, ſi ce n'eſt du côté du Nord : le Chriſtianiſme & la Philoſophie moderne ſont incompatibles avec les principes ſur leſquels la vertu des taliſmans eſt établie par leurs partiſans, & ce n'eſt que par curioſité que M. Arpe en a composé l'hiſtoire. Il y donne un catalogue de tous les Auteurs qui ont écrit pour & contre cette ſuperſtition.

Petri Friderici Arpe de prodigioſis naturæ & artis operibus taliſmanes, & Amuleta dictis, cum recenſione ſcriptorum hujus argumenti, liber ſingularis. A Hambourg chez Liebzeit, *in* 8.

D'IENE.

M. Grischou a rassemblé dans un volume tout ce qui regarde les nouvelles étoiles. *Astrognosia novissima, seu phœnomenorum, atque hypothesium circa stellas novas speciatim ita dictas succincta æquè ac distincta, neque alibi æque ita juncta explicatio.*

DE LIPSIC.

M. Orfirmus a de la peine à convaincre les connoisseurs qu'il ait trouvé le mouvement perpetuel. M. Vagner & M. Borlach ont écrit contre lui. Ce dernier tâche de démontrer l'impossibilité d'un mobile perpetuel. M. Orfirmus a quelques partisans; il est certain que la roüe de sa machine renouvelle son mouvement, & qu'elle éleve des poids de soixante dix livres. Un Cuisinier du Duc de Saxe Muninghen l'embarrasse plus que tous ses adversaires. Ce Cuisinier, nommé Jacques André Mahn, autrefois Horloger, prétend avoir trouvé le mouvement

perpetuel par la même voye que M. Orfirmus.

D'ITALIE.

On a fait en peu de tems deux éditions de la dissertation de M. Lancisi, premier Medecin du Pape, & elle en aura sans doute d'autres. Qui n'auroit pas une loüable curiosité pour la methode de devenir habile Medecin, enseignée par un des grands Medecins du monde ?

Dissertatio de rectâ Medicorum studiorum ratione instituendâ, habita ad novæ Academiæ alumnos, & Medicinæ Tyrones, in Archinosocomio sancti Spiritûs in Saxiâ, à Joanne Maria Lancisio Clementis XI. Archiatro. A Rome, chez Salujoni, seconde édition, in 8.

DE VENISE.

Poletti a donné une belle édition *in* 8. de l'histoire de la Sainte Maison de Lorette écrite si élegamment en Latin par le Pere Turselin, Jesuite, avec quelques additions de M. Raffaelli, Chanoine.

Horatii Turselini Romani è Societate Jesu Laurentanæ historiæ libri quinque, additis donis quibus Sacra Deipara domus colitur & decoratur.

M. Pittoni a fait une troisieme édition de son recueil des Constitutions des Papes, & des decrets des Congregations de Rome, qui regardent les Confesseurs.

Constitutiones Pontificiæ, & Romanarum Congregationum decisiones ad Confessarios utriusque Cleri spectantes, Joanne Baptistâ Littono sacerdote Veneto collectore.

D'ANGLETERRE,

D'EXCESTER.

Un bas relief antique, qu'on a tiré de la terre dans le Comté de Beth, & sur lequel on voit un jeune homme nud à cheval tenant d'une main cette espece de javelot, que les Antiquaires appellent *hasta pura*, & un bouclier de la figure de ceux qu'on appelle *parma*. M. Musgrave, sçavant Antiquaire, a cru que c'étoit Geta, fils de Severe, qu'on avoit

representé ſur ce bas relief, il tâche de le prouver dans une diſſertation, où il a fait entrer, ſelon la coutume des Antiquaires, une érudition peu menagée; il y traite des monumens érigez pour conſerver la memoire des hommes illuſtres, de l'uſage des freins, de la *Parme*, & de la *haſte.* Il y rapporte tout ce que les Hiſtoriens, les inſcriptions & les medailles lui ont appris de Geta, & de la maiſon de Severe. La vie de Geta priſe de l'hiſtoire Auguſte eſt imprimée avant la diſſertation avec les notes de Saumaiſe, de Gruter, de Caſaubon, & de M. Muſgrave, qui dans le chapitre V. change par une conjecture fort heureuſe *præſentibus* en *parentibus.* On a dans le même volume une diſſertation ſur une image de J. C. faite pour le Roi Alfrede.

Guillelmi Muſgrave Geta Britannicus, accedit domûs Severianæ Chronologica ſynopſis, & de Icunculâ Regis Alfredi diſſertatio. A Exceſter, in 8.

D'OXFORD.

M. Muſgrave vient de publier

une dissertation sur la Déesse de la santé.

Dissertatio de Dea salutis, in quâ illius symbola, templa, statuæ, nummi, inscriptiones exhibentur, illustrantur, authore Guillelmo Musgrave, in 4. à Oxford. M. de Bosc fit paroitre il y a quelques années une dissertation sur le même sujet fort approuvée.

DE LONDRES.

On a beaucoup écrit sur la fievre. M. Strother se flate néanmoins d'avoir decouvert sur la nature, les differences, & les remedes de cette maladie, ce qui a échapé aux lumieres des autres Medecins. Il se recrie dans sa preface contre certains Medecins, qui veulent asservir leur Art à la Geometrie, & à la mechanique. Il préfere les observations de pratique à tous les systemes, & il a raison.

A Critical essay of fevers. Essay Critique sur les fievres, par M. Edoüard Strother. A Londres, chez Rivington, in 8.

D'HOLLANDE,

D'AMSTERDAM.

Vous n'attendriez pas de ce païs une histoire des Ordres Religieux, voici cependant la seconde édition de cet ouvrage, que Brunel a imprimée sous le titre *d'histoire du Clergé seculier & regulier, des Congregations de Chanoines, & de Clercs, des Ordres religieux de l'un & de l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à present, contenant leur origine, leurs fondations, leurs progrès, leur maniere de vie, leurs decadence : leurs reformes, & les évenemens les plus considerables qui y sont arrivez, avec les figures qui représentent les differens habillemens de ces Ordres & Congregations. Nouvelle édition tirée du R. Pere Bonnani, de M. Hermant de Schoonebek, & du R. P. Heliot, & d'autres qui ont écrit sur ce sujet; avec plusieurs augmentations, qui concernent le Clergé seculier, & les Chanoines reguliers. In 8. 4. vol.*

DE PARIS.

La méthode sacrée pour expliquer l'Ecriture Sainte que Coignard a imprimée, est un Commentaire du P. Martianay *sur la Genese*. L'Auteur promet beaucoup de nouvelles explications ; on les cherche, & on ne trouve rien qui ne soit ailleurs.

Il paroit *une instruction sur les bains, un traité des étangs, des marais, & des viviers.*

Un Avocat a fait un *abregé de la discipline ancienne & nouvelle du P. Tomassin.*

Dhoury vend depuis quelques mois un *traité de la matiere medicale, ou histoire des medicamens.*

CATALOGUE

DES LIVRES IMPRIMEZ *tant en France que dans les Païs étrangers, dont il est parlé dans les Memoires de Trevoux de l'année 1717.*

Ecriture Sainte, Interpretes.

Recueil de Dissertations critiques sur des endroits difficiles de l'Ecriture Sainte & sur des matieres qui ont rapport à l'Ecriture. *Mars*, p. 427.

Regles pour l'intelligence des Ecritures Saintes. *Juillet*, p. 1025.

La Republique des Hebreux, où l'on voit l'origine de ce peuple, ses Loix, sa Religion, son gouvernement tant Ecclesiastique que Politique, ses Ceremonies, ses progrès, ses revolutions, sa décadence, & enfin sa ruine. Nouvelle édition, revûë, corrigée, augmentée de deux volumes, contenant des remarques critiques sur les antiquitez Judaïques, par Monsieur Basnage. *Août*, p. 1209.

Melchioris Leidekkeri S. S. Theol. & P. de Republica Hebræorum Libri duodecim, &c. C'est-à-dire, De la Republique des Hebreux, en douze livres, qui traitent de l'origine Sacrée de la Nation, & de son état en Egypte, des miracles de la divine Providence pour l'établir en forme de Republique, de sa Theocratie, du païs qu'elle possede, de son gouvernement civil & de sa Religion. Par Melchior Ledekker, Docteur & Professeur de Theologie. *Août*, p. 1231.

Explication en vers du Cantique des Cantiques de Salomon, à l'honneur de la très-Sainte Vierge Marie Mere de Dieu, l'épouse de ce sacré Cantique, avec des Notes & des passages tirez des Saints Peres. *Août*, p. 1271.

Novum Testamentum Ægyptium vulgò Copticum &c. C'est-à-dire, la version Copte du Nouveau Testament, tirée des manuscrits de la bibliotheque de Bodley traduite en Latin par David Vilkins Prê-

tre de l'Eglise Anglicane. *Novembre*, p. 1787.

Pseaumes & Cantiques traduits en vers François par Madame le Hay avec des estampes qui en représentent le sujet. *Novembre*, p. 1847.

Notitia Karaorum ex Mardochai Karai recentioris tractatu haurienda &c. La secte des Juifs Karaïtes connuë par un traité de Mardochée, Karaïte moderne, tiré d'un manuscrit traduit en Latin, par Jean Christophe Wolfius, Professeur d'Hebreu & des langues Orientales, avec une dissertation de Jacques Trigland sur les Karaïtes. *Decembre*, p. 2034.

Saints Peres.

Liturgiarum Orientalium collectio &c. C'est-à-dire, Collection des Liturgies Orientales. Par Mr. Eusebe Renaudot Parisien. *Février*, p. 215.

S. *Hippoliti Episcopi & Martyris opera non antea collecta, & partim nunc primum è mss. in lucem edita Græcè & Latinè &c.* C'est-à-dire, les Œuvres de S. Hippolyte, Evêque & Martyr, qui n'avoient point encore été ramassées, & dont une partie est tirée des manuscrits, & n'avoit point été imprimée, en Grec & en Latin, avec les notes & les remarques de quelques Sçavans, particulierement sur la Table de Pâque du Saint Martyr; une édition des

livres douteux & ſuppoſez, & tout ce qui ſe trouve d'un autre Hippolyte de Thebes & plus recent. Par les ſoins de Jean Albert Fabricius de Lipſic, Docteur & Profeſſeur de Théologie. *Fevrier*, p. 255.

ΚΛΗΜΕΝΤΟΣ ΑΛΕΑΝΔΡΕΩΣΤΑ Ευρισκομενα. Les Œuvres de Clement Alexandrin, revûës & éclaircies par Monſieur Jean Potter, Evêque d'Oxfort. *Mars*, p. 378.

Conjecture du Pere Tournemine ſur l'Auteur des extraits de la Doctrine Orientale. *Mars*, p. 389.

Troiſieme Diſſertation Critique d'un P..... Profeſſeur en Theologie ſur quelques endroits de Clement Alexandrin. *Mars*, p. 392.

Liturgiarum Orientalium Collectio. C'eſt-à-dire, Collection des Liturgies Orientales. Par Mr. l'Abbé Renaudot. *Avril*, p. 559.

Diſſertation Critique du P. Vitry Jeſuïte ſur la 38e Lettre de Saint Jérome. *Juin*, p. 993.

Critique abregée des ouvrages des Auteurs Eccleſiaſtiques, par J. G. Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. *Juillet*, p. 1098.

Homilia Sanctiſſimi Domini noſtri Clementis XI. Pont. max. habita in feſto Sanctorum Apoſtolorum Petri & Pauli, inter Miſſarum ſolemnia, in Sacroſancta Baſilica. Decembre 1717.

Vaticana, *anno Domini* MDCCXVII. Octobre, 1717.

Homelie de Nôtre S. P. le Pape Innocent XI. prononcée le jour de la Fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul, à la Messe qu'il celebra en la très Sainte Basilique du Vatican l'an 1717. *Octobre*, p. 1724.

Theologiens, Controversistes, Hérétiques.

Ecclesiæ Theoria nova Dodwelliana exposita in Epistola ad authorem clarissimum &c. C'est à dire, Nouvelle Théorie, ou nouvelle vûë de l'Eglise, selon Dodwell, exposée dans une lettre à son illustre Auteur, à l'occasion de ce qu'il exhorte les étrangers, tant les Reformez, que ceux de l'Eglise Romaine, à s'y conformer; sans nom d'Auteur & d'Imprimeur, sans marquer le lieu & le tems de l'impression, *in* 8°. pages 152. *Avril*, p. 578.

Jo. Christophori Wolfii Profess. Publici linguarum orientalium & H. Gymnasii Rectoris Bibliotheca Hebræa &c. C'est à dire, Bibliotheque Hebraïque, ou notice, tant des Auteurs Hebreux de tous les tems, que des écrits ou composez ou traduits en Hebreu. Par Jean Christophe Wolfius. *Avril*, p. 588.

Summa Sancti Raymundi de Peniafort &c. C'est à dire, La Somme de S. Raymond de Pegnafort, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec la Glose de Jean de Fri-

bourg dédiée à nôtre Saint Pere le Pape Clement XI. seconde édition plus ample & plus correcte. *Juin*, p. 893.

Difficultez du P. Athanase, Penitent de l'Ordre de Saint François, sur le sentiment de Monsieur l'Abbé d'Asfeld touchant la conversion des Juifs. *Juillet*, p. 1051.

Dissertatio de Contritione in Sacramento Pœnitentiæ necessaria ad mentem S. Thomæ veterumque Thomistarum. C'est-à-dire, Dissertation touchant la Contrition necessaire dans le Sacrement de Penitence, selon la pensée de S. Thomas & des anciens Thomistes. *Août*, p. 1285.

Projet d'un ouvrage sur l'Eucharistie par Mr. l'Abbé Roger, Doyen de l'Eglise Cathedrale de Bourges. *Août*, p. 1359.

L'heresie des Protestans, & la verité de l'Eglise Catholique mise en évidence, par Mr. Andry. *Septembre*, p. 1385.

La Religion des Protestans justifiée d'heresie, par Mr. Pictet, Pasteur & Professeur dans l'Eglise & Academie de Geneve. *Septembre*, p. 1403.

Replique de Mr. Andry à Mr. Pictet. *Septembre*, p. 1412.

La défense de la Religion des Protestans, ou réponse à la réplique de Mr. Andry, par Mr. Pictet. *Septembre*, p. 1419.

Lettre de Mr. Andry à Mr. Pictet. *Septembre*, p. 1425.

Dissertation critique du P. De Vitry, *Decembre* 1717.

Professeur en Theologie, sur ce que S. Paulin appelle Pentateuque de S. Augustin. *Septembre*, p. 1536.

Ancienne & nouvelle discipline de l'Eglise touchant les Benefices & les Beneficiers, extraite de la discipline composée par le R. P. Loüis Thomassin, Prêtre de l'Oratoire, avec des observations sur les libertez de l'Eglise Gallicane, & la vie de l'Auteur. Par M***. Avocat au Parlement. *Octobre*, p. 1592.

Sermons. Livres de Piété & de Morale.

Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS, XII. Recueils. *Janvier*, p. 19.

Reflexions du Pere Tournemine sur l'Athéïsme attribué à quelques peuples par les premiers Missionnaires qui leur ont annoncé l'Evangile. *Janvier*, p. 36.

Bibliotheque des Prédicateurs. Tome troisiéme, les Mysteres de la Vierge. *Janvier*, p. 89.

Reflexions Politiques & Morales. *Mars*, p. 453.

Panegyriques & Sermons prêchez par Mr. l'Abbé Begault, Chanoine & Archidiacre de Nismes, de l'Académie Royale de la même ville. *Mai*, p. 821.

Explication Litterale historique & dogmatique des prieres & des ceremonies de

la Messe, suivant les anciens Auteurs, & les monumens de la pluspart des Eglises; avec des Dissertations & des Notes sur les endroits difficiles & sur l'origine des Rits. Par le Pere Pierre le Brun, Prêtre de l'Oratoire. *Juin*, p. 872.

Relation de la Pompa funeral, que por el muy alto, y muy poderoso Señor el Senor Luis XIV. el grande Christianismo Rey de Francia consagro a la immortal memoria de tan Augusto, y Esclarecido Monarca, en el Real convento de el Serafico Padre San Francisco de la muy noble y muy leal Ciudad de Sevilla, su siempre amante reconocida Nacion Francesa, residente en dicha Ciudad. C'est-à-dire, Relation de la pompe funebre consacrée dans l'Eglise du Couvent Royal de S. François de la noble & très fidelle cité de Seville, à l'immortelle memoire de très-haut & très puissant Seigneur Loüis XIV. le Grand, Roi de France très Chrétien, Prince si auguste & si celebre, par la Nation Françoise établie à Seville, penetrée de reconnoissance pour les marques d'une affection constante qu'il lui a donnée. *Juillet*, p. 1155.

Oraison funebre de Loüis XIV. par Monsieur Gontier, Docteur de Sorbonne. *Septembre*, p. 1522.

Eloge funebre de Loüis le Grand, par le Pere le Sage, Dominicain. *Septembre*, p. 1523.

Oraison funebre du même Roi, par

Mr. l'Abbé De la Fargue. *Septembre*, page 1524.

Nouveaux Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. *Novembre*, p. 1745.

Traité de la Probité. *Novembre*, page 1901.

Elevations & prieres à la Sainte Vierge pour tous les jours du mois, avec un calendrier de ses miracles, de ses Fêtes, & des Eglises consacrées sous son nom dans les quatre parties du monde, par Mr. l'Abbé Briguet. *Decembre*, p. 2052.

Histoire Ecclesiastique.

Addition touchant l'extrait de la nouvelle édition de la Gaule Chrétienne inserée dans ces Memoires au mois d'Août 1716. *Février*, p. 287.

Histoire de l'Eglise du Japon, par le R. P. Crasset, de la Compagnie de Jesus, seconde édition, tome premier. *Mars*, page 423.

La vie du Pere Emond Auger, de la Compagnie de Jesus, Confesseur & Prédicateur de Henri III. Roi de France & de Pologne. Par le P. Jean Dorigni de la même Compagnie. *Avril*, p. 592.

Exercitatio Historico-Theologica de statu Ecclesiæ & Religionis Moscoviticæ, præside Nicolao Borgio per Livoniam Generali Superintendente. C'est-à-dire, Dissertation.

Decembre 1717.

Historique & Theologique sur la Religion des Moscovites, & l'état de cette Eglise, soutenuë par Mr. Gudmont Krook, sous Mr. Nicolas Borgius, Surintendant de Livonie & Vice-Chancelier de l'Université Protestante de Pernau. *Mai*, p. 673.

Histoire de l'établissement, des progrès & de la décadence du Christianisme dans l'Empire du Japon, où l'on voit les differentes revolutions qui ont agité cet Empire pendant plus d'un siécle. Par le R. P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. *Juillet*, p. 1152.

Recueil des Actes, Titres & Memoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté d'un grand nombre de piéces & observations sur la Discipline presente de l'Eglise, divisé en douze tomes, & mis en un nouvel ordre, suivant la déliberation de l'assemblée generale du Clergé du 29^e Août 1705. les six premiers tomes *in folio*. *Août*, p. 1278.

La vie de la venerable Mere de Chantal, Fondatrice, premiere Religieuse & premiere Supérieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie. Par Mr. l'Abbé Marsollier, Chanoine & premier Prevôt de l'Eglise Cathedrale d'Uzès. *Octobre*, p. 1563.

La vie du Reverend Pere Jerôme d'Etienne, Religieux de l'Ordre des Minimes de la Province de Provence. Par le R. P. Pierre de Rians, Religieux du même Ordre. *Octobre*, p. 1676.

Decembre 1717.

Breviarium Historico Chronologico-Criticum, illustriora Pontificum Romanorum gesta, Conciliorum generalium acta, necnon complura tum sacrorum rituum, cum antiquæ disciplinæ capita complectens &c. C'est-à-dire, Abregé historique, chronologique, critique, comprenant les faits les plus remarquables des Papes, les actes des Conciles generaux, & plusieurs points tant des rits, que de l'ancienne discipline de l'Eglise, recueillis & mis en ordre par le P. Pagi. *Decembre*, p. 1939.

Histoire profane. Voyages, Geographes. Histoire Litteraire.

Claudii Peleterii, Regni Administri vita Petri ithæi ejus proavi vita adjecta. C'est à-dire, Vie de M. le Peletier, Ministre d'Etat. Par M. Jean Boivin, Garde de la Bibliotheque Royale, Professeur Royal de la langue Grecque, & associé de l'Academie Royale des belles Lettres. *Janvier*, p. 90.

L'Histoire de France en jettons. *Janvier*, p. 118.

Lettre écrite par Monsieur de la Roque à Mr. Rigord, subdelegué de l'Intendance de Provence à Marseille, sur le projet d'établir en cette ville une Academie des Sciences & des belles Lettres, où il est parlé de l'ancienne Academie de Marseille, & des Marseillois qui se sont distin-

guez dans les Sciences & dans les beaux Arts. *Janvier*, p. 124.

Histoire du congrès & de la paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastat & de Bade, contenant les particularitez les plus remarquables & les plus interessantes des dites negociations depuis leur premiere ouverture jusqu'à la conclusion de la paix generale. *Février*, p. 177.

Voyage autour du Monde, commencé en 1708 & fini en 1711, par le Capitaine Wedes Rogers, traduit de l'Anglois. Tome premier, où l'on a joint quelques pieces curieuses touchant la riviere des Amazones & le Guiane. *Février*, p. 276.

Methode pour apprendre l'histoire des faux Dieux, ou le Pantheon mystique, composé par le P. Pomey, & traduit en François par Monsieur Tenant. *Février*, p. 191.

Eloge de feu Monsieur Kuster. *Mars*, p. 497.

Joannis Henrici Boecleri Bibliographia critica &c. C'est à-dire, Bibliotheque critique de Jean Henri Boecler, où l'on parle des Ecrivains de tous les Arts & de toutes les Sciences; Ouvrage revû, corrigé & augmenté sur les autres écrits de l'Auteur, par les soins de Jean Gottlieb Krause, qui a fait la préface & les remarques. *Avril*, p. 513.

Histoire des sept Sages, par M. de Larrey, Conseiller de la Cour & des Ambassa-

des du Roi de Prusse. *Avril*, p. 551.

Diarium itineris in Moscoviam perillustris & magnifici Domini Ignatii de Guarient & Rall. C'est-à-dire, Journal du voyage de Moscovie fait l'an 1698. par Monsieur Ignace de Guarient, Seigneur de Guarient & de Rall, Chevalier du Saint Empire Romain & du Royaume de Hongrie, Conseiller de sa Majesté Imperiale dans son conseil de guerre, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Leopold premier du nom vers le Serenissime & très-puissant Czar Pierre Alexieuvicz. L'Auteur de ce Journal est Jean George Korb, Secretaire de l'Envoyé. *Mai*, p. 667.

Histoire des Russiens, que nous appellons Moscovites, tirée des monumens & des Auteurs les plus croyables, par le P. Tournemine Jesuite. *Mai*, p. 684.

Histoire abregée du Czar regnant, Pierre Alexieuvicz, c'est-à dire, fils d'Alexis. *Mai*, p. 695.

Etat present de la grande Russie, contenant une relation de ce que sa Majesté Czarienne a fait de plus remarquable dans ses Etats, & une description de la Religion & des mœurs &c. tant des Russiens que des Tartares, & autres peuples voisins, par le Capitaine Jean Perry, traduit de l'Anglois. *Mai*, p. 704.

Les Avantures de Telemaque fils d'Ulisse, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon, Précepteur de Mes-

ſeigneurs les enfans de France, & depuis Archevêque de Cambrai ; premiere édition conforme au manuſcrit original. *Mai*, p. 800.

Introduction à l'hiſtoire des Maiſons Souveraines de l'Europe, avec un grand nombre de Tables Genealogiques gravées & imprimées par le Pere Buffier, de la Compagnie de Jeſus. *Juin*, p. 845.

Monumenta Paderbonenſia, *&c.* C'eſt-à-dire, Antiquitez de Paderborn tirées de l'Hiſtoire Romaine & des Hiſtoires de France & de Saxe, ornées de nouvelles Inſcriptions & de Figures, éclaircies par des Notes. Par le Prince Ferdinand Evêque de Paderborn & de Munſter. Quatriéme edition. *Juin*, p. 972.

Diſſertation ſur les Whigs & les Torys. Par Mr. Thoyras Rapin. *Juillet*, page 1085.

Remarques ſur le nom de la mer noire, à Monſieur. *Juillet*, p. 1179.

Deſcription Geographique, hiſtorique & politique du Royaume de Sardaigne. *Septembre*, p. 1426.

Hiſtoire du Regne de Loüis XIII. Roi de France, & des principaux évenemens arrivez pendant ce regne dans tous les païs du monde. *Septembre*, p. 1445.

Voyage fait par ordre du Roi Loüis XIV. dans la Paleſtine, vers le grand Emir, chef des Princes Arabes du deſert, où il eſt traité des mœurs & des coutumes

Decembre 1717.

de cette nation, avec la description generale de l'Arabie, faite par le Sultan Ismael Abulfeda, traduite en François par M. D. L. R. *Septembre*, p. 1476.

Recueil des voyages au Nord, contenant divers memoires très utiles au commerce & à la navigation. *Decembre*, page 1988.

Critiques. Antiquaires.

Dissertation du R. P. Spiridion Poupart, Religieux Penitent de S François, sur une lampe sepulchrale antique. *Janvier*, page 134.

Hadriani Relandi Palæstina ex monumentis veteribus illustrata. C'est-à-dire, Description de la Palestine, sur ce que les Anciens en ont écrit. Par Hadrien Reland. *Février*, p. 243.

Dissertation sur d'anciens bas reliefs trouvez dans l'Eglise Cathedrale de Paris, addressée à Monseigneur l'ancien Evêque d'Avranches. *Avril*, p. 625.

Seconde Dissertation sur un anneau d'or trouvé proche de Bourges l'an 1716. *Avril*, p. 655.

Henrici Leonardi Schurz Fleischii Notitia Bibliothecæ Principalis Vimariensis &c. C'est-à dire, Notice de la Bibliotheque du Duc de Weimar, écrite par l'ordre du Serenissime Duc Guillaume Ernest. Par Jean Leonard Schurz Fleisch. *Juin*, p. 869.

Essai sur la Critique, imité de l'Anglois de M. Pope: *Août*, p. 1244.

Numismatum modernorum Cimeliarchii Regio Electoralis Brandenburgici Sectio prima &c. C'est-à-dire, Medailles modernes du Cabinet Royal & Electoral de Brandebourg. Section premiere, qui comprend les Medailles les plus rares & les plus belles des Papes, & de quelques autres personnes Ecclesiastiques. Par Laurent Beger, Antiquaire & Bibliothecaire du très-Auguste Roi de Prusse & Electeur de Brandebourg. *Août*, p. 1262.

L'explication Grecque de l'inscription de la Veronique défenduë par le S. P. J. D. C. *Août*, p. 1327.

Le nouveau Mercure. *Septembre*, page 1527.

Remarques sur une pierre antique du Cabinet du Roi, expliquée par Casaubon dans son traité Latin de la poësie satirique des Grecs & des Romains, & que feu Madame le Hay a dessinée. *Novembre*, page 1840.

Appendix de Diis & Heroibus Poeticis. C'est à-dire, Abregé de l'Histoire poëtique, par le R. P. Joseph Jouvency, de la Compagnie de Jesus, avec des notes Françoises qui en facilitent l'explication. *Novembre*, p. 1917.

Philoſophes. Mathematiciens.

L'art de faire de la porcelaine, tiré du Pere D'Entrecolles, Miſſionnaire de la Chine. *Janvier*, p. 39.

Lexicon Philoſophicum, ſive index Latinorum verborum deſcriptionumque ad Philoſophos & Dialecticos pertinentium, &c. C'eſt-à-dire, Dictionnaire Latin à l'uſage des Philoſophes, qui leur fournira des mots propres pour s'exprimer, & des deſcriptions pour ſe faire entendre, diviſé en deux parties. Dans la premiere on à toutes les matieres qu'on traite d'ordinaire en Philoſophie tirées de Ciceron, expliquées ſelon ſes idées & dans ſes termes, & rangées ſelon l'ordre qu'elles ont dans les cours de Philoſophie. Dans la ſeconde partie en ſuivant l'ordre alphabetique, on ſubſtituë des expreſſions Latines au langage barbare de l'Ecole, par Mr. Du Pleſſis. *Janvier*, p. 91.

Abregé de Geographie, ou méthode pour apprendre facilement la diſpoſition des diverſes parties du Globe terreſtre, & ce qu'on y trouve de plus remarquable, avec un Dictionnaire Géographique très-exact, pour ſervir de ſupplément à l'abregé. *Février*, p. 213.

Principes de Philoſophie, ou preuves naturelles de l'éxiſtence de Dieu & de l'immortalité de l'ame. Par Mr. l'Abbé Geneſt. *Mars*, p. 327.

Méthode pour étudier la Géographie, dans laquelle on donne une deſcription exacte de l'univers, tirée des meilleurs Auteurs, & formée ſur les obſervations des Meſſieurs de l'Academie Royale des Sciences, avec un diſcours préliminaire ſur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Géographiques, des relations, voyages & deſcriptions les plus neceſſaires pour la Géographie. *Mars*, p. 461.

Diſcours ſur l'excellence & l'utilité des Mathématiques, prononcé dans le College Royal de la Compagnie de Jeſus, de la celebre Univerſité de Caën, l'année 1716. par le Pere Jul Roüillé de la même Compagnie, Profeſſeur Royal des Mathematiques. *Mars*, p. 484.

Obſervations Phyſiques du Capitaine Perry ſur l'évaporation des eaux & de la matiere des nuages, de la neige, de la pluye, des brouillards, de la grêle. *Mai*, p. 747.

Réponſe du Pere Aubert à une difficulté propoſée contre le ſyſteme de Deſcartes ſur le flux & le reflux de la Mer. *Juillet*, p. 1115.

Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences, année 1713. avec les Mémoires de Mathematique & de Phyſique pour la même année, tirez des Regiſtres de cette Academie. *Août*, p. 1296.

Obſervations pour la conjonction de Mars & de la luiſante du front du ſcor-

pion, faite à Marseille, à l'observatoire de sainte Croix, par le P. Laval, Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie. *Août*, p. 1319.

Histoire de la fille maleficiée de Courson, avec une dissertation physique sur ce malefice. Par M. Lange, Conseiller du Roi. *Novembre*, p. 1786.

Georgii Abrahami Mercklini tractatus physico-medicus de Incantamentis. C'est-à-dire, traité de Physique & de Medecine sur les enchantemens, par George Abraham Mercklin, Medecin de Nuremberg. *Novembre*, p. 1807.

Memoire sur la maniere de rendre l'eau de la mer potable, decouverte depuis peu par M. Gautier, Medecin de Nantes. *Novembre*, p. 1813.

Joannis Friderici Veidleri Mathem. Prof. publ. exercitatio de Phosphoro mercuriali, &c. C'est-à-dire, dissertation de M. Veidler sur le Phosphore mercurial, & en particulier sur les barometres noctiluques. *Novembre*, p. 1849.

Dissertatio de noctiluca mercuriali, sive luce quam argentum vivum in tenebris fundit. C'est-à-dire, dissertation sur la noctiluque mercuriale; c'est-à-dire, sur la lumiere qui sort du vif-argent dans l'obscurité. Par M. Jean Michel Heusinger. *Novembre*, p. 1856.

Observation de l'éclipse de Lune arrivée le 20. Septembre 1717. au soir, faite à Marseille à l'Observatoire de Sainte Croix,

par le R.P. Laval, Professeur Royal d'Hydrographie. *Decembre,* p. 2070.

Medecins.

Projet de Reformation de la Medecine, dedié à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Regent du Royaume; par M. le François, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, *Janvier,* p. 98.

Le Genseng, plante si precieuse à la Chine, découverte dans le Canada. *Janvier*, p. 121.

Quæstio medica &c. C'est-à-dire, Question de Medecine proposée par M. Gastaldi, Conseiller & Medecin ordinaire du Roi très-Chrétien, & premier Professeur de Medecine & de Botanique, soutenuë par M. de Gaye à Avignon le 24e de Juillet 1716. sçavoir, si le climat d'Avignon est bon aux Anglois pour les guerir des commencemens de phtisie à laquelle ils sont sujets. *Fevrier*, p. 321.

Danielis Clerici Med. Doct. Historia naturalis & Medica latorum lumbricorum, &c. C'est-à-dire, histoire naturelle des vers plats qui naissent dans le corps de l'homme & des animaux; où à l'occasion de ces vers plats il est traité de toutes les autres especes de vers dans les hommes, de leur origine, & des remedes pour s'en delivrer, par Daniel le Clerc, Docteur en Medecine, *Avril,* p. 608.

Dispensatorium Regium & Electorale Borussæ-Brandenburgicum, juxta quod in

Provinciis Regiis & Electoralibus medicamenta officinis familiaria diſpenſanda & præparanda, auſpiciis ſacræ Regiæ Majeſtatis Pruſſiæ Collegii Medici Regii curâ & operâ iteratò editum, reviſum, emendatum & auctum. C'eſt-à-dire, compoſition des remedes qui ſe trouvent ordinairement dans les boutiques des Apothicaires, ſelon la maniere dont ils doivent être compoſez dans le Royaume de Pruſſe & dans l'Electorat de Brandebourg, ſous les auſpices de ſa ſacrée Majeſté le Roi de Pruſſe, par les ſoins & le travail du College Royal de Medecine. *Juin*, p. 986.

Laurentii Heiſter Mœno Francofurtenſis Med. Doct. Anatomiæ & Chirurgiæ Profeſſoris Publici Alterſini de cataracta, glaucomate & amauroſi Tractatio. C'eſt-à dire, Traité de la cataracte, du glaucome & de la goute ſerene. Par Laurent Heiſter de Francfort ſur Mein, Docteur en Medecine & de Chirurgie dans l'Univerſité d'Altorf. *Juillet*, p. 1160.

Diſſertations ſçavantes & critiques de M. De Woolhouſe, Gentil-homme Anglois, & Medecin Oculiſte du feu Roi d'Angleterre, ſur la cataracte & le glaucome de quelques modernes, & principalement de Meſſieurs Briſſeau, Antoine Heiſter, avec une juſte & énergique reponſe à l'Apologie du dernier imprimée à Altorf l'an 1717. tirées des manuſcrits de l'Auteur, & miſes au jour par M. Chriſto-

phle le Cerf, Docteur en Medecine à Francfort sur le Mein, 1717. *Juillet*, p. 1172.

La veritable Chirurgie par le sieur Loüis Leger de Goucy. *Septembre*, page 1528.

Joh. Jacobi Mangeti, Medicinæ Doctoris, Serenissimi ac potentissimi Regis Prussiæ Archiatri, Theatrum Anatomicum, &c. C'est-à-dire. Théatre d'Anatomie, où non seulement toute la structure du corps humain, jusqu'à ses plus petites parties, est exposée d'aprés les observations choisies de tous les anciens & modernes. Par Jean Jacques Manget, Docteur en Medecine, & premier Medecin du Roi de Prusse. *Octobre*, p. 1691.

Eliæ Camerarii Medicinæ conciliatricis conamina quædam &c. C'est-à-dire, quelques essais pour concilier les divers sentimens dans la Medecine, avec des reflexions sur la bonne maniere d'enseigner & d'apprendre la Medecine, par Elie Camerarius, Docteur & Professeur de Medecine à Tubinge. *Decembre*, p. 2056.

Droit. Politique.

Thomæ Cragii de Riccatourn jus Feudale, &c. C'est-à-dire, Traité des Fiefs, non seulement selon le Droit commun & nommé de Lombardie, mais aussi selon le Droit coutumier d'Angleterre & d'Ecosse,

en trois livres. Par Thomas Craig de Ricatourn, Avocat à la Session d'Edimbour, *Juin*, p 962.

Remarques sur l'Article 123 de ces Memoires de l'année derniere au mois d'Octobre. *Juin*, p. 988.

Les Ordonnances de Loüis XIV. Roi de France & de Navarre sur la procedure Civile & Criminelle. *Septembre*, pag 1525.

Quæstionum Canonicarum in quinque libros Decretalium tomi quinque &c. C'est-à-dire, Questions de Droit Canon, sur les cinq livres des Decretales. Par le R. P. Ferdinand Krimer d'Autriche, de la Compagnie de Jesus. *Octobre*, p. 1669.

Jurisprudentia vetus Anti-Justinianea, &c. C'est à-dire; Jurisprudence ancienne & avant celle de Justinien, revûë & éclaircie par des notes. Par Antoine Schultingius, Professeur de Droit en l'Université de Leyde. *Decembre*, p. 1979.

Eloquence. Poësie. Grammaire.

L'éloquence Chrétienne dans l'idée & dans la pratique, par le P. Blaise Gisbert, de la Compagnie de Jesus. *Janvier*, p. 1.

Discours sur la Prédication, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public. *Janvier*, p. 13.

Ecrit où l'Auteur du Discours sur la prédication explique au long un des prin-

ipaux moyens qu'il a proposez pour la
endre plus utile au public. *Janvier*, pa-
ge 17.

*Tyrocinium artis Oratoriæ sacræ & profa-
næ. Auctore Patre Josepho Moine, è Societa-
e Jesu.* C'est à dire, les principes de la
Rethorique sacrée & profane, expliquée
par le P. Joseph Moine, de la Compagnie
de Jesus. *Janvier*, p. 18.

*Emmanuelis Thesauri Comitis idea ar-
utæ & ingeniosæ dictionis &c.* C'est-à dire,
les expressions ingenieuses qui peuvent
entrer dans les discours, les inscriptions
& les devises examinées par le Comte Em-
manuel Thesoro. *Fevrier*, p. 302.

Deux lettres écrites à M. Coste à Lon-
dres, & dattées à Paris du 10^e de Juin &
du 21, Octobre 1716. à l'occasion de la
Traduction Françoise de la Comedie de
Plaute, intitulée des Captifs. *Fevrier*, p.
17.

Dissertation grammaticale sur les Parti-
cules. *Avril*, p. 605.

*Joh. Henrici Boecleri Bibliographia cri-
ica, &c.* Bibliotheque critique de Jean
Henri Boëcler, où l'on parle des Ecrivains
de tous les Arts & de toutes les Sciences;
ouvrage revû, corrigé & augmenté sur les
écrits de l'Auteur, & par les soins de Jean
Gottlieb Krause. *Avril*, p. 513.

Œuvres de M. Boileau Despreaux, avec
les éclaircissemens historiques donnez par
lui même. *Mai*, p. 771.

Défense du grand Corneille, contre le Commentateur des œuvres de M. Boileau Despreaux. *Mai*, p. 792.

Les Eglogues de Virgile traduites en vers François, avec le Latin à côté, & diverses autres Poësies; par Monsieur Richer, Avocat au Parlement de Normandie. *Mai*, p. 814.

Suite du Traité de Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences & des Auteurs anciens & modernes, fait par le P. de B. J. Sur le plan de la Bibliotheque de M. Boëcler imprimée à Lipsic. *Juin*, p. 896.

Discours prononcez dans l'Academie Françoise le 23[e] Juin 1717. à la reception de M. de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi. *Juillet*, p. 1129.

Difficulté sur l'explication d'un passage d'Ausone fournie par le Reverend Pere Oudin Jesuite, & inserée dans les Memoires de Trevoux au mois de Mars 1714. p. 469. *Juillet*, p. 1181.

De Principe qualis futurus sit, &c. Discours du Pere Porée, Jesuite, prononcé dans le College Royal de Loüis le Grand, où l'Orateur examine si l'on peut prévoir dès l'enfance d'un Prince quel il sera dans un âge plus avancé. *Septembre*, p. 1513.

L'Art Heraldique, contenant la maniere d'apprendre facilement le Blason, enrichi des figures necessaires pour l'intelli-

gence des termes. Par A. Playne A. E. P. *Octobre*, p 1588.

Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere, &c. C'est-à-dire, cent lettres d'hommes de reputation sur divers genres d'érudition, qui n'avoient point encore été imprimées. *Octobre*, p. 1639.

Grammatica Damulica, &c. C'est-à-dire, Grammaire Damulique, qui par des exemples & des regles montre la voye la plus courte pour apprendre la langue Damulique, ou Malabare. Par Barthelemy Ziegenbulg. *Octobre*, p. 1971.

Saggi di Letterati esecizi di Filergiti, &c. C'est-à-dire, Essay des exercices de Litterature qui se sont faits à Forli dans l'Academie des Filergites, & qu'Octavius Petrignani, Secretaire de cette Académie, a recueillis, & qu'il a dediez à l'Eminentissime & Reverendissime Seigneur le Cardinal Piazza Patrice de Forli, & Evêque de Faenza. *Octobre*, p. 1598.

Suite du Traité de Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences, & des Auteurs anciens & modernes, par le P. de Bl. J. *Octobre*, p. 1645.

Joannis Antonii Bernardi è Societate Jesu Carmina. C'est-à-dire, Poësies du Pere Jean Antoine Bernardi, de la Compagnie de Jesus. *Novembre*, p. 1893.

P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri

XV. &c. C'est-à dire, les quinze livres des metamorphoses d'Ovide purgez de toute obscénité, par le P. Jouvency de la Compagnie de Jesus. *Novembre*, page 1915.

Poësies sacrées, traduites, ou imitées des Pseaumes. *Decembre*, p. 1967.

Reverendi Patris Francisci Noël, è Societate Jesu, opuscula poëtica in quatuor partes distributa. C'est-à-dire, Œuvres poëtiques du Reverend Pere Noël de la Compagnie de Jesus, divisez en quatre parties. *Decembre*, p. 1974.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Decembre 1717.

ART. CL. BReviarium Hiſtorico - Chronologico-Criticum, &c. *Abregé Hiſtorique, Chronologique, Critique, comprenant les faits les plus remarquables des Papes, les actes des Conciles generaux &c. Par le P. Pagi.* Page 1939

ART. CL I. *Poëſies ſacrées, traduites, ou imitées des Pſeaumes.* p. 1967

ART. CLII. Reverendi Patris Noël opuſcula poëtica. *Oeuvres poëtiques du R. P. Noël, de la Compagnie de Jeſus.* p. 1974

ART. CLIII. Juriſprudentia vetus Anti - Juſtinianea, &c. *Juriſprudence ancienne & avant celle de Juſtinien, revûë & éclaircie par des Notes par M. Schultingius.* p. 1979

ART. CLIV. *Recueil de Voyages au nord, contenant divers memoires très-utiles au commerce & à la navigation.* page 1988

ART. CLV. *Hiſtoire du Clergé ſeculier*

& regulier, des Congregations de Chanoines & de Clercs, & des Ordres religieux de l'un & de l'autre sexe, qui ont été établis jusques à present. page 2013

Art. CLVI. *Idée de la vie & de l'esprit de Messire Nicolas Choart de Buzanval, Evêque & Comte de Beauvais.* p. 2020

Art. CLVII. Notitia Karæorum, &c. *La secte des Juifs Karaïtes connuë par un traité de Mardochée traduit en Latin par M. Wolfius.* page 2034

Art. CLVIII. *Elevations & prieres à la Sainte Vierge pour tous les jours du mois, par M. l'Abbé Briguet.* page 2052

Art. CLIX. Eliæ Camerarii Medicinæ conciliatricis conamina quædam. *Quelques essais pour concilier les divers sentimens dans la Medecine. Par M. Camerarius, Docteur & Professeur de Medecine à Tubinge.* p. 2056

Art. CLX. *Observation de l'éclipse de Lune arrivée le 20. Septembre 1717. faite à Marseille par le P. Laval, Pro-*

fesseur Royal d'Hydrographie. page 2070

ART. CLXI. *Projet d'un Dictionnaire des Monnoyes.* p. 2076

ART. CLXII. *Nouvelles Literaires.*

De Copenhague. p. 2079

D'Hambourg. p. 2081

D'Iene. p. 2082

De Lipsic. Ibid.

D'Italie. p. 2083

De Venise. Ibid.

D'Angleterre, d'Excester. p. 2084

D'Oxford. p. 2085

De Londres. p. 2086

D'Hollande, d'Amsterdam. p. 2087

De Paris. p. 2088

Catalogue des livres imprimez, tant en France que dans les païs étrangers, dont il est parlé dans les Memoires de Trevoux de l'année 1717.

Fin de la Table.